THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74ème section)

Préparée au sein de « Université de Rouen Normandie »

Forêts urbaines de loisirs

Usages récréatifs et manières d'habiter

Tome 2 (annexes)

Présentée et soutenue par
Romain LEPILLÉ

Thèse soutenue publiquement le 11 septembre 2017 devant le jury composé de		
Paul Arnould	Professeur des universités émérite en géographie, ENS, Lyon LSH, France	Examinateur
Olivier Bessy	Professeur des universités en sociologie, Université de Pau et des pays de l'Adour, France	Rapporteur
Michel Bussi	Professeur des universités en géographie, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Gérard Derèze	Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, Université Catholique de Louvain-La-Neuve, Belgique	Rapporteur
Barbara Evrard	Maître de conférences en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Examinatrice
Damien Fémenias	Professeur des universités en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Pascale Marcotte	Professeure des universités en géographie, Université Laval, Québec, Canada	Examinatrice
Bastien Soulé	Professeur des universités en STAPS, Université de Lyon, France	Président

Thèse dirigée par Michel Bussi, laboratoire IDEES Rouen (UMR6266)
et par Damien Fémenias, laboratoire CETAPS (EA3832)

Résumé :

Ce travail analyse les recompositions territoriales que produisent l'augmentation et la diversification des usages sportifs des forêts urbaines. La thèse interroge conjointement les demandes et les usages des populations urbaines, la manière dont ils s'ajustent à des choix d'équipement et à des formes de gestion. La thèse rend compte des déterminations réciproques des cultures, des rapports sociaux et des rapports spatiaux à l'échelle d'une métropole, Rouen, dont la ceinture verte est classée « forêt d'exception » et dont la démarche gestionnaire s'avère relativement pionnière.

Le corpus comprend 43 entretiens semi-directifs, divers documents (articles de presse, bulletins d'information, rapports d'activités, etc.), ainsi que de nombreuses données obtenues par questionnaire. Ces dernières ont été produites à l'échelle de la métropole (n=5700), des quartiers de lisière (n = 661) et des pratiques (n=334).

L'analyse, multiscalaire, révèle le fonctionnement de médiations territoriales originales, qui sont aussi des analyseurs de choix. La diversité des usages dévoile en premier lieu des territoires du quotidien et des manières d'habiter très différenciées. Leur émergence récréative permet également d'observer, à travers des profils de pratiquants, les recompositions des formes sportives de la vie urbaine contemporaine.

À l'heure du numérique et au croisement des logiques de la socialisation (traces et images de soi), de l'événementiel (développement des courses « fun ») et de l'affirmation d'un échelon politique « métropolitain », on analyse enfin comment ces formes et ces logiques de communication affectent la prise en charge de ces espaces naturels, qu'elles tendent à constituer en « stations ».

Mots Clés : forêt urbaine, station forestière, loisirs sportifs, médiations territoriales, habiter, métropolisation, aménagements

Abstract :

This work examines territorial recomposition produced by augmentation and diversification of urban forest outdoor recreation. The thesis interrogates jointly claim and practice and residential 'choices', choices in terms of cities and space inside cities. We south to elucidate the reciprocal determination of the various cultures, social relationships and spatial relations in Rouen metropolis (France). Rouen green belt is classified "exceptional forest" and the forest management is relatively pioneer.

The corpus contains 43 semi-structured interviews, documents from several sources (departments of urban planning, administrative reports, newspapers articles, etc.) and several surveys collected by the scale of Rouen metropolis (N=5700), forest-fringe residents (N=661) and outdoor recreation practitioners (N=334).

A multi-scale approach reveal how territorial mediations operate as a decision analyser. Practice diversity reveals "territories of the everyday" and different ways of living. Outdoor recreation emergence also allows to observe the urban life physical activities restructuration through the description of the type of practitioners.

At the crossing of the logic of socialization (tracks, self-images), the logic of event management (fun runs development) and the appearance of a new metropolitain political scale we analysed how communication affects natural landscape and tend to turn them into "resort".

Key Words : Urban forest, forest station, Outdoor recreation, territorial médiation, dwell, metropolization;

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74ème section)

Préparée au sein de « Université de Rouen Normandie »

Forêts urbaines de loisirs

Usages récréatifs et manières d'habiter

Tome 2 (annexes)

Présentée et soutenue par
Romain LEPILLÉ

Thèse soutenue publiquement le 11 septembre 2017 devant le jury composé de		
Paul Arnould	Professeur des universités émérite en géographie, ENS, Lyon LSH, France	Examinateur
Olivier Bessy	Professeur des universités en sociologie, Université de Pau et des pays de l'Adour, France	Rapporteur
Michel Bussi	Professeur des universités en géographie, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Gérard Derèze	Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, Université Catholique de Louvain-La-Neuve, Belgique	Rapporteur
Barbara Evrard	Maître de conférences en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Examinatrice
Damien Féménias	Professeur des universités en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Pascale Marcotte	Professeure des universités en géographie, Université Laval, Québec, Canada	Examinatrice
Bastien Soulé	Professeur des universités en STAPS, Université de Lyon, France	Président

Thèse dirigée par Michel Bussi, laboratoire IDEES Rouen (UMR6266)
et par Damien Féménias, laboratoire CETAPS (EA3832)

Sommaire des annexes

Sommaire des annexes 6
Introduction 6
Annexe 9
Annexe 1 : Liste des sigles 10
Annexe 2 : Analyse des questionnaires menés par l'agglomération rouennaise depuis 2002 11
Annexe 3 : Abréviation des sites utilisés pour l'enquête auprès des résidents de lisière de forêt 28
Annexe 4 : Cartographie des sites sélectionnés pour l'enquête sur les résidents de lisière de forêt 29
Annexe 5 : Tableau des jours de recueil en fonction des lieux d'enquêtes 35
Annexe 6 : Recueillir des questionnaires, utiliser les territoires du quotidien 36
Annexe 7 : Le questionnaire auprès des habitants de lisière de forêt 38
Annexe 8 : Tableau listing des clubs de cyclisme, de VTT, de marche Nordique et de randonnée 46
Annexe 9 : Le nombre d'équipements de loisirs présent dans la métropole 47
Annexe 10 : Le questionnaire auprès des pratiquants de loisirs sportifs 49
Annexe 11 : Grilles d'entretiens 55
Annexe 12 : La liste des personnes interrogées dans le cadre des entretiens semi-directifs 65
Annexe 13 : Un exemple d'analyse des grilles d'entretiens 67
Annexe 14 : Observation de terrain 71
Annexe 15 : Documents d'acteurs 73
Annexe 16 : Des documents fournis par l'Association de la Forêt de Roumare 91
Annexe 17 : Listes des publications et des communications 103
Annexe 18 : Articles publiés durant la thèse 105

Introduction

Face au nombre important de matériaux recueillis, nous avons choisi de réaliser un tome annexe.

Nous présentons d'abord (annexe 1) le tableau des sigles que nous fournissons également en marque page pour faciliter la lecture de la thèse.

Ensuite (annexe 2), nous présentons de manière succincte les résultats des enquêtes menées par l'agglomération rouennaise depuis 2002 et nous nous centrons un peu plus sur l'enquête 2010 dans la description de l'outil comme dans les résultats de l'enquête puisque c'est ce travail qui nous a aiguillé dans le choix des deux enquêtes que nous avons menées par la suite.

Les annexes 3 à 7 concernent le travail réalisé dans le cadre de l'enquête auprès des résidents de lisière de forêt. Nous présentons d'abord (annexe 3) les abréviations utilisées pour les différents sites, puis les cartes (annexes 4) que nous avons produites pour sélectionner les sites dont nous avons présenté, dans la thèse, quatre exemples (en fonction d'une typologie). Nous posons ensuite (annexe 5) le tableau avec les jours de recueil par rapport aux lieux d'enquêtes. Nous présentons, par la suite (annexe 6), les méthodes utilisées pour recueillir des questionnaires, notamment l'utilisation des lieux du quotidien des individus (boulangerie, superette, parc, marché, etc.). Enfin (annexe 7), nous exposons le questionnaire et détaillons les questions posées.

Les annexes 8 à 10 se concentrent sur l'enquête auprès des pratiquants de loisirs sportifs. Tout d'abord (annexe 8), nous présentons le tableau qui liste les différents clubs présents dans l'agglomération rouennaise. Puis, nous exposons les différents équipements sportifs présents dans la métropole rouennaise (annexe 9). Enfin (annexe 10), nous présentons le questionnaire créé pour l'enquête.

Les annexes 11 à 13 se centrent sur la partie qualitative de la thèse. Nous présentons d'abord (annexe 11) les grilles d'entretiens que nous avons utilisées. Ensuite nous exposons les questions communes à tous, puis les questions spécifiques pour les résidents et les pratiquants de loisirs sportifs d'une part et la grille d'entretien auprès des gestionnaires et des élus locaux d'autre part. Enfin (annexes 13), nous donnons un exemple de grille d'entretien que nous avons utilisé pour retranscrire les entretiens.

L'annexe 14 présente une observation de terrain réalisé lors du raid normand.

L'annexe 15 expose des documents d'acteurs utilisés (des articles de presses, des articles dans des magazines municipaux, départementaux ou régionaux).

L'annexe 16, propose des documents fournis par l'Association de la Forêt de Roumare (Ligne de bus, la pétition et un bulletin d'information).

L’annexe 17 expose la liste des publications et des communications réalisées durant la thèse (ACL, ACLN, OS, ACTI, COM et autre).

Enfin, l’annexe 18 expose trois articles publiés pendant la thèse.

Annexe

Annexe 1 : Liste des sigles

NOM	SIGLE
Analyse Factorielle de Correspondance	AFC
Association de la forêt de Roumare	AFR
Brevet d'études professionnelles	BEP
Bicycle motocross	BMX
Battements Par Minute	BPM
Certificat d'aptitude professionnelle	CAP
Communauté de l'Agglomération Rouennaise	CAR
Centre de l'Agglomération Rouennaise pour le Développement de l'Éducation Relative à l'Environnement	CARDERE
Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires	CDESI
certificat d'études primaires	CEP
Charte Forestier de Territoire	CFT
Conseil Général de Seine-Maritime	CG76
Centre d'Hébergement et d'Études sur la Nature et l'Environnement	CHENE
CORINE Land Cover	CLC
Centres Mobiles	CM
Club d'Orientation des Boucles de la Seine	COBS
Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe	CREA
Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie	CREDOC
Direction de l'Animation de la Recherche des Études et des Statistiques	DARES
Diplôme national du brevet	DNB
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	DRAAF
Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes	EHPAD
Établissement Public à caractère Industriel et Commercial	EPIC
Éducation Physique et Sportive	EPS
Fonds Européen de Développement Régional	FEDER
Fédération Française d'Athlétisme	FFA
Global Positioning System	GPS
Habitation à Loyer Modéré	HLM
Inventaire Forestier National	IFN
Institut national de la statistique et des études économiques	INSEE
modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles	MAPTAM
Métropole Rouen Normandie	MRN
Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	NTIC
Office National des forêts	ONF
Professions et catégories socioprofessionnelles	PCS
Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires	PDESI
Pourcentage de l'Écart Maximum	PEM
plan local d'urbanisme	PLU
Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande	PNRBSN
Plan d'Occupation des Sols	POS
Rando Oissel Club	ROC
Sport Aventure Passion	SAP
schémas de cohérence territoriale	SCoT
Système d'Information Géographique	SIG
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples	SIVOM
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	STAPS
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives	SUAPS
Transport Est-Ouest Rouennais	TEOR
Trophée Régional des Jeunes Vététiste	TRJV
Union Cycliste Darnétalaise	UCD
Union Européenne	UE
union nationale des entrepreneurs du paysage	UNEP
Vélo Tout Terrain	VTT
Zones Franches Urbaines	ZFU
Zone d'Urbanisation Prioritaire	ZUP
Zone Urbaine Sensible	ZUS

Tableau 1 : Liste des sigles et des abréviations utilisées

Annexe 2 : Analyse des questionnaires menés par l'agglomération rouennaise depuis 2002

2.1 Le questionnaire sur site de 2002

2.1.1 Descriptif de l'outil

En 2002 la CAR lance sa première CFT. Elle souhaite connaître les usages, les perceptions et les attentes des individus en forêt. Un questionnaire est créé. La méthode de recueil employée est de placer des enquêteurs à des endroits stratégiques, des points de fixation comme des parkings, et de faire remplir le questionnaire aux individus. 878 questionnaires ont ainsi été récoltés auprès d'individus qui se rendent en forêt. Cela implique que les individus peuvent être extérieurs à l'agglomération, originaires de commune limitrophe ou plus lointaine.

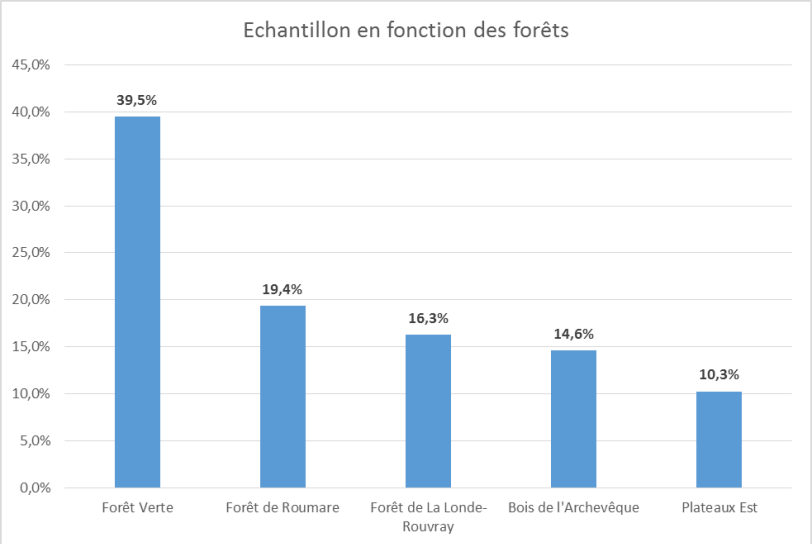

Figure 1 :L'échantillon des questionnaires recueillis en fonction des forêts de l'agglomération rouennaise

La figure ci-dessus permet d'observer que près de 40% des questionnaires récoltés l'ont été en forêt Verte. Nous savons que c'est la forêt la plus fréquentée, qu'elle l'est par les individus aisés du plateau nord et que les résultats obtenus devront être lus en gardant présent à l'esprit ce phénomène.

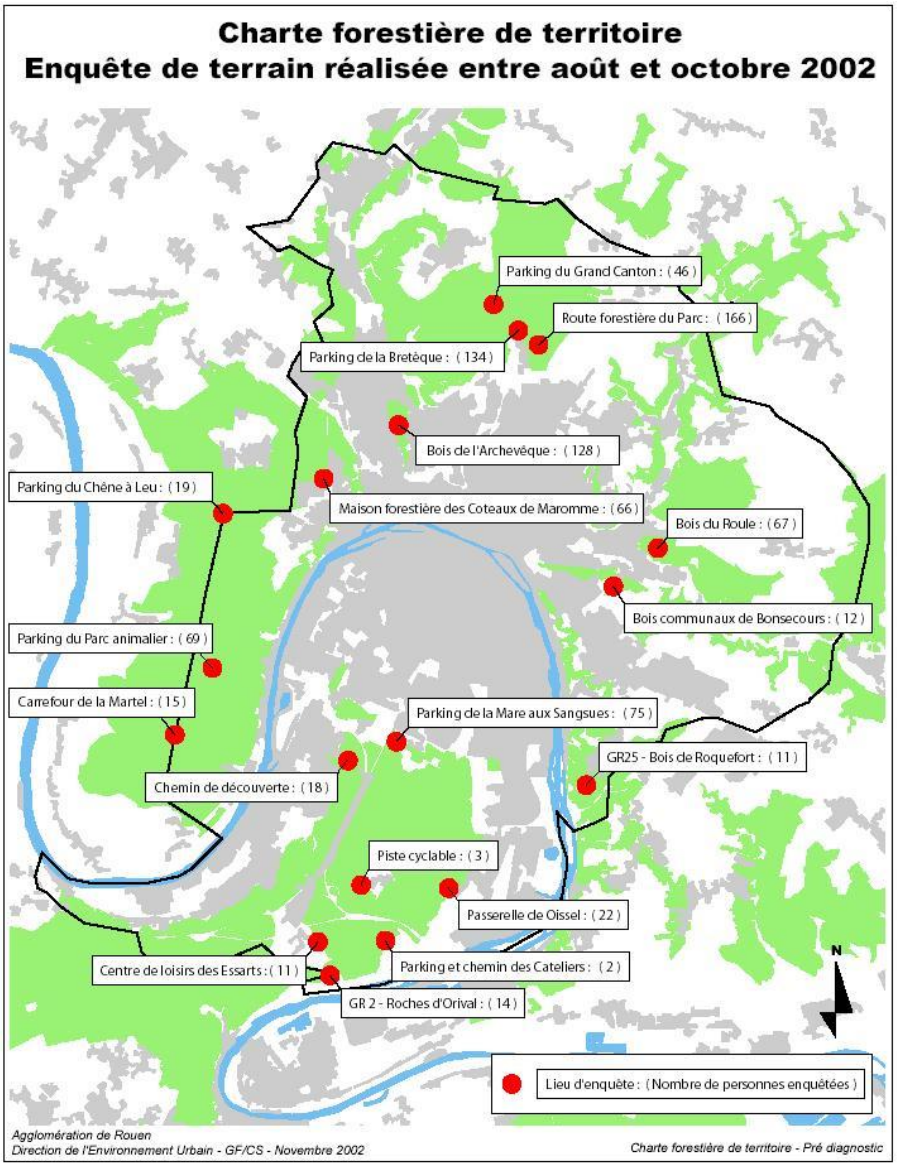

Carte 1 : Les lieux de recueil du questionnaire réalisé par l'agglomération rouennaise de 2002

La carte ci-dessus présente les lieux d'enquête ou les questionnaires ont été récoltés.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
55	68	185	134	116	221	99	878
6,3%	7,7%	**21,1%**	15,3%	13,2%	**25,2%**	11,3%	100,0%

Tableau 2 : Le tableau des jours de recueil du questionnaire réalisé par l'agglomération rouennaise de 2002

Le samedi et le Mercredi semblent les jours les plus propices pour récolter des questionnaires. Cela nous signale que ce sont des jours où les enfants n'ont pas école et que beaucoup de fréquentation de la forêt sont des fréquentations familiales.

2.1.2 Résultats de l'enquête

Ici nous ne détaillerons pas chaque question, mais nous exposerons les résultats principaux qui nous semblent pertinents dans le cadre de la thèse.

Récolter des questionnaires en forêt auprès de ces visiteurs nous amène à un constat. Ceux qui s'y rendent, fréquentent majoritairement (62%) la forêt « 1 fois par semaine et plus ». Cette proportion est différente selon les massifs. La forêt la plus fréquentée « 1 fois par semaine et plus » est le bois de l'Archevêque. 73% des personnes interrogées s'y rendent à cette fréquence. Ensuite on retrouve la forêt Verte avec 66% de visite à cette fréquence. Les forêts les moins fréquentées sont celles du plateau Est de l'agglomération rouennaise.

L'échantillon se réparti en deux parties égales entre ceux qui fréquentent plusieurs massifs et ceux qui fréquentent uniquement le massif dans lequel ils ont rempli le questionnaire. Ici, il apparaît que les individus qui se rendent en forêt sur les forêts du plateau Est (68%) et ceux qui fréquentent le bois de l'archevêque (60%) sont majoritaires parmi ceux qui fréquentent d'autres forêts. A l'inverse, fréquenter le massif de la Londe-Rouvray semble nous montrer un profil plutôt « enraciné » dans ce massif. La forêt Verte et celle de Roumare ont une fréquence proche de la moyenne.

Parmi ceux (la moitié de l'échantillon) qui fréquentent d'autres forêts, un tiers se rend en forêt de Roumare (qui possède un parc animalier), un deuxième tiers fréquente la forêt Verte et une personne sur cinq fréquente d'autres forêts en dehors de l'agglomération.

Lorsqu'il est demandé les raisons de fréquenter la forêt, il ressort que quatre personnes sur cinq s'y rendent pour la tranquillité. N'était pas évoqué ici la proximité de la forêt de leur lieu de résidence.

Lorsque l'enquêteur les interroge pour savoir si la visite en forêt leur a plu, pour une majorité (55%) elle leur a « beaucoup plu » et pour 39% elle leur a « assez plu ». Si cette fréquence de réponse est plus forte sur certains massifs (forêt Verte, forêt de Roumare), dans d'autres cas c'est plus mitigé (forêt du plateau Est, bois de l'archevêque, forêt de la Londe-Rouvray).

Lorsqu'il est demandé aux visiteurs de la forêt d'expliquer pourquoi ils sont venus dans cette forêt, il ressort que c'est lié à la proximité de la forêt du domicile. Cette fréquence est supérieure, partout, à 75%. Cela nous montre ici, que l'on passe par une enquête téléphonique ou par une enquête sur site, la réponse est la même. On choisit d'abord la forêt en raison de sa proximité.

L'activité la plus pratiquée en forêt est, comme dans chaque enquête, la « promenade, balade et randonnée à pied ». Mais alors que dans les autres enquêtes, le chiffre est de 80%, ici c'est un tiers des individus qui ont choisi cette activité. Deux autres activités se distinguent le « vélo, VTT » (14 %) et le « jogging » (16 %).

La voiture est le moyen de transport privilégié pour se rendre en forêt (60 %), mais un tiers de l'échantillon s'y rend également de manière non motorisée (24% à pied et 12% en vélo). Si on accède majoritairement en voiture sur certains massifs (forêt Verte et forêt de Roumare, forêt du plateau Est), d'autres sont majoritairement fréquentés par des mobilités douces (forêt de la Lond-Rouvray, bois de l'Archevêque).

2.2 Enquête autour du parc animalier de Roumare suite à son réaménagement

2.2.1 Descriptif de l'outil

Cette enquête a été réalisée à la suite du réaménagement du parc animalier de la forêt de Roumare. Elle s'est déroulée entre juillet et novembre 2015 et 168 questionnaires ont été récoltés.

2.2.2 Résultats de l'enquête

À part égale on trouve un tiers d'hommes, un tiers de femmes et un tiers de couples qui sont majoritairement venus avec leurs enfants.

Pour neuf personnes sur dix, ce n'est pas leur première venue au parc. Le parc est un lieu connu et reconnu de l'agglomération rouennaise.

Il leur est demandé comment ils ont connu le parc. Pour moitié c'est par la famille et les amis. C'est un lieu où les parents emmènent leurs enfants qui une fois adulte et ayant fondé une famille y vont à leur tour avec leurs enfants. Il est également à noter qu'une personne sur dix l'a connu grâce à une campagne d'affichage, qu'une personne sur six a obtenu l'information par la TCAR et qu'une personne sur cinq l'a connu par hasard.

Dans l'ensemble, une personne sur dix pense que les travaux effectués au parc animalier le rend plus attrayant (des postes d'observation ont été installés, des panneaux d'affichages guident le lecteur, des tables de pique-niques et des bancs, des panneaux pédagogiques). En revanche, une majorité (58%) n'est pas satisfaite de l'agrandissement du parc qui rend, malgré l'installation de poste d'observation, plus difficile d'observer les animaux.

Si une majorité des individus enquêtés viennent de l'agglomération, on note tout de même qu'un visiteur sur quatre est extérieur. Cela met, une fois encore, en lumière le rayonnement du parc animalier. Un autre quart des visiteurs vient de Canteleu (24,9%). On comprend ici pourquoi le parc est autant associé à la commune de Canteleu alors qu'en réalité il est sur la commune de Val-de-la-Haye (3%). Les autres visiteurs viennent surtout de Rouen, Déville-lès-Rouen, Maromme.

2.3 Le questionnaire sur les forêts de l'agglomération rouennaise 2006

2.3.1 Descriptif de l'outil

L'enquête a été réalisée entre le 27 novembre et le 9 décembre 2006. Elle a permis d'interroger 1573 personnes sur tout le territoire de l'Agglomération y compris les 8 nouvelles communes qu'elle a intégrées au 1er janvier 2007.

Cette enquête était une enquête téléphonique destinée aux 18 ans et plus. Elle a été réalisée selon la méthode des quotas en prenant notamment en compte le sexe des personnes interrogées, leur âge ainsi que leur catégorie socio professionnelle et leur commune de résidence.

2.3.2 Résultats de l'enquête

Tout d'abord le genre, l'âge et les PCS sont liés à la méthode des quotas. L'agglomération compte plus de femmes que d'hommes, les âges se répartissent entre quatre quarts plus ou moins équivalents pour les 25-34 ans, les 35-49 ans les 50-64 ans et les 64 ans et plus. Le poids des inactifs est important dans l'agglomération (que les individus soient retraités ou inactifs) et représente 44% de l'échantillon. On trouve surtout dans l'agglomération des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires.

Un tiers des personnes interrogées ne se sont pas rendues, en 2010, en forêt. Un quart des individus y vont occasionnellement (« 2 à 5 fois par an »). Ceux qui fréquentent le plus (« 1 fois par semaine et plus ») sont 14 %, ils beaucoup moins nombreux que ceux du questionnaire de 2002 réalisé en forêt.

Comme dans chaque enquête, la forêt la plus fréquentée est la forêt Verte (20%), puis c'est la forêt de Roumare (12%) et celle du Rouvray (10%).

La raison majoritaire de fréquentation est la proximité de la forêt par rapport à la résidence principale.

Il y a une saisonnalité des pratiques qui se répartissent surtout du printemps à l'automne (un tiers par saison). En hiver, la fréquentation diminue et seuls 16% s'y rendent durant cette saison.

La forêt est surtout fréquentée le dimanche (69%) le samedi (14%) et le mercredi (6%). Ces fréquentations nous signalent qu'elles sont liées à la présence des enfants. Elles se déroulent dans trois cas sur quatre l'après-midi entre 14h et 17h.

C'est majoritairement « en couple, en famille » (62%) que les personnes s'y rendent, puis « entre amis » (21 %) et enfin seul (13 %).

Dans ce questionnaire, il apparaît que la promenade, la balade et la randonnée à pied sont majoritaires et pratiquées par 71% des individus. Une fois encore on trouve ensuite la pratique du VTT (8%) et du jogging (11%).

Les sorties en forêt durent, pour 45% des personnes enquêtées, autour de 1 à 2 heures, puis pour 36% entre 2 et 3 heures et 11 % entre 3 et 4 heures. Cependant il faut rester prudent sur les temps de visites estimés. Benoit boutefeu (2007) a montré qu'il y avait un décalage important entre la perception du temps de la visite et la réalité de celui-ci.

En forêt les individus préfèrent utiliser les petits sentiers en sous-bois, balisés ou non (60%).

Les visites se font ici aussi majoritairement en voiture (77%), à pied (15%) et à vélo (6%).

La moitié des individus mettent moins d'un quart d'heure pour se rendre en forêt et 40% entre 15 et 30 minutes. Cette statistique nous signale qu'à Rouen la forêt n'est jamais loin des résidents qui y accèdent tous en moins de 30 minutes.

La moitié des personnes enquêtées ont déclaré connaître le parc animalier de Roumare. Pour ceux qui connaissent, 40% ne s'y sont pas rendus. Pour les autres c'est entre « 2 à 5 fois par an » (27%) et « moins souvent » (21%) qu'ils s'y sont rendus.

2.4 Le questionnaire sur les forêts de l'agglomération rouennaise 2010

2.4.1 Description de l'Outil

Le questionnaire a été construit par le personnel de l'agglomération en collaboration avec un institut d'études: *MICA Research*. Le questionnaire est construit en plusieurs rubriques qui sont les suivantes :

1/ Le « chapeau » présente l'origine institutionnelle du questionnaire, précise l'opérateur qui réalise l'enquête (*MICA Research*), précise les objectifs de l'étude et la durée du questionnaire. Il est immédiatement suivi des questions identificatoires classiques, qui renseignent le sexe, l'âge, la profession qui est à coder parmi les PCS, si les individus travaillent à temps plein ou à temps partiel, le nombre de personnes qui composent le foyer, le nombre d'enfants de moins de 18 ans et leur âge [items 1 à 7]

INTRODUCTION

Bonjour Madame, Monsieur, je suis Mme, M ..... de l'institut d'études MICA Research.
Nous vous appelons de la part de La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe, c'est à dire la CREA, qui souhaite réaliser une enquête d'opinion sur les forêts du secteur.
Le questionnaire durera une dizaine de minutes. Avez-vous quelques instants à m'accorder ?

RENSEIGNEMENTS

1. Vous êtes…

Un Homme	1
Une Femme	2

2. Quel est votre âge ?

E CRIRE EN CLAIR PUIS CODER

==========> /___/___/ ans

15-29 ans	1
30-44 ans	2
45-59 ans	3
60-75 ans	4
Plus de 75 ans	5

3. Quelle est votre profession actuelle ?

SI CHÔME UR : DEMANDER LA DERNIÈRE PROFESSION EXERCÉE
E CRIRE EN CLAIR PUIS CODER

Agriculteurs exploitants	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2
Cadres, professions libérales	3
Professions intermédiaires	4
Employés	5
Ouvriers	6
Retraités	7
Inactifs	8

Si code 7 ou 8 en Q.3 ==> Passer à Q.5
Sinon ==> Passer à Q.4

4. Travaillez-vous... ?

C ITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

A temps plein	1
A temps partiel	2

5. (A tous) Y compris vous-même, de combien de personnes se compose votre foyer ?

Noter en clair le nombre de personnes

==========> /___/

6. Combien y a-t-il d'enfants de moins de 18 ans dans votre foyer ?

NOTER EN CLAIR LE NOMBRE D'ENFANTS

==========> /___/

7. Combien d'enfants cela représente-t-il ?

C ITER – PLUSIEURS RÉPONSES P OSSIBLES

De moins de 5 ans	/__/
De 6 à 9 ans	/__/
De 10 à 14 ans	/__/
De 15 ans et plus	/__/

Figure 2 : Rubrique 1 du questionnaire CREA 2010

2/ Dans un deuxième temps les questions posées concernent les pratiques ou non des forêts de la CREA, l'item 8 permet de s'assurer de l'actualité de la visite de la forêt (12 derniers mois) et de séparer ceux qui y sont allés ou non. L'opérateur cite « à titre d'exemple » un certain

nombre de forêts. Il s'agit ici d'identifier les forêts fréquentées par les individus et la fréquence de pratique.

PRATIQUES DES FORETS DE LA CREA

8. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous êtes-vous rendu dans les forêts situées sur le territoire de la CREA ?

A titre d'exemple, ces forêts sont les suivantes :

- la forêt domaniale verte
- la forêt domaniale de Roumare
- les forêts du Rouvray et/ou du Madrillet
- la forêt domaniale de la Londe
- la forêt domaniale du Trait-Maulévrier
- la forêt communale d'Elbeuf
- le bois du Roule

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Passer à Q.13	Une fois par semaine ou plus	1
	2 à 3 fois par mois	2
	1 fois par mois	3
	2 à 5 fois par an	4
	Moins souvent	5
Passer à Q.9	Jamais	6

Figure 3 : Rubrique 2 du questionnaire CREA 2010

À ce moment le questionnaire se sépare en deux en fonction de la réponse. C'est-à-dire que ceux qui ne fréquentent jamais les forêts répondront à des questions spécifiques (2/1) sur les raisons de non fréquentation et ceux qui fréquentent les forêts répondront ensuite à des questions sur ces forêts (2/2)

2/1 Les Items 9 à 12 s'intéressent aux non-utilisateurs des forêts de la CREA. Tout d'abord il s'agit de comprendre pourquoi ils ne fréquentent pas les forêts situées dans l'agglomération. Plusieurs réponses sont possibles (pas d'intérêt pour le milieu, sécurité, etc.). Après avoir énoncé les problèmes, il s'agit de voir les actions qui peuvent être menées pour remédier à cela. Par exemple, en créant plus de chemins balisés, en améliorant la desserte des forêts en transport en commun etc… Enfin, si une ou plusieurs actions étaient réalisées, se rendraient-ils en forêt ?

Les questions suivantes sont réservées à ceux qui fréquentent les forêts, les non utilisateurs doivent passer à l'ITEMS 24.

NON UTILISATEURS des forêts de la CREA

9. Je vais vous proposer un certain nombre de raisons qui pourraient expliquer que vous n'alliez pas dans les forêts de la CREA. Pour chacune d'entre elle, vous me direz si oui ou non cela correspond à votre sentiment.

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	Oui	Non	(N SP)
Vous n'avez pas d'intérêt pour ce milieu	1	2	3
Les forêts sont difficiles d'accès en bus ou vélo	1	2	3
C'est trop loin de votre domicile	1	2	3
Vous n'avez pas le temps	1	2	3
Vous ne vous y sentez pas en sécurité	1	2	3
Vous trouvez qu'il n'y a pas assez d'aménagement pour le public (absence de banc, de table de pique-nique, de sentiers balisés…)	1	2	3
Ce milieu est trop peu entretenu (présence de décharges sauvages, chemins peu praticables…)	1	2	3
Autre raison, laquelle /_____/	1	2	3

10.

11. Voici des actions possibles pour rendre la forêt plus attractive. Pour chacune d'elles, vous allez me dire si elle vous semble prioritaire, non prioritaire ou si elle ne vous semble pas souhaitable ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	Prioritaire	Non prioritaire	Non souhaitable	(NSP)
Créer des chemins balisés	1	2	3	4
Augmenter les routes d'accès et les aires de stationnement	1	2	3	4
Améliorer la desserte des forêts en transport en commun	1	2	3	4
Multiplier les aires de pique-nique et de jeux	1	2	3	4
Organiser des visites éducatives de la forêt (animations)	1	2	3	4
Améliorer l'entretien du milieu (équipements, ramassage d'ordures…)	1	2	3	4
Surveiller régulièrement les forêts par des forces de l'ordre	1	2	3	4
Informer le public (sur les activités possibles, les chemins existants…)	1	2	3	4
Créer des clairières et des points de vue	1	2	3	4
Laisser la nature à « l'état sauvage »	1	2	3	4

12. Si une ou plusieurs des actions que je viens de vous proposer était réalisée, iriez-vous en forêt ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2
(NSP)	3

Figure 4 : Rubrique 2.1 du questionnaire CREA 2010

2/2 La suite du questionnaire s'adresse à ceux qui sont des utilisateurs des forêts de la CREA [ITEMS 13-16]. Tout d'abord, dans une liste de forêts proposées, ils doivent dire celles qu'ils fréquentent, puis celles qu'ils fréquentent le plus souvent et les raisons de fréquentation. Puis s'ils fréquentent une forêt en dehors de la CREA plus que d'autres forêts situées à l'intérieur ils peuvent la nommer. De ces forêts énoncées en connaissent-ils le propriétaire ? Il s'agit ici de les interroger sur la connaissance du statut des forêts.

Puis les questions suivantes [ITEMS 18-20] vont concerner les activités qu'ils pratiquent, avec qui ils les pratiquent, pendant combien de temps et si les visites sont préparées ou spontanées.

UTILISATEURS des forêts de la CREA

Pour chacune des forêts que je vais vous citer, vous allez me dire si vous la fréquentez ou non.
CITER _ UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	Oui	Non	(NSP)
Forêt domaniale verte	1	2	3
Forêt domaniale de Roumare	1	2	3
Forêts du Rouvray et/ou du Madrillet	1	2	3
Forêt domaniale de la Londe	1	2	3
Forêt domaniale du Trait-Maulévrier	1	2	3
Forêt communale d'Elbeuf	1	2	3
Bois du Roule	1	2	3
Autres, préciser /_____/	1	2	3

13. Et quelle forêt fréquentez-vous le plus souvent ?
CITER–UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Forêt domaniale verte	1
Forêt domaniale de Roumare	2
Forêts du Rouvray et/ou du Madrillet	3
Forêt domaniale de la Londe	4
Forêt domaniale du Trait-Maulévrier	5
Forêt communale d'Elbeuf	6
Bois du Roule	7
Autres, préciser /_____/	8
(NSP)	9

14. Pourquoi fréquentez-vous cette forêt plutôt qu'une autre forêt située sur le territoire de la CREA ?
CITER–PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES

Parce qu'elle est à proximité de votre résidence principale	1
Parce qu'elle est facile d'accès	2
Parce que vous vous y sentez bien	3
Parce qu'elle est bien aménagée (tables, bancs, sentiers…)	4
Parce qu'on y trouve une diversité de paysages	5
Autres, préciser /_____/	6
(NSP)	7

15. En dehors de la CREA, parmi les forêts suivantes, y en a-t-il que vous fréquentez plus que celle que vous venez de citer ? CITER–UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Forêt domaniale de Bord - Louviers	1
Forêt domaniale de Lyons	2
Forêt domaniale d'Eawy	3
Forêt domaniale de Brotonne	4
Autres, préciser /_____/	5
(Aucune)	6
(NSP)	7

16. Quand vous allez en forêt, savez-vous qui en est propriétaire (Etat, Département, commune, privé) ?

Oui	1
Non	2
(NSP)	3

17. Habituellement, avec qui allez-vous en forêt ?
NE PAS CITER–PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES

Seul(e)	1
En couple/en famille	2
Entre amis	3
En club/association	4
Autres, préciser /_____/	5
(NSP)	6

18. Quelle est l'activité que vous pratiquez le plus souvent lorsque vous allez dans les forêts situées sur le territoire de la CREA ?
NE PAS CITER – DEUX REPONSES POSSIBLES A HIERARCHISER

Promenade, balade, randonnée à pied	1
Faire courir le chien	2
Cueillette, ramassage	3
Jeux divers (pétanque, ballon, frisbee, raquettes…)	4
Observation de la nature, photographie	5
Pique-nique ou goûter	6
Lecture, sieste	7
Jogging, course à pied, cross country	8
Roller, skate-board	9
Velo, VTT	10
Moto "verte"/ Quads	11
Cheval, poney	12
Chasse	13
Parcours sportif / de santé	14
Autres, préciser /_____/	15
(NSP)	16

19. En moyenne, pendant quelle durée pratiquez-vous cette activité ?
Noter en clair
/__/__/hh, /__/__/mn

20. Préparez-vous vos visites pour aller dans les forêts situées sur le territoire de la CREA ?
CITER–UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Oui, toujours	1
Oui, parfois	2
Non	3
(NSP)	4

Figure 5 : Rubrique 2.2 du questionnaire CREA 2010

3/ Ensuite les questions portent, pour ceux qui fréquentent les forêts, sur l'accès à celles-ci [ITEMS 21-23]. Tout d'abord sur le mode de transport utilisé le plus souvent pour se rendre en forêt, puis le temps pour accéder à la forêt fréquentée le plus souvent et enfin le temps pour accéder à la forêt la plus proche du domicile des individus sondés.

L'ACCÈS À LA FORÊT

21. Quel est le mode de transport que vous utilisez le plus souvent pour vous rendre dans les forêts situées sur le territoire de la CREA ?

Ne pas citer - deux réponses possibles a hiérarchiser

	En 1er	En 2ème
Voiture	1	1
Transport en commun	2	2
Vélo	3	3
A pied	4	4
Car, mini bus	5	5
Moto, vélomoteur, scooter	6	6
Camping car	7	7
A cheval	8	8
Autres, préciser /_____/	9	9
(NSP)	10	10

22. Combien de temps mettez-vous pour venir dans la forêt que vous fréquentez le plus souvent sur le territoire de la CREA ?

Noter en clair

/__/__/hh, /__/__/mn

23. De la même manière, combien de temps mettez-vous pour venir dans la forêt située sur le territoire de la CREA qui est la plus proche de votre domicile ?

Noter en clair

/__/__/hh, /__/__/mn

Figure 6 : Rubrique 3 du questionnaire CREA 2010

4/ Le questionnaire reprend à l'identique pour tout le monde. Cette partie s'intitule pratiques d'autres forêts que celle de la CREA mais ne traite pas de forêts puisque ce sont des espaces naturels tel la cote saint Catherine.

A tout le monde

PRATIQUES D'AUTRES FORETS QUE CELLE DE LA CREA

24. Je vais vous citer d'autres espaces naturels que les forêts sur le territoire de la CREA. Pour chacun d'eux, vous allez me dire si vous le fréquentez ou non ?

CITER–UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	Oui	Non	(NSP)
Cote Saint-Catherine	1	2	3
Coteau de Saint-Adrien	1	2	3
Chemin de Halage	1	2	3
Roches d'Orival	1	2	3
Marais du Trait	1	2	3
Autres (à préciser)	1	2	3

Figure 7 : Rubrique 4 du questionnaire CREA 2010

5/ La suite du questionnaire s'intitule l'accueil du public en forêt. (ITEM 25-34) Les individus sont interrogés sur les actions menées dans le cadre de la charte forestière de territoire.

Lisent-ils les panneaux d'informations installés sur les parkings donnant accès à la forêt ; Connaissent-ils les réglementations en forêt concernant certains usages (quads, motos, feux en forêt, etc.).

Puis les questions se centrent sur deux équipements particuliers : le parc animalier de la forêt domaniale de Roumare et la Maison des forêts (à Saint-Étienne-du-Rouvray). Tout d'abord, les connaissent-ils ? Et ensuite, les fréquentent-ils en précisant la fréquence de fréquentation. Puis pour la maison des forêts si une deuxième structure serait utile. Ensuite, ils sont interrogés plus largement sur d'autres actions de la charte (développer de nouveaux chemins balisés, mettre en valeur des panoramas en forêt, etc.) et s'ils sont favorables à la poursuite de cette démarche. Enfin, leur est demandé les thèmes prioritaires (équipements d'accueil du public, l'animation, l'écologie, l'éducation à l'environnement.).

L'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORET

La CREA et de nombreux partenaires ont mis en place une charte forestière de territoire visant à améliorer l'accueil du public en forêt. Nous allons maintenant parler de certaines actions contenues dans cette charte.

25. Lisez-vous les panneaux d'information des parkings des forêts situées sur le territoire de la CREA ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Oui, toujours	1
Oui, parfois	2
Non	3
(NSP)	4

26. Savez-vous qu'il y a en forêt des réglementations concernant :

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	Oui	Non	(NSP)
Les quads, les motos	1	2	3
La cueillette et le ramassage	1	2	3
Les feux	1	2	3
Les VTT	1	2	3
Le lâcher d'animaux (ex : tortue de Floride…)	1	2	3
Le dépôt de déchets verts	1	2	3

27. Connaissez-vous le parc animalier de la forêt domaniale de Roumare ?

Passer à Q.28	Oui	1
Passer à Q.29	Non	2
	(NSP)	3

28. (Si oui) Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous êtes-vous rendu au parc animalier de la forêt domaniale de Roumare ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Une fois par semaine	1
2 à 3 fois par mois	2
1 fois par mois	3
4 à 5 fois par an	4
Moins souvent	5
Jamais	6
(NSP)	7

29. (A tous) Une Maison des Forêts (lieu d'accueil et de sensibilisation du grand-public et du public scolaire sur le domaine de la forêt) a ouvert ces portes en mars 2008 sur le territoire de la CREA (à Saint-Etienne-du-Rouvray).
Connaissez-vous cette structure ?

Passer à Q.30	Oui	1
Passer à Q.31	Non	2
	(NSP)	3

30. (Si oui) Depuis son ouverture, à quelle fréquence vous êtes-vous rendu à la Maison des Forêts ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Une fois par semaine	1
2 à 3 fois par mois	2
1 fois par mois	3
4 à 5 fois par an	4
Moins souvent	5
Jamais	6
(NSP)	7

31. (A tous) Pensez-vous qu'une deuxième structure de ce type soit utile sur le territoire de la CREA ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Oui	1
Non	2
(NSP)	3

32. Je vais vous citer des projets qui sont programmés dans la Charte Forestière de Territoire. Pour chacun d'eux, vous allez m'indiquer s'il vous semble prioritaire, non prioritaire ou s'il est non souhaitable ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	PRIORITAIRE	NON PRIORITAIRE	NON SOUHAITABLE	(NSP)
Développer de nouveaux chemins balisés	1	2	3	4
Mettre en valeur des panoramas en forêt	1	2	3	4
Mettre en valeur des arbres remarquables	1	2	3	4
Mettre en place des poteaux directionnels en fonte pour mieux se repérer en forêt	1	2	3	4
Renforcer le mobilier d'accueil du public (tables, bancs…)	1	2	3	4
Créer des produits touristiques pour découvrir la forêt (circuit en bus, vol en mongolfière au dessus des forêts…)	1	2	3	4

33. Diriez-vous que vous êtes tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable ou pas du tout favorable au fait que la CREA continue à oeuvrer avec ses partenaires dans ce domaine ?

CITER – UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Tout à fait favorable	1
Plutôt favorable	2
Plutôt pas favorable	3
Pas favorable du tout	4
(NSP)	5

34. Quel thème considérez-vous comme prioritaire ?

DEUX RÉPONSES POSSIBLE A HIERARCHISER

	En 1er	En 2ème
Les équipements pour l'accueil du public	1	1
L'animation et la communication	2	2
Le maintien de la filière économique forêt-bois	3	3
L'écologie	4	4
L'éducation à l'environnement	5	5
(NSP)	6	6

Figure 8 : Rubrique 5 du questionnaire CREA 2010

6/ La dernière partie du questionnaire qui nous intéresse est liée aux perceptions de la forêt [items 35 à 37]. En effet, la dernière partie du questionnaire qui concerne la « filière bois » [Items 39-47] n'étant pas dans nos problématiques de recherche, elle n'est pas mobilisée. Les individus sont interrogés selon une échelle de Likert allant de tout à fait satisfaisant à pas du tout satisfaisant, de tout à fait d'accord à pas du tout d'accord et de tout à fait nécessaire à pas du tout nécessaire. Les questions portent sur la perception des forêts comme lieu de loisirs, lieu qui produit de l'oxygène, etc. Puis sur les actions concernant la gestion des forêts (renouveler les arbres, créer des équipements touristiques, etc.).

PERCEPTION DE LA FORET

35. Trouvez-vous que l'état général des forêts situées sur le territoire de la CREA aujourd'hui est tout à fait satisfaisant, satisfaisant, assez satisfaisant, peu satisfaisant ou pas du tout satisfaisant ?

CITER–UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Tout à fait satisfaisant	1
Satisfaisant	2
Assez satisfaisant	3
Peu satisfaisant	4
Pas du tout satisfaisant	5
(NSP)	6

36. Je vais vous citer différentes affirmations à propos des forêts situées sur le territoire de la CREA. Pour chacune d'elles, vous me direz si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout.

CITER–UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	(NSP)
La forêt est un lieu de loisirs	1	2	3	4	5
La forêt sert à produire et renouveler l'oxygène	1	2	3	4	5
La forêt est un lieu de vie de la faune et de la flore	1	2	3	4	5
La forêt sert à produire du bois	1	2	3	4	5

37. Je vais vous citer un certain nombre d'actions concernant la gestion des forêts, pour chacune d'elles, vous me direz si elle vous paraît tout à fait nécessaire, plutôt nécessaire, plutôt pas nécessaire ou pas du tout nécessaire pour les forêts situées sur le territoire de la CREA ?

CITER–UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE PAR LIGNE

	Tout à fait nécessaire	Plutôt nécessaire	Plutôt pas nécessaire	Pas du tout nécessaire	(NSP)
Renouveler les arbres	1	2	3	4	5
Exploiter le bois	1	2	3	4	5
Créer des équipements touristiques	1	2	3	4	5
Protéger la diversité biologique	1	2	3	4	5
Accroître la diversité des paysages	1	2	3	4	5
Assurer la sécurité du public	1	2	3	4	5
Réguler les populations d'animaux sauvages en surnombre par la chasse	1	2	3	4	5

Figure 9 : Rubrique 6 du questionnaire CREA 2010

Divisé en 6 parties distinctes, le questionnaire de la CREA nous renseigne sur un certain nombre de phénomènes. Des renseignements sociologiques classiques : âge, sexe, PCS qui permettent de définir l'échantillon et sa représentativité. Puis sur les pratiques de ceux qui vont

en forêt et sur la fréquence à laquelle ils s'y rendent. Ensuite on demande à ceux qui ne s'y rendent jamais les raisons et on propose alors des actions pour savoir si cela les ferait aller en forêt. Ce point est intéressant car cela nous renseigne sur la non pratique et ses raisons. Ensuite le questionnaire nous donne une vision de ceux qui y vont, avec qui, quelles forêts ils fréquentent le plus souvent et pourquoi ? Ces problématiques propres à la CREA nous intéressent comme nous le verrons dans la phase analytique et amènent déjà des réponses. Mais il nous a semblé nécessaire de bâtir nos propres enquêtes pour aller plus loin sur les questionnements spécifiques de cette thèse.

2.4.2 Résultat de l'enquête

Un des intérêts de ce type d'enquête (par téléphone) et d'obtenir des informations sur des personnes dont l'opinion serait difficile à recueillir autrement, notamment ceux qui ne fréquentent pas les forêts.

Tout d'abord, comme pour l'enquête de 2006, le genre, l'âge et les PCS sont liés à la méthode des quotas. On trouve la parité entre homme et femme. Les classes d'âges se répartissent en quatre classes plus ou moins égales entre les « 15-29 ans », les « 30-44 ans », les « 45-59 ans » et les « plus de 60 ans ». Les PCS se répartissent de la même manière que pour l'enquête 2006.

Sur les 1503 personnes sondées, 65,9% sont des visiteurs des forêts de l'agglomération, ils sont donc 34,1 % des individus à ne pas les fréquenter.

Les non visiteurs sont surreprésentés parmi : les femmes (59,2 %), les personnes qui vivent seules (29 %), qui sont retraitées (27 %) ou inactifs (26,3 %), qui ont plus de 75 ans (16,2 %). On remarque également qu'une part importante des habitants de la ville de Rouen ne fréquente pas la forêt (25,9 %) dont les résidents de l'hyper centre de Rouen rive droite (19,1 %).

Lorsqu'ils sont interrogés pour savoir pourquoi ils ne fréquentent pas la forêt, les raisons de non fréquentation sont liées au manque de temps (56,3 %) d'une part et d'autre part l'éloignement de la forêt du domicile (38,2 %).

Pour ceux qui fréquentent la forêt, on trouve majoritairement les trois forêts domaniales : la forêt Verte, celle du Rouvray et celle de Roumare.

Ici aussi c'est la proximité de la forêt qui détermine la fréquentation pour quatre personnes sur cinq.

Les résidents de l'agglomération fréquentent peu d'autres forêts que celles situées sur le territoire métropolitain (85%).

70% des résidents qui fréquentent la forêt le font « en couple, en famille », 12% entre amis et 13% y vont seul.

Les activités pratiquées sont identiques aux autres enquêtes, c'est d'abord la « promenade, balade et randonnée à pied » (68,3 %), puis le « vélo, VTT » avec 14,4 % et le jogging avec 9,3 %.

Un tiers des individus sortent entre « 1 h et 1 h30 » et 31% entre « 2h et 3h ». Rappelons ici qu'il faut prendre avec précaution le temps estimé par les individus.

Dans cette enquête aussi la voiture reste le moyen de transport privilégié même si un tiers utilise un vélo ou s'y rend à pied.

62% de l'échantillon se rend en forêt « en moins de 15 minutes » et 19% entre « 15 et 19 minutes ». On observe à nouveau l'interpénétration ville forêt dans l'agglomération.

Le profil de ceux qui se rendent en forêt est le suivant : 69,2 % des individus qui fréquentent les forêts de l'agglomération y vont en couple et/ou en famille. L'activité qu'ils pratiquent majoritairement en premier est la « promenade, balade et randonnée à pied » à 68,3 %, il aurait été souhaitable de séparer la randonnée qui n'est pas la même activité que la promenade ou la balade[1]. Les autres activités les plus pratiquées sont le vélo, VTT avec 14,4 % et le jogging, course à pied, crosscountry avec 9,3 %.

Comment accèdent-ils à la forêt ? Même si la voiture demeure un moyen privilégié d'accéder à la forêt (67,9 %) on peut voir que 19,1 % y vont à pied et 10 % à vélo. Un tiers de l'échantillon accède donc en forêt par un moyen de transport non motorisé. Cela est peut être lié à la proximité de la forêt du domicile ou du lieu de travail. 31,5 % accèdent à la forêt en moins de 10 minutes et 62,1 % sont à moins de 15 minutes d'une forêt.

Quelles sont les raisons qui poussent les individus à fréquenter la forêt ? Les résultats montre que c'est la proximité de la forêt qui fait que les individus la fréquentent ou non. 80,5 % des individus disent fréquenter une forêt en particulier plus qu'une autre parce qu'elle est située à proximité de leur lieu de résidence.

Sur 1503 enquêtés, 65,9 % ont fréquenté au moins une fois les forêts situées sur le territoire de la CREA. La fréquence de fréquentation majoritaire est « 2 à 5 fois par an » (32,93 %), puis 19,49 % s'y rendent « 1 fois par semaine ou plus ».

Cette part importante (un cinquième) d'individus qui fréquentent beaucoup la forêt nous questionne. L'utilisation d'un profil de modalité par rapport aux individus qui fréquentent la forêt « une fois par semaine et plus » nous dévoile un profil de pratiquant intéressant : ce sont

[1] Le questionnaire CREA 2014 fait cette distinction est 10% de l'effectif déclare pratiquer la « randonnée sportive en 1 »

majoritairement des hommes, qui sont des PCS +, qui vont en forêt seul, à pied ou à vélo et en moins de 10 minutes. Si le questionnaire ne peut en dire plus sur ces pratiquants nous nous intéresserons à ce profil particulier de pratiquants.

Annexe 3 : Abréviation des sites utilisés pour l'enquête auprès des résidents de lisière de forêt

2boi : Le Parc des Deux bois à Déville-lès-Rouen situé entre le bois de l'Archevêque et le bois des Dames

BdD : Le quartier du bois des dames, autour de la rue Jean Sébastien Bach à Notre-Dame-de-Bondeville à côté du bois des Dames.

CitR : Un quartier situé dans la commune de Canteleu autour de l'avenue Georges Bizet à côté de la forêt de Roumare

CitU : La cité universitaire de la Pléiade à Mont-Saint-Aignan à côté de bois de l'Archevêque

Cour : Autour de la Rue de la Pierre D'État en contrebas de la forêt du Rouvray

Dar : Autour de la rue du château fort à Darnétal à côté du bois du Roule

Dev : Autour de la rue René Coty à Déville-lès-Rouen, en contrebas du bois de l'Archevêque

Gen : Le Genetey, un hameau de la commune de Saint-Martin-de-Boscherville, dans la forêt de Roumare

GrdM : Le quartier de la Grand'Mare situé à Rouen et entouré de la forêt de la boucle de la Grand'Mare

LB : Le quartier de la Bretèque à Bois-Guillaume situé au contact de la forêt Verte

Ori : Au centre de la commune d'Orival, auprès des maisons qui jouxtent les falaises au-dessus desquelles on trouve la forêt de la Londe-Rouvray

RHoup : Un quartier situé dans la commune de Notre-Dame-de-Bondeville en contrebas de la forêt Verte

Rouv : Le quartier autour de la Rue du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray et le quartier du Château Blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray, tous deux à proximité de la forêt du Rouvray.

Touq : Le parc de la Touques à Mont-Saint-Aignan, autour du Boulevard Siegfried

Annexe 4 : Cartographie des sites sélectionnés pour l'enquête sur les résidents de lisière de forêt

Nous présentons ici dix cartes qui ne figurent pas dans le tome 1 de la thèse, mais dans celui-ci. Dans la thèse nous avons déjà présenté quatre sites qui ne seront pas à nouveau ajoutés ici (il s'agit de Rouv, LB, Touq et CitR).

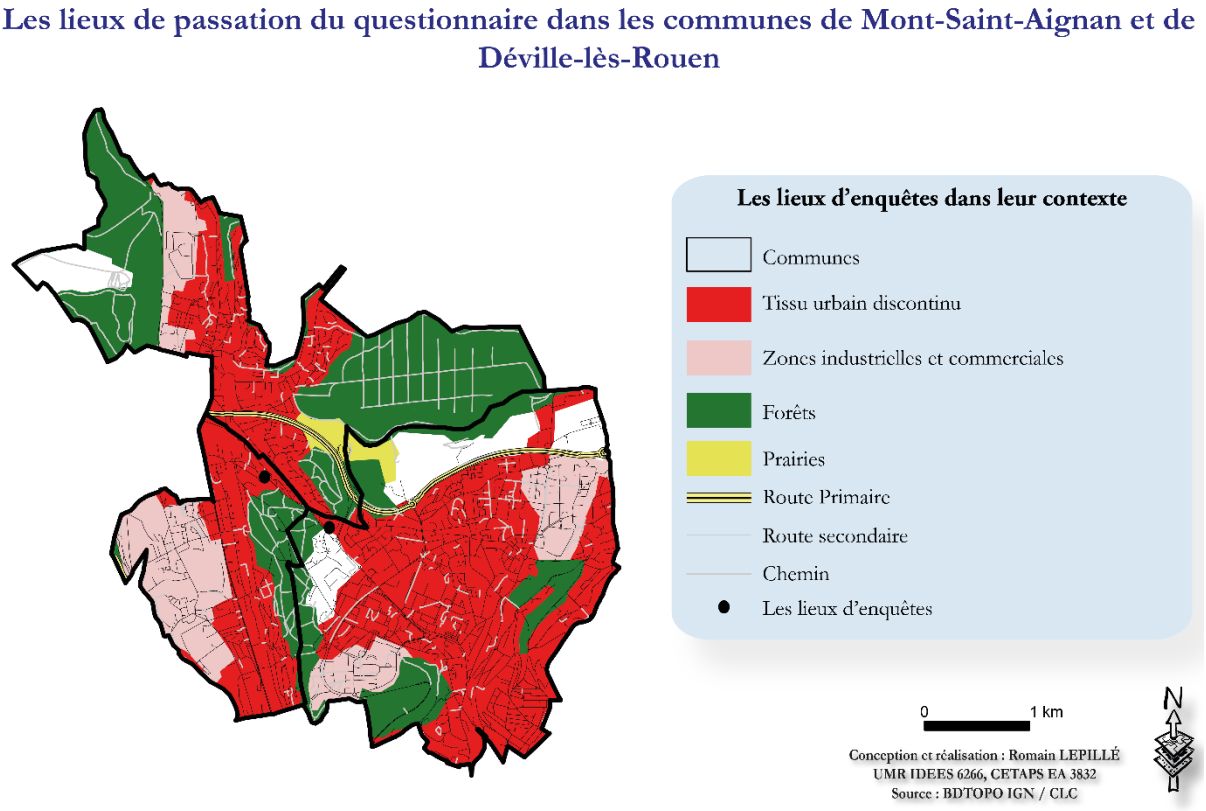

Carte 2 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité du bois de l'Archevêque et du bois des Dames (2boi)

Le lieu de passation du questionnaire dans la commune de Notre-Dame-de-Bondeville

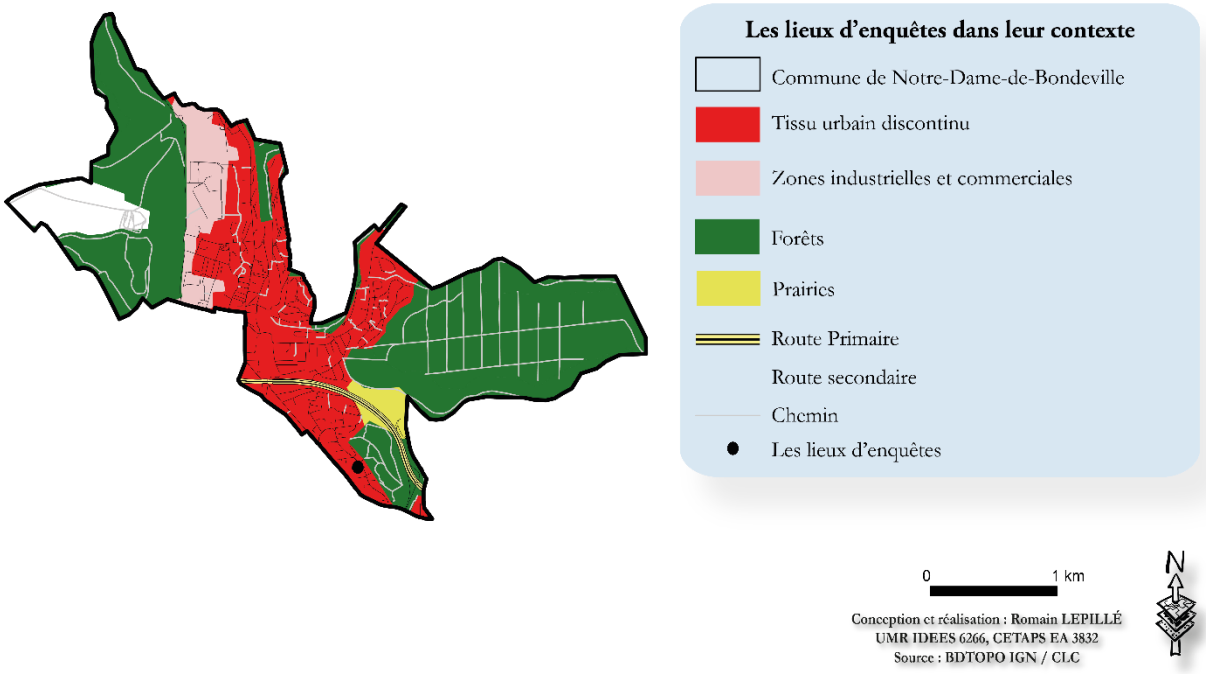

Carte 3 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité du bois des Dames (BdD)

Les lieux de passation du questionnaire dans la résidence universitaire de la Pléiade

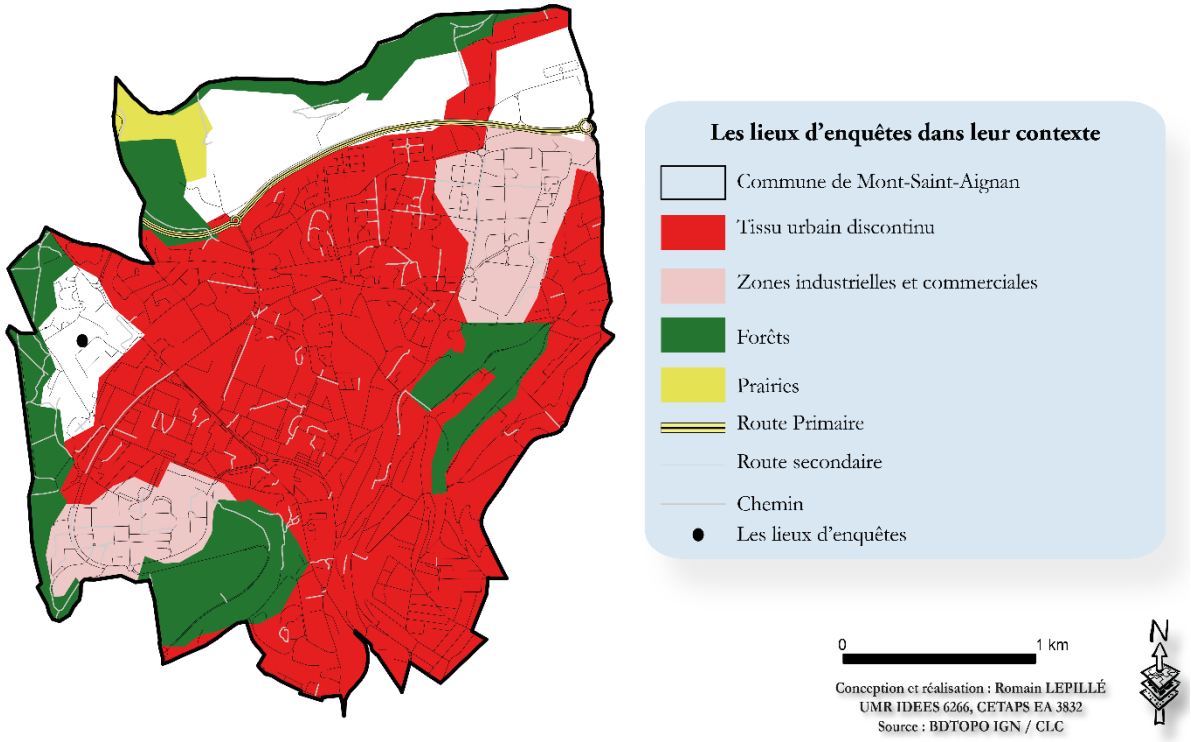

Carte 4 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité du bois de l'archevêque et du bois des Dames (CitU)

Le lieu de passation du questionnaire dans la commune de Petit-Couronne

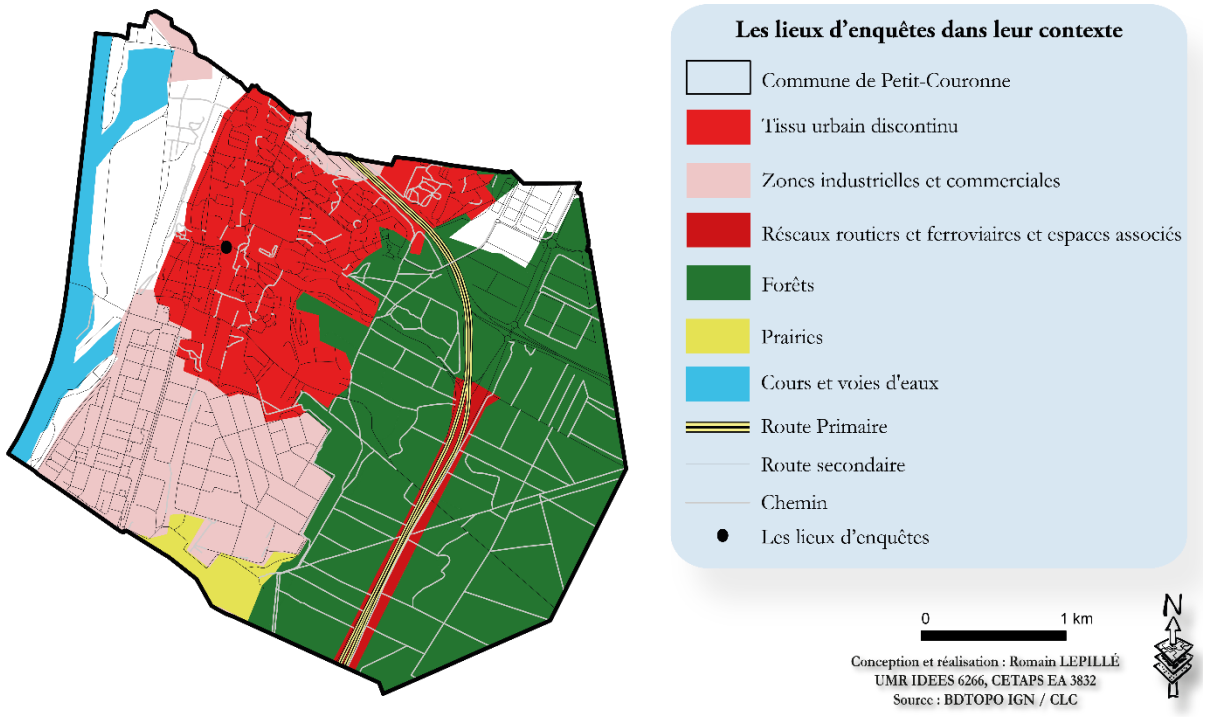

Carte 5: Les lieux de passation du questionnaire à proximité de la forêt domaniale du rouvray (Rouv)

Les lieux de passation du questionnaire dans la commune de Darnetal

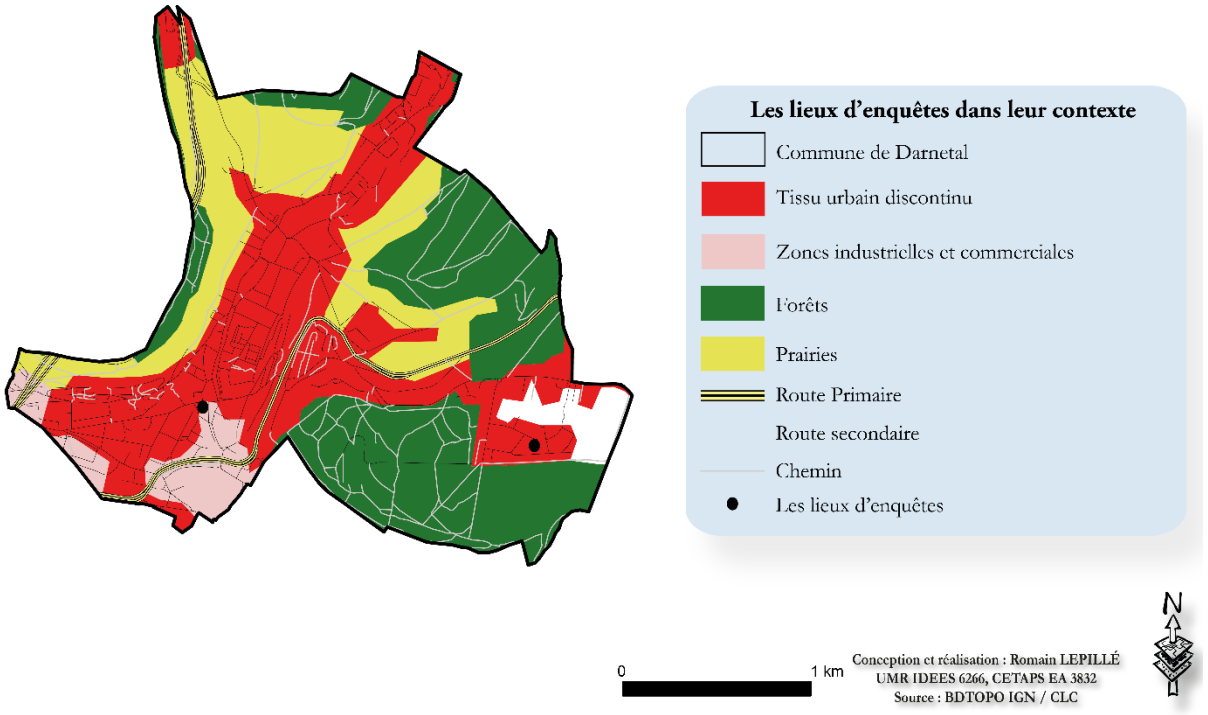

Carte 6 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité du bois du Roule (Dar)

Les lieux de passation du questionnaire dans la commune de Déville-Lès-Rouen

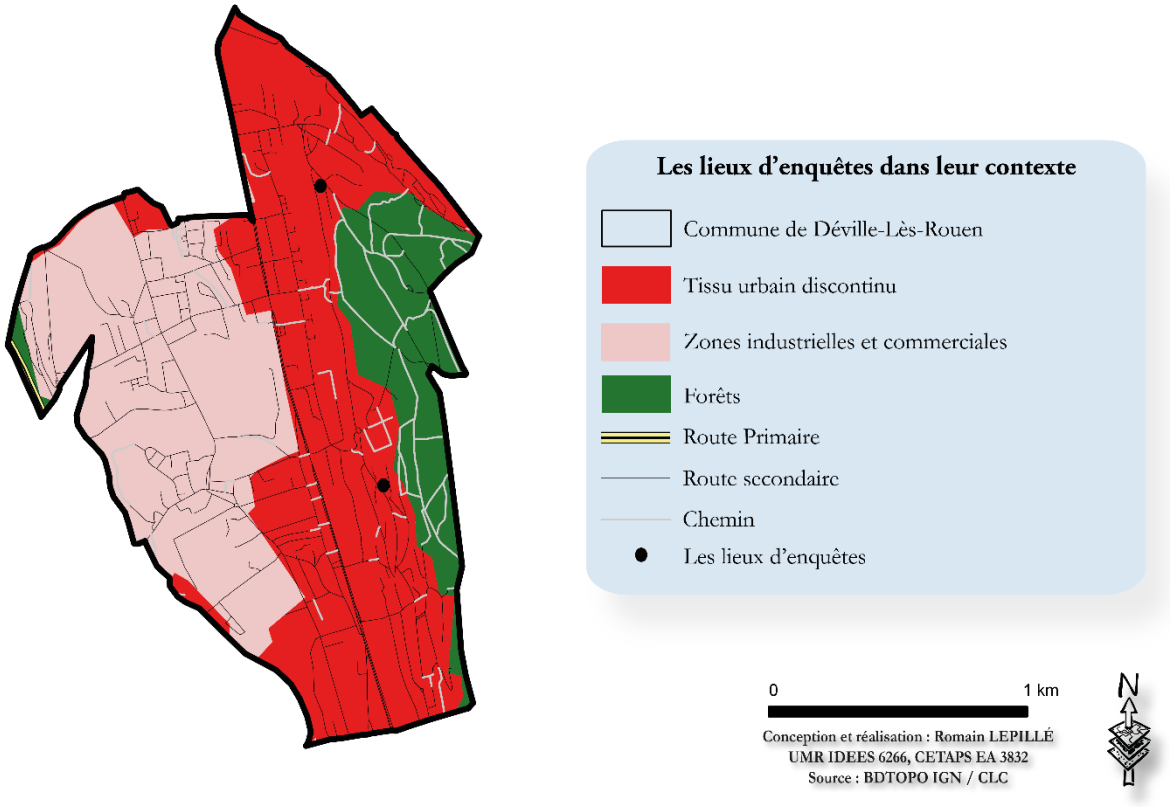

Carte 7 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité du bois de l'Archevêque (Dev)

Le lieu de passation du questionnaire dans la commune de Saint-Martin-de-Boscherville

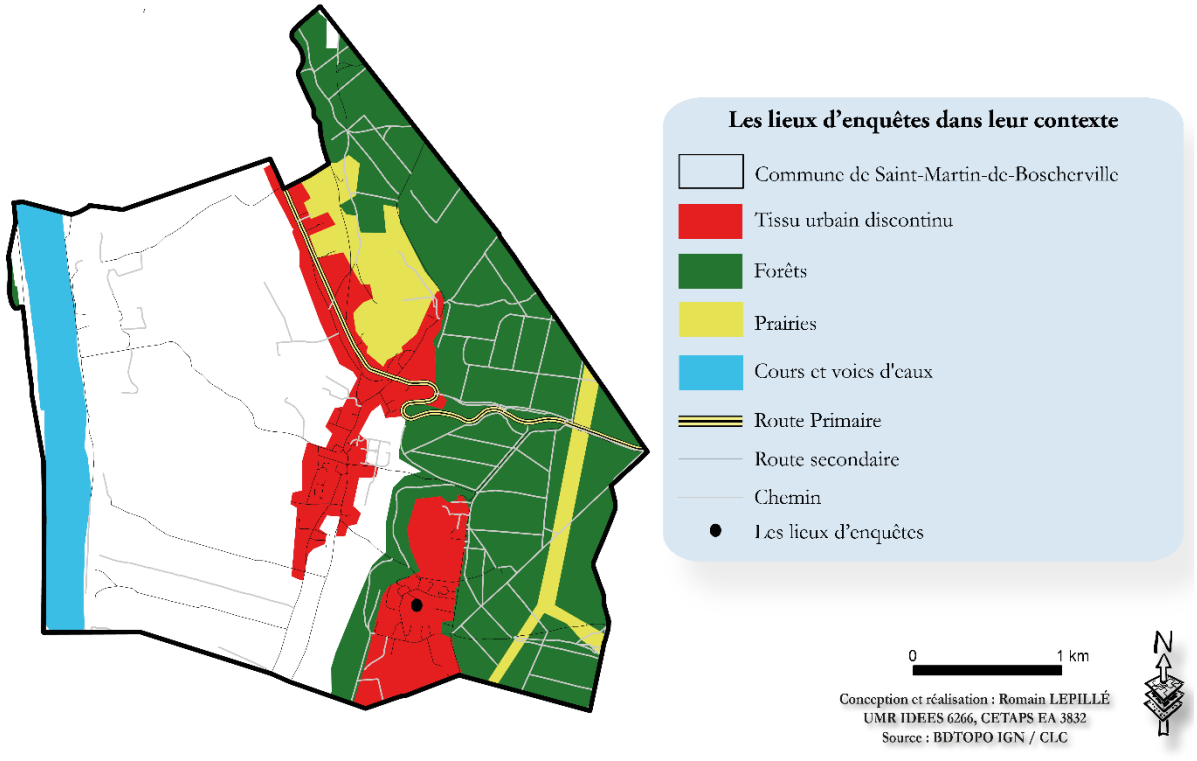

Carte 8 : Les lieux de passation du questionnaire au Genetey dans la forêt de Roumare (Gen)

Les lieux de passation du questionnaire du quartier de la Grand'Mare à Rouen

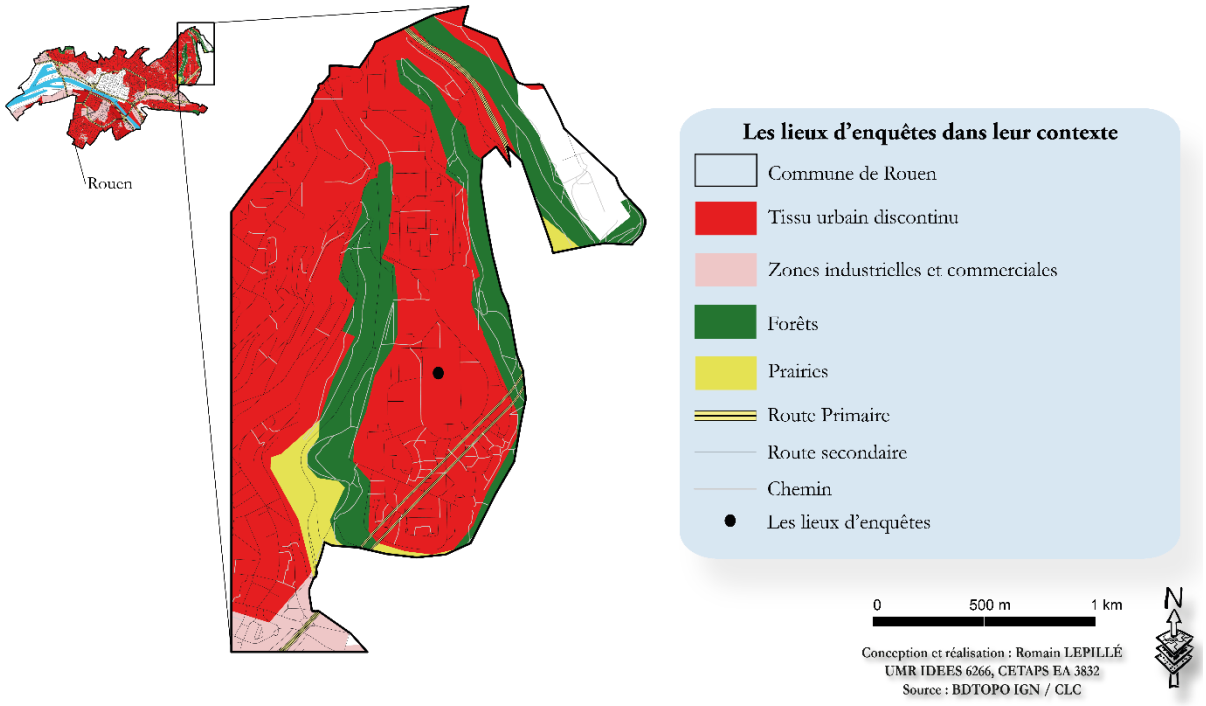

Carte 9 : Les lieux de passation du questionnaire dans le quartier de la Grand'Mare à Rouen à proximité de la forêt de la boucle de la Grand'Mare (GrdM)

Les lieux de passation du questionnaire dans la commune d'Orival

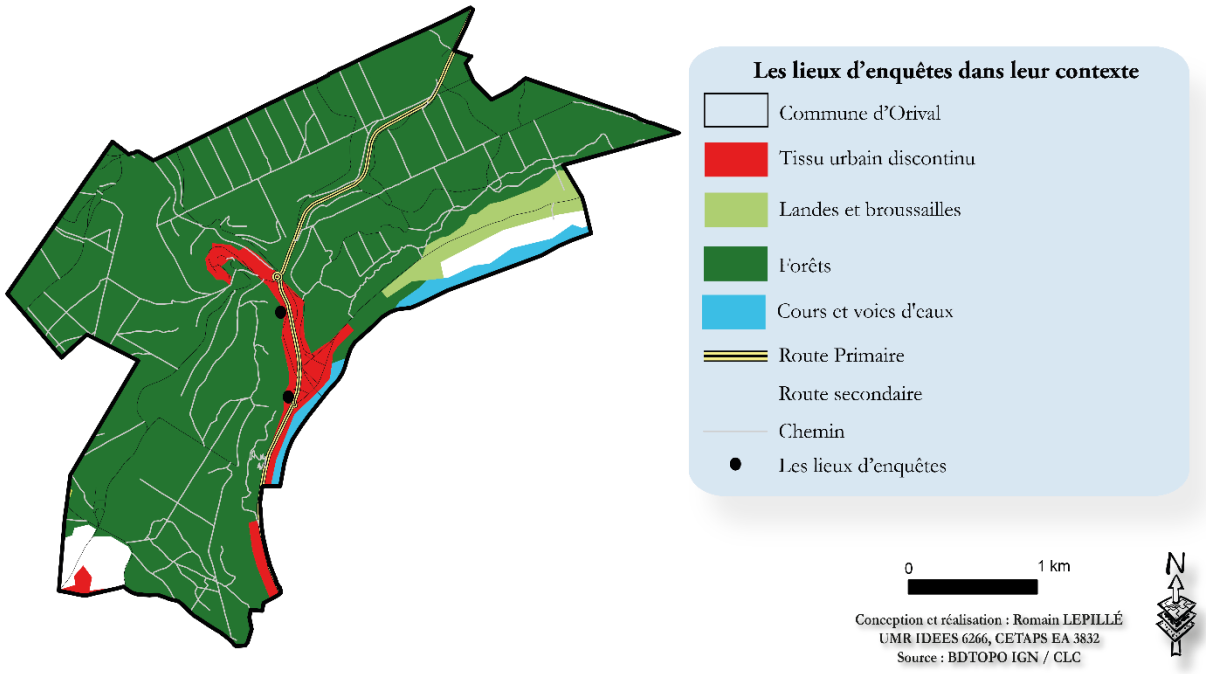

Carte 10 : Les lieux de passation du questionnaire dans la commune d'Orival à proximité de la forêt domaniale de la Londe-Rouvray (Ori)

Les lieux de passation du questionnaire dans la commune de Notre-Dame-de-Bondeville

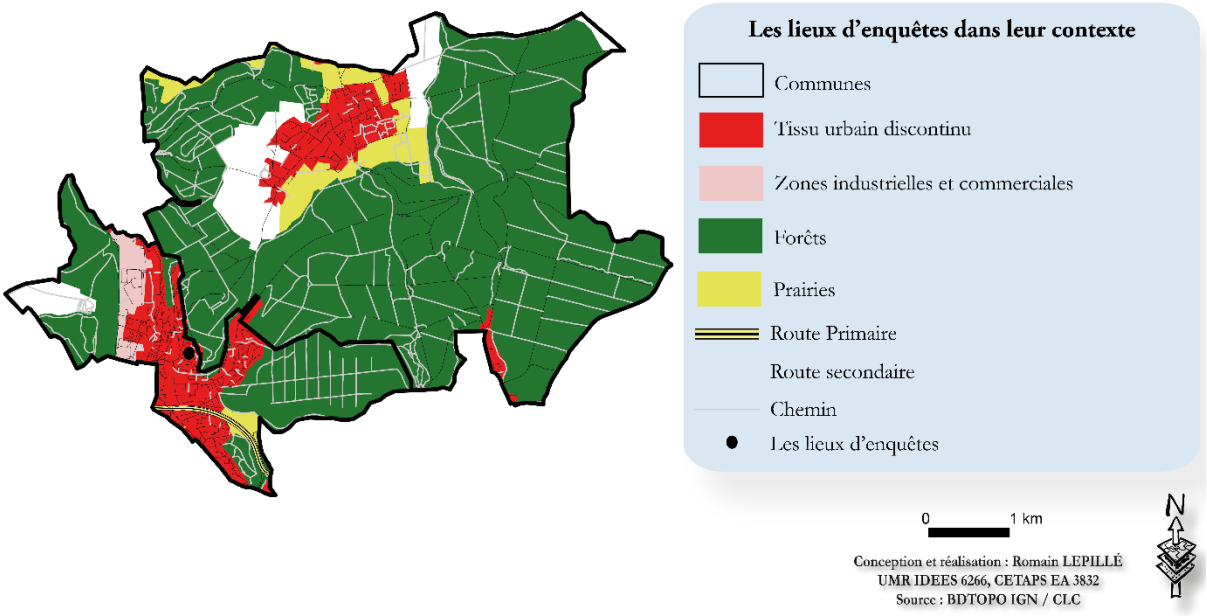

Carte 11 : Les lieux de passation du questionnaire dans la commune de Notre-Dame-de-Bondeville à proximité de la forêt domaniale Verte (Rhoup)

Annexe 5 : Tableau des jours de recueil en fonction des lieux d'enquêtes

	Dev	Dar	Ori	CitU	Touq	2boi	BdD	LB	Gen	CitR	GrdM	RHoup	Cour	Rouv	Total
Mar 9 juillet 2013	**3**	0	0	6	**11**	0	0	**2**	0	0	0	0	0	0	22
mer 10 juillet 2013	**3**	0	0	0	**3**	0	0	0	**3**	**46**	0	0	0	0	55
Jeu 11 juillet 2013	0	0	**5**	0	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Vend 12 juillet 2013	0	0	0	**8**	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
Sam 13 juillet 2013	**4**	0	0	**1**	**10**	0	0	**12**	0	0	0	0	0	0	27
Dim 14 juillet 2013	**6**	**54**	0	0	0	0	0	**6**	0	0	0	**10**	0	0	76
Lun 15 juillet 2013	**6**	0	0	0	0	0	0	0	**5**	0	0	0	0	0	11
Mar 16 juillet 2013	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Mer 17 juillet 2013	**4**	0	0	0	**10**	0	0	7	0	0	0	0	0	0	21
Mar 3 septembre 2013	0	0	0	0	**5**	0	0	0	0	**4**	0	0	0	0	9
Mer 4 septembre 2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**19**	0	0	0	19
Jeu 5 septembre 2013	0	0	0	**8**	0	0	0	0	0	0	**32**	0	0	0	40
Vend 6 septembre 2013	0	0	0	**27**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27
Sam 7 Septembre 2013	0	0	**32**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32
Lun 9 sept 2013	0	0	0	0	**10**	0	0	0	**12**	0	0	**5**	0	0	27
Jeu 12 sept 2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**30**	0	0	30
Vend 13 sept 2013	0	0	**14**	0	**5**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19
Sam 14 sept 2013	0	0	0	0	0	**22**	**4**	0	**16**	0	0	0	0	0	42
Dim 15 sept 2013	0	0	0	0	0	**24**	**34**	0	0	0	0	0	0	0	58
Après	**7**	0	0	0	0	**14**	0	0	0	0	0	**5**	0	0	26
Mercredi 14 mai 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**21**	0	21
Vend 23 mai 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**42**	42
Dimanche 25 mai 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**33**	0	33
Total	33	54	51	50	65	60	38	27	36	50	51	50	54	42	**661**
restant	17	-4	-1	0	-15	-10	12	23	14	0	-1	0	-4	8	39

Tableau 3 : le tableau des jours de recueil en fonction des lieux d'enquête

Annexe 6 : Recueillir des questionnaires, utiliser les territoires du quotidien

Devant la difficulté de recueillir des questionnaires par le biais du porte-à-porte, nous avons pensé utiliser les lieux quotidiens des individus où nous étions sûrs de trouver des personnes qui résident à proximité du lieu d'enquête. Nous présentons donc les différents lieux utilisés avec leur point fort et leur point faible dans le tableau ci-dessous.

	Habitat collectif	**Habitat individuel**	**Avantage**	**Inconvénient**
Porte-à-porte	X	X	Être sûr que les personnes vivent au contact de la forêt	Difficulté de recueil lié à la confusion avec des démarcheurs en tout genre (vendeurs ambulants, témoins de Jehovas, etc.).
Arrêt de bus	X	X	Les individus sont statiques, ils n'ont rien à faire. On peut donc leur expliquer la démarche avant qu'ils ne partent.	Il faut être sûr qu'on ait le temps de faire remplir le questionnaire avant que le bus n'arrive.
			Il y a souvent plusieurs personnes donc on peut leur faire remplir et on est présent pour les aiguiller.	Il faut s'assurer que les individus résident bien à proximité
Sur le marché	X	X	Faire son marché est souvent quelques choses que l'on fait à pied dans son quartier donc avantage d'avoir beaucoup de personnes du quartier	Il faut faire le tour des commerçants pour se présenter et être identifié
			Sur les marchés les gens sont là souvent pour prendre leur temps donc cela permet de limiter le nombre de refus.	Cela pourrait être difficile en période électorale puisque les individus sont débordés par les militants qui distribuent des tracts.
Devant un bar-tabac	X	X	Avoir des gens du quartier qui sont souvent assis ou qui passent pour acheter un paquet de cigarette, par exemple.	Problème, parfois des personnes sont alcoolisées cela limite la passation du questionnaire
Devant une boulangerie	X	X	Avoir des gens du quartier qui vont acheter du pain	Ils peuvent être pressés, mal garés et donc ne répondront pas au questionnaire.
Devant une petite supérette	X		Certains quartiers disposent de petite superette généralement assez fréquentées par les résidents de proximité	Être identifié auprès du commerçant qui peut parfois nous envoyer des individus en nous présentant
Au pied de l'immeuble	X		L'appui des gardiens d'immeuble a parfois été un atout	On peut parfois attendre longtemps sans que les individus ne sortent
Laisser le questionnaire à des amis qui connaissent des personnes	X	X	Permet d'avoir des personnes qui résident à côté de la forêt car ce sont des personnes du même lieu (voisin, connaissance, amis etc.).	Il faut faire confiance à la personne

	Habitat collectif	Habitat individuel	Avantage	Inconvénient
Aller accompagner d'une connaissance	X	X	Permet d'accéder à ses voisins qui le connaissent de vue.	
Sur des lieux où des festivités sont organisées (fête des voisins)	X		Les personnes qui sont là, résident à proximité.	Avoir l'acceptation du responsable.
Association de quartier	X		Avoir un certain nombre de personnes du quartier	
Devant le CROUS	X		Les personnes qui viennent devant le CROUS résident en cité universitaire et comme il y a une file d'attente, cela permet de discuter avec les individus et de faire passer le questionnaire.	Certaines personnes viennent d'arriver dans le logement ou n'y sont pas encore.
			Demander l'autorisation au directeur pour pouvoir entrer dans le bâtiment	Il y a beaucoup d'étudiants étrangers et donc une barrière de la langue
Foire à tout		X	Interroger ceux qui font la foire à tout en priorité car ils n'ont pas l'intention de bouger ! Ainsi que les passants s'ils résident à proximité	
Sortie d'école	X	X	Les parents arrivent souvent en avance	Dès que les enfants sortent la passation est terminée, les parents ne sont plus disponibles
			Les personnes sont du quartier enquêté	Parfois les parents attendent dans la voiture et ne sortent uniquement que lorsque la sonnerie retentie.
Parc de jeu pour enfants	X		Ce sont des lieux souvent fermé donc les enfants ne peuvent sortir et donc les parents peuvent répondre au questionnaire	

Tableau 4 : Les lieux d'enquêtes par rapport à leurs avantages et inconvénient lors de la passation

Annexe 7 : Le questionnaire auprès des habitants de lisière de forêt

Dans ce questionnaire nous avons choisi de poser des questions de fait (n=31 ; fréquence de la forêt, activités pratiquées etc.) et les questions d'opinons (n=10 ; dangerosité de la forêt, si vivre au contact de la forêt procure le bien être ? etc.). Le tableau avec le jour, la date et le lieu de recueil se trouve en annexe.

Dans le cadre d'une étude sur les forêts de l'agglomération rouennaise, l'université de Rouen enquête sur les usages et les perceptions des populations. En répondant spontanément à ce questionnaire, totalement anonyme, vous nous apporterez des informations précieuses. Merci de nous accorder votre confiance en participant à ce travail.

1. Date ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐ **2. Enquêteur** ☐☐ **3. Lieu** ☐☐☐☐ **4. Questionnaire n°** ☐☐☐

5. Sexe ☐ Un homme ☐ Une femme **6. Age** ☐☐☐

7. Quelle est votre commune de résidence ? _____ **8. Code postal ?** ☐☐☐☐☐

9. Dernier diplôme obtenu

☐ Sans diplôme ou CEP ☐ Brevet (BEPC ou DNB) ☐ CAP, BEP ou équivalent
☐ Baccalauréat ou brevet professionnel ☐ Bac +2 ☐ Bac +3
☐ Bac +4 ☐ Bac +5 ☐ Bac +8

10. Profession et Catégorie Socioprofessionnelle

☐ Agriculteur ☐ Commerçant, artisan, chef Entreprise ☐ Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.
☐ Profession intermédiaire ☐ Employé ☐ Ouvrier
☐ Chomeur ☐ Elève, étudiant ☐ Retraité, précisez _____
☐ Autre, précisez _____

13. Y compris vous-même de combien de personnes se compose votre foyer ? (Ecrire en clair) ☐☐

14. Quel est votre type de logement (une seule réponse possible) ?

☐ Immeuble avec bailleur privé ☐ Immeuble avec bailleur HLM
☐ Maison avec moins de 100m² de terrain ☐ Maison avec plus de 100m² de terrain

15. La proximité de la forêt a déterminé votre choix de résidence : (Une seule réponse possible)

☐ Favorablement ☐ Défavorablement ☐ Pas d'importance particulière

16. Pour vous, votre quartier est (une seule réponse possible) :

☐ Dans la ville ☐ A la marge de la ville ☐ En dehors de la ville, Dans la forêt

17. Vous vous rendez en centre ville pour le plaisir (shopping, balade, culture, sport, concert, bar, restaurant...) (précisez combien de fois par semaine, mois ou année) :

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

18. Vous utilisez les transports en commun pour accéder au centre ville ? (précisez combien de fois par semaine, mois ou année)

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

19. Depuis combien de temps en année habitez-vous dans le quartier ? ☐☐☐

20. A quelle fréquence allez-vous dans la forêt auprès de laquelle vous vivez ? (Une seule réponse possible)

☐ Jamais ☐ 1 fois par an ☐ 2 à 6 fois par an ☐ 1 fois par mois
☐ 2 à 3 fois par mois ☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine ☐ 3 fois par semaine et plus

21. Si vous n'y allez jamais, Pourquoi ?

_____

22. Depuis que vous habitez ici votre fréquentation de la forêt a-t-elle : (Une seule réponse possible)

☐ Diminué ☐ Augmenté ☐ Fluctué ☐ Est-elle resté constante

23. Quelles sont les raisons qui ont fait évoluer votre fréquentation ? (Plusieurs réponses possibles à hiérarchiser)

☐ La présence des enfants ☐ Le départ des enfants ☐ La santé/condition physique ☐ Le temps de travail ☐ Proximité de la forêt
☐ Pas d'intérêt pour ce milieu ☐ Non connaissance des sentiers, des parcours ☐ Autre, précisez _____

25. Parmi ces activités, lesquelles pratiquez-vous dans la forêt à côté de chez vous ? (plusieurs réponses possibles, noter 1 la plus pratiquée puis cocher les autres)

☐ Promenade, balade ☐ Randonnée à pied ☐ Jogging ☐ Course d'orientation ☐ Vélo, VTT
☐ Cueillette, ramassage ☐ Faire courir le chien ☐ Observation de la nature ☐ Photographie ☐ Chasse
☐ Equitation ☐ Moto,quads ☐ Autre, précisez _____

27. Pour l'activité que vous pratiquez LE PLUS (noté 1 à la question 25), pouvez-vous indiquer la fréquence ? (précisez combien de fois par semaine, mois ou année)

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

28. Aimez-vous vivre au contact de la forêt ? ☐ Oui ☐ Non

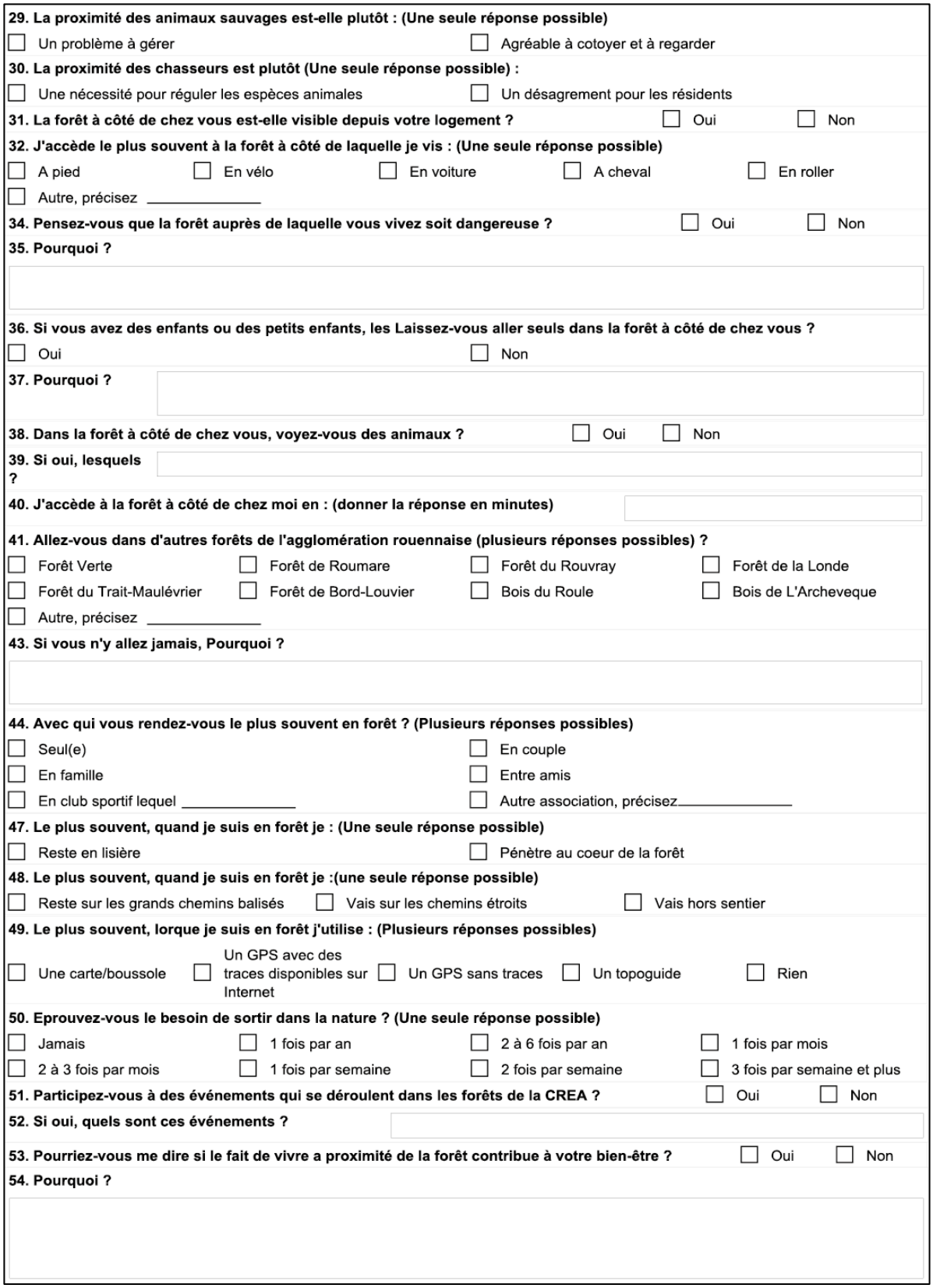

29. La proximité des animaux sauvages est-elle plutôt : (Une seule réponse possible)
☐ Un problème à gérer ☐ Agréable à cotoyer et à regarder
30. La proximité des chasseurs est plutôt (Une seule réponse possible) :
☐ Une nécessité pour réguler les espèces animales ☐ Un désagrement pour les résidents
31. La forêt à côté de chez vous est-elle visible depuis votre logement ? ☐ Oui ☐ Non
32. J'accède le plus souvent à la forêt à côté de laquelle je vis : (Une seule réponse possible)
☐ A pied ☐ En vélo ☐ En voiture ☐ A cheval ☐ En roller
☐ Autre, précisez _____
34. Pensez-vous que la forêt auprès de laquelle vous vivez soit dangereuse ? ☐ Oui ☐ Non
35. Pourquoi ?
36. Si vous avez des enfants ou des petits enfants, les Laissez-vous aller seuls dans la forêt à côté de chez vous ?
☐ Oui ☐ Non
37. Pourquoi ?
38. Dans la forêt à côté de chez vous, voyez-vous des animaux ? ☐ Oui ☐ Non
39. Si oui, lesquels ?
40. J'accède à la forêt à côté de chez moi en : (donner la réponse en minutes)
41. Allez-vous dans d'autres forêts de l'agglomération rouennaise (plusieurs réponses possibles) ?
☐ Forêt Verte ☐ Forêt de Roumare ☐ Forêt du Rouvray ☐ Forêt de la Londe
☐ Forêt du Trait-Maulévrier ☐ Forêt de Bord-Louvier ☐ Bois du Roule ☐ Bois de L'Archeveque
☐ Autre, précisez _____
43. Si vous n'y allez jamais, Pourquoi ?
44. Avec qui vous rendez-vous le plus souvent en forêt ? (Plusieurs réponses possibles)
☐ Seul(e) ☐ En couple
☐ En famille ☐ Entre amis
☐ En club sportif lequel _____ ☐ Autre association, précisez_____
47. Le plus souvent, quand je suis en forêt je : (Une seule réponse possible)
☐ Reste en lisière ☐ Pénètre au coeur de la forêt
48. Le plus souvent, quand je suis en forêt je :(une seule réponse possible)
☐ Reste sur les grands chemins balisés ☐ Vais sur les chemins étroits ☐ Vais hors sentier
49. Le plus souvent, lorque je suis en forêt j'utilise : (Plusieurs réponses possibles)
☐ Une carte/boussole ☐ Un GPS avec des traces disponibles sur Internet ☐ Un GPS sans traces ☐ Un topoguide ☐ Rien
50. Eprouvez-vous le besoin de sortir dans la nature ? (Une seule réponse possible)
☐ Jamais ☐ 1 fois par an ☐ 2 à 6 fois par an ☐ 1 fois par mois
☐ 2 à 3 fois par mois ☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine ☐ 3 fois par semaine et plus
51. Participez-vous à des événements qui se déroulent dans les forêts de la CREA ? ☐ Oui ☐ Non
52. Si oui, quels sont ces événements ?
53. Pourriez-vous me dire si le fait de vivre a proximité de la forêt contribue à votre bien-être ? ☐ Oui ☐ Non
54. Pourquoi ?

Figure 10 : Le questionnaire auprès des résidents de lisière de forêt

Le questionnaire est construit en plusieurs rubriques qui sont les suivantes :

1/ Le « chapeau » rappelle le cadre de l'enquête menée, l'université et les laboratoires engagés et il garantit l'anonymat des réponses données. Pour avoir une analyse fine, les items 1 à 4, la date et le lieu du recueil (un code à 4 chiffres propre à chaque site) sont remplis par l'enquêteur.

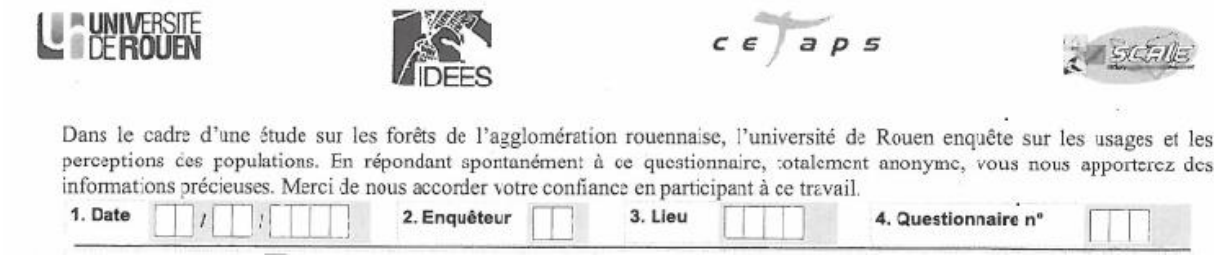
UNIVERSITE DE ROUEN — IDEES — cetaps — SCALE

Dans le cadre d'une étude sur les forêts de l'agglomération rouennaise, l'université de Rouen enquête sur les usages et les perceptions des populations. En répondant spontanément à ce questionnaire, totalement anonyme, vous nous apporterez des informations précieuses. Merci de nous accorder votre confiance en participant à ce travail.

1. Date ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐ 2. Enquêteur ☐☐ 3. Lieu ☐☐☐☐ 4. Questionnaire n° ☐☐☐

Figure 11 : Rubrique 1 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

2/ Les items 5 à 10 sont les variables classiques en sociologie à savoir le sexe, l'âge, le lieu de résidence, le dernier diplôme obtenu et la profession. Les enquêteurs avaient pour consigne dès le début du questionnaire de s'assurer que les personnes vivaient bien à l'endroit où avait lieu la passation.

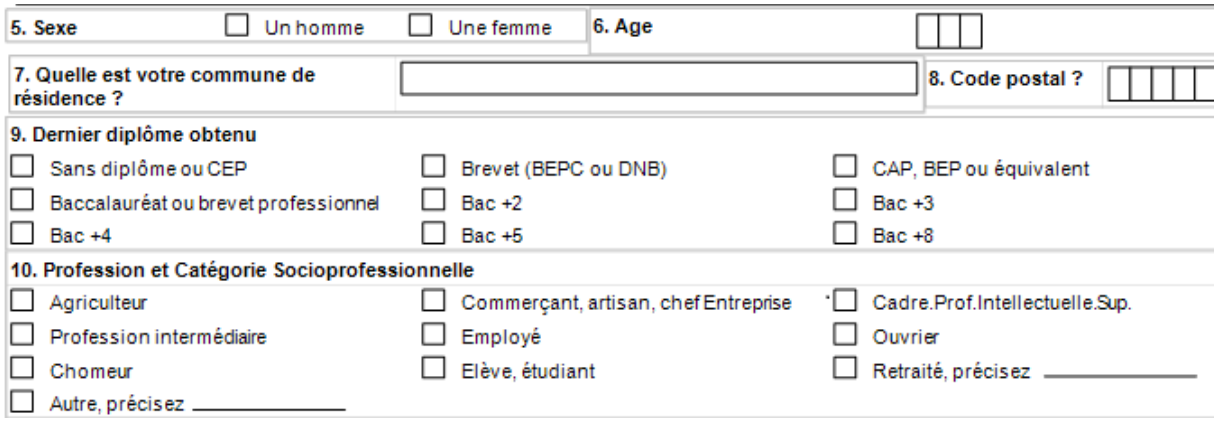
5. Sexe ☐ Un homme ☐ Une femme — 6. Age ☐☐☐

7. Quelle est votre commune de résidence ? _____ — 8. Code postal ? ☐☐☐☐☐

9. Dernier diplôme obtenu

☐ Sans diplôme ou CEP ☐ Brevet (BEPC ou DNB) ☐ CAP, BEP ou équivalent
☐ Baccalauréat ou brevet professionnel ☐ Bac +2 ☐ Bac +3
☐ Bac +4 ☐ Bac +5 ☐ Bac +8

10. Profession et Catégorie Socioprofessionnelle

☐ Agriculteur ☐ Commerçant, artisan, chef Entreprise ☐ Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.
☐ Profession intermédiaire ☐ Employé ☐ Ouvrier
☐ Chomeur ☐ Elève, étudiant ☐ Retraité, précisez _____
☐ Autre, précisez _____

Figure 12 : Rubrique 2 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

3/ L'originalité du questionnaire est de mettre en lien le type d'habitat, l'urbanité et la proximité de la résidence à la forêt. Les items 13 à 19 questionnent donc le rapport à la résidence des individus et leur fréquentation du centre-ville de la ville centre (Rouen).

Après avoir demandé le nombre de personnes qui composent le foyer, nous souhaitons connaître le type de logement dans lequel les individus résident. Quatre choix sont possibles, résident-ils en logement individuel ou collectif que nous subdivisons en quatre avec la résidence en immeuble HLM ou avec un bailleur privé et ceux qui possèdent un jardin de plus ou de moins de 100m². Ce type d'habitat a-t-il été choisi ou non ? Nous demandons aux individus si l'emménagement a été « favorable », « défavorable » ou n'a « pas d'importance particulière ». Pour le type d'habitat s'il semble que seul les individus résidant en HLM n'auraient pas choisi leur logement, il ne faut pas être aussi catégorique, en effet, certain, n'ont pas choisi le logement

qui est celui de leurs parents et d'autres qui résident en HLM avait uniquement fait une demande dans le quartier à proximité de forêt.

Ensuite l'item 16 renvoie à une question d'opinion. Comment perçoivent-ils leur quartier ? « Dans », « à la marge » ou « en dehors de la ville, dans la forêt ». Puis, avec les items 17 et 18, il s'agit de comprendre quel type d'urbanité ils entretiennent avec la ville-loisir. Nous précisons que le centre-ville est celui de la ville de Rouen bien que la métropole rouennaise à la particularité d'être polycentrique (Elbeuf, Barentin, Rouen, etc.). Puis, nous voulons connaître leur utilisation des transports en commun pour circuler en ville.

Enfin, dans cette partie, il leur est demandé depuis combien d'années ils résident dans le quartier. Cette donnée influe sur le reste du questionnaire puisque qu'un nouvel arrivant n'aura peut-être pas encore eu le temps d'aller en forêt, mais peut-être ne l'aurait-il pas fait de toute façon.

13. Y compris vous-même de combien de personnes se compose votre foyer ? (Ecrire en clair) ☐☐

14. Quel est votre type de logement (une seule réponse possible) ?

☐ Immeuble avec bailleur privé ☐ Immeuble avec bailleur HLM

☐ Maison avec moins de 100m² de terrain ☐ Maison avec plus de 100m² de terrain

15. La proximité de la forêt a déterminé votre choix de résidence : (Une seule réponse possible)

☐ Favorablement ☐ Défavorablement ☐ Pas d'importance particulière

16. Pour vous, votre quartier est (une seule réponse possible) :

☐ Dans la ville ☐ A la marge de la ville ☐ En dehors de la ville, Dans la forêt

17. Vous vous rendez en centre ville pour le plaisir (shopping, balade, culture, sport, concert, bar, restaurant...) (précisez combien de fois par semaine, mois ou année) :

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

18. Vous utilisez les transports en commun pour accéder au centre ville ? (précisez combien de fois par semaine, mois ou année)

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

19. Depuis combien de temps en année habitez-vous dans le quartier ? ☐☐☐

Figure 13 : Rubrique 3 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

4/ Les items 20 à 23, 32 et 40 à 44 interrogent les fréquentations, les raisons de l'évolution de la fréquentation, le moyen de transport pour accéder à la forêt, les autres forêts fréquentées et avec qui se font ces fréquentations.

Nous cherchons ici à quantifier la fréquence à laquelle ils se rendent en forêt. Nous avons choisi de ne pas utiliser les items du type « moins souvent » et de spécifier le nombre de fois, pour pouvoir par la suite quantifier précisément. Si les personnes répondent : « jamais », elles renseignent l'item 21 qui leur demande « pourquoi » et continue le questionnaire à partir de l'item 28.

Puis nous questionnons le rapport entre l'emménagement et l'augmentation ou non de la fréquentation de la forêt pour observer, si comme nous l'avons vu, la proximité de la forêt entraîne ou non la fréquentation. S'il y a eu une modification de la fréquentation nous leur demandons laquelle.

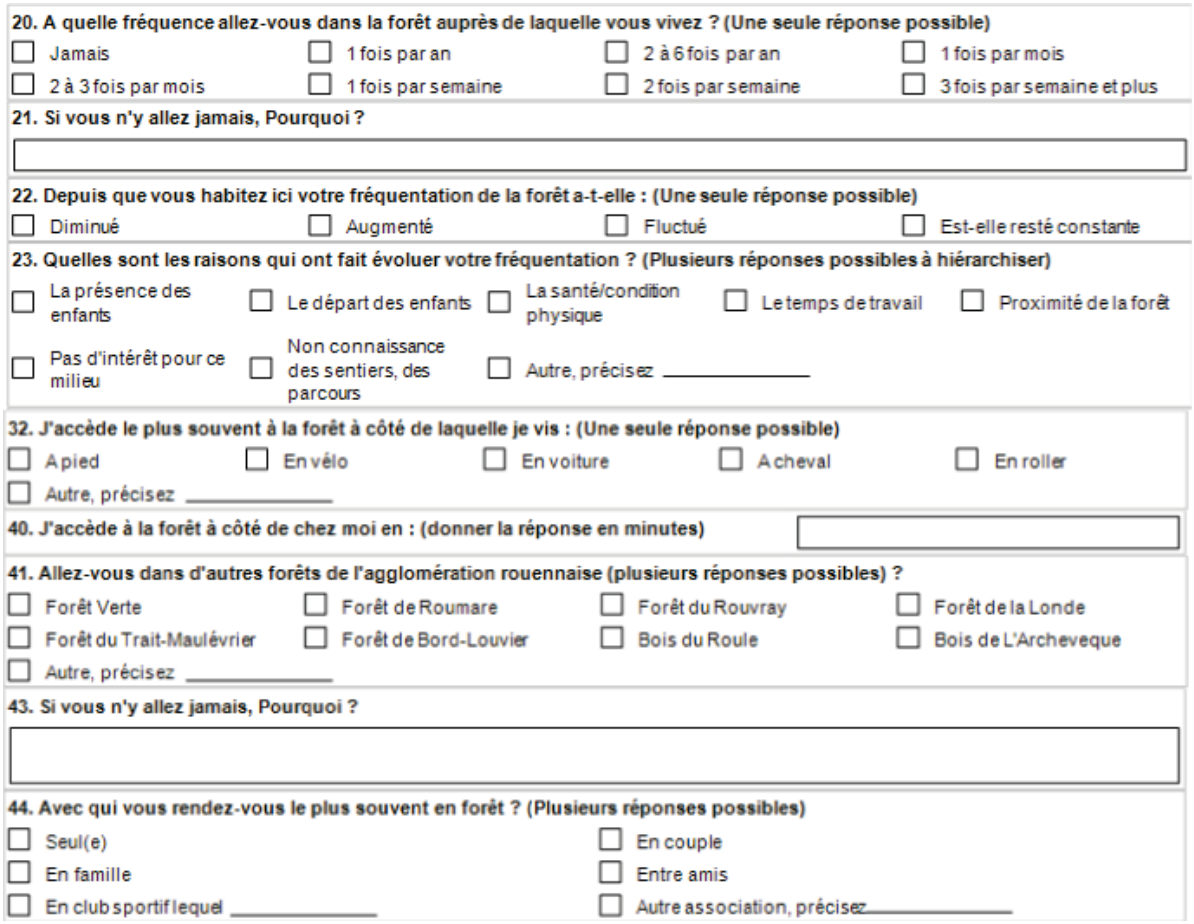

20. A quelle fréquence allez-vous dans la forêt auprès de laquelle vous vivez ? (Une seule réponse possible)

☐ Jamais ☐ 1 fois par an ☐ 2 à 6 fois par an ☐ 1 fois par mois
☐ 2 à 3 fois par mois ☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine ☐ 3 fois par semaine et plus

21. Si vous n'y allez jamais, Pourquoi ?

22. Depuis que vous habitez ici votre fréquentation de la forêt a-t-elle : (Une seule réponse possible)

☐ Diminué ☐ Augmenté ☐ Fluctué ☐ Est-elle resté constante

23. Quelles sont les raisons qui ont fait évoluer votre fréquentation ? (Plusieurs réponses possibles à hiérarchiser)

☐ La présence des enfants ☐ Le départ des enfants ☐ La santé/condition physique ☐ Le temps de travail ☐ Proximité de la forêt
☐ Pas d'intérêt pour ce milieu ☐ Non connaissance des sentiers, des parcours ☐ Autre, précisez _____

32. J'accède le plus souvent à la forêt à côté de laquelle je vis : (Une seule réponse possible)

☐ A pied ☐ En vélo ☐ En voiture ☐ A cheval ☐ En roller
☐ Autre, précisez _____

40. J'accède à la forêt à côté de chez moi en : (donner la réponse en minutes)

41. Allez-vous dans d'autres forêts de l'agglomération rouennaise (plusieurs réponses possibles) ?

☐ Forêt Verte ☐ Forêt de Roumare ☐ Forêt du Rouvray ☐ Forêt de la Londe
☐ Forêt du Trait-Maulévrier ☐ Forêt de Bord-Louvier ☐ Bois du Roule ☐ Bois de L'Archeveque
☐ Autre, précisez _____

43. Si vous n'y allez jamais, Pourquoi ?

44. Avec qui vous rendez-vous le plus souvent en forêt ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Seul(e) ☐ En couple
☐ En famille ☐ Entre amis
☐ En club sportif lequel _____ ☐ Autre association, précisez_____

Figure 14 : Rubrique 4 du questionnaire de l'habitat de lisière de forêt

5/ Puis nous nous intéressons aux activités de loisirs que les individus pratiquent dans la forêt près de chez eux. Nous leur demandons à minima d'indiquer l'activité pratiquée le plus et ensuite de cocher les autres cases en les hiérarchisant. Ensuite pour l'activité qu'ils pratiquent le plus nous leur demandons la fréquence précise de cette activité.

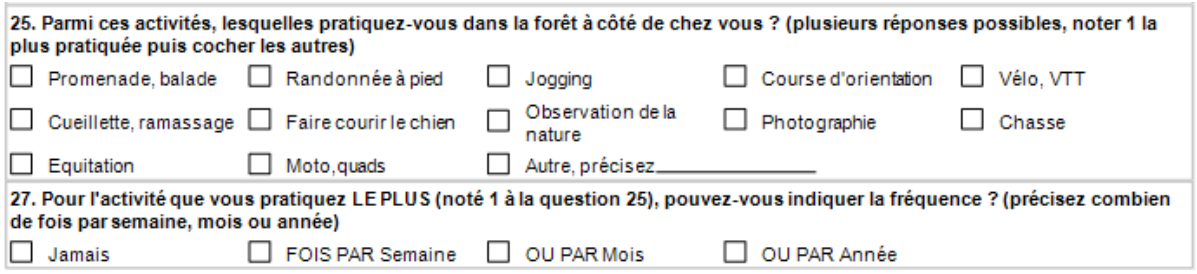

25. Parmi ces activités, lesquelles pratiquez-vous dans la forêt à côté de chez vous ? (plusieurs réponses possibles, noter 1 la plus pratiquée puis cocher les autres)

☐ Promenade, balade ☐ Randonnée à pied ☐ Jogging ☐ Course d'orientation ☐ Vélo, VTT
☐ Cueillette, ramassage ☐ Faire courir le chien ☐ Observation de la nature ☐ Photographie ☐ Chasse
☐ Equitation ☐ Moto, quads ☐ Autre, précisez_____

27. Pour l'activité que vous pratiquez LE PLUS (noté 1 à la question 25), pouvez-vous indiquer la fréquence ? (précisez combien de fois par semaine, mois ou année)

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

Figure 15 : Rubrique 5 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

6/ Ensuite, nous voulons récolter des informations sur les modes de déplacement dans la forêt et la fréquentation des différents espaces dans la forêt. Cela passe également en les interrogeant sur l'utilisation de matériels pour se repérer dans la forêt et notamment les nouveaux outils du numérique pour s'orienter que sont les GPS.

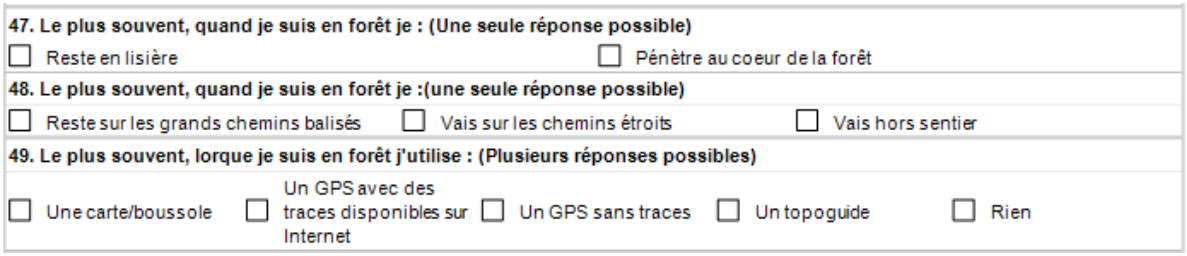
47. Le plus souvent, quand je suis en forêt je : (Une seule réponse possible)
☐ Reste en lisière ☐ Pénètre au coeur de la forêt
48. Le plus souvent, quand je suis en forêt je :(une seule réponse possible)
☐ Reste sur les grands chemins balisés ☐ Vais sur les chemins étroits ☐ Vais hors sentier
49. Le plus souvent, lorque je suis en forêt j'utilise : (Plusieurs réponses possibles)
☐ Une carte/boussole ☐ Un GPS avec des traces disponibles sur Internet ☐ Un GPS sans traces ☐ Un topoguide ☐ Rien

Figure 16 : Rubrique 6 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

7/ Nous voulons également savoir si le contact de la forêt est vécu comme quelque chose de positif que la forêt soit visible ou non. Puis nous voulons connaitre plus largement le rapport à la nature en leur demandant s'ils éprouvent le « besoin de sortir dans la nature », ce qui nous permet de savoir si certains préfèreront d'autres espaces naturels que la forêt. Enfin, nous demandons si le fait de vivre au contact de la forêt contribue au bien-être et quelle que soit la réponse pourquoi.

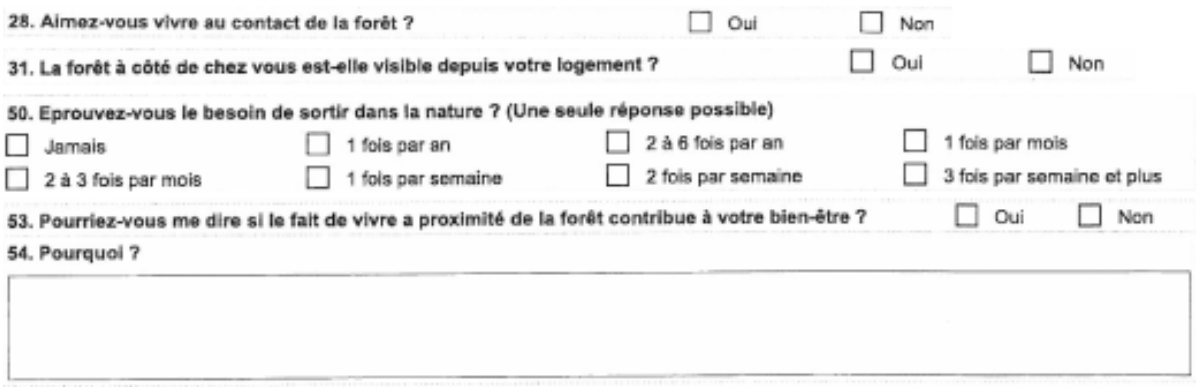
28. Aimez-vous vivre au contact de la forêt ? ☐ Oui ☐ Non
31. La forêt à côté de chez vous est-elle visible depuis votre logement ? ☐ Oui ☐ Non
50. Eprouvez-vous le besoin de sortir dans la nature ? (Une seule réponse possible)
☐ Jamais ☐ 1 fois par an ☐ 2 à 6 fois par an ☐ 1 fois par mois
☐ 2 à 3 fois par mois ☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine ☐ 3 fois par semaine et plus
53. Pourriez-vous me dire si le fait de vivre a proximité de la forêt contribue à votre bien-être ? ☐ Oui ☐ Non
54. Pourquoi ?

Figure 17 : Rubrique 7 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

8/ Une partie du questionnaire est liée à des questions qui ont trait à la sécurité, la sensation de peur en forêt. En effet, ces forêts étant des lieux de vie privilégiés pour la faune locale, il n'est pas rare de croiser sanglier, biche, renard etc. Ensuite, comment est vécue la proximité avec les chasseurs puisque dans ces forêts les espèces animales sont régulées par la chasse. Nous leur demandons d'expliquer pourquoi la forêt est dangereuse ou non, s'ils ont des enfants ou des petits enfants, s'ils les laissent aller seuls en forêt et si dans la forêt ils voient des animaux, si oui lesquels.

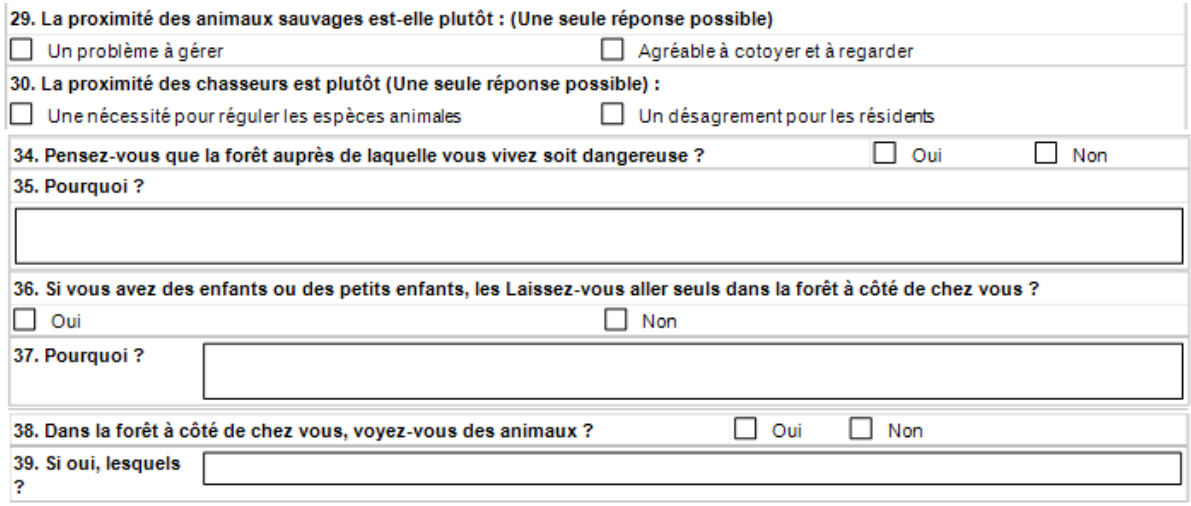
29. La proximité des animaux sauvages est-elle plutôt : (Une seule réponse possible)
☐ Un problème à gérer ☐ Agréable à cotoyer et à regarder
30. La proximité des chasseurs est plutôt (Une seule réponse possible) :
☐ Une nécessité pour réguler les espèces animales ☐ Un désagrement pour les résidents
34. Pensez-vous que la forêt auprès de laquelle vous vivez soit dangereuse ? ☐ Oui ☐ Non
35. Pourquoi ?
36. Si vous avez des enfants ou des petits enfants, les Laissez-vous aller seuls dans la forêt à côté de chez vous ?
☐ Oui ☐ Non
37. Pourquoi ?
38. Dans la forêt à côté de chez vous, voyez-vous des animaux ? ☐ Oui ☐ Non
39. Si oui, lesquels ?

Figure 18 : Rubrique 8 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

9/ Enfin, comme une partie du travail traite de l'investissement de la métropole rouennaise dans ces forêts, ceux qui vivent au contact de la forêt participent-ils à des évènements organisés notamment au travers de la maison des forêts ?

51. Participez-vous à des événements qui se déroulent dans les forêts de la CREA ? ☐ Oui ☐ Non
52. Si oui, quels sont ces événements ?

Figure 19 : Rubrique 9 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

Annexe 8 : Tableau listing des clubs de cyclisme, de VTT, de marche Nordique et de randonnée

Activités	Club	Ville
VTT/Rando	Saint Lucie cyclisme	Petit-Couronne
VTT/Rando	Magik team VTT	Malaunay
VTT/Rando	VTT decouverte Petit-Quevilly	Petit-Quevilly
VTT/Rando	VTTRouen	Rouen
VTT/Rando	U.S.SAINT JACQUES CYCLISME	Saint-Jacques-sur-Darnétal
VTT/Rando	Union Cycliste des Boucles de la Seine	Saint-Pierre-de-Varengeville
Marche nordique	L'Entente Athlétique du Plateau Est	Franqueville-Saint-Pierre
Marche nordique	Club Athlétique Quevillais Couronnais 76 (CAQC 76	Petit-Quevilly et Petit-Couronne
Marche nordique	Dévé maison des loisirs dévé	Rouen
Marche nordique	ASPTT	Rouen
Randonnée à pied	Rando Oissel club	Oissel
Randonnée à pied	Gallia Club Omnisports Bihorel	Bihorel
Randonnée à pied	Bois Guillaume Randonnée	Bois-Guillaume
Randonnée à pied	Alc Cléon Rando Nature	Cléon
Randonnée à pied	Club touristique de randonnées et de découvertes	Grand-Quevilly
Randonnée à pied	Amicale laïque d Houppeville	Houppeville
Randonnée à pied	les joyeux randonneurs	Isneauville
Randonnée à pied	Association Culturelle et Sportive Bernard Denesle	Le Mesnil-Esnard
Randonnée à pied	Association randonnée pédestre Petit Quevilly	Le Petit-Quevilly
Randonnée à pied	Aschur section randonnée	Le Petit-Quevilly
Randonnée à pied	Rando Aventure Malaunay	Malaunay
Randonnée à pied	M.A.P.H.R.	Oissel
Randonnée à pied	Club Touristique De La Basse Seine	Petit-Couronne
Randonnée à pied	Association des Habitants du Quartier Jouvenet	Rouen
Randonnée à pied	Marche et rêve	Rouen
Randonnée à pied	March'espoir	Rouen
Randonnée à pied	A.R.R.P Asso Rouennaise De Rando Pedestre	Rouen
Randonnée à pied	Association de Randonnée Pédestre Varengevillaise	Saint-Pierre-de-Varengeville
Randonnée à pied	Les 100 Semelles	Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Randonnée à pied	Le P'tit marcheur	Saint-Étienne-du-Rouvray
Vélo/route	Robic-cte de Bonsecours	Bonsecours
Vélo/route	USCBB cyclisme	Bois-Guillaume
Vélo/route	Vélo club déville les Rouen	Déville-lès-Rouen
Vélo/route	Entente Cycliste des Boucles de Seine (UCBS)	Duclair
Vélo/route	Vélo Club Rouen 76	Rouen
Vélo/route	Auto Cycle Sottevillais	Sotteville-lès-Rouen
Vélo/route	Cyclo-Club Amicale Laïque de Maromme	Maromme
Vélo/route	EC Oissel	Oissel
VTT/compétitif	UC Darnétal	Darnetal
VTT/trail	VTT vallée de seine	Beulbeuf
VTT/trail	RouenestV2T	Rouen
VTT/trail	VTT elbeuf sur seine	Elbeuf-Sur-Seine
VTT/trail	Club Olympique Couronnais	Grand-Couronne
VTT/trail	Entente cycliste quevilly	Grand-Quevilly
VTT/trail	CCF2M	Montmain
VTT/trail	XC PETIT - COURONNE	Petit-Couronne

Tableau 5 :Liste des clubs de de cyclisme, de VTT, de marche Nordique et de randonnée de l'agglomération rouennaise

Annexe 9 : Le nombre d'équipements de loisirs présent dans la métropole

	Code géographique	Nb total d'équipements	% total d'équipements	Population
Amfreville-la-Mi-Voie	76005	12	0,73 %	3 250
Anneville-Ambourville	76020	9	0,55 %	1 214
Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	76039	6	0,36 %	1 229
Bardouville	76056	6	0,36 %	677
Belbeuf	76069	15	0,91 %	1 966
Berville-sur-Seine	76088	2	0,12 %	559
Bihorel	76095	32	1,94 %	8 251
Bois-Guillaume	76108	35	2,13 %	13 046
Bonsecours	76103	19	1,15 %	6 484
Boos	76116	10	0,61 %	3 376
Bouille	76131	4	0,24 %	778
Canteleu	76157	67	4,07 %	14 621
Caudebec-lès-Elbeuf	76165	28	1,70 %	10 154
Cléon	76178	26	1,58 %	5 147
Darnétal	76212	37	2,25 %	9 515
Déville-lès-Rouen	76216	21	1,28 %	10 309
Duclair	76222	16	0,97 %	4 133
Elbeuf	76231	51	3,10 %	17 343
Épinay-sur-Duclair	76237	1	0,06 %	528
Fontaine-sous-Préaux	76273	2	0,12 %	510
Franqueville-Saint-Pierre	76475	17	1,03 %	6 135
Freneuse	76282	5	0,30 %	900
Gouy	76313	4	0,24 %	803
Grand-Couronne	76319	25	1,52 %	9 937
Grand-Quevilly	76322	112	6,80 %	24 967
Hautot-sur-Seine	76350	5	0,30 %	393
Hénouville	76354	12	0,73 %	1 220
Houlme	76366	14	0,85 %	3 993
Houppeville	76367	13	0,79 %	2 570
Isneauville	76377	10	0,61 %	2 603
Jumièges	76378	16	0,97 %	1 767
Londe	76391	7	0,43 %	2 275
Malaunay	76402	14	0,85 %	5 921
Maromme	76410	26	1,58 %	11 188
Mesnil-Esnard	76429	39	2,37 %	7 698
Mesnil-sous-Jumièges	76436	3	0,18 %	626
Montmain	76448	4	0,24 %	1 437
Mont-Saint-Aignan	76451	71	4,31 %	19 178
Moulineaux	76457	11	0,67 %	962
Neuville-Chant-d'Oisel	76464	4	0,24 %	2 263
Notre-Dame-de-Bondeville	76474	26	1,58 %	7 036
Oissel	76484	63	3,83 %	11 505
Orival	76486	6	0,36 %	955
Petit-Couronne	76497	33	2,00 %	9 097
Petit-Quevilly	76498	43	2,61 %	22 426
Quevillon	76513	3	0,18 %	598
Quévreville-la-Poterie	76514	5	0,30 %	952
Roncherolles-sur-le-Vivier	76536	5	0,30 %	1 075
Rouen	76540	288	17,49 %	110 755
Sahurs	76550	8	0,49 %	1 290
Saint-Aubin-Celloville	76558	9	0,55 %	951
Saint-Aubin-Épinay	76560	3	0,18 %	1 019
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	76561	34	2,06 %	8 167
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	76608	4	0,24 %	1 952

Saint-Étienne-du-Rouvray	76575	55	3,34 %	28 738
Saint-Jacques-sur-Darnétal	76591	15	0,91 %	2 577
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	76599	11	0,67 %	3 452
Saint-Martin-de-Boscherville	76614	18	1,09 %	1 480
Saint-Martin-du-Vivier	76617	7	0,43 %	1 697
Saint-Paër	76631	8	0,49 %	1 313
Saint-Pierre-de-Manneville	76634	8	0,49 %	801
Saint-Pierre-de-Varengeville	76636	12	0,73 %	2 244
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	76640	25	1,52 %	8 311
Sotteville-lès-Rouen	76681	78	4,74 %	28 704
Sotteville-sous-le-Val	76682	3	0,18 %	783
Tourville-la-Rivière	76705	22	1,34 %	2 478
Trait	76709	17	1,03 %	5 195
Val-de-la-Haye	76717	6	0,36 %	705
Yainville	76750	8	0,49 %	1 082
Ymare	76753	9	0,55 %	1 158
Yville-sur-Seine	76759	4	0,24 %	484
TOTAL		**1 647**	**100,00 %**	**488 906**

Tableau 6 : Le nombre d'équipement sportif présent sur la métropole. Source : ministère en charge des sports - RES (29/04/2016)

Annexe 10 : Le questionnaire auprès des pratiquants de loisirs sportifs

La deuxième enquête quantitative interroge les pratiquants de loisirs sportifs au sein des forêts. Un certain nombre de questions strictement[2] identiques au questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt ne seront pas présentées à nouveau ici[3].

[2] L'emploi de ce terme est important car certaines questions ne sont pas strictement identiques par exemple dans le questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt, on demande les activités pratiquées dans la forêt « à côté de chez eux » alors que dans le questionnaire sur les activités de loisir on demande « les activités pratiquées en forêt. »
[3] Il s'agit des items 1, 2, 4, 5, 6, 7,8, 9, 10, 14, 40, 47, 48, 49, 50 du questionnaire sur la résidence en lisières de forêt.

Dans le cadre d'une étude sur les forêts de l'agglomération rouennaise, l'université de Rouen enquête sur les usages et les perceptions des populations. En répondant spontanément à ce questionnaire, totalement anonyme, vous nous apporterez des informations précieuses. Merci de nous accorder votre confiance en participant à ce travail.

Cadre reservé à l'enquêteur

Date ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐ **Enquêteur** ☐☐ **Numéro du questionnaire** ☐☐☐

Activité :

Club :

---

6. Sexe ☐ Homme ☐ Femme → **7. Age** ☐☐

8. Dernier diplôme obtenu :

☐ Sans Diplôme ou CEP ☐ Brevet (BEPC ou DNB) ☐ CAP, BEP ou équivalent ☐ Baccalauréat ou brevet professionel

☐ Bac + 2 ☐ Bac + 3 ☐ Bac + 4 ☐ Bac + 5

☐ Bac + 8 ☐ Autre, précisez_____

10. Profession :

11. Quelle est votre commune de résidence ? **12. Code postal ?** ☐☐☐☐☐

13. Quel est votre type de logement (Une seul réponse possible) ?

☐ Immeuble avec bailleur privé ☐ Immeuble avec bailleur HLM ☐ Maison avec moins de 100m² de terrain ☐ Maison avec plus de 100m² de terrain

☐ Logement étudiant ☐ Foyer ☐ Autre, précisez_____

15. Etes-vous propriétaire de votre logement (Une seule réponse possible) ? ☐ oui ☐ non

16. Parmi ces loisirs, lesquels pratiquez-vous en FORET (Plusieurs réponses possibles à hiérarchiser) ?

☐ Promenade, balade ☐ Randonnée à pied ☐ Marche nordique ☐ Jogging

☐ Course d'orientation ☐ Vélo, VTT ☐ Cueillette, ramassage ☐ Faire courir le chien

☐ Observation de la nature ☐ Photographie ☐ Chasse ☐ Equitation

☐ Moto, quads ☐ Autre, précisez _____

18. Dans son ensemble, quelle est la fréquence de votre pratique sportives (Indiquez le nombre de fois par semaine, par mois ou par année) ?

19. Dans son ensemble, quelle est la fréquence de votre pratique sportives EN FORET (Indiquez le nombre de fois par semaine, par mois ou par année) ?

20. Quelles forêts fréquentez-vous dans le cadre de vos activités de loisir (Plusieurs réponses possibles à hiérarchiser) ?

☐ Forêt Verte ☐ Forêt de Roumare ☐ Forêt du Rouvray ☐ Forêt de la Londe

☐ Forêt du Trait-Maulévrier ☐ Forêt de Bord-Louvier ☐ Bois du Roule ☐ Bois de L'archeveque

☐ Bois des Dames ☐ Autres forêts, précisez_____

22. La forêt est pour moi un terrain de pratique / d'entrainement : (Une seul réponse possible)

☐ Parmi d'autres ☐ Que j'apprécie tout particulièrement

23. A combien de temps en minutes se situe la forêt la plus proche de chez vous ?

24. La fréquentez-vous ? ☐ oui ☐ non

25. Comment vous rendez-vous le plus souvent en forêt (Une seule réponse possible) ?

☐ A pied ☐ A vélo ☐ En voiture ☐ A cheval

☐ En roller ☐ Autre, précisez_____

27. Eprouvez-vous le besoin de sortir dans la nature (Une seule réponse possible) ?

☐ Jamais ☐ 1 fois par an ☐ 2 à 6 fois par an ☐ 1 fois par mois

☐ 2 à 3 fois par mois ☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine ☐ 3 fois par semaine et plus

28. Le plus souvent, quand je suis en forêt je : (Une seule réponse possible)

☐ Reste en lisière ☐ Pénétre au coeur de la forêt

29. Le plus souvent, quand je suis en forêt je : (Une seule réponse possible)

☐ Fais toujours le même parcours ☐ Renouvelle mes parcours

30. Le plus souvent, quand je suis en forêt je : (Une seule réponse possible)

☐ Reste sur les grands chemins balisés ☐ Aime pratiquer sur des chemins étroits ("single track") ☐ Aime pratiquer en dehors des pistes

31. Le plus souvent, lorsque je pratique en forêt j'utilise : (Une seule réponse possible)

☐ Une carte/bousole ☐ Un GPS avec des traces disponibles sur internet ☐ Un GPS sans traces ☐ Un topoguide ☐ Rien

32. Le plus souvent, lorsque je pratique en forêt j'utilise : (Une seule réponse possible)

☐ Un logiciel d'entrainement avec du matériel dédié ☐ Un programme d'entrainement réalisé par mes soins

☐ Un programme d'entrainement réalisé par mon entraineur ☐ Pas de programme

33. Avez-vous participez à des rassemblements (compétitifs ou non) ces 12 derniers mois ? ☐ oui ☐ non

34. Si oui, lesquels ?

35. Pratiquez-vous aussi vos activités physiques sur ces types de voie : (Plusieurs réponses possibles à hiérarchiser)

☐ En ville ☐ En ville dans des espaces appropriés (Stade, quai, parc...) ☐ Hors la ville sur des routes goudronnées ☐ Hors la ville sur des chemins non goudronné

Parcours de vie et trajectoire des activités physique pratiquées depuis l'enfance

Activités pratiquées dans l'ordre **chronologique :** Depuis l'enfance jusqu'à aujourd'hui	**Pratique en club ? (Oui ou non)**	**Durée de** l'activité en **années (-1 an, 5 ans, 10** ans…) **?**	**Fréquence de la pratique en semaines, mois ou années ?**	**Niveau de pratique (dptal, régional, national…) ?**	**Si arrêt, motif (lassitude, envie de changement, découverte,** santé…) **?**
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

Figure 20 : Le questionnaire auprès des pratiquants de loisirs sportifs de forêt

Le questionnaire est construit en plusieurs rubriques qui sont les suivantes :

1/ Le début du chapeau est identique, à part que le code du lieu, inutile ici. Nous avons en revanche ajouté l'activité pratiquée et le club auquel ils appartiennent.

Figure 21 : Rubrique 1 du questionnaire sur les loisirs sportifs

2/ Comme nous souhaitons connaître précisément les loisirs qu'ils pratiquent, nous leur demandons donc de hiérarchiser les pratiques, puis de préciser la fréquence de la pratique (peu importe l'espace de pratique) et après spécialement en forêt. En effet, nous voulons savoir s'il y a des individus qui pratiquent uniquement en forêt ou s'il y a une différence et que certains individus fréquentent également d'autres espaces.

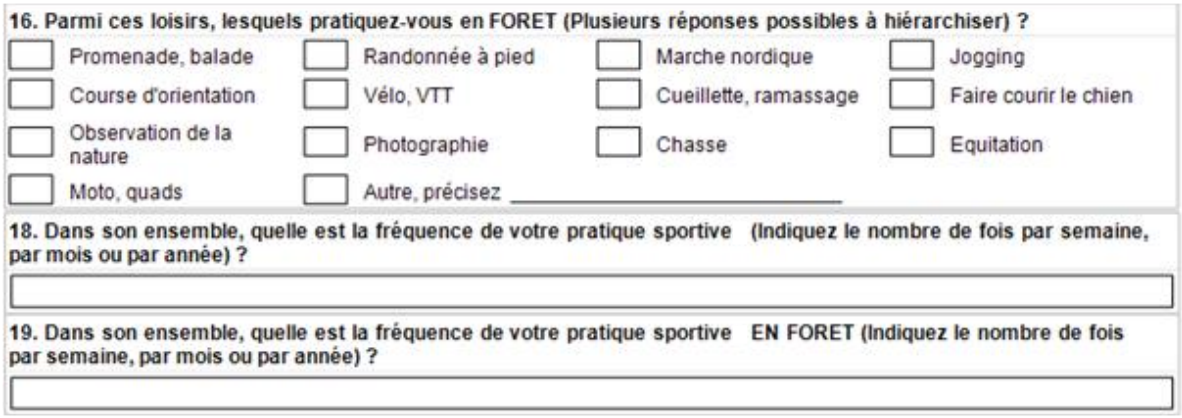

Figure 22 : Rubrique 2 du questionnaire sur les loisirs sportifs

3/ Ensuite, nous voulons connaître les forêts qu'ils fréquentent. Ils doivent les hiérarchiser de la plus fréquentée à la moins fréquentée. Nous souhaitons savoir ce que représente la forêt pour eux, à savoir un terrain de pratique/d'entrainement « parmi d'autres » ou bien « que j'apprécie particulièrement. ».

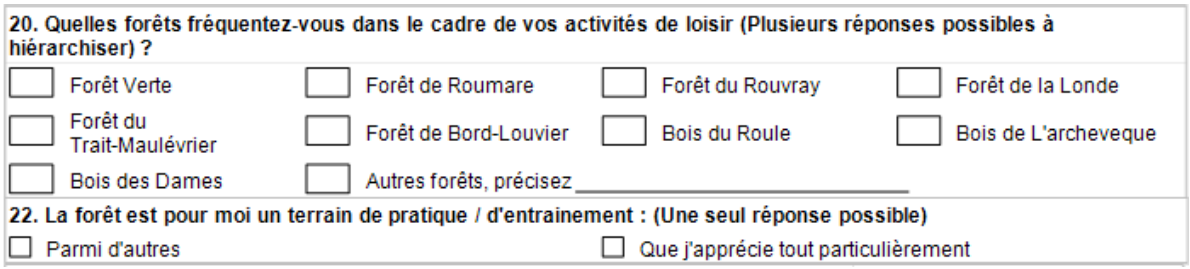

Figure 23 : Rubrique 3 du questionnaire sur les loisirs sportifs

4/ Puis, nous les interrogeons pour savoir le type de pratique qu'ils font dans ces espaces de nature. Peut-être pour certains la forêt est un lieu d'entrainement comme un autre qui pourrait être substitué ou au contraire le choix de ce terrain est volontaire et renvoie à des questions sensibles.

Figure 24 : Rubrique 4 du questionnaire sur les loisirs sportifs

5/ Ensuite nous les interrogeons sur ce qu'ils utilisent en forêt pour s'entrainer, à savoir un logiciel d'entraînement avec du matériel dédié, un programme réalisé par un entraineur ou par eux même ou pas de programme. Nous voulons savoir quel type de pratiquant ils sont et s'ils vont en forêt avec un programme dans le but d'atteindre des objectifs ou non.

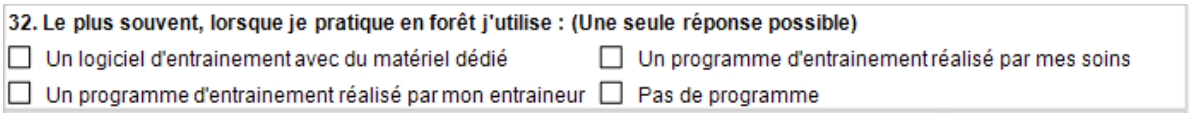

Figure 25 : Rubrique 5 du questionnaire sur les loisirs sportifs

6/ Puis nous demandons dans les 12 derniers mois, s'ils ont participé à des rassemblements compétitifs ou non, et si oui lesquels ? Sont-ils des pratiquants de loisirs ou bien des compétiteurs ? Puis nous souhaitons connaître les autres espaces de pratique qu'ils utilisent.

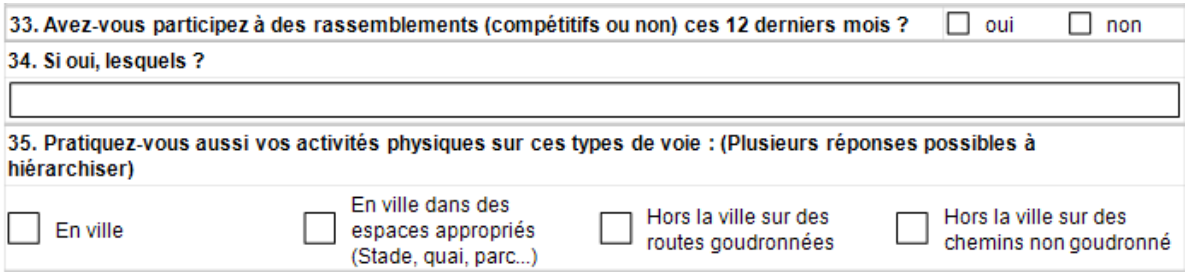

Figure 26: Rubrique 6 du questionnaire sur les loisirs sportifs

7/ Enfin, nous voulons récolter des informations sur leur parcours de vie sportive avec la forêt. Sont-ce des multi pratiquants depuis le plus jeune âge ou se sont-ils mis à la pratique sportive tardivement ? Ont-ils pratiqué en club ? Combien de temps ?, etc. Cette partie du questionnaire longue n'a pas été remplie par tous.

Activités pratiquées dans l'ordre chronologique : Depuis l'enfance jusqu'à aujourd'hui	Pratique en club ? (Oui ou non)	Durée de l'activité en années (-1 an, 5 ans, 10 ans…) ?	Fréquence de la pratique en semaines, mois ou années ?	Niveau de pratique (dptal, régional, national…) ?	Si arrêt, motif (lassitude, envie de changement, découverte, santé…) ?
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

Figure 27 : Rubrique 7 du questionnaire sur les loisirs sportifs

Annexe 11 : Grilles d'entretiens

11.1 Des questions communes à tous

Les questions générales qui situent sociologiquement les individus sont communes à tous les questionnaires et prennent place au début de l'entretien.

Tout d'abord, le début de l'entretien permet de situer l'individu (Tableau 7), le nom et le prénom sont renseignés lorsque la personne occupe une fonction spécifique. Puis nous voulions connaître la commune de résidence de tous les enquêtés pour savoir s'ils avaient une forêt située à proximité de leur domicile. Ensuite, nous nous sommes renseignés sur leurs origines à savoir s'ils étaient originaires de zone de montagne ou de littoral car cela peut revêtir une importance dans leur discours sur la nature. Enfin nous cherchons à déterminer leur parcours de vie professionnelle à travers leurs études, les diplômes obtenus et le poste qu'ils occupent.

Grands thèmes	**N1**
Présentez-vous ?	Nom Prénom ?
	Âge ?
	Commune de résidence ?
	Origine (mer, montagne…)
	Profession ?
	Études suivies, poste ?

Tableau 7 : Questions communes aux trois grilles d'entretien

11.2 Des questions auprès des participants de la 13ème l'hivernale nocturne du raid normand

Une première série d'entretiens (n=17) a été réalisée lors de la 13ème hivernale du raid normand qui s'est déroulé dans la nuit du 2 au 3 février 2013. Ces entretiens sont menés dans le gymnase de la ville du Trait où les participants étaient regroupés avant le départ en bus vers le point de départ de la compétition.

Grands thèmes	**N1**	**N2**	**N3**
Présentez-vous ?	Sexe :		
	Age :		
	Profession, PCS :		
	Études suivies, postes :		
	Commune de résidence :		
Pratique de loisirs sportifs	Parcours de vie :	Loisirs sportifs pratiqués	
		Un ou plusieurs	
		Club	
RAID Normand	Premier Raid ?		
	D'autres Raids, Trails ?		
	Pourquoi y participez-vous ?		
	Que représentent-t-il pour vous ?		

	Que représentent les forêts traversées par le RAID		
Sur les forêts urbaines	Sur la fréquentation en forêt.	Comment avez-vous été initié à la forêt ?	Par Qui ?
			Comment ?
			Dans quelles circonstances ?
			Qu'avez-vous appris alors ?
		Allez-vous souvent en forêt ?	Semaine
			Mois
			Année
		Quelles forêts/bois fréquentez-vous ?	LISTER
		Y allez-vous pour pratiquer des activités de loisirs sportifs ?	Si oui lesquelles ? Lister
		Y allez-vous aussi pour d'autres activités (balade, cueillette, ressourcement, brame du cerf…) ?	LISTER
		Y allez-vous avec du matériel (frontale, carte…) ?	LISTER
		Allez-vous en forêt seul ou en groupe ?	LISTER
		Quelle est la durée de vos sorties, en moyenne ?	LISTER
		Votre fréquentation diffère-t-elle en fonction :	des saisons ?
			des semaines ?
			des vacances ?
		Comment les sélectionnez-vous ?	Proximité de votre lieu d'habitation ?
			En fonction du type d'entraînement choisi ?
		Quelles pratiques de loisirs sportifs ou non sont visibles en forêts ?	LISTER
		Selon vous y-a-t-il eu une augmentation ou non de la présence en forêt ?	
	Sur l'utilisation de la forêt	Qu'utilisez-vous en forêt ?	Chemin de GR
			Parcours sportifs
			Hors sentier
		Selon vous, l'accès aux informations sur les forêts est-elle facilement accessible ?	ex : Jour de chasse / débardage
		Quels aménagements souhaiteriez-vous voir en forêt ? Ou au contraire pensez-vous qu'elle est trop aménagée ?	

		Vous arrive-t-il d'être en conflit direct ou non avec d'autres utilisateurs ? Si oui pourquoi ? Comment ?	
	Sur la perception de la forêt (espace perçu, espace vécu)	Pourquoi allez-vous en forêt ?	
		Qu'aimez-vous dans la forêt (formes sensibles) ? La couleur ? Les odeurs ?	
		Comment pensez-vous l'aménagement des forêts ? (ex : le marquage des sentiers)	
		Comment c'était avant ?	
		Comment c'est ailleurs ?	

Tableau 8 : la grille d'entretien complète pour les participants du raid normand

Après les questions générales de présentation, nous les interrogeons sur leur pratique de loisirs sportifs pratiqués depuis l'enfance, ont-ils eu des pratiques en club ? Il s'agit ici de voir si ces pratiquants sont des sportifs depuis l'enfance ou si la pratique est arrivée tardivement. Nous voulons également savoir s'ils pratiquent ou ont pratiqué en club.

Pratique de loisirs sportifs	Parcours de vie :	Loisirs sportifs pratiqués
		Un ou plusieurs
		Club

Tableau 9 : des questionnements sur leur pratique de loisir

Ensuite nos questions se centrent sur la compétition, à savoir la 13ème édition de l'hivernale nocturne du Raid Normand. Est-ce leur première participation ou bien sont-ils des habitués ? Pratiquent-ils d'autres raids ou trails ? Puis nous voulons connaître les raisons de leur participation et ce que cela représente pour eux. Enfin, nous souhaitons savoir ce que les forêts représentent pour eux, un terrain d'entraînement, un milieu sensible, etc.

RAID Normand	Premier Raid ?
	D'autres Raids, Trails ?
	Pourquoi y participez-vous ?
	Que représentent-t-ils pour vous ?
	Que représentent les forêts traversées par le RAID

Tableau 10 : Des questionnements par rapport au Raid Normand et aux forêts traversées par le raid

La dernière partie s'intéresse au rapport aux forêts en général. Elle est divisée en trois rubriques : des informations sur les fréquentations des forêts, sur l'utilisation des forêts et sur les perceptions qu'ils ont de la forêt. Nous voulons ici comprendre le rapport d'hyper-pratiquant à la forêt, hyper-pratiquant au sens où ils fréquentent la forêt de manière intensive, durant toutes

les saisons, avec du matériel dédié, etc. Enfin nous nous intéressons aux perceptions de la forêt, un espace vécu, perçu et sensible (Frémont, 1999; Sansot, 1986).

Sur les forêts urbaines	Sur la fréquentation en forêt.	Comment avez-vous été initié à la forêt ?	Par Qui ?
			Comment ?
			Dans quelles circonstances ?
			Qu'avez-vous appris alors ?
		Allez-vous souvent en forêt ?	Semaine
			Mois
			Année
		Quelles forêts/bois fréquentez-vous ?	LISTER
		Y allez-vous pour pratiquer des activités de loisirs sportifs ?	Si oui lesquelles ? Lister
		Y allez-vous aussi pour d'autres activités (balade, cueillette, ressourcement, brame du cerf…) ?	LISTER
		Y allez-vous avec du matériel (frontale, carte…) ?	LISTER
		Allez-vous en forêt seul ou en groupe ?	LISTER
		Quelle est la durée de vos sorties, en moyenne ?	LISTER
		Votre fréquentation diffère-t-elle en fonction :	des saisons ?
			des semaines ?
			des vacances ?
		Comment les sélectionnez-vous ?	Proximité de votre lieu d'habitation ?
			En fonction du type d'entraînement choisi ?
		Quelles pratiques de loisirs sportifs ou non sont visibles en forêts ?	LISTER
		Selon vous y-a-t-il eu une augmentation ou non de la présence en forêt ?	
	Sur l'utilisation de la forêt	Qu'utilisez-vous en forêt ?	Chemin de GR
			Parcours sportifs
			Hors sentier
		Selon vous, l'accès aux informations sur les forêts est-elle facilement accessible ?	ex : Jour de chasse / débardage
		Quels aménagements souhaiteriez-vous voir en forêt ? Ou au contraire pensez-vous qu'elle est trop aménagée ?	
		Vous arrive-t-il d'être en conflit direct ou non avec d'autres utilisateurs ? Si oui pourquoi ? Comment ?	
	Sur la perception de la forêt (espace perçu, espace vécu)	Pourquoi allez-vous en forêt ?	
		Qu'aimez-vous dans la forêt (formes sensibles) ? La couleur ? Les odeurs ?	
		Comment pensez-vous l'aménagement des forêts ? (ex : le marquage des sentiers)	
		Comment c'était avant ?	
		Comment c'est ailleurs ?	

Tableau 11 : Des questionnements plus larges sur les fréquentations, utilisations et perceptions des forêts

11.3 Des questions auprès les résidents de lisière de forêt et les pratiquants de loisirs sportifs

Une deuxième série d'entretiens a été menée auprès d'une part des résidents de lisière de forêt et d'autre part auprès des pratiquants de loisirs sportifs en forêt. Il s'agit comme mentionné dans le chapitre suivant d'approfondir deux points cruciaux qui ne sont que peu

traités par les enquêtes menées par l'agglomération rouennaise. Premièrement, le rapport entre la proximité du lieu de résidence à la forêt et la fréquentation de celle-ci et deuxièmement les loisirs sportifs qui s'y déroulent.

Grands thèmes	N1	N2	N3
Présentez-vous ?	Nom Prénom ?		
	Âge ?		
	Commune de résidence ?		
	Origine mer, montagne…		
	Profession ?		
	Études suivies, poste ?		
Sur le rapport à l'activité physique et sportive	Pratiquez-vous des activités physiques ?	Lesquelles ?	
	En forêt ?	Pratiquez-vous l'activité en forêt car vous vivez à son contact ?	
		Avez-vous voulu vivre à son contact pour pratiquer l'activité ?	
Sur le rapport à l'habitat ?	Avez-vous toujours vécu en maison ?		
	Avez-vous toujours vécu à proximité d'une forêt ?		
	Emménagement par rapport à la forêt ?		
Quel rapport avec la forêt ?	Comment avez-vous été initié à la forêt ?	Par qui, dans quelles circonstances ?	
	Sur la fréquentation ?	L'avez-vous toujours fréquentée ?	
		Distance de la forêt ?	
		Avec qui ?	
		Quelle est votre fréquence de fréquentation ?	
		Variation de la fréquentation en fonction des saisons, du temps ?	
		Quelles forêts/bois fréquentez-vous ?	
		Comment les sélectionnez-vous ?	Proximité, entrainement
	Durée des sorties ?		
	Qu'y faite vous	Y allez-vous pour pratiquer des activités de loisirs sportifs ?	
		Y allez-vous aussi pour d'autres activités (balade, cueillette, ressourcement…) ?	
	Y allez-vous avec du matériel (carte, frontale…) ?		
	Vivre au contact de la forêt ?	Atout contrainte ?	
	Selon vous, l'accès aux informations sur les forêts est-il facilement accessible ?		
	Comment pensez-vous l'aménagement des forêts ?		
	Rapport avec utilisateurs, gestionnaires ?	Qui, pourquoi, comment ?	
Perceptions de la forêt	Sur la perception de la forêt ?	Qu'aimez-vous dans la forêt (formes sensibles)	Les couleurs
			Les odeurs
		Perception de la nature "sauvage", danger de la forêt	
		La forêt contribue au bien être ?	
		Comment c'était avant ?	
		Comment c'est ailleurs ?	

Tableau 12 : La grille d'entretien complète pour les entretiens auprès des résidents de lisière de forêt et les pratiquants de loisirs sportifs

Après les premières questions (p.55) nous les interrogeons sur la pratique d'activités physiques (Tableau 7, p.55). Nous nous intéressons ici à leur parcours de vie sportive, puis au lien entre la forêt est l'activité physique pratiquée et si le choix de la résidence en découle.

Sur le rapport à l'activité physique et sportive	Pratiquez-vous des activités physiques ?	Lesquelles ?
	En forêt ?	Pratiquez-vous l'activité en forêt car vous vivez à son contact ?
		Avez-vous voulu vivre à son contact pour pratiquer l'activité ?

Tableau 13 : Des questionnements sur l'activité physique et sportive en forêt

Puis, Tableau 14, nous nous intéressons au rapport à l'habitat, ont-ils toujours vécu dans le même type d'habitat (maison ou immeuble) ? Ont-ils toujours vécu au contact d'une forêt ou s'ils ont emménagé en partie par rapport à la présence d'une forêt ? Il s'agit de comprendre ici, après le rapport l'activité physique et forêt, le lien forêt et habitat ? Y a-t-il une différence entre le type d'habitat et la proximité de la forêt et la fréquentation de celle-ci ?

Sur le rapport à l'habitat ?	Avez-vous toujours vécu en maison ?
	Avez-vous toujours vécu à proximité d'une forêt ?
	Emménagement par rapport à la forêt ?

Tableau 14 : Des questionnements sur le rapport de l'habitat à la forêt

Ensuite (Tableau 15), les questions se centrent sur le rapport à la forêt, comment y ont-ils été initiés, quelle fréquentation et quelle fréquence, les durées des sorties, sur ce qu'ils y font et pourquoi, sur les rapports avec d'autres utilisateurs ou des gestionnaires.

Quel rapport avec la forêt ?	Comment Avez-vous été initiés à la forêt ?	Par qui, dans quelles circonstances ?	
	Sur la fréquentation ?	L'avez-vous toujours fréquentée ?	
		Distance de la forêt ?	
		Avec qui ?	
		Quelle est votre fréquence de fréquentation ?	
		Variation de la fréquentation en fonction des saisons, du temps ?	
		Quelles forêts/bois fréquentez-vous ?	
		Comment les sélectionnez-vous ?	Proximité, entrainement
	Durée des sorties ?		
	Qu'y faites-vous	Y allez-vous pour pratiquer des activités de loisirs sportifs ?	
		Y allez-vous aussi pour d'autres activités (balade, cueillette, ressourcement…) ?	
	Y allez-vous avec du matériel (carte, frontale…) ?		
	Vivre au contact de la forêt ?	Atout contrainte ?	
	Selon vous, l'accès aux informations sur les forêts est-il facilement accessible ?		
	Comment pensez-vous l'aménagement des forêts ?		

	rapport avec utilisateurs, gestionnaires ?	Qui, Pourquoi, Comment ?	

Tableau 15 : Des questionnements sur les rapports à la forêt

Enfin (Tableau 16), la dernière partie est consacrée aux perceptions de ces forêts. Les couleurs, les odeurs et les différences dans le temps mais aussi dans l'espace en fonction de leur vécu.

Perceptions de la forêt	Sur la perception de la forêt ?	Qu'aimez-vous dans la forêt (formes sensibles)	Les couleurs
			Les odeurs
		Perception de la nature "sauvage", danger de la forêt	
		La forêt contribue au bien être ?	
		Comment c'était avant ?	
		Comment c'est ailleurs ?	

Tableau 16 : Des questionnements sur les perceptions de la forêt

11.4 Des questions auprès des élus et des gestionnaires.

Le troisième type d'entretien mené, l'a été avec des gestionnaires, des techniciens et auprès des élus. Il débute toujours (Tableau 7 p.55) par des questions factuelles.

Grands thèmes	**N1**	**N2**
Présentez-vous ?	Nom Prénom	
	Age	
	Ville	
	Profession	
	Études suivies	
Présentez votre institution / votre structure :	Statut	
	Ancienneté	
	Mission prérogative	
	Organisation	
	Budget	
	Nombre de salariés	En augmentation ou pas ?
	Zone d'intervention (repères géographiques)	
	Partenariats avec d'autres institutions / d'autres acteurs	Public (CREA)
		Privé (société)
Pouvez-vous me parler des changements qu'il y a pu avoir de vos débuts jusqu'à maintenant ? Et pour l'avenir ?	Les grands enjeux du/des sites	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Les grandes étapes	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Évènements et moments clés ou marquants	
Pouvez-vous me parler plus spécifiquement de votre travail en lien avec la forêt (acteurs, freins, leviers).	Zone géographique couverte pour le travail	
	Acteurs en présence et rapport (propriétaire, usagers)	Avec vous / entre eux
	Les enjeux de votre métier	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Les freins et les leviers	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
		À vos débuts

Et au niveau de votre perception sur la fréquentation de la forêt, l'évolution de la gestion en rapport au loisir ?	Les échelles de décisions, d'actions et les modalités de l'échange entre les échelles	Maintenant
		Dans l'avenir
	Les évènements et les conditions du changement	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Réglementation (chartes, lois, règlements) et les modalités de contrôle	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Selon vous la fréquentation a-t-elle augmenté ?	
	Des rapports avec les STAPS ?	
	Constat d'infraction ?	
	La gestion de ces forêts diffèrent-elles d'autres forêts ?	Proximité de la ville ?
	Est-ce que les loisirs en forêt ont modifié la gestion ? La forêt elle-même ?	
Pourquoi avoir choisi ce métier ? En rapport avec la forêt	Votre histoire par rapport à la forêt	Initiation
		Choix du métier
		Maintenant
		À l'avenir
Quels loisirs sportifs voyez-vous en forêt ? Pratiquez-vous un loisir en forêt ?	Lesquels	(avant/maintenant)LISTER
espace vécu / perçu	Forêt bien être	Oui non / Pourquoi
	Comment c'était la forêt avant ?	
	Comment c'est la forêt ailleurs ?	
	Ces forêts sont-elles urbaines ?	Oui non / Pourquoi

Tableau 17 : La grille d'entretien complète pour les entretiens auprès des élus et des gestionnaires

Puis (Tableau 18) il leur est demandé de présenter l'institution ou la structure, son statut, son ancienneté, ses prérogatives, etc. Nous nous interrogeons également sur leur zone d'intervention géographique.

Présentez votre institution / votre structure :	Statut	
	Ancienneté	
	Mission prérogative	
	Organisation	
	Budget	
	Nombre de salariés	En augmentation ou pas ?
	Zone d'intervention (repères géographiques)	
	Partenariats avec d'autres institutions / d'autres acteurs	Public (CREA)
		Privé (société)

Tableau 18 : des questionnements sur leur structure

Ensuite, nous évoquons les changements qui ont pu intervenir depuis qu'ils sont dans la structure. Il s'agit de poser les jalons qui font sens pour l'individu avec qui nous sommes en entretien.

Pouvez-vous me parler des changements qu'il y a pu avoir de vos débuts jusqu'à maintenant ? Et pour l'avenir ?	Les grands enjeux du/des sites	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Les grandes étapes	À vos débuts

		Maintenant
		Dans l'avenir
	Évènements et moments-clés ou marquants	

Tableau 19 : Des questionnements sur l'évolution de la structure dans laquelle il travaille

Puis nous abordons le métier des individus. Quelle aire géographique ils couvrent, les enjeux de leur métier. Dans un deuxième temps nous les interrogeons sur leur perception de la fréquentation en forêt, a-t-elle augmenté ainsi que les infractions ?

Pouvez-vous me parler plus spécifiquement de votre travail en lien avec la forêt (acteurs, freins, leviers).	Zone géographique couverte pour le travail	
	Acteurs en présence et rapport (propriétaire, usagers)	Avec vous / entre eux
	Les enjeux de votre métier	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Les freins et les leviers	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Les échelles de décisions, d'actions et les modalités de l'échange entre les échelles	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Les évènements et les conditions du changement	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
	Réglementation (chartes, lois, règlements) et les modalités de contrôle	À vos débuts
		Maintenant
		Dans l'avenir
Et au niveau de votre perception sur la fréquentation de la forêt, l'évolution de la gestion en rapport au loisir ?	Selon vous la fréquentation a-t-elle augmenté ?	
	Des rapports avec les STAPS ?	
	Constat d'infraction ?	
	La gestion de ces forêts diffèrent-elles d'autres forêts ?	Proximité de la ville ?
	Est-ce que les loisirs en forêt ont modifié la gestion ? La forêt elle-même ?	

Tableau 20 : Des questionnements sur leur métier en lien avec la forêt et sur leur perception quant à la fréquentation

Ensuite, nous les interrogeons sur le choix de leur métier pour savoir s'il y a un lien avec la forêt ?

Pourquoi avoir choisi ce métier ? En rapport avec la forêt	Votre histoire par rapport à la forêt	Initiation
		Choix du métier
		Maintenant
		À l'avenir

Tableau 21 : Des questionnements sur le choix du métier par rapport à la forêt

Puis, nous les interrogeons sur les loisirs qu'ils voient en forêt et si eux même pratiquent un loisir dans ces forêts.

Quels loisirs sportifs voyez-vous en forêt ? **Pratiquez-vous un loisir en forêt ?**	Lesquels	(avant/maintenant)LISTER

Tableau 22 : Des questionnements sur ce qu'ils voient comme loisirs dans les forêts

Enfin, la dernière partie de l'entretien concerne les perceptions de la forêt. Contribue-t-elle au bien être des individus ? Comment était la forêt avant, ou ailleurs et enfin si ces forêts sont urbaines.

espace vécu / perçu	Forêt bien être	Oui non / Pourquoi
	Comment c'était la forêt avant ?	
	Comment c'est la forêt ailleurs ?	
	Ces forêts sont-elles urbaines ?	Oui non / Pourquoi

Tableau 23 : Des questionnements sur les perceptions de la forêt

Annexe 12 : La liste des personnes interrogées dans le cadre des entretiens semi-directifs

Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), traileur, entraîneur de son association jog'nature, le 30 septembre 2014
Entretien 2 (e2) : Un homme, 40 ans, Professeur des universités, Écologue spécialisé dans les milieux forestiers, le 3 décembre 2014
Entretien 3 (e3) : Un homme, 40 ans, Professeur des universités, pratiquant de VTT, le 3 décembre 2014
Entretien 4 (e4) : Un homme, 45 ans, Député de la 5e circonscription de Seine-Maritime, ancien maire de Canteleu (2001-2014), le 4 décembre 2014.
Entretien 5 (e5) : Un homme, 47 ans, professeur certifié E.P.S, en charge des Activités Physiques de Pleine Nature à l'université de Rouen, le 18 octobre 2012
Entretien 6 (e6) : Un homme, 49 ans, pratiquant de Course d'orientation, professeur certifié E.P.S, en charge des Activités Physiques de Pleine Nature à l'université de Rouen, le 9 juillet 2014
Entretien 7 (e7) : Une femme, 53 ans, Infirmière, présidente de l'Association de la Forêt de Roumare (AFR), le 16 septembre 2014
Entretien 8 (e8) : Une femme, 53 ans, Infirmière, résidente de lisière de forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain dans la forêt de Roumare, le 16 septembre 2014
Entretien 9 (e9) : Un homme, Technicien forestier, responsable du parc animalier de la forêt de Roumare, le 15 juillet 2014
Entretien 10 (e10) : Un homme, 60 ans, Technicien forestier, responsable de la forêt Domaniale Verte, le 2 mai 2014
Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
Entretien 12 (e12) : Un homme, 41 ans, technicien forestier, responsable de la forêt Domaniale de la Londe, le 8 juillet 2014.
Entretien 13 (e13) : Un homme, 22 ans, technicien forestier, responsable de la forêt Domaniale du Rouvray, le 27 juin 2014
Entretien 14 (e14) : Un homme, 55 ans, responsable du service environnement de la commune de Grand-Couronne, le 17 novembre 2014
Entretien 15 (e15) : Un homme, Professeur de musique au conservatoire de Rouen, résident de lisière d'une forêt fortement équipée en maison avec moins de 100m² de terrain à Déville-lès-Rouen, le 11 septembre 2014
Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014
Entretien 17 (e17) : Un homme, 71 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain au Genetey, à Saint-Martin-de-Boscherville, le 13 novembre 2014
Entretien 18 (e18) : Un homme, 71 ans, retraité, Pratiquant de VTT, le 13 novembre 2014
Entretien 19 (e19) : Un homme, 64 ans, retraité, Marcheur, le 21 novembre 2014
Entretien 20 (e20) : Un homme, 64 ans, retraité, Randonneur, le 21 novembre 2014
Entretien 21 (e21) : Un homme, 32 ans, Enseignant d'EPS, Vététiste, le 15 octobre 2014
Entretien 22 (e22) : Un homme, Maître de conférences à l'université de Rouen, Vététiste et coureur, le 18 novembre 2014
Entretien 23 (e23) : Un homme, 55 ans, Agent de maîtrise, vététiste, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013

Entretien 24 (e24) : Un homme, 50 ans, Responsable d'exploitation en restauration collective, Vététiste et coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013

Entretien 25 (e25) : Un homme, 35 ans, Parlementaire au sénat (ancien pompier de Paris), coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 26 (e26) : Un homme, 43 ans, agent de sécurité, coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 27 (e27) : Un homme, 40 ans, Artisan, Triathlète, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 28 (e28) : Un homme, 39 ans, Fonctionnaire (Cat B), Vététiste et traileur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 29 (e29) : Un homme, 39 ans, sans emploi, traileur et triathlète, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 30 (e30) : Un homme, 32 ans, Maitre-nageur, triathlon, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 31 (e31) : Un homme, 33 ans, Ingénieur, coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, , le 2 février 2013.

Entretien 32 (e32) : Un homme, 59 ans, technicien dans l'automobile, traileur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 33 (e33) : Une femme, 46 ans, secrétaire, traileuse, participante au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 34 (e34) : Une femme, 24 ans, Doctorante en physique à l'université de Rouen, coureuse, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.

Entretien 35 (e35) : Une femme, 52 ans, auxiliaire de puériculture, traileuse, participante au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 36 (e36) : Un homme, 28 ans, Ingénieur, polypratiquant, participant au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 37 (e37) : Un homme, 54 ans, Ingénieur, traileur, participant au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 38 (e38) : Un homme, 41 ans, Chef de service, polypratiquant, participant au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 39 (e39) : Un homme, 40 ans, comptable, coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.

Entretien 42 (e42) : Un homme, 43 ans, ouvrier, Pratiquant de VTT, le 16 juin 2016.

Entretien 43 (e43) : Un homme, retraité ancien éducateur spécialisé, président de l'Union Cycliste Darnétalaise (UCD), le 20 juin 2016

Annexe 13 : Un exemple d'analyse des grilles d'entretiens

Nous avons choisi de ne pas retranscrire intégralement tous les entretiens, mais à l'aide d'un tableau de retranscrire des extraits de ces entretiens qui nous ont semblé éclairer ce travail de thèse. Nous présentons ici à titre d'exemple un entretien sous forme de tableau.

Entretien 42 (e42) : Un homme, 43 ans, ouvrier, réside à Saint-André-sur-Cailly, Pratiquant de VTT, l'entretien se déroule dans une salle du CETAPS, le 16 juin 2016.

	T1 : Présentation	**T2 : sur la pratique**	**T3 : Sur le matériel**	**T4 : forêts fréquentées**	**T5 : Sur les compétitions**	**T6 : Sur les entrainements**	**T7 : Sur les aménagements VTT en forêt**	**T8 : Matériel utilisé en forêt**	**T9 : Sur la faible fréquentation des forêts par les jeunes vététistes**
A1	« Je pratique le VTT Xcountry. À l'origine c'est mon fils ainé qui est parti dans le VTT parce qu'il aimait bien le vélo et donc on a trouvé un club sur Darnétal, qui s'appelle L'UC Darnétal. Il fait ça depuis l'âge de 8 ans et de fil en aiguille je l'ai emmené aux entraînements donc j'ai pris mon vélo et je m'y suis mis car j'ai toujours aimé le vélo	« Je m'entraîne un petit peu plus car mon fils est en cadet et il s'entraîne plus, il y a un entraînement le samedi après-midi donc c'est du VTT en forêt, le dimanche matin on fait de la route et le mercredi soir on fait soit VTT, soit cyclisme sur oute pendant 2 heures	« On est 4 à la maison et des VTT on en a 9 ! Mes deux fils et moi on a chacun un VTT et un vélo de route. »	« Dans le cadre de l'entraînement c'est principalement au bois du Roule à Darnétal. Le club à un local là-bas. Après on va aussi dans d'autres forêts : par exemple dimanche matin, je vais faire une randonnée en forêt de Lyons pour environ 30 ou 40 km. »	« On a notre championnat de France et coupe de France FFC. Mon fils participe depuis l'année dernière, cette année il en à fait une à Ussel (NDLA : Limousin), et on va en faire une à Oz en Oisans au mois de juillet. »	« On travaille avec l'entraineur sur du fractionné de l'intervalle court, etc. »	« Le VTT c'est très technique et exigeant, tu as des trous de bombe, des virages relevés. Nous dans le bois du Roule on aménage des passerelles, des sauts, parce que la mairie de Darnétal veut bien que l'on fasse ça dans la forêt. La mairie de Darnétal nous a demandé de mettre des pancartes à certains endroits qui étaient un peu dangereux. »	« Je n'utilise pas de carte mais, mon fils à un Garmin donc c'est génial, il y a le cardio, la fréquence de pédalage. »	« Si ce sont des jeunes qui font de la compétition, ils ont leur entraînement le samedi après-midi, le mercredi et le dimanche donc il va peut-être aller faire une sortie avec un autre copain du club mais ça s'arrête là. »
tps	**00 :00 :26**	**00 :02 :05**	**00 :02 :21**	**00 :04 :19**	**00 :05 :24**	**00 :07 :39**	**00 :12 :01**	**00 :15 :07**	**00 :17 :22**
A2	« J'ai un deuxième garçon qui a 13 ans qui s'y ait mis aussi par la force des choses. »	« Si l'on fait de la route, c'est pour faire du fond. C'est ce que l'entraîneur nous dit de faire. »	« On est en carbone sur le VTT mais pour les vélos de route c'est uniquement la fourche qui est en carbone. Mais j'aimerai bien me payer un vélo de route en carbone	« On fréquentait déjà la forêt quand ils étaient petits, je les amenais le dimanche après-midi faire du vélo.	« Après je fais surtout ça pour le loisir, je ne suis pas un compétiteur dans l'âme, mais je me prends au jeu car sur des challenge hivernale, notamment celui organisé par le club ou le	« Depuis que je suis les entraînements, je me rends compte que je souffre moins dans les compétitions. »	« L'ONF nous ont déjà rasé des sections parce qu'il coupait du bois et il estimait qu'il n'y avait pas à faire ça. »	« Ce matériel permet d'apprendre à se connaitre surtout au niveau cardio car il monte assez haut quand on fait du fractionné. Ça permet de se trouver parce que parfois quand ça	« En même temps, il y a des risques. Moi je dis à mes enfants aller tout seul dans la forêt, non je ne veux pas. Sur la route oui, il y a plus de jeunes. Car en forêt si tu tombes, tu peux y rester et

					challenge tréporté ou l'accrobike qui sont des courses UFOLEP et FSGT. »			monte tu es en rupture, tu ne le sais pas spécialement. Parfois l'entraineur dit : « vous montez au maximum à 182 et si vous voyez que ça monte trop haut vous redescendez. »	avant de te retrouver… »
tps	**00 :01 :17**	**00 :03 :02**	**00 :02 :50**		**00 :08 :23**	**00 :08 :10**	**00 :12 :42**	**00 :15 :31**	**00 :18 :00**
A3	« Moi aussi j'ai pris une licence il y a 5 ans et de fil en aiguille je me suis pris au jeu et je fais de la compétition, à mon niveau car en commençant le VTT à 39 ans »	« Du changement d'horaire en hiver au changement d'horaire en été au mois d'avril, on fait de la course à pied le mercredi soir. On se donne rendez-vous à la mairie de Darnétal, on part sur saint Exupéry (NDLA : le stade) ou parfois on monte sur Bonsecours pendant une heure. »			« Il y a souvent, dans les compétitions, une partie en forêt et une partie en plaine et puis ça tourne entre 5 et 6km la boucle et tu fais entre 5 et 6 tours voir 7 tours si le tour fait 4km. Souvent c'est entre 25 et 30km »			« Ça permet aussi en course de pourvoir géré la fatigue, de dire il me reste tant de kilomètre donc si je me mets dans le rouge, trop vite dans les deux premiers tours, je ne vais pas pouvoir finir. »	« Il y a quand même des chutes en forêt, la route aussi tu peux tomber mais il y a plus de chance que l'on te retrouve. »
tps	**00 :01 :27**	**00 :03 :19**			**00 :09 :28**			**00 :16 :20**	**00 :18 :31**
A4	« Je vis à Saint-André-sur-Cailly du coup avec les enfants on va dans la forêt à côté de chez nous	« A la reprise du beau temps on fait que du VTT. »			« On part tous en même temps, on peut être 200. Mais souvent les mieux classés sont				

	dans la forêt verte ou vers fontaine-le-Bourg, Blainville-Crevon, Catenay, etc. »				devant. Sinon c'est selon l'ordre d'inscription de la première course. D'autres clubs font des classements »				
tps	**00 :06 :10**	**00 :03 :41**			**00 :10 :40**				
A5	« Quand j'étais gamin j'ai fait du Bi-cross, du BMX, j'aimais déjà le vélo. J'ai arrêté parce que j'avais d'autres choses mais j'y suis revenu par le biais de mes enfants	« C'est la période creuse du coup il y a moins besoin de faire de Vélo, c'est-à-dire qu'il y a moins de compétition. Car la grosse période de compétition c'est de février jusqu'à octobre. »			« Dans le club ou l'on est, on est dans un club de compétiteur, ce n'est pas un club de randonneur. Si tu rentres dans ce club là c'est pour faire de la compétition. Par exemple le club VTT vallée de seine sur belbeuf, eux c'est un club de randonneur. Certains font de la compétition mais ça reste un club de randonneurs. »				
tps	**00 :13 :15**	**00 :04 :00**			**00 :14 :01**				

Annexe 14 : Observation de terrain

Nous présentons ici un exemple d'observation de terrain recueilli sur le carnet de thèse puis réécrit après coup.

Observation effectuée dans la commune du Trait le 29 juin 2012 lors du Raid normand

Cette observation a été réalisée lors du Raid Normand organisé par l'association Sport Aventure Passion (SAP). C'est l'anniversaire de l'association qui a 20 ans d'existence. Elle est née en 1992 dans le désert du Sultanat d'Oman pendant le Raid Gauloises. Quatre activités sont programmées le traditionnel raid aventure multisport, le trail, la marche nordique et le raid junior.

Lors de la préparation de ma venue j'ai eu plusieurs discussions avec Pascal Leblay pour nous organiser au mieux. Lors de ces conversations, nous abordons différents sujets qui concernent ma recherche. Par exemple, Pascal Leblay me fait part de son sentiment quant à la perte d'engouement pour les activités de trail qui supplante celle des Raids aventures.

Alors que pour le trail d'orientation nocturne du 2 février 2013, les individus étaient dans un gymnase, ce qui permettait d'accéder à eux facilement, ici nous sommes dans le stade de la commune de Duclair et les individus sont éparpillés entre le parking, leurs voitures et les tentes qu'ils ont installées.

La présence de tentes indique deux faits. Tout d'abord que l'activité se déroulant pendant deux jours, ils auront besoin de se reposer et deuxièmement certains venant de loin se sont installés dès le vendredi soir pour être prêts pour le départ.

Pour l'occasion j'ai avec moi deux enquêteurs nous arrivons sur le site à 8h, le ciel est couvert mais il semble que la pluie ne doit pas tomber ce qui est une chance pour nous pour la passation des questionnaires.

Nous n'aurons que peu de temps dans la journée pour la passation. En effet, après le départ du matin, les raideurs ne rentrent que vers 17h pour les meilleurs puis repartirons pour la course d'orientation nocturne vers 21h30.

Je positionne mes deux enquêteurs, un sur le parking, un à côté des stands d'information et pour ma part je sillonne le site. Il y a uniquement des raideurs pour le moment car les traileurs n'arrivent que le soir pour leur épreuve.

Les participants sont occupés à monter leur tente, à préparer leur vélo, à vérifier qu'ils ont tout leur matériel. Dans ces conditions il est parfois difficile d'avoir leur attention.

À 9h30 le briefing de départ interrompt la passation du questionnaire. Durant cette première vague nous avons obtenu 50 questionnaires.

L'ambiance est détendue, les personnes répondent assez facilement au questionnaire. Pour ma part je note pour le moment deux refus d'individus qui montaient leur tente et qui étaient en retard.

Après le départ de la course, le stade se vide, les organisateurs sont sur le terrain. Nous reviendrons sur place à 17h pour continuer la passation du questionnaire.

Alors que nous pensions que beaucoup de raideurs arriveraient pour 17h-17h30, seules deux équipes arrivent entre 17h et 18h30. Cela nous montre qu'il y a un écart important entre ceux qui participent pour gagner, ici deux équipes de challengeurs, dont une qui invective l'organisation à cause d'une balise selon eux mal placée, et ceux qui participent plus pour le loisir, pour passer un moment entre amis et pratiquer une activité physique plutôt que de la gagner.

Il n'est pas évident de faire passer le questionnaire aux individus qui arrivent d'une journée d'activité et qui veulent prendre une douche, se restaurer et dormir un peu avant

l'épreuve du soir. Nous nous postons donc stratégiquement à côté du lieu où les individus se restaurent pour réaliser la passation de questionnaire avec eux après leur repas.

Puis nous nous dirigeons vers les stands de remise des dossards pour les traileurs. Il y a quatre épreuves : un trail de 30 kilomètres, un autre de 50 kilomètres, un autre par équipe et enfin une marche nordique. Entre 19 et 20h c'est assez calme seules quelques personnes viennent retirer leur dossard, mais à partir de 20h et jusqu'à 21h30 et le début du débriefing nous enchainons les questionnaires.

Après le discours de l'organisateur et le rappel des consignes, les participants sont invités à se positionner sur la ligne de départ. Pour fêter l'anniversaire de l'association, le départ se déroule devant une haie d'individus qui allument des fumigènes avec comme musique de fond, *allumer le feu* de Johnny Halliday.

Une fois tous les participants partis, les organisateurs se mobilisent pour aller sur le terrain, c'est la fin de la récolte de questionnaires. *In* fine, 120 questionnaires ont été récoltés (17 marcheurs nordiques, 52 raideurs et 51 traileurs).

Annexe 15 : Documents d'acteurs

15.1 Utiliser des articles de presse

Nous présentons ici une liste non exhaustive d'articles de presse que nous avons utilisée dans le cadre de la thèse. Nous avons utilisé Internet, mais également la presse quotidienne et régionale sur papier.

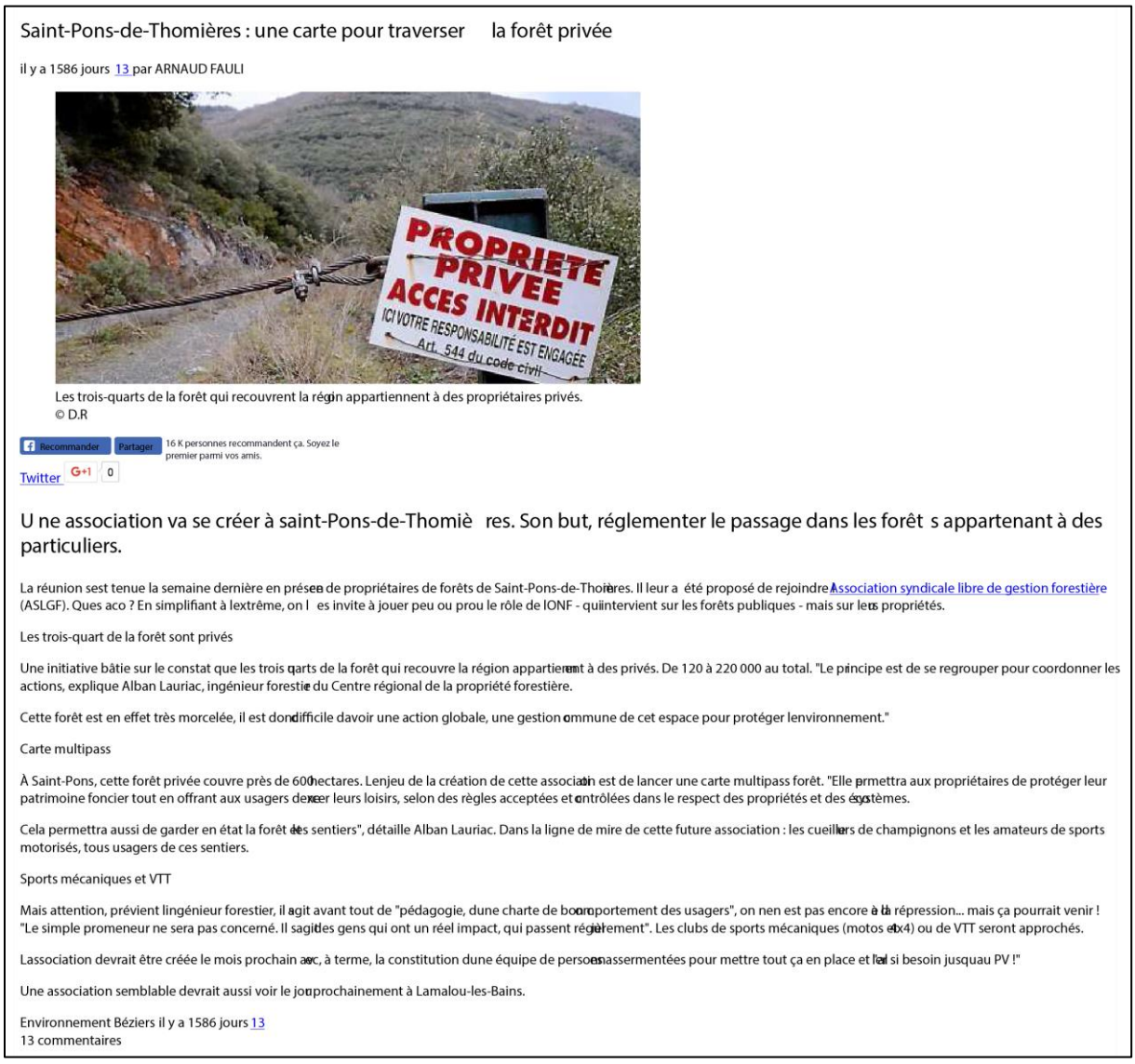

Saint-Pons-de-Thomières : une carte pour traverser la forêt privée

il y a 1586 jours 13 par ARNAUD FAULI

Les trois-quarts de la forêt qui recouvrent la région appartiennent à des propriétaires privés.
© D.R

Recommander Partager 16 K personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.

Twitter G+1 0

U ne association va se créer à saint-Pons-de-Thomières. Son but, réglementer le passage dans les forêts appartenant à des particuliers.

La réunion sest tenue la semaine dernière en présence de propriétaires de forêts de Saint-Pons-de-Thomières. Il leur a été proposé de rejoindre lAssociation syndicale libre de gestion forestière (ASLGF). Ques aco ? En simplifiant à lextrême, on l es invite à jouer peu ou prou le rôle de lONF - quiintervient sur les forêts publiques - mais sur leurs propriétés.

Les trois-quart de la forêt sont privés

Une initiative bâtie sur le constat que les trois quarts de la forêt qui recouvre la région appartiennent à des privés. De 120 à 220 000 au total. "Le principe est de se regrouper pour coordonner les actions, explique Alban Lauriac, ingénieur forestier du Centre régional de la propriété forestière.

Cette forêt est en effet très morcelée, il est donc difficile davoir une action globale, une gestion commune de cet espace pour protéger lenvironnement."

Carte multipass

À Saint-Pons, cette forêt privée couvre près de 600 hectares. Lenjeu de la création de cette association est de lancer une carte multipass forêt. "Elle permettra aux propriétaires de protéger leur patrimoine foncier tout en offrant aux usagers dexercer leurs loisirs, selon des règles acceptées et contrôlées dans le respect des propriétés et des écosystèmes.

Cela permettra aussi de garder en état la forêt et les sentiers", détaille Alban Lauriac. Dans la ligne de mire de cette future association : les cueilleurs de champignons et les amateurs de sports motorisés, tous usagers de ces sentiers.

Sports mécaniques et VTT

Mais attention, prévient lingénieur forestier, il sagit avant tout de "pédagogie, dune charte de bon comportement des usagers", on nen est pas encore à la répression... mais ça pourrait venir ! "Le simple promeneur ne sera pas concerné. Il sagit des gens qui ont un réel impact, qui passent régulièrement". Les clubs de sports mécaniques (motos et 4x4) ou de VTT seront approchés.

Lassociation devrait être créée le mois prochain avec, à terme, la constitution dune équipe de personnes assermentées pour mettre tout ça en place et l'aval si besoin jusquau PV !"

Une association semblable devrait aussi voir le jour prochainement à Lamalou-les-Bains.

Environnement Béziers il y a 1586 jours 13
13 commentaires

Figure 28 :Fauli Arnaud, Saint-Pons-de-Thomières : une carte pour traverser la forêt privée, Midi libre

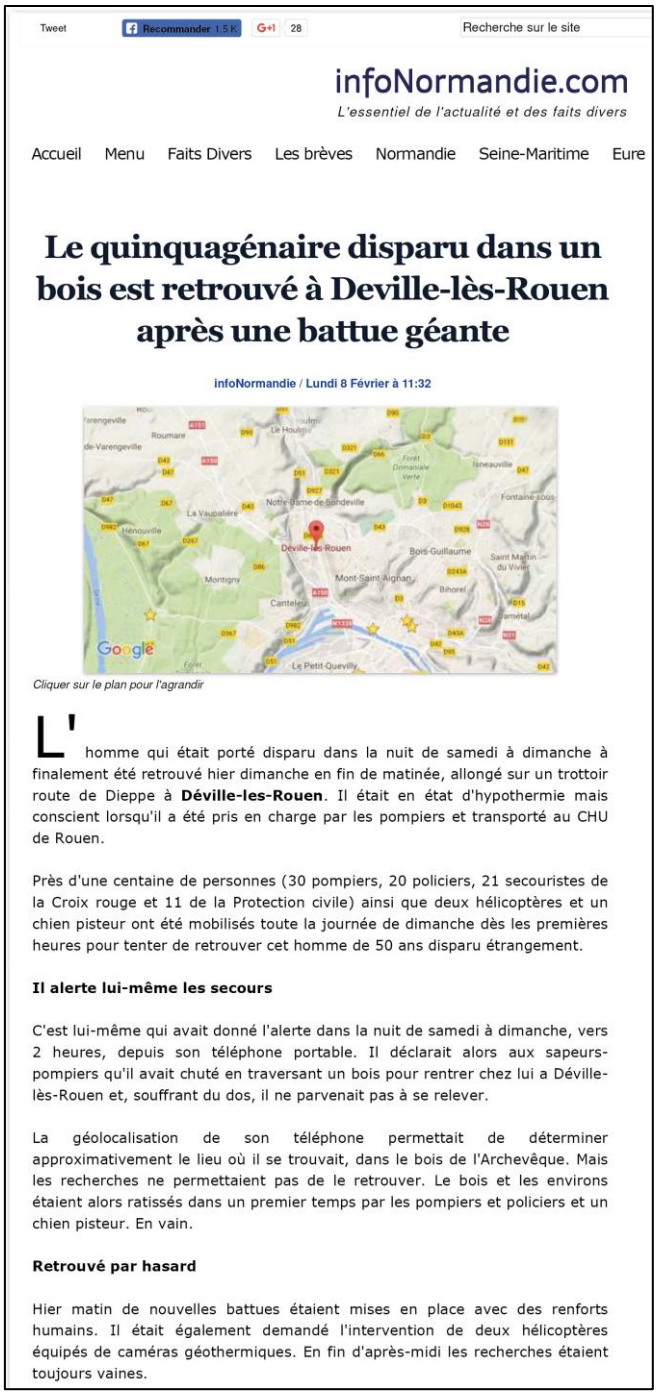

Tweet Recommander 1.5 K G+1 28 Recherche sur le site

infoNormandie.com

L'essentiel de l'actualité et des faits divers

Accueil Menu Faits Divers Les brèves Normandie Seine-Maritime Eure

Le quinquagénaire disparu dans un bois est retrouvé à Deville-lès-Rouen après une battue géante

infoNormandie / Lundi 8 Février à 11:32

Cliquer sur le plan pour l'agrandir

L'homme qui était porté disparu dans la nuit de samedi à dimanche à finalement été retrouvé hier dimanche en fin de matinée, allongé sur un trottoir route de Dieppe à **Déville-les-Rouen**. Il était en état d'hypothermie mais conscient lorsqu'il a été pris en charge par les pompiers et transporté au CHU de Rouen.

Près d'une centaine de personnes (30 pompiers, 20 policiers, 21 secouristes de la Croix rouge et 11 de la Protection civile) ainsi que deux hélicoptères et un chien pisteur ont été mobilisés toute la journée de dimanche dès les premières heures pour tenter de retrouver cet homme de 50 ans disparu étrangement.

Il alerte lui-même les secours

C'est lui-même qui avait donné l'alerte dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures, depuis son téléphone portable. Il déclarait alors aux sapeurs-pompiers qu'il avait chuté en traversant un bois pour rentrer chez lui a Déville-lès-Rouen et, souffrant du dos, il ne parvenait pas à se relever.

La géolocalisation de son téléphone permettait de déterminer approximativement le lieu où il se trouvait, dans le bois de l'Archevêque. Mais les recherches ne permettaient pas de le retrouver. Le bois et les environs étaient alors ratissés dans un premier temps par les pompiers et policiers et un chien pisteur. En vain.

Retrouvé par hasard

Hier matin de nouvelles battues étaient mises en place avec des renforts humains. Il était également demandé l'intervention de deux hélicoptères équipés de caméras géothermiques. En fin d'après-midi les recherches étaient toujours vaines.

Figure 29 : Inconnu, Le quinquagénaire disparu dans un bois est retrouvé à Déville-lès-Rouen après une battue géante, infonormandie.com, 8 février 2016

700 km à pied, VTT, canoë, etc. Le 8e Raid Gauloises est parti du Lesotho. Au coin de la piste, l'aventure.

Par Marc ROUSSEL — 30 janvier 1997 à 15:09

Partant chaque année à la découverte de nouvelles terres d'accueil,

le 8e Raid Gauloises a lancé samedi, et jusqu'au 6 février, ses 46 équipes sur la trace des bushmen d'Afrique du Sud et du Lesotho. Le massif du Drakensberg, véritable forteresse dressée entre le Lesotho et l'océan Indien, va servir, avec le pays zoulou, de cadre naturel et parfois hostile aux 260 aventuriers. Selon un principe simple: une équipe, constituée de cinq concurrents dont au moins une femme, assistée par deux personnes, doit rallier dans le meilleur temps, sans aucune aide mécanique, le point d'arrivée. Après un parcours de 700. Selon un principe simple: une équipe, constituée de cinq concurrents dont au moins une femme, assistée par deux personnes, doit rallier dans le meilleur temps, sans aucune aide mécanique, le point d'arrivée. Après un parcours de 700 kilomètres en terrain totalement vierge et parfois inexploré, rythmé alternativement (voir graphique ci-dessous) par 250 km de raft et de canoë, 90 km d'équitation, 200 km de marche d'orientation (de jour comme de nuit), un secteur d'escalade et un parcours VTT tracé par Laurent Fignon sur 160 km de montagnes russes. De quoi venir à bout des esprits les plus conquérants. Il faudra une dizaine de jours aux premières équipes pour voir enfin, au bout de leurs pagaies, les rouleaux de l'océan Indien, à Port Edward, qui signeront pour beaucoup la fin d'un cauchemar.

Travail d'équipes. L'essentiel de ce raid-aventure tient en un lieu pourtant bien commun: l'esprit collectif. Une équipe n'est classée que si ses cinq membres arrivent ensemble. Combien de stars des stades, de la route ou des océans ont souffert par le passé pour avoir négligé ce principe fondateur? Le Raid Gauloises se fait à cinq comme on forme un tout. Pas de brebis galeuse, pas de traîne-savates, pas de passe-droit, c'est la règle des années qui ont vu s'accomplir des vainqueurs unis, solidaires et respectueux. C'est à nouveau la grande affaire de cette huitième édition en Afrique australe où tous les concurrents partagent la même ambition: arriver sans être pour autant parvenu. L'élite se conjugue donc ici au pluriel. Gérer les efforts, l'alimentation souvent réduite à peu ou les rares heures de sommeil relève, en revanche, d'une discipline personnelle.

Pour montagnards et hommes de mer. «Qui va pouvoir faire le Raid Gauloises?» Quand Gérard Fusil a lancé, en 1988, l'idée de ce raid-aventure associant plusieurs disciplines sportives sans discontinuité, les spécialistes du genre n'ont pas manqué de s'interroger. Jamais une épreuve n'avait eu jusqu'alors l'audace de mettre en situation de complète autonomie des hommes et des femmes dont on se demandait bien quelles qualités leur seraient nécessaires. La performance sportive, l'endurance, le sens de l'orientation, la faculté de s'adapter à l'environnement ou aux contraintes de groupe, ou encore des capacités mentales exceptionnelles? Au fil des ans s'est dessinée la typologie du concurrent, plutôt montagnard ou homme de mer, en tout cas un individu qui s'est forgé le caractère en se confrontant à la douleur et aux éléments.

Pour construire une telle épreuve, il fallait avoir soi-même l'étoffe du héros désigné. Aussi discret qu'efficace, Pierre Béguin fut appelé en rôle de conseil, dès les débuts en Nouvelle-Zélande.

A 38 ans, marié et père de jumeaux de 6 ans, ce guide de haute montagne qui a réussi plusieurs ascensions dans le McKinley (Alaska), l'Himalaya et en Islande, est aujourd'hui un des meilleurs représentants de l'état d'esprit qui anime l'épreuve. Moniteur de ski, guide de haute montagne et guide de rivière, cet homme petit et sec, peu affable, n'a guère le goût du spectacle et des paillettes. Sans doute parce qu'il préfère celui de la nature qu'il a si bien su apprivoiser. Nouvelle-Zélande, Costa Rica, Nouvelle-Calédonie, sultanat d'Oman, Madagascar, Bornéo, Patagonie et aujourd'hui l'Afrique du Sud et le Lesotho: huit raids à reconnaître, créer des parcours, tracer des voies nouvelles, franchir des obstacles et imaginer ceux qui n'existent pas, mais pourraient survenir. «Gérard Fusil sélectionne les régions qui ont un potentiel pour accueillir le raid; c'est-à-dire une grande variété de situations, des rivières navigables ou des reliefs intéressants», explique-t-il. La suite, ce sont des reconnaissances par périodes de trois à quatre semaines où Pierre Béguin se met au vert, d'abord pour observer le terrain comme on lit un livre: avec attention et respect. «Le parcours est déterminé à l'issue de la première reconnaissance; après, il faut tenir compte des éléments de sécurité qui peuvent influer sur le tracé définitif, comme le brouillard ou les orages sur les sommets du Lesotho.» Logistique à dos d'homme. «Le Raid est toujours très respecté des populations, car nous nous déplaçons avec leurs propres moyens: à pied, à cheval, en bateau, poursuit Béguin. Au Lesotho, nous avons vu des villages entiers accompagner les concurrents à travers le massif du Drakensberg.» Images d'une compétition dure, complexe, mais tout de même conçue à leur mesure, accessible, compréhensible. Même si l'hélicoptère fait nécessairement partie de l'aventure, il arrive que les moyens logistiques soient mis en place à dos d'homme. Dans les parcs nationaux par exemple, afin de ne pas déranger ou affoler la faune. C'est d'ailleurs cette logistique qui seule permet aux 46 équipes d'effectuer le parcours intégral, sans aucune rupture. Hors de cela, il faut morceler, venir et revenir, ce que Pierre le Savoyard (il vit actuellement à Bourg-Saint-Maurice) fait si minutieusement qu'il en arrive, parfois, au point de connaître la géographie du lieu mieux que ses propres habitants. Stars aux abonnés absents. Malgré sept éditions, le Raid Gauloises demeure une aventure, souvent à l'écart des chemins glorieux. Paradoxe, c'est sans stars hautement médiatiques qui accaparent l'attention qu'il semble cette année avoir atteint sa pleine maturité. Tout en restant solidement arc-bouté sur ses principes originels: véhiculer avec obstination une certaine idée de la découverte, de l'exploration, de l'humanité et de l'effort physique. Samedi dernier, quand fut donné le départ, au pied du massif des Dragons, un seul homme en connaissait tous les liens, les dangers et les faiblesses.

Figure 30 : Roussel Marc, 700 km à pied, VTT, canoë, etc. Le 8e Raid Gauloises est parti du Lesotho. Au coin de la piste, l'aventure, Liberation, 30 janvier 1997. http://www.liberation.fr/sports/1997/01/30/700-km-a-pied-vtt-canoe-etc-le-8e-raid-gauloises-est-parti-du-lesotho-au-coin-de-la-piste-l-aventure_192579 page consultée le 21 juin 2016.

Aux Herbiers, la chasse aux Pokémon est ouverte !

Publié le 29/07/2016 à 12:49

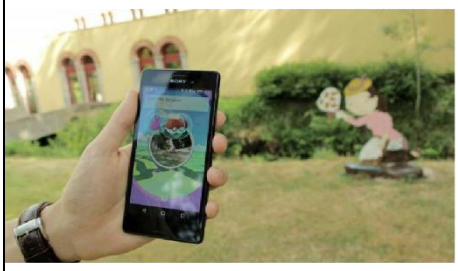

Autour de la mairie, dans le jardin de Coria, au centre-ville… De drôles de « chasseurs » ont envahi les Herbiers depuis dimanche, date de lancement de Pokémon Go en France. Armés de leur téléphone, ils courent après… les Pokémon.

Autour de la mairie, dans le jardin de Coria, au centre-ville… De drôles de « chasseurs » ont envahi les Herbiers depuis dimanche, date de lancement de Pokémon Go en France. Armés de leur téléphone, ils courent après… les Pokémon.

Le beau temps et les vacances aidants, le parc de la mairie s'est vu envahir de jeunes « dresseurs » toute cette semaine, surtout les après-midi, jusque tard le soir. Jordan, 22 ans, est animateur enfance et y joue tous les jours, après le travail. Il a atteint le niveau 18. « **J'y passe facilement quatre heures par jour,** avoue-t-il. **On se pose à chaque fois devant la mairie. C'est un bon coin !** »

Certains y consacrent encore plus de temps, comme Kévin, qui a passé la nuit entière il y a quelques jours, devant la mairie, sous un plaid, pour attraper un Léviator ! « **Au moins ça anime le parc,** remarque Jordan. **Je trouve que c'est assez mal médiatisé… On parle souvent des mauvais côtés, des gens qui font des accidents etc. mais on ne parle pas des rencontres qui se font grâce à ce jeu.** »

Sortir et marcher

Le point positif de cet effet de mode, c'est qu'il aura permis aux jeunes de sortir de chez eux. Evan, Dorian, Nicolas et Joshua ont 15 ans. Leurs après-midi, ils les passent désormais au parc. Il leur arrive de passer huit heures par jour à jouer à Pokémon Go mais on ne peut pas dire qu'ils aient le nez toujours collé à leur smartphone. « **Il n'y a pas besoin de toujours regarder son téléphone en fait**, explique Evan, qui a réussi à en capturer 55. **Donc le temps qu'il y en a un qui apparaisse, on discute entre nous. On rencontre aussi d'autres joueurs. Et puis ça nous fait faire du sport puisqu'on marche pas mal pour trouver certains Pokémon !** »

Figure 31 : Inconnu, Aux Herbiers, la chasse aux Pokémon est ouverte !, Ouest France*, 29 juillet 2016 http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-herbiers-85500/aux-herbiers-la-chasse-aux-pokemon-est-ouverte-4393185 30 janvier 1997*

[Vidéo] Près de Rouen, 6 000 personnes pour courir et se faire peindre…

Ils sont arrivés avec des tee-shirts blancs et sont repartis colorés. Près de Rouen, dimanche 19 avril 2015, 6 000 personnes ont participé à la course « Color Me Rad ».

Publié le 19 Avr 15 à 18:14 Voir **les commentaires**

Près de 6 000 personnes ont participé, **dimanche 19 avril 2015**, à la *Color Me Rad*. Une course dont une partie des bénéfices est reversée à l'association *Sport sans frontières* et à des actions locales. Originalité de cette course, qui s'est déroulée au campus universitaire de **Mont-Saint-Aignan,** près de **Rouen (Seine-Maritime)** ? Les participants étaient arrosés de…peinture.

En réalité, de la poudre teinte lancée, pendant la course, sur les coureurs, qui a coloré les tee-shirts.

> *Si tu es allergique aux kilomètres, à la fécule de mais ou à la joie démesurée, tu seras certainement plus à l'aise devant la télé qu'au départ de ces 5 kilomètres pleins de couleurs. Mais, si tu cherches un grand moment de folie, Color Me Rad est l'événement qu'il te faut ! Depuis la nuit des temps, l'homme court pour échapper à ses ennemis ou aux animaux sauvages. Depuis Color Me Rad, l'homme court pour s'amuser », annonçaient les organisateurs.*

Vidéo. L'édition 2015 du *Color Me Rad*, à Rouen :

Valérie Fourneyron, députée PS de la circonscription et ancienne ministre des Sports, est venue rendre visite aux organisateurs. « Le sport est un bel outil de solidarité et un bel outil de santé publique. *Color Me Rad* est une grande fête qui permet de courir en famille, avec des amis, de se faire plaisir, de prendre pleins de couleurs », s'est-elle félicitée.

Accessible à tous, parents, enfants, la course a majoritairement réuni des participantes âgées de 15 à 30 ans. Après Rouen, c'est une dizaine de villes, dont Lyon, Rennes, Villeneuve-d'Ascq ou encore Lorient qui accueilleront la course.

Un événement que des dizaines de personnes ont partagé sur les réseaux sociaux :

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés.

J'ai compris » Lire les (

Figure 32 : La rédaction, Près de Rouen, 6 000 personnes pour courir et se faire peindre..., 76actu. http://www.normandie-actu.fr/video-pres-de-rouen-6-000-personnes-pour-courir-et-se-faire-peindre_122096/, page consultée le 21 avril 2015

SEINE-MARITIM

Menace sur la survie du parc animalier de Roumare

Le parc animalier de Roumare, très prisé des citadins, va-t-il disparaître d'ici quelques mois ? La réponse est en suspens alors que l'ONF et le conseil général cherchent une solution.

Le 22 mai 1998, Paris-Normandie faisait part de ses craintes sur la poursuite de l'entretien des forêts après la décision prise par le conseil général de Seine-Maritime de diminuer ses subventions pour les forêts dépendant de l'Office national des forêts.

Une logique financière, selon le Département, qui s'oppose toutefois à la forte fréquentation des forêts. Notamment celle de **Roumare** où près de 300 000 citadins et enfants viennent chaque année se ressourcer, essentiellement au printemps et à l'automne.

Une année est passée et la situation n'a pas évolué entre le Département et l'ONF. Aujourd'hui, la survie d'équipements comme le parc animalier de Roumare semble bien compromise puisque l'ONF envisage sa fermeture définitive pour la fin de l'année. Le conseil général n'a, en effet, pas inclu dans ses subventions les coûts de fonctionnement de ce parc (environ 400 000 francs annuels).

L'Office a donc commencé discrètement à « *éliminer* » certains animaux de cette structure abritant cervidés, sangliers ou biquettes. A ce jour, la moitié de la population animale du parc a été abattue, même si les espèces existantes sont conservées en attendant peut-être des jours meilleurs...

Le problème des ordures

Le parc animalier de Roumare menacé, l'autre problème reste celui de la collecte des ordures dans les forêts domaniales. Là aussi, faute de moyens financiers, l'ONF se désengage et a arrêté d'utiliser un prestataire de service : ses revenus - essentiellement consacrés à l'emploi des forestiers et au renouvellement des espèces (20 000 francs par hectare) - ne permettent plus de financer la collecte.

Les poubelles sont désormais enlevées une fois par mois et des panneaux ont été posés pour inviter le public à repartir avec ses détritus. Sans compter que de nombreux particuliers ont pris la mauvaise habitude de laisser leurs ordures derrière eux, ou pire de venir jeter des gravats dans les bois.

« *La forêt est l'un des derniers espaces de nature où l'on peut accéder en toute liberté, mais la forêt n'est pas un jardin public* » commente-t-on à l'Office.

Avec une fréquentation de trois millions de visiteurs par an dans ses forêts de Seine-Maritime, le problème de la propreté des sites est aujourd'hui soulevé. L'ONF plaide que ses revenus actuels ne lui permettent pas d'assurer un nettoyage régulier de la forêt, surtout en zones périurbaines avec des difficultés « *pour canaliser la population.* » Quatre à cinq millions de francs sont nécessaires pour assurer cet entretien sur l'ensemble de la Normandie.

La fermeture annoncée du parc animalier de Roumare (commune n'appartenant pas au District de Rouen et ne pouvant donc pas bénéficier d'une aide de sa part) est d'ores et déjà ressentie comme une sonnette d'alarme pour débloquer des fonds afin de sauver un espace naturel prisé du public.

● *A.L.*

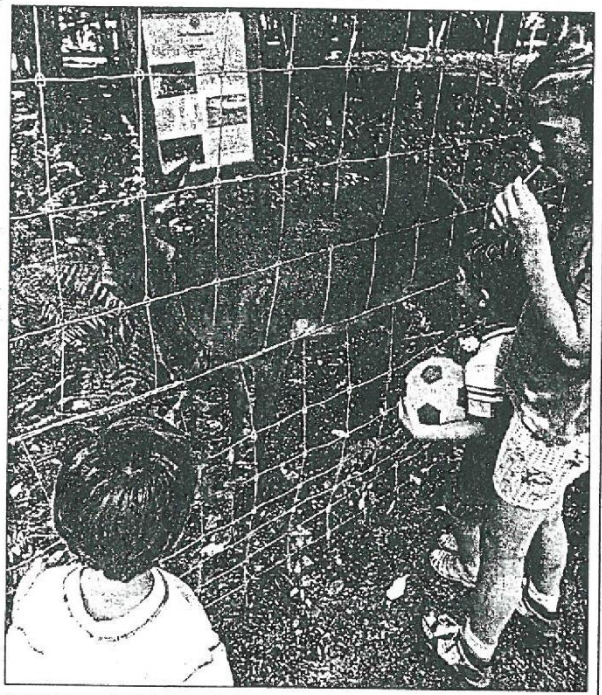

La survie du parc animalier de Roumare semble bien compromise puisque l'ONF envisage sa fermeture définitive pour la fin de l'année (Photo Christian Ceriat)

Concertation à l'automne

Les élus normands ont-ils pris conscience de la fonction sociale de la forêt ? Le futur contrat de plan Etat-Région ou le schéma directeur de l'agglomération **Rouen-Elbeuf** pourraient être des étapes permettant aux collectivités de se mobiliser pour préserver le parc animalier et trouver aussi une solution pour la collecte des ordures.

« *Le parc animalier, ou la propreté, ne sont en fait que le sommet de l'iceberg* » plaide l'ONF qui espère une politique plus générale en relation avec les collectivités pour gérer dans les années à venir le patrimoine forestier de Seine-Maritime. Président de la commission environnement du conseil général, Gérard Simon souhaite pour sa part une grande concertation à l'automne.

« *Le parc animalier est un vieux dossier. Il a toujours été de la responsabilité de l'ONF qui dit aujourd'hui ne plus pouvoir faire face.*

Ce n'est pas de la compétence du conseil général qui gère déjà les espaces naturels sensibles. Mais le dossier n'est pas clos et c'est vrai que le président Revet a reçu beaucoup de plaintes concernant la propreté... »

Réflexion

Le conseiller général Alfred Trassy-Paillogues, président de la commission tourisme, est au cœur des négociations avec l'ONF pour l'octroi des subventions. Le peu d'évolution du dossier en un an n'empêche pas l'élu cauchois de parler de « réflexion bienveillante. »

« *Nous sommes toujours en train d'étudier la contractualisation avec l'ONF, mais le fond du problème est que l'Etat ne donne pas les moyens financier à l'ONF pour gérer et entretenir les forêts. Est-ce au conseil général de payer chaque fois que l'Etat se désengage ?*

C'est toute la question, et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons aujourd'hui un recadrage des compétences de chacun. Nous, nous ne voulons pas augmenter la pression fiscale sur le contribuable ! »

JUSTICE

Conduite en état d'ivresse : septième condamnation !

● ***Tribunal correctionnel de Rouen***

Pas de chance ! Quand Didier, un Stéphanais de 40 ans, d'immatriculation de celle qu'il avait achetée.

Quant à la Twingo, il l'avait carrément coupée en deux pour

FAITS

Rouen : ils ma

Dans la nuit de pompiers ont été AX stationnée r cours d'un vol à la policiers. Les trois Thuit-Anger (Eur (Eure) âgé de 17 a

Rouen : ils bra

Dans la nuit de s'arrête sur le bou arme de poing et obligé de reme redémarre, mais e trouille de police. muler l'arme sous est arrêté par les deux hommes, un ont été placés en g

Rouen : un in

Un adolescent d anti-criminalité (B téléphonique dan 5h du matin. Le je miné téléphonique de police, en comp taient au spectacle reconnu avoir ince Marquis.

Rouen : il dég

Un Rouennais d credi vers 2h du m 5 stationnée rue Je tière, ainsi qu'une placé en garde à v

Rouen : il pous

Un adolescent de police alors qu'i Rouen, mardi soir naît de voler le deux nement.

Rouen : agress

Un Grand-Quev agent de sécurité d l'étalage, mardi ver deur d'une valeur d de 295 francs. Rem dans les geôles de à vue.

Rouen : dans de

Les sapeurs-pompier bureaux (photo Jean

Un incendie a écl vers 20h dans un transformé en bu Guillaume-le-Con Rouen, près de la Vieux-Marché. « *senti la fumée* » ra vière Hyde, une Ro 68 ans qui vit depuis deuxième étage de l « *Très vite, on a vu entrer dans notre a J'ai prévenu immédi sapeurs-pompiers* » de retraités commen rer difficilement. La lier était totalement « *C'est très a* explique Geneviève lement été é

Après la fête
pour des millions de visiteurs
Réservez dès aujourd'hui
RRESISTIBLE ARMADA"
L'album souvenir officiel
édité par Normandie
n véritable album-photos commenté
par la rédaction de Paris-Normandie,
souvenir de cette grande manifestation

Figure 33 : Leclercq Axel, Menace sur la survie du parc animalier de Roumare, Paris Normandie, 22 mai 1999

FORÊT DE ROUMARE > PÉTITION

Il faut sauver le parc

7/11/99

Menacé de disparition par manque de moyens de l'ONF, le petit parc animalier de la forêt de Roumare a fait l'objet, les 23 et 24 octobre derniers, d'une pétition de soutien ayant recueilli 22 000 signatures.

Photo Jean-Pierre Mauger

Le parc animalier de Roumare et ses animaux, paradis des petits et grands.

Interrogé à ce sujet, pour lequel avait été demandée l'intervention financière du conseil général, le président Charles Revet a souligné que ce parc situé en forêt était du seul ressort de l'Etat. Et que, même si ce parc était quelque chose de bien, apprécié par les populations, même si le conseil général avait, dans le passé, contribué à quelques aménagements des abords du parc, il n'avait pas vocation à combler les manques dus au désengagement de l'Etat. Informées de cette position, les personnes ayant mis en œuvre la pétition du mois d'octobre espèrent que leur action aura pour aboutissement, dans un premier temps, une rencontre avec le préfet de région. Ce afin que, au niveau de l'Etat, la question très importante de ce parc animalier puisse être réexaminée, évidemment dans un sens plus favorable. Inutile de préciser que la période présente laisse dans l'inquiétude de nombreux habitués de ce parc animalier, très goûté dans toute la région, notamment en raison de sa proximité des villes. Un parc où, dans deux petits enclos, le public peut voir de près plusieurs familles de cervidés, d'une part et, d'autre part, de sangliers. Ce parc, si aucune nouvelle décision n'était prise, serait susceptible de disparaître d'ici la fin de l'année 1999…

Figure 34 : Inconnu. (1999). Il faut sauver le parc. Liberté Dimanche. 7 novembre 1999

20 000 signatures pour sauver le parc animalier de Roumare

2/11/99

Conseiller général du canton de Maromme sur lequel est implanté le parc animalier de Roumare, menacé de disparition, faute d'aide financière (lire Paris-Normandie du samedi 23 octobre), Colette Privat vient de recevoir une délégation militant pour la survie du parc.

Marie-Anne Carre, Colette et Henri Aunis, François-Marie Carre, Nadège Lerat et Jean-Bernard Lerat ont présenté à Colette Privat les 20.000 signatures des pétitions émanant des soixante-dix communes environnantes, qui se sentent concernées pour sauver le parc animalier de Roumare. Par une lettre ouverte à l'Office national des forêts, au conseil général, au District, à la préfecture de Seine-Maritime et aux mairies, ces usagers ont rappelé l'utilité de ce site pour les 420.000 visiteurs annuels du parc.

Marie-Anne Carre, s'appuyant sur l'existence du parc depuis plus de trente ans, soulignant que « *l'action conjuguée des usagers n'était dictée que par le cœur, le besoin de bien-être et de loisirs pour tous les visiteurs des communes cantilienne et de l'agglomération mais qu'en aucun cas ces usagers ne souhaitaient voir leur action récupérée par un quelconque mouvement qu'il soit d'ordre social ou politique* ».

Colette Privat a affirmé son soutien, signalant qu'elle contactait ces jours-ci Marc Massion, sénateur de Seine-Maritime, afin de demander audience au préfet, soulevant également l'éventualité d'une question au gouvernement par un parlementaire à l'Assemblée dans les jours à venir.

Colette Privat, conseiller général du canton de Maromme, apporte son soutien aux défenseurs du parc animalier

Figure 35 : Inconnu, 20 000 signatures pour sauver le parc animalier de Roumare, , Paris Normandie, 2 novembre 1999

FORÊT DE ROUMARE ▶ AGRANDISSEMENT DU PARC IMMOBILIER

Après la pluie, le beau temps

La communauté d'agglomération rouennaise (CAR) présente un important projet d'aménagement du parc animalier de la forêt de Roumare.
Menacé de disparition il y a encore trois ans, le parc sera étendu à une superficie trois fois plus vaste qu'à l'heure actuelle.

La forêt de Roumare, dont la gestion revient désormais à la CAR, est le second espace forestier le plus fréquenté de l'agglomération rouennaise accueillant près de 960 000 visiteurs chaque année dont la moitié sont des habitants des communes environnantes à savoir Maromme, Canteleu, Déville-lès-Rouen ou encore Rouen.
Presque 400 000 promeneurs se rendent chaque année dans le parc animalier. « *C'est la rencontre d'une volonté et d'une opportunité. Le conseil général a lâché le parc et nous avons pensé qu'il était de notre devoir de l'aider à vivre* », indique le président François Zimeray.
La superficie du parc sera portée de 12 à 26 hectares. La surface d'enclos sera, quant à elle, doublée. « *La population animalière ne sera pas pour autant doublée, il s'agit d'offrir aux animaux des espaces naturels plus adaptés* », explique Gérard Letailleur, vice-président de la CAR. Deux enclos seront en outre aménagés pour abriter les sangliers et permettre au terrain de se régénérer.

Démarche innovante

Le parcours de promenade sera par ailleurs allongé. « *L'aménagement de cet équipement sera effectué en direction des familles et des scolaires. Cette réalisation est de nature à changer l'image de l'agglomération trop handicapée par son image industrielle, alors qu'il n'y a qu'à se pencher sur une carte pour s'apercevoir de l'importance occupée par le manteau forestier* », souligne François Zimeray.
Selon une évaluation de l'office national des forêts (ONF), cet aménagement devrait coûter la somme de 600 000 euros et sera réalisé dans le courant de l'année 2003. De quoi satisfaire les nombreux amoureux de la forêt et notamment les adhérents de l'association de la forêt de Roumare qui défendent bec et ongles depuis trois ans le patrimoine forestier encerclant le parc animalier. « *Cette démarche est pour le moins innovante de la part d'une communauté d'agglomération. C'était néanmoins notre rôle que d'offrir un équipement comme celui-là* », confie François Zimeray.
En effet, la CAR s'engage à conserver un accès gratuit à ce site. Cette première réalisation de la CAR, en attendant la concrétisation du projet de construction de la Maison de la forêt, s'affiche ainsi comme un symbole de sa politique environnementale naissante.
La prochaine étape, dans le cadre de cette extension du parc animalier, aura lieu le 24 juin puisque le conseil de la CAR devrait adopter l'intérêt communautaire que représente cet espace forestier.

Stéphane Canu

Photo Jean-Pierre Mauger

L'année prochaine, les résidents du parc animalier de Roumare pourront s'ébattre dans des enclos deux fois plus grands que ceux qui existent actuellement.

Figure 36 : Canu S. Après la pluie, le beau temps. Liberté Dimanche, 5 juin 2002

CANTELEU

Toujours des projets pour les défenseurs de la forêt

Les responsables de l'association réfléchissent à la création d'un parc forestier ouvert au public.

Samedi, les adhérents de l'association de la forêt de Roumare (AFR) s'étaient donné rendez-vous pour l'assemblée générale annuelle à la salle Maupassant de l'hôtel de ville de Canteleu. Après son allocution de bienvenue, Marie-Anne Carré, présidente, a présenté le rapport moral pour l'année passée, évoquant les différentes actions de l'AFR concernant la sauvegarde du parc animalier, ainsi que les diverses manifestations qui ont permis aux adhérents de se rencontrer dans un climat convivial en milieu naturel.

Différentes sorties sont prévues : le 20 mai prochain aura lieu une randonnée découverte, assortie d'un pique-nique aux alentours du parc animalier de la forêt de Roumare.

Un parc à l'étude

Également au programme, mais sans date définie, des sorties à thème avec la participation d'un agent de l'Office national des forêts (ONF) qui pourrait initier les adhérents à la découverte des traces d'animaux ou encore aux différentes variétés de champignons de la forêt.

Un projet d'envergure est à l'étude. Il consiste à utiliser le potentiel forestier comme la maison forestière, la Mare Épinay, le parc animalier et l'arboretum pour créer dans l'avenir un pôle ouvert au public. Un vrai dossier préparé par l'association, impliquant une information auprès d'autres parcs animaliers de France et d'Europe, et une relation suivie avec les différentes institutions en charge du parc animalier de la forêt de Roumare. Sylvain Coge, responsable des animaux du parc en poste depuis 23 ans, est intervenu après, pour expliquer le travail effectué par l'ONF, répondant aux questions du public. Avant de clore cette assemblée générale, il a été procédé à l'élection du conseil d'administration. Les nouveaux membres sont : Isabelle Auger ; Marie-Anne Carré ; François-Marie Carré ; Simone Chopart ; Béatrice Coque ; Jean-Pierre Coque ; Fabienne Denorme ; Mathieu Dony ; Élodie Ducastel ; Isabelle Fiori ; Nadège Lerat ; Jean-Bernard Lerat ; Liliane Matringhen et Nicole Poulain.

Figure 37 : Inconnu. (2005). Toujours des projets pour les défenseurs de la forêt.

Maisons du bois pour valoriser la forêt

Notre-Dame-de-Bondeville et Saint-Etienne-du-Rouvray ont été choisies pour accueillir une maison des forêts. Elles seront destinées à promouvoir tous les usages du bois.

L'ouverture au public de deux maisons des forêts et du bois, forêt Verte à **Notre-Dame-de-Bondeville** et forêt du Madrillet à **Saint-Etienne-du-Rouvray**, n'est *« pas envisageable avant fin 2004 »*, estime Gérard Letailleur, vice-président de l'agglomération de Rouen et responsable du groupe de travail *Environnement Forêt Plan Agglo-vélo*.

Hier soir, le conseil communautaire de l'agglomération de Rouen devait entériner la création de ces deux maisons de la forêt et d'une annexe à Darnétal. Un projet à Grand Couronne reste pour l'instant en pointillés.

Le coût total de ces opérations n'est pas encore défini. Deux études d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été lancées.

Doucement mais sûrement, l'agglomération définit ainsi les contours de sa politique forestière. *« Nous avons une carte à jouer, celle de la nature à proximité de la ville.*

Nous devons privilégier l'aspect social de nos massifs », insiste Jean-Claude Ferriol, directeur adjoint du département aménagements et qualité de vie à l'Agglomération de Rouen.

Atouts pour la filière bois

Ces maisons seront dédiées à la promotion du bois dans tous ses usages. La forêt stéphanaise du Madrillet a été retenue parmi les dix-sept sites proposés, en juin 2002, par les douze communes candidates. *« C'est un plus, car ce projet est complémentaire de l'aménagement de la forêt urbaine de loisirs du Madrillet. Nous sommes contents d'avoir été sélectionnés »*, se félicite le maire, Hubert Wulfranc. Le site proposé par Saint-Etienne-du-Rouvray présentait des avantages. Sa position stratégique pour les organismes de la filière bois tels Anoribois ou le centre régional de la propreté forestière. Sa proximité avec le technopôle du Madrillet et le lycée technique Le Corbusier ont motivé ce choix.

Pour 40.000 scolaires

La maison des forêts qu'accueillera la forêt Verte de Notre-Dame-de-Bondeville aura une vocation d'accueil scolaire. *« L'enjeu est fondamental »*, affirme Christian Blanquart, responsable du service Développement à l'Office national des forêts (ONF), qui traite la fonction sociale des massifs et l'environnement.

« Avec 40.000 élèves inscrits, dont 1.800 enfants en maternelles et primaires, nous nous sommes très vite aperçus qu'une seule maison des forêts ne suffirait pas. D'où la construction de deux sites et la création d'une annexe à Darnétal », annonce Gérard Letailleur.

Un quatrième site à Grand-Couronne n'est pas écarté. *« Le centre de loisirs pourrait servir d'annexe à la maison des forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray, pour l'accueil des scolaires, mais ce choix est conditionnel. La communauté d'agglomération Elbeuf-Boucle de Seine a le même projet en réutilisant la maison forestière des Roches, située à proximité immédiate du site proposé par Grand-Couronne »*, poursuit Gérard Letailleur.

Un partenariat, pour le financement, est envisagé par les deux agglomérations.

JANE KOTB

Hier soir, le conseil communautaire de l'agglomération de Rouen devait entériner la création de ces deux maisons de la forêt et d'une annexe à Darnétal

LES PRINCIPAUX MASSIFS

- **La forêt Verte :** 1.400 ha. Futaies de hêtres. 13 hectares d'îlots résineux, disséminés parmi les feuillus.

Parcours cyclables revêtus et équestres balisés.

- **La forêt domaniale de Roumare :** 4.000 hectares. Plus de chênes que de hêtres. Sentier de promenade, GR2, parc animalier, parcours équestres et cyclables, mare Epinay.
- **La forêt domaniale de la Londe-Rouvray :** 5.000 hectares. La Londe : feuillus.

Rouvray : résineux. Ouverture de quelques routes forestières revêtues, parcours cyclables, pédestres et équestres.

- **La forêt du Madrillet :** 350 hectares.

Forêt départementale.

Pins sylvestres pour un tiers de sa surface.

Trois millions de visiteurs

Trois millions de visiteurs se promènent, chaque année, dans les trois plus gros massifs du territoire (forêt Verte, de Roumare et de la Londe-Rouvray). L'agglomération de Rouen a lancé, en octobre, via son site web, un questionnaire afin de connaître *« l'usage que font les habitants des forêts »*, explique Jean-Claude Ferriol, directeur adjoint du département aménagements et qualité de vie à l'Agglomération de Rouen.

Ce questionnaire complète le travail effectué sur le

-fréquentent les forêts les plus proches de leur domicile,

-ont des habitudes : ils visitent toujours les mêmes massifs,

-s'y promènent durant un court moment, une heure en moyenne, puisqu'ils ne s'enfoncent pas dans les forêts.

- s'y rendent très massivement en voiture.

Aménager plus de parkings, des parcours balisés, diversifier les animations sont les principales demandes des usagers.

ment peaufine également l'enquête réalisée, en 1998, par l'Office national des forêts (ONF), sur la fréquentation des massifs par les habitants de l'agglomération.

« L'objet de la charte forestière du territoire, qui reste à définir, est d'améliorer l'accessibilité des forêts. Nous réalisons actuellement ce prédiagnostic pour déterminer la fonction sociale des massifs. ».

Pour la première fois, l'enquête ne néglige pas les personnes qui ne fréquentent jamais les massifs de l'ag-

« Le parc est sauvé ! »

« Nous pouvons le dire de façon définitive, notre parc animalier est sauvé. Cette bonne nouvelle conforte la forêt de Roumare, la plus importante de l'agglomération, derrière celle du Rouvray. » Le maire de Canteleu, Ghristophe Bouillon, est certes un peu déçu de ne pas accueillir une maison des forêts et du bois sur son territoire, mais il relativise la décision du groupe de travail de l'agglomération rouennaise, qui devait être entérinée hier soir par le conseil communautaire.

« L'emplacement des mai-

domaniale de Roumare ont été engagées par la communauté de l'agglomération rouennaise (CAR) et l'ONF.

L'Agglo a décidé d'attribuer 128.000€ à l'ONF, maître d'ouvrage de l'extension et 53.000€ pour les frais de fonctionnement annuels du parc. Le coût total des travaux est estimé à 450.000€.

Créé en 1996, ce parc abrite aujourd'hui, sur un enclos de 12 ha, 6 cerfs, 12 daims, 7 chevreuils et 8 sangliers. Parmi les équipements actuels, des abris animaux, des auges, un point d'eau, des

Le plan de restructuration propose de doubler la surface d'enclos à 26 ha et d'augmenter la surface du projet à 44 ha. Le site sera alors aménagé par la création d'aires de pique-nique, de repos et d'espaces pédagogiques.

Les rénovations

- Le tour du parc sera agrandi (il est actuellement réalisé en 30 minutes).
- Les portions de cheminement seront mieux adaptées à tous les publics (enfants, personnes à mobilité réduite, etc.)
- Des points de vision du

Figure 38 : Kotb Jane, Maisons du bois pour valoriser la forêt, Paris Normandie, 4 février 2003

La forêt sauvée par les animaux

Les travaux d'extension du parc animalier de la forêt de Roumare devraient démarrer dans quelques semaines. Les partenaires travaillent déjà main dans la main.

L'association de la forêt de Roumare (AFR), l'Office national des forêts (ONF) et l'Agglomération de Rouen se sont déjà mis à l'œuvre. Le nombre d'auges, d'abris, leurs emplacements, les postes d'observation, les clôtures… Les trois organismes ont déjà entamé la restructuration du parc animalier de la forêt. Les partenaires attendent maintenant les financements de l'Europe.

« *Nous ne devrions pas tarder à les obtenir. D'ailleurs, l'ONF, maître d'ouvrage de l'extension du parc, a déjà lancé les appels d'offres* », indique Jean-Bernard Lerat, vice-président de l'AFR. Le coût de ces aménagements est de 600.000€.

400.000 visiteurs

Le responsable imagine : « *Nous avons prévu d'aménager une prairie de cinq hectares au milieu du parc, dont la surface sera multipliée par deux* ». « *Cela fait quatre ans que nous façonnons ce projet…* », assure Marie-Anne Carré, présidente de l'association, une pointe de fierté dans la voix. Et dire qu'en 1999, ce parc a échappé à la fermeture définitive grâce à la pétition lancée par l'AFR auprès des 400.000 visiteurs qui se promènent chaque année autour de cette « réserve ».

« *Nous avons des daims et c'est plutôt rare ! Tout le monde vient les voir* », raconte Marie-Anne Carré. La petite Florence, qui habite Petit-Couronne, « *réclame les animaux dès le réveil. Je suis quasiment obligée de l'amener dans ce parc tous les jours pour avoir la paix. Mais c'est vraiment joli ici* », reconnaît sa mère. La pétition, l'intérêt des gens pour cette forêt et en particulier les animaux qui y résident, ont poussé l'Agglomération à reprendre à son compte les frais de fonctionnement. Le parc est non seulement sauvé, mais il est, en plus, aménagé. François Zimeray assurait voilà un an : « *Nous devons mettre en avant les atouts de notre agglomération. Elle est handicapée par son image exclusivement industrielle. Or, le manteau forestier est important. Il faut se l'approprier* ».

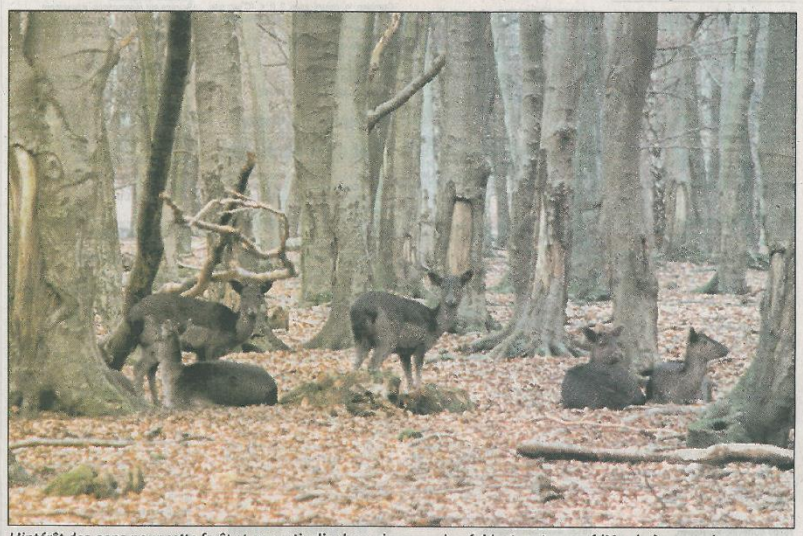

L'intérêt des gens pour cette forêt et en particulier les animaux qui y résident, ont poussé l'Agglo à reprendre à son compte les frais de fonctionnement (photo PN/Hélène Dassonville)

Meilleure visibilité

Son souhait est en passe de se réaliser cette année, avec notamment la construction de deux maisons de la forêt à Notre-Dame de Bondeville et Saint-Etienne du Rouvray (PN d'hier). Canteleu n'en accueillera pas, mais son maire relativise : « *Celle de Notre-Dame-de-Bondeville sera toute proche du parc. Cette restructuration donne tout son sens au label Canteleu-la-Forêt* ».

Le dossier sous les yeux, Christelle Simon et Guillaume Fresnel, à la direction de l'environnement urbain de l'agglomération, affirment : « *Le nombre d'animaux sera lui aussi augmenté et, avec cette prairie, de même qu'avec les différents postes d'observation que nous allons aménager autour du parc, les visiteurs auront une meilleure visibilité* ». Ça promet…

J. H.

Ce qui va changer

• La surface totale aménagée de l'enclos va passer de 12 à 26 hectares. Le temps de promenade autour du parc sera donc multiplié (il est actuellement réalisé en trente minutes).

• Le nombre d'animaux sera augmenté d'un tiers. Aujourd'hui, le parc abrite 6 cerfs, 12 daims, 7 chevreuils et 8 sangliers.

• Parmi les nouveaux équipements, un deuxième grillage (obligatoire) sera installé tout autour du parc, deux auges seront créées (les cinq existantes seront rénovées et peut-être déplacées), l'abri à chevreuils sera agrandi et un nouveau point d'eau sera aménagé.

• Le nombre d'aires de pique-nique aux abords du parc va passer à trois ; une arche d'accueil et un espace pédagogique seront disposés à l'entrée de l'enclos. Quatre postes d'observation aménagés à des endroits stratégiques permettront, enfin, aux visiteurs d'avoir une meilleure visibilité sur le parc.

Figure 39 : J.H., La forêt sauvée par les animaux, Paris Normandie, 24 février 2004.

Petites annonces particuliers ● Tél. 02.32.08.37.11.

Aux petits soins pour « leur » forêt

Les quatre cents adhérents de l'Association de la forêt de Roumare (AFR) sont « nature » et les quatre mille hectares de bois le leur rendent bien.

« *Elle est belle notre forêt.* » Les randonneurs le savent, les Cantiliens y tiennent. Roumare a son public : un million de visiteurs, chaque année, se promènent à travers les quatre mille hectares de verdure agrémentés de clairières, de mares, d'arboretums et d'un parc animalier.

L'ONF gère ce vaste paradis vert, une dizaine de structures le protègent. Parmi celles-ci, la jeune Association de la forêt de Roumare (AFR). Quatre cents adhérents en deux ans. Trente mille signatures pour sauver le parc animalier de la fermeture il y a quelque temps. Chevreuils, daims, sangliers et cerfs peuvent continuer à profiter de ce havre de paix et à recevoir leur hôtes. « *Avec Gilberte, on s'y promène presque tous les jours. C'est tranquille la forêt, il y a les animaux, c'est agréable* », confie Michel Jouis.

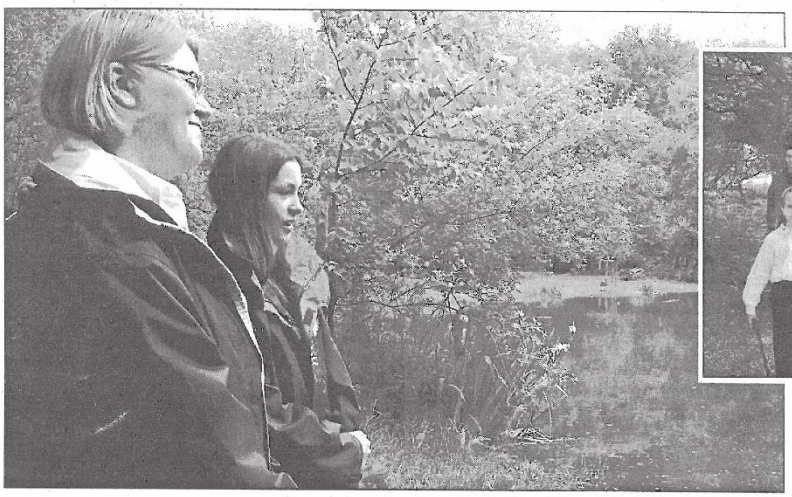

La forêt de Roumare a son public : un million de visiteurs, chaque année, se promènent à travers les quatre mille hectares de verdure

Question d'hygiène de vie

Les épithètes sont sensiblement les mêmes parce que, à en croire ses adeptes, Roumare est une curiosité saine. À pied, à vélo, en rollers, en trottinette et souvent à cheval, les habitants de Montigny, Sahurs, Maromme, Déville, Barentin ou encore Saint-Martin-de-Boscherville, préfèrent Roumare pour sa proximité, l'oxygène qu'elle dégage, les activités qui y sont proposées et le sentiment de sécurité qu'elle procure.

L'AFR fédère tous les publics qui adhèrent à sa cause. « *L'un écrit les courriers, l'autre propose des activités… L'association est partie de rien* », rappelle Marie-Anne Carré, présidente de l'association.

Plus que le rassemblement de centaines de membres, le leader du groupe a réussi à transmettre son courage pour rendre Roumare encore plus belle. Plusieurs fois dans l'année, jeunes et moins jeunes chaussent leurs baskets pour le grand nettoyage. Et remontent leurs manches pour défendre Canteleu qui souhaite accueillir la première maison de la forêt.

Grand potentiel à exploiter

Catherine Tafforeau : « *Roumare est le site idéal pour un tel projet. Nous avons des structures, des activités tous les week-ends, des idées…* » Et des bonnes volontés. « *Cela permettrait de mettre l'accent sur le côté ludique qu'offre notre forêt* », ajoute-t-elle.

La présidente de l'AFR de suggérer : « *Le potentiel touristique est énorme. Aux alentours, nous avons des clubs hippiques, des mares et des pêcheurs, un pôle VTT… Et nous pourrions ouvrir un point de locations de vélos, créer encore plus d'activités de découverte et donc de sensibilisation aux espaces verts* ».

En attendant la réponse de la Communauté d'agglomération rouennaise concernant ce grand projet doté d'un gros budget de plus de neuf cents mille euros (six millions de francs), l'AFR se satisfait d'une première victoire : la probable restructuration du parc animalier (Lire ci-dessous).

JANE KOTB

• Association de la forêt de Roumare : 22, rue Joseph-Delattre — 76380 Canteleu. Tél. : 06.09.83.88.29.

Maison de la forêt

Douze villes ont postulé pour accueillir le projet de la Communauté d'agglomération rouennaise (CAR), la première maison de la forêt, dont le budget se monte à 910.000 € : Canteleu, Darnetal, Grand-Couronne, Petit-Couronne, Houpeville, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Saint-Aubain-Épinay et Saint-Étienne-du-Rouvray. Ces 12 communes défendent quinze lieux. La CAR vient de remettre aux candidats un « cahier des charges » mentionnant les nombreux critères de sélection : proximité de la forêt, superficie, fréquentation actuelle du public, aménagement existant dans le massif le plus proche, état des équipements, gestion de l'entretien des sites, intérêts écologiques du massif, possibilités de financements européens, contraintes réglementaires etc. La CAR rendra sa décision fin 2002.

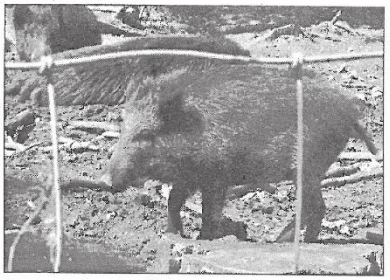

Le parc abrite aujourd'hui, sur un enclos de 12 ha, 6

Restructuration du parc animalier

Les études d'agrandissement et de restructuration du parc animalier en forêt domaniale de Roumare ont été engagées par la Communauté de l'agglomération rouennaise (CAR) et l'ONF. Crée en 1996, le parc abrite aujourd'hui, sur un enclos de 12 ha, 6 cerfs, 12 daims, 7 chevreuils et 8 sangliers. Parmi les équipements actuels : des abris animaux, des auges, un point d'eau, des rieures, des chemins et une prairie. Autour, aires de stationnement, panneaux d'information, de présentation des animaux, tables, bancs, abri bois et fontaine… Le plan du projet de restructuration propose de doubler la surface d'enclos à 26 ha et d'augmenter la surface du projet à 44 ha. Le site serait alors aménagé par la création d'aires de pique-nique, de repos et d'es-

Figure 40 : Kotb Jane, Aux petits soins pour « leur » forêt, Paris Normandie, 22 mai 2002

Deux jeunes chevreuils ont rejoint le « zoo » de la forêt de Roumare

Une seconde d'hésitation : la femelle va filer comme un trait vers la liberté... surveillée. Le mâle, lui, sera tellement rapide ...que la photographie sera « loupée »

Le « zoo » de la forêt de Roumare s'enrichit. Après « Fanny », la petite biche, après les deux sangliers, il compte, depuis samedi, deux chevreuils.

Le gracieux couple avait été repris, il y a quelques jours, en forêt de Chizé (Poitou). Voyage ferroviaire de Beauvoir, près de Niort, à Rouen: routier jusqu'au cœur de la forêt.

Le « zoo », on le sait, constitue un coin de forêt absolument intact, seulement ceinturé d'un haut grillage de 4 mètres. Les deux chevreuils y ont trouvé un hectare et demi pour s'ébattre. Les sangliers ont un hectare ; « Fanny », six. Il est vrai qu'elle sera prochainement rejointe par un cerf et deux autres biches.

Un peu né du hasard, le « zoo » de la forêt de Roumare répond maintenant à un objectif bien précis :

MM. Hermier, ingénieur du Génie rural des Eaux et Forêts, et Chopart, ingénieur des travaux des Eaux et Forêts, contrôlaient la remise en liberté. Ils exposent cet objectif :

— *Nous ne prétendons pas montrer ici d'animaux particulièrement rares. Nous voulons simplement y présenter les bêtes qui hantent réellement le massif forestier. Mais la forêt est grande. On ne les voit guère. Ici, les promeneurs ont la possibilité de les rencontrer à coup sûr. Nous avons constaté qu'ils appréciaient beaucoup cette possibilité. En définitive, ce petit « zoo » s'inscrit dans l'aménagement touristique des forêts rouennaises.*

DEUX SANGLIERS D'UN AI

au rond-point du Hêtre-des-Gardes en forêt de Roumare

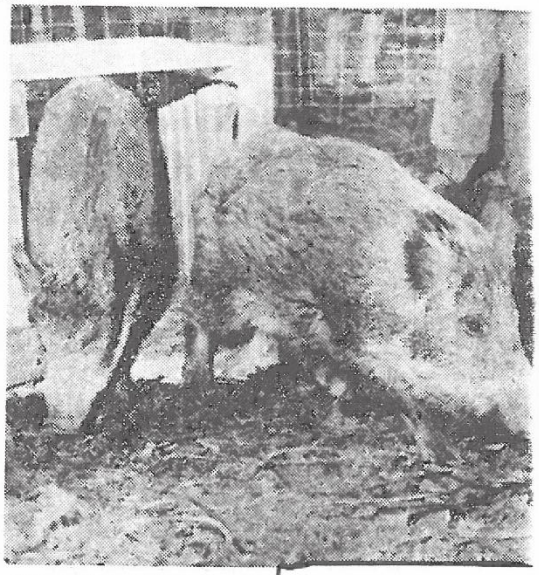

Il y a deux sangliers de plus dans la forêt de Roumare, deux jeunes sangliers du Tarn qu'un camion est venu livrer, hier, à 14 h. 30, à Canteleu, au zoo déjà habité par la biche Fany. Ces nouveaux pensionnaires vont cohabiter avec Fany pendant quelques jours, l'enclos qui leur est réservé n'étant pas encore prêt à les recevoir.

Les sangliers sont arrivés avec trois jours d'avance, ce qui explique que leur gîte définitif n'ait pu les abriter dès leur débarquement. Agés d'un an, ces animaux destinés à l'enchantement des promeneurs dominicaux, pèsent environ 35 kilos. Ils ont fait bon voyage et M. Chopart, ingénieur des Travaux de l'Office National des Forêts, leur a souhaité la bienvenue.

En janvier, les éleveurs du Parc de Chambord feront parvenir au zoo de la forêt de Roumare, le cerf, les biches prévus et des chevreuils. La petite réserve forestière comprendra trois enclos : l'un partagé par Fany et les autres grands animaux d'environ trois hectares ; un destiné aux chevreuils qui, cynégétiquement ne peuvent cohabiter avec les précédents, et un troisième, celui des sangliers. Ces trois enceintes couvriront approximativement cinq hectares au total.

Le Zoo de l'Office National des Forêts se trouve au rond-point du Hêtre des Gardes, sur la route de Sahurs à Canteleu. Pour y accéder, monter la côte de Canteleu et tourner à gauche à l'église...

Figure 41 :Un extrait de Paris Normandie datant de 1967 et de Liberté Dimanche datant de 1996

15.2 Utiliser des articles dans les magazines municipaux, départementaux, régionaux et de la métropole

Utiliser les magazines gratuit, souvent mensuelle des différentes échelles administratives est également une source que nous avons privilégiés.

FINANCEMENT DES TRAVAUX DU PARC ANIMALIER

Promenons-nous... mieux

Nouveaux cheminements, nouveaux postes d'observation, nouveau point d'accueil : le parc animalier de Roumare s'apprête à faire peau neuve.

Créé en 1966 par un Ingénieur des Eaux et Forêts, le parc animalier de la forêt de Roumare a pour origine l'adoption d'une biche trouvée par des promeneurs. Situé sur les communes de Canteleu et Val-de-la-Haye, il est aujourd'hui devenu le lieu privilégié d'observation de la grande faune forestière régionale. Chaque année, plus de 400 000 visiteurs viennent y admirer les cerfs, les chevreuils et les sangliers qui y vivent. Menacé de fermeture voici quelques années, puis sauvé par la mobilisation de l'Association de la forêt de Roumare et par le financement de l'Agglomération de Rouen, le parc retrouvera prochainement les conditions optimales pour l'accueil du public et la découverte des animaux. Le projet de restructuration prévoit notamment la disparition de la clôture existante et la création quatre nouveaux postes d'observations autour de l'enclos à cervidés. Ils offriront une vision privilégiée des animaux dans leur environnement. Des bornes d'information interactives permettront aux visiteurs de se familiariser avec les différentes espèces présentes à l'intérieur du parc. Fin des travaux en septembre.

agglo Mag n°29 / Juin 2004

actuelles doit impulser un nouveau dynamisme sportif et artistique. A l'image du championnat de France d'Athlétisme qui se tiendra en Juillet à Sotteville-lès-Rouen et dont nous sommes partenaires, l'Agglomération de Rouen est aujourd'hui prête pour aller plus vite, plus haut et plus fort ! Citius, Altius, Fortius !

Je vous souhaite une excellente lecture.

François Zimeray,
Président de l'Agglomération de Rouen

aggloMag
Agglo. de Rouen HAUTE-NORMANDIE
Magazine de l'Agglomération de Rouen
Direction de la communication - 14, bis avenue Pasteur
Norwich House - BP 589 - 76006 Rouen Cedex 1
Standard de l'Agglomération de Rouen : 02 35 52 68 10
Tel : 02 32 76 44 30 / Fax : 02 35 71 25 95
Web : www.agglo-de-rouen.fr / E-mail : mag@agglo-rouennaise.fr
Si vous ne recevez pas le magazine, contactez :
Sté. ADREXO, Christine au 02 35 36 01 21
Directeur de la publication : Claude Avisse / **Direction de la communication :** Anne Ouestel / **Rédacteur en chef :** Vincent Lalire. **Rédaction :** Vincent Lalire, Olivier Demiselle, Caroline Varin / **Conception graphique :** l'Atelier de communication / Stéphanie Lejeune / **Impression :** Lenglet Imprimeur / **Crédit photo :** Agglomération de Rouen - Couverture : © Bruno Bade/Vandystadt / **Tirage :** 200 000 ex / **Dépôt légal :** juin 2004 - ISNN 1269-3855 / Tous droits de reproduction réservés

Figure 42 : Inconnu, Promenons-nous... mieux, Agglo Mag n°29, juin 2004

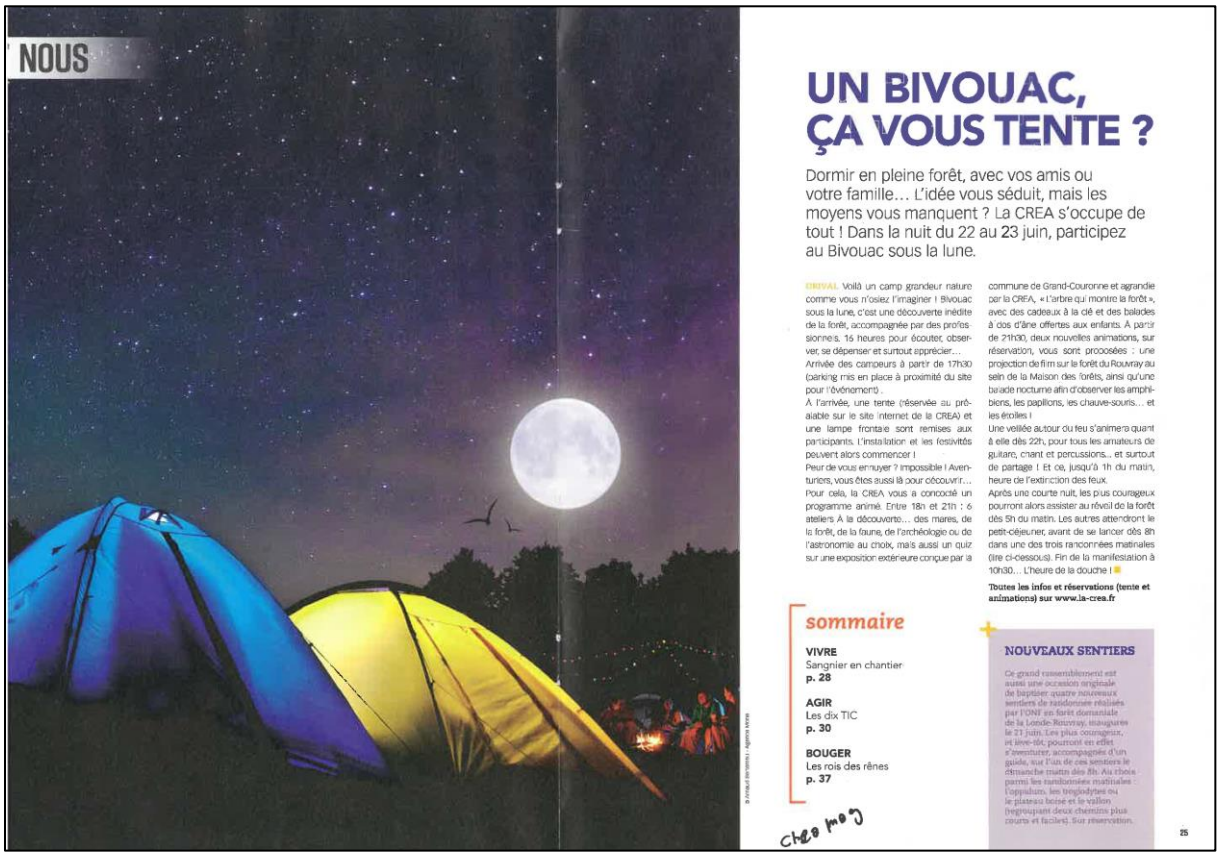

NOUS

UN BIVOUAC, ÇA VOUS TENTE ?

Dormir en pleine forêt, avec vos amis ou votre famille… L'idée vous séduit, mais les moyens vous manquent ? La CREA s'occupe de tout ! Dans la nuit du 22 au 23 juin, participez au Bivouac sous la lune.

SANGNIER. Voilà un camp grandeur nature comme vous n'osiez l'imaginer ! Bivouac sous la lune, c'est une découverte inédite de la forêt, accompagnée par des professionnels. 16 heures pour écouter, observer, se dépenser et surtout apprécier…
Arrivée des campeurs à partir de 17h30 (parking mis en place à proximité du site pour l'événement).
A l'arrivée, une tente (réservée au préalable sur le site Internet de la CREA) et une lampe frontale sont remises aux participants. L'installation et les festivités peuvent alors commencer !
Peur de vous ennuyer ? Impossible ! Aventuriers, vous êtes aussi là pour découvrir… Pour cela, la CREA vous a concocté un programme animé. Entre 18h et 21h : 6 ateliers À la découverte… des mares, de la forêt, de la faune, de l'archéologie ou de l'astronomie au choix, mais aussi un quiz sur une exposition extérieure conçue par la commune de Grand-Couronne et agrandie par la CREA, « l'arbre qui montre la forêt », avec des cadeaux à la clé et des balades à dos d'âne offertes aux enfants. A partir de 21h30, deux nouvelles animations, sur réservation, vous sont proposées : une projection de film sur la forêt du Rouvray au sein de la Maison des forêts, ainsi qu'une balade nocturne afin d'observer les amphibiens, les papillons, les chauve-souris… et les étoiles !
Une veillée autour du feu s'animera quant à elle dès 22h, pour tous les amateurs de guitare, chant et percussions… et surtout de partage ! Et ce, jusqu'à 1h du matin, heure de l'extinction des feux.
Après une courte nuit, les plus courageux pourront alors assister au réveil de la forêt dès 5h du matin. Les autres attendront le petit-déjeuner, avant de se lancer dès 8h dans une des trois randonnées matinales (lire ci-dessous). Fin de la manifestation à 10h30… L'heure de la douche !

Toutes les infos et réservations (tente et animations) sur www.la-crea.fr

sommaire

VIVRE
Sangnier en chantier
p. 28

AGIR
Les dix TIC
p. 30

BOUGER
Les rois des rênes
p. 37

NOUVEAUX SENTIERS

Ce grand rassemblement est aussi une occasion originale de baptiser quatre nouveaux sentiers de randonnée réalisés par l'ONF en forêt domaniale de la Londe-Rouvray, inaugurés le 23 juin. Les plus courageux, et lève-tôt, pourront en effet s'aventurer, accompagnés d'un guide, sur l'un de ces sentiers le dimanche matin dès 8h. Au choix parmi les randonnées matinales : l'oppidum, les troglodytes ou le plateau boisé et le vallon (regroupant deux chemins plus courts et faciles). Sur réservation.

crea mag

Figure 43 Inconnu, Un bivouac, ça vous tente, CREA mag,

Figure 44 : La couverture du magazine le Mag de Mont-Saint-Aignan qui met en avant la color run, numéro 64, avril 2015

Course festive

Color me rad fait étape à Mont-Saint-Aignan ce 19 avril. Si vous n'êtes pas inscrit, il est encore temps !

Le concept est simple et bien loin des courses traditionnelles : depuis la nuit des temps, l'homme court pour échapper à ses ennemis ou aux animaux sauvages ; depuis Color Me Rad, l'homme court pour s'amuser ! En étant au départ de cette course, il s'agira, en famille ou entre amis, de parcourir 5 kilomètres, à pied ou au pas de course, sous une pluie de couleurs. Le projet, porté par les étudiants de Neoma business school en collaboration avec l'organisateur d'évènements Iphitos, et en partenariat avec la Ville, devrait égayer les rues de la commune, notamment à l'arrivée, avec un festival électro animé par de célèbres DJ français : Miko C et Mathieu Bouthier. Si vous souhaitez redonner le sourire à vos baskets tout en soutenant un partenaire caritatif, l'association Pl4y international, inscrivez-vous sans plus tarder à ce phénomène mondial !

Tarifs : 25 à 30 €, gratuit pour les moins de 10 ans.
www.colormerad.fr
Dmanche 19 avril, 9h30, ouverture du village, 11h, premier départ,
Neoma business school,
rue du M^al Juin.

Figure 45 : L'article sur la Color me rad dans le mag de Mont-Saint-Aignan, numéro 64, avril 2015

Figure 46 : Le mag de la métropole avec en première page les forêts dans leurs diverses fonctions, numéro 5, juin 2015

Dossier

Forêts exceptionnelles

Les trois forêts domaniales de Roumare, Verte et La Londe-Rouvray qui s'étalent sur notre territoire ont décroché le label national Forêts d'exception. La Métropole est le quatrième site à être ainsi labellisé en France.

Sources d'inspiration pour nombre de peintres ou d'écrivains, les paysages typiques des boucles de la Seine normande associent avec charme le fleuve, la ville… et la forêt !
Recouvrant plus d'un tiers du territoire, le patrimoine forestier de la Métropole se compose principalement de forêts périurbaines. Entre mondes urbain et rural, ces espaces boisés sont de véritables poumons verts de la Métropole aussi bien que des espaces verts de proximité pour ses habitants.
Une situation aux portes de la ville, unique en France, qui a séduit le jury pour l'obtention d'un label national très convoité : le label Forêts d'exception distingue les grands massifs domaniaux de renom, comme Fontainebleau, Verdun et la Grande Chartreuse, et, depuis mi-avril, les forêts domaniales de la métropole rouennaise !
Comme son nom l'indique, ce label est décerné à des massifs forestiers qui justifient un caractère exceptionnel. Il a pour vocation de préserver, développer et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et historique des forêts concernées, tout en permettant la production de bois de qualité. Ce label atteste également que ces forêts apportent une réponse adaptée et durable aux attentes de la société vis-à-vis des espaces forestiers. Importance patrimoniale naturelle et historique, multifonctionnalité sur le plan économique et environnemental, celles-ci doivent enfin s'inscrire dans une dynamique locale forte.
Forêt Verte au Nord, forêt de Roumare à l'Ouest et forêt de La Londe-Rouvray au Sud-Ouest, les trois domaines labellisés, qui entourent ainsi la ville de Rouen, répondent parfaitement à l'ensemble de ces critères. S'étalant sur plus de 10 000 hectares au total, elles sont au cœur de projets rassemblant de multiples partenaires.
Depuis plus de 10 ans, une réflexion commune est ainsi menée et a donné naissance en 2005 à une première Charte forestière de territoire renouvelée pour la troisième fois ce mois-ci (lire p.26). De nombreuses actions ont déjà pu voir le jour notamment dans les domaines de l'archéologie, de l'accueil du public ou encore de la biodiversité. Et de nouveaux axes stratégiques ont pu être identifiés pour les cinq prochaines années, dont la valorisation économique des ressources forestières.
La labellisation Forêts d'Exception constitue donc une reconnaissance de la qualité du travail déjà entrepris tout autant qu'un encouragement à le poursuivre. Parce que l'histoire de notre territoire est intimement liée à celle des forêts…

© Arnaud Bertereau - Agence Metro

Forêts en fête !

Venez célébrer le nouveau label des forêts domaniales « d'exception » dans l'une d'entre-elles dimanche 7 juin ! Au départ du kiosque d'informations du Parc animalier de Roumare et tout au long de la route forestière Saint-Pierre, de nombreuses animations gratuites vous accompagnent tout l'après-midi pour une découverte des lieux dans toute leur splendeur.

Exposition « Les forêts et l'archéologie » animée par une archéologue de l'ONF, visites de l'arboretum du Petit-Charme, balades à dos d'ânes pour les petits, land art par le Ludokiosque, empreintes en pâte à sel et découverte de la faune forestière par l'équipe des Maisons des forêts de la Métropole, animations musicales par la Roulotte Scarabée… un programme pour l'ensemble de la famille dans un cadre verdoyant !

> Dimanche 7 juin, forêt de Roumare de 13h à 18h.

Figure 47 : Forêts exceptionnelles, Le dossier du mag de la métropole, numéro 5, juin 2015

Un patrimoine à préserver

Le patrimoine forestier de la Métropole couvre une surface de plus de 25 000 hectares soit plus d'un tiers du territoire. Il est composé de forêts domaniales, dont les trois principales sont désormais labellisées Forêts d'exception (lire p.25), et, pour près de 60 %, de forêts publiques.

Incendies, guerres, pollutions industrielles, aménagements urbains… ce riche patrimoine a pourtant été fragilisé au siècle dernier. Ces dernières années, des mesures de protection ont heureusement permis de stabiliser et sécuriser les limites de la forêt, et assurent désormais son avenir. C'est le cas des chartes forestières de territoire, signées par une cinquantaine de partenaires, dont la Métropole qui assure le rôle d'animateur.
Un premier plan d'action portant sur la fonction sociale de la forêt a ainsi été mis en œuvre entre 2004 et 2008. Le succès de cette première expérience – sur les 53 actions proposées, 44 ont pu voir le jour – a incité l'ensemble des partenaires à poursuivre cette démarche. Un nouveau plan, cette fois élargi aux fonctions économiques et environnementales des forêts, a été élaboré sur la période 2010 - 2014. Le 17 juin prochain, un troisième plan d'action pour les cinq prochaines années (2015-2020) sera à nouveau signé.
Économie, environnement, aménagements… ce nouveau plan d'action repose sur 26 grands objectifs qui pourraient se résumer ainsi : permettre le développement de l'exploitation forestière et de la valorisation et/ou la transformation du bois au niveau local, tout en prenant mieux en compte la biodiversité en forêt et en assurant un accueil de qualité pour tous dans les forêts publiques. Trois points sur lesquels notre dossier revient plus précisément dans les pages suivantes.

La forêt, filière économique

Un potentiel à développer

Poumon vert, lieu de promenade et de loisirs, la forêt est un espace de production qui alimente une filière économique importante. *«Plus de 11 000 emplois en Haute-Normandie*, précise Olivier Boulay, directeur d'ANORIBOIS, l'interprofession de la filière forêt-bois. *Ça va de l'exploitation forestière jusqu'à l'industrie du papier/carton, en passant par la récolte, le débardage, le transport, la scierie, la menuiserie, la charpente, le chauffage…»*

Contrairement aux idées reçues, les zones boisées ne sont pas en recul, ni sur le territoire de la Métropole ni plus largement sur le territoire national. *«Il faudrait plutôt récolter davantage de bois dans les forêts privées*, commente Olivier Boulay, *pour repartir sur des cycles forestiers vertueux, avec la plantation de bois nobles.»*
L'enjeu est de mieux adapter le bois de nos forêts aux utilisations et besoins locaux. En schématisant, nous importons des résineux pour la construction et l'emballage, et nous exportons nos feuillus faute de débouchés. L'idée n'est toutefois pas de remplacer systématiquement les feuillus par des résineux. *«Il faut maintenir et même augmenter le taux de résineux car les besoins sont importants. Mais nous cherchons aussi des solutions plus locales pour nos feuillus.»*
Le mobilier haut de gamme représente un créneau, certes marginal. En revanche, l'utilisation des bois locaux dans la construction fait l'objet de réflexions ambitieuses. ANORIBOIS et la Métropole mènent une étude pour déterminer le potentiel de cette utilisation qui combinerait les performances technique, économique et environnementale. *«Même sous-valorisée, la ressource est là*, souligne Olivier Boulay. *Nous avons intérêt à mieux l'utiliser.»*
En parallèle au bois-construction, le bois-énergie est également une filière courte à valoriser, car le potentiel et le besoin sont bien présents. *«Nous sommes l'un des premiers territoires français en utilisation du bois-énergie, avec les utilisations dans l'industrie et les réseaux de chaleur urbains.»*

www.anoribois.com

L'arbre, du pied à la tête

Située en bordure de forêt à Saint-Martin-de-Boscherville, la scierie Guidez est implantée là depuis plus de 100 ans ! Entreprise familiale, elle a su trouver dans le bois de nos forêts une ressource inépuisable. *« Nous ne travaillons que du résineux local*, explique Sylvie Leblond, petite-fille du créateur de la scierie dont elle est aujourd'hui responsable. *Nous l'achetons à 100 kilomètres à la ronde auprès de l'ONF et de propriétaires forestiers. »*
Première activité de cette entreprise de 28 employés, le sciage brut. *« Chaque partie de l'arbre est exploitable : la meilleure se trouve dans le pied et est destinée à la menuiserie, ensuite en montant, on trouve le bois pour la charpente, l'emballage et enfin le coffrage ! »*
Depuis près de 30 ans, la scierie s'est également spécialisée dans une activité de deuxième transformation du bois, à savoir la fabrication de caisses et de palettes. *« Pour nous, c'est un moyen de valoriser le produit*, poursuit la responsable. *Aujourd'hui, cela représente 40% de notre activité. Comme pour le sciage, nous travaillons principalement avec des entreprises locales. Nous réalisons beaucoup de produits sur mesure, pour des industriels qui souhaitent emballer des machines ou des produits spécifiques par exemple. »*
La scierie est également en contact direct avec les particuliers qui souhaitent acheter des clins, des lames de terrasse ou du bois pour leurs clôtures et charpentes par exemple. Du bois local à valoriser…

Plus d'infos, 02 35 32 00 03. www.scierie-guidez.com

Figure 48 : Un patrimoine à préserver et la forêt, filière économique, Le dossier du mag de la métropole, numéro 5, juin 2015

Pascal Leblay organisateur du raid normand

Le sport aventure, par nature

Le Raid normand est né en juin 1993 à Duclair, en vallée de Seine. Vingt ans et 14 000 participants plus tard, on retrouve avec la même énergie, et toujours plus d'idées, Pascal Leblay, le créateur de Sport Aventure Passion, l'association qui gère le raid. Banquier dans la vie, de nature enjouée, Pascal enfile ses chaussures tout terrain et nous retrouve dans la forêt pour revenir sur ces deux décennies de partage et d'aventure.

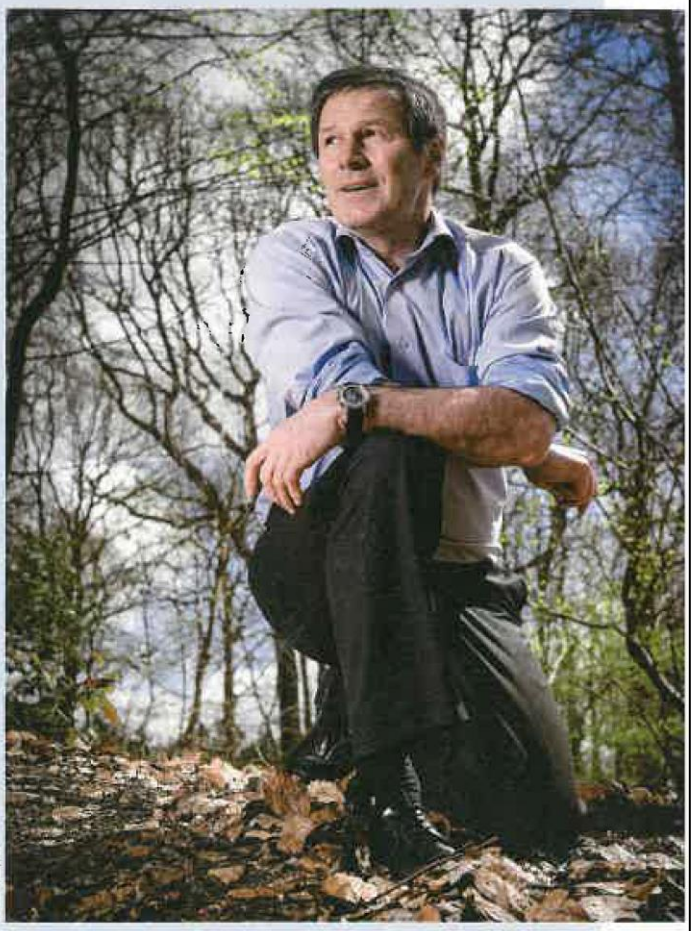

Pour bien comprendre où l'on va mettre les pieds les 29 et 30 juin, qu'est-ce qu'un Raid ?
Pas de ravitaillement, les participants sont en autosuffisance pendant plus de 10 heures de course et doivent se débrouiller pour trouver de l'eau où ils peuvent. L'idée c'est de faire du sport en orientation et dans la nature.

Pour ce 20e anniversaire, quelles sont les épreuves ?
C'est très varié. Il y aura du VTT, du run and bike (un vélo pour deux personnes), un atelier de corde, l'arbraventure, il y aura également du canoë, une descente en rivière avec une chute de 4 mètres. Et bien entendu, le Raid ne serait pas ce qu'il est sans des épreuves surprises nautiques et d'escalade !

Cela va durer tout le week-end ?
Tout à fait, et en plusieurs temps forts. Le départ aura lieu au stade Maurice Chatel de Duclair, où sera installé le village ouvert au public. Pour cette édition anniversaire, toutes les épreuves de Sport Aventure Passion sont réunies le même week-end : Raid normand (110 km), trail (course nature, 30 & 50km), marche nordique (marche rapide avec bâtons, 15km) et Raid normand junior. Mille concurrents sont attendus et pour la première fois, les participants seront par équipe de deux, ils dormiront en bivouac la nuit de samedi à dimanche.

Vingt ans d'épreuves, 14 000 participants, de nombreux souvenirs doivent vous rester, quel serait le plus marquant ?
En 2002, nous avons traversé la Manche dans le cadre d'un projet Interreg avec la Région Haute-Normandie. Nous sommes partis direction l'Angleterre et avons embarqué avec nous 180 canoës et 300 VTT ! L'un des moments les plus magiques pour nous a été de descendre les 100 mètres des Seven Sisters en Angleterre, c'était inoubliable.

A noter
Pour cet anniversaire, le Trail nocturne sera lancé de façon festive avec son et lumières. Programme complet de ce week-end sportif sur **www.raidnormand.eu** et au **02.35.37.00.75**

Figure 49 : Entretien avec Pascal Leblay, sport par nature, Ma région, n°119, juin 2013

Annexe 16 : Des documents fournis par l'Association de la Forêt de Roumare

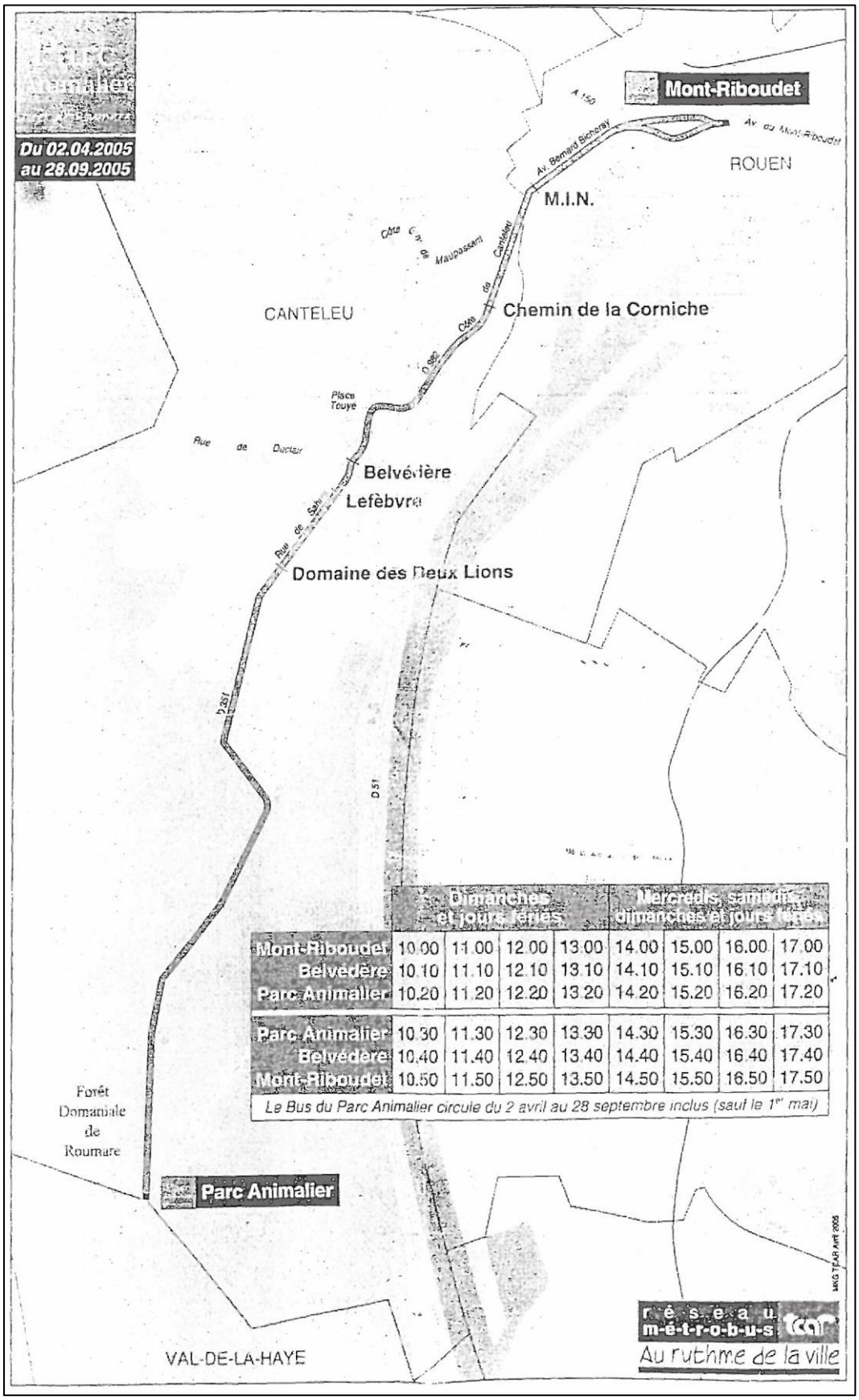

	Dimanches et jours fériés				Mercredis, samedis, dimanches et jours fériés			
Mont-Riboudet	10.00	11.00	12.00	13.00	14.00	15.00	16.00	17.00
Belvedère	10.10	11.10	12.10	13.10	14.10	15.10	16.10	17.10
Parc Animalier	10.20	11.20	12.20	13.20	14.20	15.20	16.20	17.20
Parc Animalier	10.30	11.30	12.30	13.30	14.30	15.30	16.30	17.30
Belvedere	10.40	11.40	12.40	13.40	14.40	15.40	16.40	17.40
Mont-Riboudet	10.50	11.50	12.50	13.50	14.50	15.50	16.50	17.50

Le Bus du Parc Animalier circule du 2 avril au 28 septembre inclus (sauf le 1er mai)

Figure 50 : Les horaires du bus qui part du Mont-Riboudet pour se rendre au parc animalier

NON A LA DESTRUCTION
DU PARC ANIMALIER
DE LA FORET DE ROUMARE

NON A LA MORT des biches et des sangliers pour décembre 99.
NON A LA FERMETURE du parking et du site.
SEULE LA SIGNATURE DES USAGERS peut encore sauver le plaisir de venir avec les enfants, les amis, la famille, les chiens en janvier 2000.

NOM-PRENOM	VILLE- CP	SIGNATURE

Figure 51 : La pétition de l'Association de la Forêt de Roumare

BULLETIN N°1

JANVIER 2001

ASSOCIATION DE LA FORET DE ROUMARE

BULLETIN N°1

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Bon anniversaire à l'AFR qui a 1 an depuis le début de Janvier 2001. Cette année fut bien remplie et pleine de surprises.

Je tiens tout d'abord à remercier pour leur soutien les quelques 300 adhérents qui composent l'AFR au terme de cette première année. Ce nombre, important pour une association, montre l'attachement des habitants de la région à la forêt de Roumare.

Nous avons en commun la passion et le respect de cette forêt. Notre détermination à la sauvegarde de ce lieu a été bien comprise par l'ONF et les collectivités locales.

Nous devons maintenant aller plus loin et être une force de proposition afin que l'accueil du public, dans le respect de l'environnement devienne rapidement une réalité. Cette forêt possède des atouts formidables, à nous de participer à leur mise en valeur.

Au cours de l'année 2000, deux journées à thème ont été de véritables succès. Ces journées ont réuni à chaque fois près de 2/3 des membres de l'association. Votre message est clair : Préservons et Découvrons ENSEMBLE « notre Forêt de Roumare ».

Je peux vous assurer qu'en 2001 vous pourrez à nouveau vous retrouver dans la bonne humeur, quelque soit la météo, au cœur de la forêt pour des sorties qui vous seront proposées lors de l'assemblée générale.

Je compte sur votre participation massive car la réputation de l'association reposera dans l'avenir sur :
- Le nombre de ses adhérents
- La participation de ses membres aux activités proposées
- L'opiniâtreté et la rigueur de ses dirigeants pour défendre les idées contenues dans les statuts.

Je vous souhaite une bonne année 2001, pleine de bonheur, de santé et de ballades en forêt à la découverte du chemin, de la fleur, de l'insecte, de l'animal qui fait que nous nous reconnaissons tous dans l'Association de la Forêt de Roumare.

ART DIFFUSION LOISIRS

LIVRES, CD, VIDEOS, PRESSE, ETC...

NEUFS A PRIX REDUITS

2 magasins sur Rouen

150 rue de Martainville
76000 Rouen
Tél : 02 32 08 43 72

Tous les jours de 10 H à 19 H
Lundi 14 H – 19 H Dimanche 10 H – 13 H 30

31 rue du Bac
76000 Rouen
Tél : 02 32 08 67 29

Tous les jours de 9 H 30 à 19 H
Lundi 14 H – 19 H Fermé le dimanche

LES ATTELAGES DU MOULIN D'HAUVILLE

LA MYSTERIEUSE ORIGINE DE LA FORET DE ROUMARE

L'origine de la forêt de Roumare remonte selon l'Abbé Cochet, au Seigneur Rotmarus, qui vivait à l'époque gallo-romaine. Il possédait le territoire du Fontenelle quand Saint-Wandrille y fonda son abbaye.

D'autres historiens du moyen âge pensent que Roumare signifie, « Marc de Rollon » nommé aussi « Ron ». La légende raconte que vers 920, se reposant près d'une mare en revenant de la chasse, Rollon aurait suspendu aux basses branches d'un chêne, ses chaînes et bracelets d'or que personne n'osa enlever durant plusieurs années.

Les gallo-romains ont laissé de nombreuses traces de leur implantation dont des « fana » (temples), sur le site du parc Lefebvre et près de la Sente aux Lapins.

Propriété des Ducs de Normandie en 911, La forêt de Roumare vient enrichir le domaine royal français en 1204. Elle fournit en abondance le gibier qui agrémente les bonnes tables.

Très dégradée à l'approche de la révolution, elle entame une lente transformation durant tout le XIXème siècle où se développe un ensemble de feuillus, (chênes et hêtres) et une futaie résineuse (pins sylvestre).

Aujourd'hui, avec plus de 4000 hectares, la forêt de Roumare constitue un des poumons verts de l'agglomération rouennaise.

UN PARC ANIMALIER POUR LA FORET DE ROUMARE

Créé en 1966 par Monsieur Chopart, Ingénieur des Eaux et Forêts, le parc animalier a pour origine l'adoption de Fanny, petite biche trouvée par des promeneurs.
Soucieux de l'avenir de Fanny, ses parents adoptifs font part de leur inquiétude à M. Chopart qui décide de créer, pour Fanny, un parc animalier où elle sera rapidement rejointe par d'autres espèces de la faune forestière.
Situé au rond point du Hêtre des Gardes, sur la route de Sahurs près de Canteleu, le Parc Animalier attire de nombreux visiteurs qui peuvent sans difficulté observer les bêtes vivant dans le massif forestier.

MENACE SUR LE PARC ANIMALIER

20 ans après sa création et malgré sa notoriété, le Parc Animalier est touché par les restrictions budgétaires du Conseil Général de Seine-Maritime. La fermeture du Parc est envisagée pour décembre 1999 car l'ONF n'a plus les moyens de maintenir son bon fonctionnement.
Outre la destruction du Parc Animalier, l'ONF se désengage de la collecte des ordures en forêt.
Suite à ces décisions, tous les habitués, scandalisés, décident de se mobiliser pour sauver « leur » parc, qui attire 420 000 visiteurs par an.
C'est ainsi qu'en décembre 1999, la coordination des usagers pour la défense du Parc Animalier de la forêt de Roumare, munie d'une pétition de 33 700 signatures est reçue par M. Martin de l'ONF, puis par M. Parent, Secrétaire Général de la Préfecture.
A l'issue de ces rencontres, l'ONF s'engage à maintenir le Parc durant les premiers mois de l'an 2000 et les usagers décident de créer l'Association de la Forêt de Roumare pour veiller sur les intérêts du parc et de son environnement.

Forte mobilisation pour sauver le parc animalier de Roumare

Beaucoup de monde en forêt ce week-end pour réclamer la survie du parc de Roumare

LE PARC SURSITAIRE

En 1999, le District de l'Agglomération Rouennaise accorde une subvention de 50 000 francs à l'ONF afin d'assurer la gestion quotidienne du parc.
Cette subvention est exceptionnelle puisque la forêt domaniale de Roumare est située sur des communes n'appartenant pas au District de Rouen.
Heureusement, en janvier 2000 l'extension des compétences du District qui devient Communauté de l'Agglomération Rouennaise, permet l'attribution d'une nouvelle subvention pour le Parc Animalier.

Il faut sauver le parc 3/11/99

Le parc animalier de Roumare et ses animaux, paradis des petits et grands.

CREATION DE L'AFR

La coordination des usagers de la forêt de Roumare décide de créer l'AFR qui se donne pour objectifs :
- la protection et la mise en valeur de la forêt de Roumare.
- le maintien de la fonction sociale de cette forêt,
- de veiller à la pérennité du Parc Animalier et au bien être de ses occupants
- de participer à la promotion des activités culturelles, touristiques, de détente et de loisirs sur le territoire de cette forêt
- de représenter les usagers auprès des collectivités locales

ASSOCIATION DE LA FORET DE ROUMARE
A F R
22 RUE JOSEPH DELATTRE 76380 CANTELEU TEL : 06 09 33 68 29

Pour atteindre ces objectifs l'AFR agit pour :
- la réfection du Parc Animalier
- l'ouverture des arboretums
- l'aménagement de parcours pour personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapés...)
- la réfection des pistes de randonnées et cavalières
- la création de parcours VTT au cœur de la forêt,
- la création d'une commission d'enfant.

OPERATION FORET PROPRE

18 juin 2000

Dès sa création, l'AFR décide d'agir directement sur le milieu forestier qu'elle affectionne.
C'est ainsi, que le dimanche 18 juin 2000, de nombreux promeneurs ont été invités à aider les membres de l'association, en conjuguant visite de la forêt de Roumare et entretien du site.
Au cours d'une promenade agréable sous un soleil resplendissant, les visiteurs ont pu nettoyer une partie de la forêt, alliant plaisir et utilité.
Cette journée a été fructueuse et a permis aux participants d'éliminer de la forêt : Pneus, fûts rouillés, gravats, viande pourrie et autres déchets.
Lors de cette journée les enfants n'ont pas été oubliés. Un parcours spécifique leur était réservé et fera d'eux des « éco-citoyens » responsables de l'avenir de la forêt.
Les peintures sur le thème « nettoyage de la forêt » réalisées par des élèves de l'école du village de Canteleu étaient affichées et tous les artistes ont été récompensés.

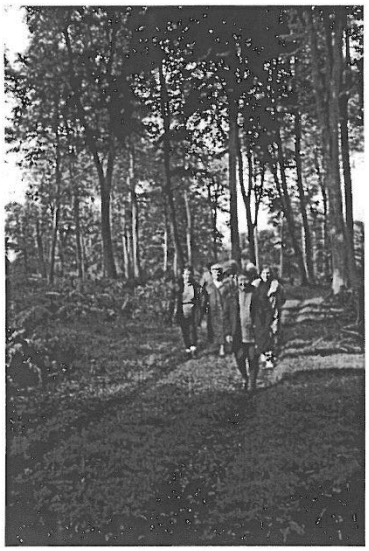

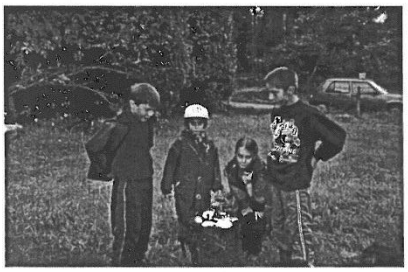

JOURNEE DECOUVERTE NATURE

8 octobre 2000

Le dimanche 8 octobre 2000, l'AFR a donné rendez-vous à ses adhérents et à tous les amoureux de la forêt de Roumare, pour une journée « découverte nature ».
Après une promenade hors des sentiers battus sous un ciel peu clément, les courageux randonneurs ont trouvé le réconfort autour d'un barbecue champêtre. Ce repas a attiré une centaine de convives qui ont bénéficié d'une belle éclaircie.
A la suite de ce repas, la présidente de l'AFR, Marie-Anne Carré-Fillâtre, a fait part des dernières nouvelles concernant le Parc Animalier, notamment de la décision de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise d'attribuer une subvention de 100 000 francs pour l'année 2000.
Cette journée, grâce à l'association « Les Attelages du Moulin » venant de Hauville, près de Bourg-Achard, a aussi été l'occasion, pour petits et grands de se promener à poneys ou à bord d'un attelage conduit par Monsieur Delaunay.

Nos « cuisiniers »

A l'écoute de la Présidente

REMERCIEMENTS POUR LEUR SOUTIEN

A la DIREN pour la fourniture des sacs poubelle.

A l'ONF pour l'aide apportée lors de la journée du 18 juin et pour le panneau d'affichage permanent au parc animalier.

A la Communauté de l'Agglomération Rouennaise.

Aux communes de Canteleu, Maromme, Quevillon, Rouen, Saint-Jean du Cardonnay et Yainville pour leurs subventions.

A l'Association du CHENE pour son invitation au salon de la nature et du jardin.

Aux entreprises :

ATAC Canteleu - Goûter du 18 juin offert
ART DIFFUSION LOISIRS Rouen - Livres, récompenses remises aux enfants et subvention
COPROMAG Maromme
EFGIE Blois
FADAM Rouen – Gants
INTERMARCHE Canteleu - Panneau d'affichage permanent de l'AFR

A tous les membres bienfaiteurs.

ASSOCIATION DE LA FORET DE ROUMARE

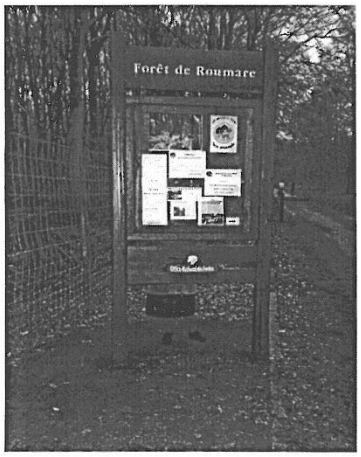

Panneau d'affichage au Parc Animalier

Stand de l'Association - INTERMARCHE le 16 /12/ 2000

ASSOCIATION DE LA FORET DE ROUMARE

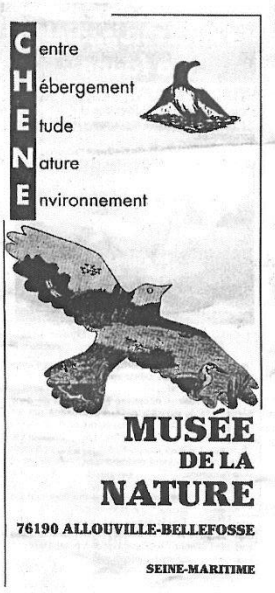

Visite à ne pas manquer

Stand de l'AFR au salon de la Nature et du Jardin
22 au 24 avril 2000

Nous regrettons sincèrement la disparition de plusieurs membres :

Mme Geneviève PIERRE
Mme Edith MAUROUARD et M. Lucien MAUROUARD.

Nous sommes heureux d'accueillir la petite Manon LEFEBVRE, née en décembre 2000

ADRESSES UTILES

VVAC Association des Victimes de Vols d'Animaux de Compagnie
B.P 10 76840 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

ONF

APHN

ABEILLE

ASSOCIATION DE LA FORET DE ROUMARE

AVEZ VOUS REGLE VOTRE COTISATION 2001 ?

Cotisation annuelle (Janvier à décembre 2001)

Individuel	: 30 francs	X	=
Couple	: 50 francs	X	=
-18 ans	: 20 francs	X	=

Membre bienfaiteur à partir de 100 francs =

FICHE DE RENOUVELLEMENT à nous retourner accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse et de votre règlement de préférence par chèque libellé à l'ordre de l'association.
AFR 22, rue Joseph Delattre 76380 CANTELEU

FICHE DE RENOUVELLEMENT année 2001

NOM	Prénom	NUMERO
NOM	Prénom	NUMERO
NOM	Prénom	NUMERO
NOM	Prénom	NUMERO
NOM	Prénom	NUMERO

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tel _____

Date et signature(s)

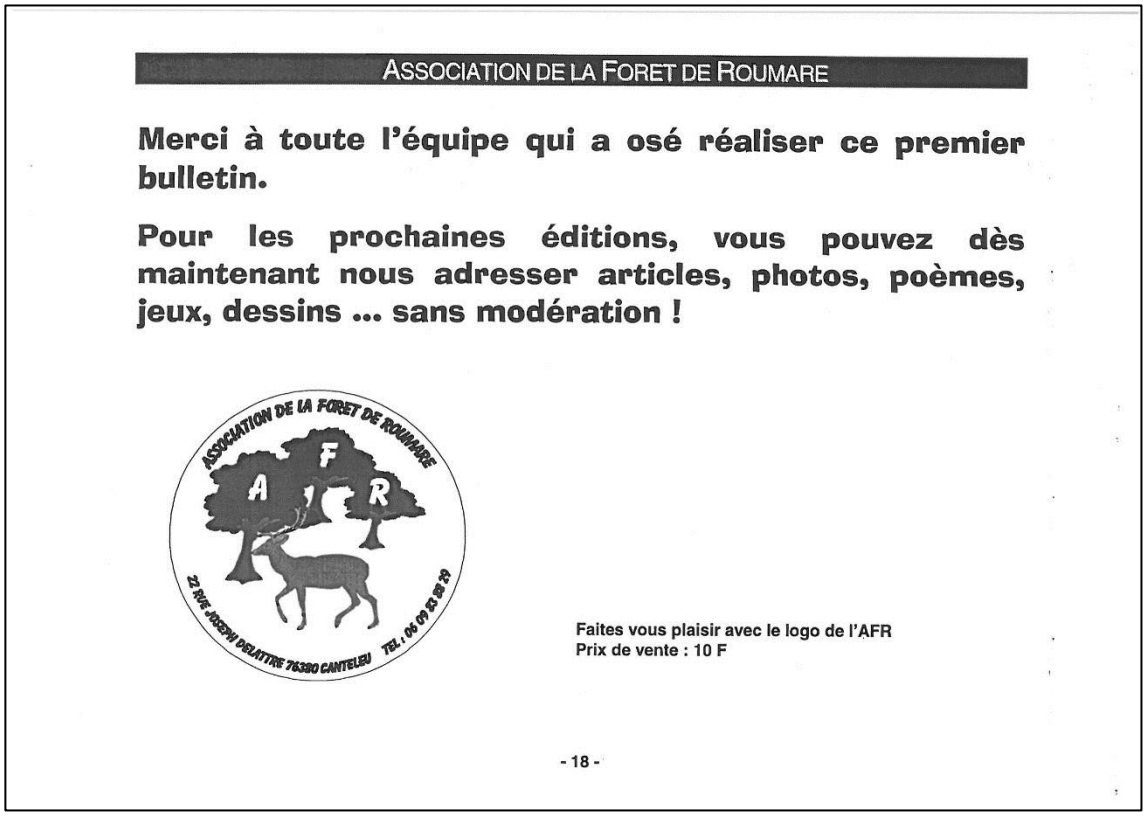

ASSOCIATION DE LA FORET DE ROUMARE

Merci à toute l'équipe qui a osé réaliser ce premier bulletin.

Pour les prochaines éditions, vous pouvez dès maintenant nous adresser articles, photos, poèmes, jeux, dessins ... sans modération !

ASSOCIATION DE LA FORET DE ROUMARE
A F R
22 RUE JOSEPH DELATTRE 76380 CANTELEU TEL : 06 09 83 88 29

Faites vous plaisir avec le logo de l'AFR
Prix de vente : 10 F

- 18 -

Figure 52 : Le premier bulletin de l'Association de la Forêt de Roumare (bulletin 1, janvier 2001)

Annexe 17 : Listes des publications et des communications

ACL : Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées :

Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., Residing in the city, living on the fringe of the forest. Differentiated forest leisure activities, significant urban adjustments, *Leisure/loisir*, 41(1). DOI : 10.1080/14927713.2017.1339363

Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D. (2017). Formes de marche et immersions dans la nature. Ressourcements et dépaysements dans les forêts urbaines, *Society and Leisure*, 40(1). DOI : 10.1080/07053436.2017.1282029

Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D. (2017). Quand la forêt devient un équipement de la ville : un parc animalier à l'échelle de l'agglomération rouennaise, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 28, mis en ligne le 30 avril 2017. URL : http://vertigo.revues.org/18312 ; DOI : 10.4000/vertigo.18312

ACLN : Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées :

Lepillé R., Féménias D., Bussi M., « 'Nature en ville', forêts urbaines : des terrains de jeux pour l'agglomération rouennaise », *Etudes Normandes,* Rouen, PURH, n°2 / 2012.

OS : Ouvrages scientifiques (ou chapitres dans ces ouvrages)

Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., Natures emblématiques des métropoles et usages ordinaires des habitants. Le cas des forêts urbaines de loisir, PURH, (*En révision*)

ACTI : Communications avec actes dans un congrès international :

- Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., La forêt au prisme des médias sociaux. Territoires naturels et mises en scènes de soi sur les réseaux sociaux, *Biennale de l'AFRAPS 2016 : Pratiques sportives, éducation physique et société numérique* : Bordeaux, 25-26 novembre 2017

- Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., La forêt un stade comme un autre ?, *16e congrès international de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives*. Nantes, 26-28 octobre 2015

- Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., Les forêts du bien-être : Activités physiques et appropriations citadines de la ceinture verte rouennaise. *Wold congress of the international sociology of sport association: The sociological lens and the wellbeing of sport*. Paris, 9-12 juin 2014

- Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., Habiter la forêt par les loisirs. Des résidents de lisière, des appropriations urbaines signifiantes, *17e congrès international de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives*. Dijon, 29-31 octobre 2017 (accepté)

COM : Communications orales sans actes dans un congrès international ou national :

- Lepillé R., Evrard B., Féménias D. & Bussi M., Natures en ville, forêts urbaines. Enjeux publics et usages privés dans la métropole rouennaise. *Cultures du plein air. Retours à la nature à l'heure de la métropolisation des territoires*. Rouen, 6-7 novembre 2014.

- Lepillé R., Evrard B., Féménias D. & Bussi M., D'une « nature » oubliée à une « nature » valorisée. Un parc animalier à l'échelle d'une métropole, *Les usages du sol : conflit, concertation, conservation*, Marseille, 26-28 mars 2015

AUTRE :

- SÉMINAIRE :

Lepillé R., Evrard B., Féménias D. & Bussi M., La forêt un stade comme un autre ?, *Séminaire annuel SCALE (FR CNRS 3730)*, 10 mars 2016.

Lepillé R., Féménias D., Bussi M., Méthodologie et premiers résultats des enquêtes : habitat de lisière de forêt et activité de loisir sportif au sein des forêts de l'agglomération rouennaise. Rouen, Séminaire SFR SCALE, 19 juin 2014.

Lepillé R., Féménias D., Bussi M., Natures en ville, forêts urbaines. Poumons verts et terrain de jeux : aménagements, paysages vécus. Rouen, GRR SER, 15 février 2013

- JOURNEE D'ETUDE :

Simon H., Lepillé R., Lebreton E., Beaucousin V. « Présentation et quelques résultats de la méthode des concepts », *Journée d'étude Philosophie & Interdisciplinarité: de nouvelles perspectives*, Université de Rouen, 5 avril 2013

Annexe 18 : Articles publiés durant la thèse

18.1 Article publié dans la revue VertigO (HS28 – Avril 2017)

VertigO
La revue électronique en sciences de l'environnement

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Hors-série 28 | avril 2017
Usages du sol : entre exploitation des ressources naturelles et protection de l'environnement

Quand la forêt devient un équipement de la ville : un parc animalier à l'échelle de l'agglomération rouennaise

Romain Lepillé, Barbara Evrard, Michel Bussi et Damien Femenias

revues.org

Éditeur
Les Éditions en environnement VertigO

Édition électronique
URL : http://vertigo.revues.org/18312
DOI : 10.4000/vertigo.18312
ISSN : 1492-8442

Édition imprimée
Date de publication : 30 avril 2017

Référence électronique
Romain Lepillé, Barbara Evrard, Michel Bussi et Damien Femenias, « Quand la forêt devient un équipement de la ville : un parc animalier à l'échelle de l'agglomération rouennaise », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 28 | avril 2017, mis en ligne le 30 avril 2017, consulté le 08 mai 2017. URL : http://vertigo.revues.org/18312 ; DOI : 10.4000/vertigo.18312

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2017.

Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Quand la forêt devient un équipement de la ville : un parc animalier à l'échelle de l'agglomération rouennaise

Romain Lepillé, Barbara Evrard, Michel Bussi et Damien Femenias

Introduction

1 Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'espace urbain concentre actuellement 77,5 % de la population française (Clanché et Rascol, 2011) et un cinquième de la forêt[1] est sous influence urbaine (Inventaire forestier national, 2006). Avec la loi d'orientation du 9 juillet 2001, la fonction sociale de la forêt est réaffirmée et l'accueil du public mis en avant. De fait, la révolution culturelle des temps libres (Dumazedier, 1988) participe d'une réinvention et d'une extension de la ville qu'il s'agit d'accompagner : les métropolitains font, par leurs loisirs, émerger des sites, des lieux, des territoires différents (Lazzarotti, 1995). Devenus mobiles, ils déplacent les frontières de la ville (Viard et al., 2002).

2 Ces évolutions se traduisent, sur le plan scientifique, par un regain d'intérêt assez marqué pour les forêts, qui deviennent des objets privilégiés pour ceux qui cherchent à comprendre les transformations des dimensions culturelles, sociales et territoriales de ces milieux « naturels », notamment lorsqu'ils se situent au contact des villes(Papillon, 2014 ; Boutefeu, 2007 ; Arnould et Piveteau, 1999 ; Institut français de l'environnement, 1999).

3 Ces aménagements constituent parfois des vecteurs de communication pour ceux qui s'en emparent. C'est ainsi que, le 5 novembre 2014, l'inauguration d'une mare (Épinay[2]) a réuni en forêt un préfet de région[3], un président de conseil régional[4], un président d'une agglomération qui concentre près de 500 000 habitants[5] (l'actuelle Métropole Rouen

Normandie) et le directeur régional de l'Office National des Forêts (ONF). Comment une mare en forêt a-t-elle réussi à faire converger les agendas de représentants politiques de ce niveau ?

4 Afin de répondre à cette question, on étudiera la manière dont ces forêts sont, sur la métropole rouennaise et au cours de ces cinquante dernières années, entrées en politique au point de devenir des équipements de la ville. Comment ces territoires sont-ils entrés, par phases successives, dans l'institution du cadre vie des populations urbaines ? Quelles sont ces phases ? Quels ont été les acteurs en présence, aux différents moments de ce processus ? Quels ont été leurs rôles, leurs stratégies ? Quels sont les enjeux et les intérêts en jeu, qui se sont exprimés et parfois opposés ?

5 L'article commence par identifier les spécificités des forêts publiques urbaines et les enjeux récréatifs contemporains qu'elles façonnent et dans lesquels elles s'inscrivent. Ce positionnement théorique et méthodologique permet ensuite de prendre pour origine la création, en 1966, du refuge qui deviendra progressivement un parc animalier et dont le projet de fermeture déclenche, 33 ans plus tard, une forte réaction de la part de certains usagers. On décrit alors le travail de mobilisation qu'ils entreprennent, ainsi que les formes par lesquelles ils occupent le territoire et investissent l'espace public. On verra dans quelles circonstances cette question a été inscrite aux préoccupations politiques et comment elle a trouvé, dans la concertation et à l'échelle d'une collectivité émergente, une issue originale.

Un parc animalier dans une forêt urbaine, à l'échelle d'une métropole : positionnement du problème

6 L'enjeu de cette partie est de poser le questionnement général dans lequel s'inscrit la problématique, dont les enjeux scientifiques sont nouveaux, sont liés au développement des fréquentations des forêts publiques urbaines, et dépassent de fait largement l'étude de cas. Cette partie vise aussi à présenter le territoire étudié, une métropole très industrialisée, au couvert forestier exceptionnel, ainsi que le corpus mobilisé pour répondre aux questions proposées. Enfin, nous analyserons l'histoire du parc animalier, de sa naissance fortuite au problème de financement qui doit se traduire par sa fermeture laquelle entraîne la mobilisation des usagers pour le défendre.

Les forêts publiques françaises et l'affirmation récente de leur fonction sociale

7 La forêt représente aujourd'hui plus du quart (28 %) de la superficie du territoire français. La France est d'ailleurs le troisième pays forestier européen, après la Suède et la Finlande. Les forêts françaises sont majoritairement privées (74 %)[6]. 16,3 % de la forêt française appartient aux collectivités territoriales, et 9,7 % sont des forêts domaniales d'État (Morin, 2010).

8 Les forêts d'Amérique du Nord s'étendent sur des superficies très importantes, et sont parfois consacrées comme zones de *Wilderness* (Arnould et Glon, 2006 ; Glon, 2006). En France de telles étendues forestières n'existent pas, et les zones de *Wilderness* n'existent pour ainsi dire pas. Cet article traite, à travers un cas français, des forêts urbaines, et en particulier des forêts publiques, qui accueillent davantage de visiteurs que par le passé.

9 Les forêts domaniales françaises font partie du domaine de l'État. L'ONF en assure la gestion, en application du Code forestier. Le contrôle des forêts françaises par la puissance publique est un phénomène ancien. Appropriées par la noblesse et le clergé, qui en excluent le reste de la population, les « mises en forêt » se multiplient dès le haut Moyen Âge. Alors que le phénomène se répand hors de la juridiction royale (Chalvet, 2011), Philippe V crée en 1318 la « Maîtrise des eaux et forêts », un des plus vieux corps d'État, pour veiller à l'application des ordonnances royales. Elle implique leur protection face aux défrichements et préserve un espace économique puisque la conjoncture de l'exploitation du bois devient extrêmement favorable. Durant l'époque moderne (XVIème-XVIIIème), la régression de la forêt française est continue : l'exploitation s'intensifie pour le bois de chauffage, l'industrie, l'agriculture et la construction navale. Devant le recul du couvert forestier et dans l'optique de préserver des ressources forestières pour la construction navale, l'ordonnance de Colbert (1669) réforme et contrôle l'exploitation des forêts : un quart des forêts est mis en réserve totale. En 1824, une première école nationale des Eaux et Forêts est créée à Nancy. En 1827, le code forestier voit le jour (Chauveau, 1827), qui permet le contrôle de l'exploitation. L'État lance par ailleurs une politique de reboisement, et subventionne les communes qui reboisent ou créent de nouveaux boisements sur leur territoire. À partir de 1850, avec la fin des grands déboisements, la forêt connaît une nouvelle phase d'expansion et aujourd'hui sa surface a quasiment doublé. En 1966, l'État crée un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), l'Office National des Forêts (ONF), dont l'objectif est de mettre en place une sylviculture rentable. Les missions de l'ONF évoluent progressivement et se diversifient, en intégrant en 2001[7] une mission d'accueil du public, qu'il s'agit de concilier aux fonctions économiques et écologiques. Cette Loi « d'orientation » affirme et renforce les fonctions sociales de la forêt publique française. L'originalité du cas français est ainsi liée à une intervention de la puissance publique qui s'exprime dans l'ensemble des secteurs de la vie sociale des Français, et qui peut être lue comme une extension paradigmatique de l'État Providence (Esping-Andersen, 1999).

10 Bien avant cette mission d'accueil du public, Bernard Kalaora ouvre une voie, à la fin des années 1970 en France, et questionne sociologiquement le développement des loisirs en forêt (Kalaora, 1993). Très fréquentée, située à une centaine de kilomètres de Paris, la forêt de Fontainebleau lui permet de décrire et d'analyser les ressorts et les enjeux d'un tourisme vert en expansion. La démarche contemplative des élites tranche avec les comportements « de consommation » des catégories populaires. L'auteur repère des fréquentations et des usages très différenciés, qui tiennent et qui témoignent davantage des dispositions « de classe » des visiteurs que de leur proximité géographique.

11 Depuis peu les travaux qui traitent des loisirs en forêts se multiplient, et l'ouverture des forêts au public mobilise davantage l'attention des gestionnaires et des chercheurs (Dehez, 2012 ; Rulleau, Dehez, et Point, 2010), et en particulier la question des liens entre les citadins et la forêt (Granet et Dobré, 2009). Benoît Boutefeu (2007) montre et analyse, du côté de l'offre, l'évolution récente du rôle social du gestionnaire (l'Office National des Forêts – ONF), tenu d'agir et de mettre en scène l'accueil du public. Soucieux des demandes, Pascal Papillon (2014) met en évidence et décrit les attentes prophylactiques des citadins qui fréquentent les forêts.

12 Pour autant, on ne sait encore que peu de choses sur les pratiques par lesquelles ces milieux sont appropriés (Frémont, 1999), perçus et vécus, en particulier par les citadins,

ou sur les médiations territoriales originales (Di Méo, 2001) que produisent les forêts, en particulier lorsqu'elles sont équipées et promues par les villes.

Un gradient de naturalité pour rendre compte des spécificités des forêts urbaines

13 La littérature française actuelle différencie 3 types d'espaces boisés : les parcs et jardins, les espaces boisés semi-naturels et absorbés par la ville (Arnould et al., 2011) et les forêts périurbaines (Papillon, 2014) donc au-delà de l'air urbaine. Ces trois types se distribuent sur un gradient de naturalité (Figure 1) et d'intégration ou de distance à la ville, qu'on commencera par exposer, avant de proposer un type supplémentaire, les forêts urbaines, qui apparaît comme nécessaire afin de mieux rendre compte de la diversité des cas.

Figure 1. Schématisation en gradient de nature en ville selon la littérature actuelle avec l'ajout d'une nature supplémentaire : la forêt urbaine.

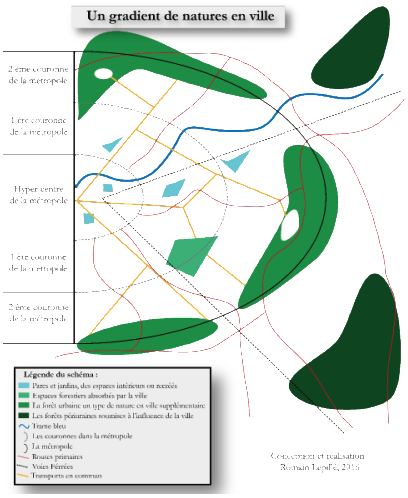

14 Avec les parcs et jardins qui sont des espaces intérieurs ou recréés, nous observons un premier niveau de naturalité dans la ville. Au milieu du XIXe siècle, les premiers parcs urbains et les premières promenades sont créés. Ils sont pensés dans les théories hygiénistes comme des remèdes aux maux de la ville et comme un bienfait nécessaire à l'équilibre de vie des habitants. Il s'agit de lutter contre l'insalubrité par la recherche d'air et de lumière. Au début du XXe siècle, Jean Nicolas Forestier développe le concept d'ossature verte (1906) en élaborant un système de parcs et de jardins. Le but est d'apporter une solution à la croissance urbaine tout en constituant des lieux pour s'aérer et pour le loisir. La nature est pleinement intégrée à la ville avec des trames d'arbres plantés, des petits squares, etc. Les villes sont au cœur des préoccupations hygiénistes, du fait de la concentration des activités industrielles. Citons l'exemple emblématique et mondialement connu de Central Park à New York aux États-Unis d'Amérique.

15 Avec les espaces forestiers semi-naturels, on identifie un deuxième niveau de naturalité dans la ville : celui des espaces boisés qui ont été absorbés par la ville. Naturels par leurs origines et leurs superficies, ces espaces forestiers ont été conservés pour des raisons paysagères et récréatives, qui l'emportent désormais sur celles de production de bois. L'extension de Paris a ainsi laissé peu de traces d'espaces forestiers : le bois de Boulogne à l'Ouest et le bois de Vincennes à l'Est, actuellement situés à l'extérieur du périphérique, sont à l'origine des réserves de chasse royale. L'ouverture de ces espaces à la promenade, par la monarchie, au XVIIIe siècle, concorde avec les théories hygiénistes de l'époque, qui mettent en avant le mouvement, l'aération et l'exercice (Beck, 2009). Si le bois de Vincennes reste interdit aux domestiques jusqu'à la Révolution française, le Second Empire réaménage et de fait urbanise ces espaces avec des équipements tels des hippodromes ou des zoos.

16 La littérature identifie un troisième type de forêt, en dehors de la ville, mais sous son influence. Ces forêts périurbaines « contribuent à la qualité de la vie dans les zones urbanisées sur deux plans : en participant à l'aménagement du territoire (structuration du paysage qui devient plus lisible et harmonieux) ; en accueillant le public (contact avec la nature, détente, coupure avec la vie urbaine physique et psychologique) » (Moigneux, 2005).

17 Les types précédemment énoncés sont mal ajustés à d'autres types de milieux, qu'on propose ici d'appeler « forêts urbaines ». Le terme de « foresterie urbaine »[8] est apparu au Canada en 1974 chez les « gens du métier ». Dans un article de la revue *The Forestry Chronicle*. Erik Jorgensen définit la foresterie urbaine comme « une branche spéciale de la foresterie qui a pour objectif de gérer la sylviculture dans le but de contribuer au bien-être physiologique, sociologique et économique des sociétés urbaines. Sont inclus dans cette contribution les bienfaits environnementaux, les activités récréatives et les aménités générales que procurent les arbres »[9] (Jorgensen, 1974). Dans cette définition l'accent est placé sur le travail du forestier qui doit concilier la fonction économique de production de bois, la préservation de la biodiversité et la fonction récréative. On retiendra surtout que ce terme de « forêt urbaine » fait sens pour ceux qui « font » et « travaillent » la forêt.

18 Quatre caractéristiques permettent de la définir ces forêts urbaines : la localisation, l'accessibilité, les fonctions qu'elle remplit et les usages qui en sont faits. Ces forêts sont d'abord, comme leurs noms l'indiquent, attenantes à la ville ou enclavées dans le tissu urbain. Cette localisation, au contact direct de la ville, confère à ces forêts une accessibilité exceptionnelle. Elles sont très proches de zones urbaines de bâti dense, notamment résidentielles, et des populations conséquentes s'y rendent autrement qu'en voiture. Par leur superficie et leurs destinations (sylviculture, services écosystémiques), ces forêts constituent encore des milieux naturels exploités pour le bois et dont les populations de faune sauvage doivent être régulées (sangliers, cervidés, etc.). Comme les forêts périurbaines, ces forêts fonctionnent comme des « ceintures vertes », et permettent de maîtriser la croissance des villes en les entourant de zones non bâties, concept d'origine britannique nommé ceinture verte (*green belts*). Les forêts urbaines jouent également un rôle de « poumon vert » pour les villes qu'elles protègent, puisqu'elles filtrent l'eau, protègent des inondations, purifient l'air, refroidissent la température et limitent les îlots de chaleur en ville. Elles se présentent également comme des terrains de jeux et abritent de multiples activités de loisirs, qu'elles soient sportives ou non. Elles sont aménagées pour permettre aux urbains un accès à un espace de nature

propice aux loisirs et proche de leurs lieux d'habitations. On trouve ainsi différents gradients d'immersion dans la forêt : de la promenade dominicale aux activités extrêmes, du type course d'orientation nocturne de 55km. Elles permettent aussi d'éduquer à l'environnement et de procurer aussi un sentiment de bien-être (wellbeing) (Kaplan, 1995), un sentiment de coupure avec la ville.

19 Une façon originale d'aborder ces natures en ville, est d'étudier la réinvention des territoires du quotidien (Di Méo, 1996) engendrée par les temps libres et les loisirs (Viard, 2006 ; Viard et al., 2002 ; Dumazedier, 1962, 1988) qui profitent d'abord aux espaces naturels de proximité (Lazzarotti, 1995). En effet, à la différence des forêts périurbaines, qui impliquent des excursions à la demi-journée, les usages sont citadins, et correspondent à des « loisirs de voisinage » (Lazzarotti, 1995), puisque la distance parcourue est parfois très faible, et façonne des territoires du quotidien (Di Méo, 1996) : faire son footing, promener le chien. Les attentes des citadins à l'égard de ces massifs sont multiples et de ce fait ambivalentes. D'une part, on constate la présence d'un imaginaire (et des demandes) de nature brute, de « nature naturelle », lié au désir de s'évader ou de jouer à se perdre dans la forêt profonde ; d'autre part, les demandes d'équipement (signalisation, traitement des surfaces de manière à ce qu'elles soient propices à des glisses urbaines, etc.) convergent vers une reconstruction, un balisage et une artificialisation, qui transforment la forêt en un système de signes comparables à celui que propose la ville.

20 Massivement fréquentées et investies par les usages de fonctions récréatives, ces forêts urbaines semblent, aux yeux de certains, détournées de leur fonction de ceinture verte (Engkvist, 2010 ; Gauthier et Mévellec, 2010). C'est que la pression exercée par la présence du public et la diversité des usages est telle qu'elle investit le forestier d'une fonction de médiation sociale inédite. L'unité territoriale des forêts domaniales de l'agglomération rouennaise reçoit par exemple, en moyenne chaque semaine, plus de quatre demandes d'autorisations de sorties en forêts, et cela sans compter les battues organisées par les adjudicateurs de chasse sur leurs lots et les nombreuses sorties de groupes qui ne préviennent pas, par méconnaissance, l'unité territoriale. La pression anthropique exercée sur ces forêts complique la tâche des gestionnaires et des exploitants, au point de les placer parfois dans l'incapacité temporaire d'y exercer certaines tâches : faire respecter la loi, car les urbains ne reconnaissent pas cet uniforme, être invectivé parce qu'on y travaille avec des engins motorisés, parce qu'on y exerce des coupes, y pénétrer et y circuler parce que les voies d'accès sont encombrées (stationnement sauvage), etc. « Toucher à un arbre n'est pas loin de signifier actuellement porter atteinte à un bien irremplaçable, une nécessité vitale, à l'orée du sacré » (Bloch, 1991). La diversité des usages et leurs conciliations distinguent la forêt urbaine, ainsi qu'une tendance à « l'asservissement fonctionnel » des massifs aux « utilisateurs urbains » (Lazzarotti, 1995) : les usages récréatifs des citadins tendent à prendre le pas sur les fonctions économiques et environnementales, élargissant l'étendue des services écosystémiques que rendent les forêts.

Un terrain d'observation privilégié : une métropole dotée d'une ceinture verte

21 Avec les forêts urbaines, on voit que l'État et les différents acteurs de la puissance publique (ONF, collectivités locales) jouent différents rôles, dans l'aménagement du

territoire, dans la protection de l'environnement et aujourd'hui dans l'accessibilité aux services écosystémiques. Depuis les lois de décentralisation, la gouvernance territoriale en France évolue de façon continue et a vu s'affirmer (au tournant des années 2000) les communautés d'agglomérations puis, plus récemment (2015), les métropoles. Le terme de métropole revêt ainsi deux réalités. Il désigne un ensemble urbain de grande importance qui exerce des fonctions de commandement, d'organisation et d'impulsion sur une région et qui permet son intégration avec le reste du monde. On emploiera également ce terme pour désigner un nouveau type d'intercommunalité aux compétences élargies, créé par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM). Au 1er janvier 2016, la France compte quatorze métropoles.

22 La métropole rouennaise[10] a subi les mêmes phénomènes migratoires - d'exode rural/ urbanisation puis d'étalement (ou de rurbanisation) - que ceux qui ont été observés par ailleurs en France : la métropole s'est développée en s'étalant, alors que des villes moyennes ont émergé, notamment sous l'effet d'industries nouvelles (Communauté de Communes Caux Vallée de Seine : 68 000 habitants). Initialement périurbain, le phénomène de rurbanisation (Thomsin, 2001) s'étend toujours davantage dans l'espace. Avec la montée en puissance des agglomérations, l'espace urbain sort de la ville. L'échelle de l'axe Seine, qui prend pour référence les zones portuaires élargies, permet d'appréhender cet étalement. Parce que l'estuaire de la Seine est aujourd'hui l'un des plus aménagés et l'un des plus pollués d'Europe, on comprend que le cadre de vie y joue un rôle déterminant, qui génère un clivage au sein des agglomérations entre les secteurs industriels et ouvriers peu valorisés et les zones pavillonnaires ou tertiaires de plus en plus recherchées par les ménages en situation d'ascension résidentielle (Pican, 1996).

23 Le parc animalier se situe sur la commune du Val de la Haye, commune qui entre dans le périmètre de l'agglomération rouennaise en 1999. Cette agglomération est située entre la capitale, Paris et Le Havre qui représente l'accès à la mer. Elle a connu trois périodes d'industrialisation : une première liée à l'industrie textile, puis une deuxième liée à la chimie (raffinerie, engrais, etc.) et à la présence du port (industrie de raffinage du pétrole), ainsi Rouen devient « en un siècle l'un des principaux centres français de l'industrie chimique. » (Guermond et Gay, 2008). Enfin, la troisième conversion sera celle de l'électronique et de la chimie fine (médicaments). Puis à l'image de ce qui se déroule en France, l'agglomération connaît une mutation vers le secteur tertiaire.

24 L'image de la ville rouennaise est liée d'une part à une forte industrialisation et d'autre part pour son patrimoine architectural gothique et à son aspect médiéval. C'est aussi un lieu important où s'est développé l'impressionnisme. Des 1972, la ville signe l'une des premières conventions « ville d'art » puis elle obtient le label français de « Ville d'Art et d'Histoire »[11].

25 Si le territoire de l'agglomération rouennaise lié à son industrie ne lui donne pas une image d'agglomération verte, Rouen dispose d'un couvert forestier exceptionnel par sa superficie (9000 hectares, un tiers de son territoire), par sa qualité (70 % de forêt publique, entretenue et accessible), et se présente comme une agglomération à « cœur » forestier : la ville historique s'offre dans un écrin de verdure (Guermond et Groupement d'intérêt public RECLUS, 1993) puisqu'il y a plus de forêt à l'intérieur de l'unité urbaine qu'à l'extérieur (Inventaire Forestier National, 2006). De plus, ces forêts sont à 70 % publiques (contre 25 % en moyenne en France) et remplissent, en plus des deux fonctions traditionnelles de gestion forestière et de régulation des espèces animales par la chasse,

une troisième fonction d'accueil du public. L'agglomération apparaît donc comme un terrain d'étude privilégié pour étudier les rapports que les urbains entretiennent avec ces territoires de nature.

Des prises empiriques multiples sur l'objet

26 Pour rendre compte de la complexité des phénomènes étudiés, à savoir le conflit lié à la fermeture du parc et les concertations originales qui en ont découlées, il faut multiplier les prises empiriques sur l'objet. Le corpus est composé d'observations de terrain (dans les forêts de l'agglomération, autour du parc animalier, etc.). Elles permettent d'évaluer la fréquentation et les usages que font les individus. Il se compose également d'observation participante. Le rôle « d'observateur participant » lors de réunion institutionnelle avec l'ONF et l'agglomération permet de mieux comprendre les rapports qui se jouent entre les acteurs en présence. Cela a également permis d'accéder à des matériaux originaux comme les deux chartes forestières de territoire (CFT) portées par l'agglomération (2004-2008, 2010-2014) qui regroupent différents acteurs de la forêt (gestionnaires, utilisateurs, associatifs...). Ces chartes sont l'occasion pour l'agglomération de produire des enquêtes sur les usages et les perceptions des habitants de l'agglomération (cinq enquêtes quantitatives entre 2002 et 2014)[12], de recenser les points d'accès aux forêts, d'améliorer la signalisation en forêt, etc. Suite à ce travail nous avons pu récupérer des données d'autres acteurs qui travaillent avec l'agglomération, comme l'Association de la forêt de Roumare (AFR) qui nous a également fourni du matériau (articles de presse, compte rendu de réunion, projet de réaménagement du massif forestier de Roumare, etc. Nous mobilisons également des entretiens semi-directifs auprès des individus qui ont participé à la sauvegarde du parc. Ils permettent de comprendre l'originalité des rapports entretenus et de reconstruire l'histoire du parc animalier, l'histoire de la mobilisation, etc.

La force des usages établis, la résistance des usagers : se mobiliser pour un parc animalier

27 Examinons à présent l'histoire de ce parc animalier qui, sans valoriser une nature exceptionnelle, en présentant une faune ordinaire, a néanmoins suscité les passions et a engendré un processus qui a conduit à la mise en avant d'un patrimoine forestier aujourd'hui jugé exceptionnel. Ce parc donne à voir des animaux endémiques de la région (cervidés, sangliers, renards, etc.) et semble à première vue incongru pour traiter de la « nature ». Cependant, il permet de théoriser un conflit d'usage puis une concertation, de manière socioculturelle, temporelle et spatiale (Berque, 2000). Nous allons étudier l'histoire du parc animalier qui naît en 1966 et qui 33 ans plus tard est menacé de fermeture au regard de considérations financières.

28 Avant la création du parc animalier, le site était déjà identifié par les résidents de proximité : « à côté de la mare Épinay avec cette grande prairie où tout le monde se réunissait, il y avait des bals musettes »[13]. En 1963, des promeneurs trouvent dans la forêt, sur un lit de fougère un faon, qu'ils nomment « Fany ». Ils l'apportent au garde forestier qui s'en occupe. Au moment de prendre sa retraite, il aurait dû laisser Fany en liberté, mais, étant domestiquée, elle n'aurait sûrement pas survécu. Le nouveau garde forestier décide de lui aménager un enclos[14].

29 Entre 1966 et 1995, c'est une période de consensus sans changement notable. L'ONF détache un technicien forestier dont le but est de s'occuper de l'intérieur du parc. Petit à petit le parc recueille des animaux domestiqués ou blessés qui ne pouvaient pas être relâchés, confiés à l'ONF par le Centre d'hébergement et d'études sur la nature et l'environnement (CHENE). En 1985, le parc compte 40 animaux (4 cerfs, 10 chevreuils, 10 daims, 8 biches et 8 sangliers) et la fréquentation est estimée à plus de 200 000 promeneurs annuels[15]. Cependant, en 1995, suite à des restrictions budgétaires, l'ONF n'est plus en mesure de financer l'entretien des équipements et des animaux. Un accord est trouvé avec le conseil général de Seine Maritime pour qu'il finance provisoirement le parc animalier. En 1997, une étude de l'ONF en évalue la fréquentation à 370 000 visiteurs annuels (Bille et Iborra, 1997).

30 Au printemps 1998, le conseil général de Seine Maritime se désengage du financement du parc animalier en retirant sa subvention de 45 000 francs (8550 euros en prenant en compte l'inflation). Le président du conseil général souligne que : « ce parc situé en forêt était du seul ressort de l'État. Et que, même si ce parc est quelque chose de bien, apprécié par les populations, même si le conseil général avait, dans le passé, contribué à quelques aménagements des abords du parc, il n'avait pas vocation à combler les manques dus au désengagement de l'État »[16]. La fermeture du parc est donc prévue pour la fin de l'année 1999.

31 Finalement ce parc animalier est né accidentellement. Sa vocation première était d'accueillir une biche. Cette fonction d'accueil s'est vue renforcée et ce parc est devenu un refuge pour le soin et la protection d'animaux. En 20 ans, il a vu sa population passer à 40 animaux. Ce parc devient donc un lieu qui expose une faune régionale et qui bénéficie d'une fréquentation importante. L'ONF prend en charge le parc et ses alentours et crée même un poste de technicien forestier pour s'occuper du parc animalier. Enfin le conseil général accorde provisoirement une subvention pour que le parc continue d'exister, mais se retire à la fin de 1999.

32 Face à la menace de fermeture du parc animalier, la résistance s'organise de la part d'usagers qui se mobilisent et qui réussissent par la contestation à mobiliser, puis à fédérer d'autres acteurs et enfin à faire de la question un problème public mis sur l'agenda politique.

33 Durant le mois d'octobre 1999, une personne qui fréquente régulièrement le parc, constate que celui-ci se dégrade (sentier non entretenu, présence importante de déchets). Elle interpelle le technicien forestier de l'ONF qui lui explique que le parc va être fermé et les animaux abattus. Elle alerte ses proches et elle est rejointe par une autre personne.

34 Entre novembre et décembre 1999, le mouvement naît en raison de la mobilisation de ces deux personnes qui se définissent toujours dans leurs discours comme « deux mères de famille »[17]. Ce qualificatif qu'elles se choisissent n'est pas anodin et est à prendre en considération. Ce positionnement est double, d'une part, cette mobilisation a pour but de veiller au mieux-être de leurs enfants. En effet, tout ce qui touche de près ou de loin le mieux-être de leurs enfants fait désormais partie de leur « quotidien ». Défendre le parc, c'est participer à l'éducation qu'elles veulent leur donner. Il constitue un espace où elles peuvent transmettre des valeurs de respect de la nature. Elles font participer leurs enfants en les emmenant au parc lors de la mobilisation et font de la contestation « une affaire de famille et d'éducation ». D'autre part, cette mobilisation prend du temps sur leur « vie de famille » : sur la prise en charge du foyer, des enfants, etc. Le mouvement

naît donc d'usagers d'un parc, qui ne sont pas organisés et qui fédèrent autour d'eux un nombre important d'individus d'horizon sociaux très différents.

35 Figure 2. Forte mobilisation pour sauver le parc animalier de Roumare, Paris Normandie, Lundi 25 octobre 1999

36 Le premier temps du conflit est celui de la contestation. Il va s'agir de mobiliser les usagers du parc en les alertant sur sa fermeture et en essayant de les impliquer dans le mouvement. Le choix des deux mères de famille n'est pas dans un premier temps d'occuper l'espace physique que serait une place centrale d'une ville, mais de toucher directement les utilisateurs du parc qui sont les premiers concernés par cette menace de fermeture.

37 Le début de la mobilisation se fait dans l'improvisation. Les deux mères de famille décident d'investir le parc pour en faire le lieu de la contestation. Comme on peut le voir sur la figure 2, elles placent une banderole à l'entrée du parc sur laquelle elles inscrivent : « Non à la destruction du parc animalier de la forêt de Roumare ». Elles cherchent ainsi à trouver les mots qui vont faire réagir les usagers du parc. Elles s'installent à l'entrée du parc en plaçant leur banderole sur le grillage. En 3h, plus de 2 000 signatures sont récoltées. Cela montre un parc très fréquenté et soulève des questions sensibles qui font écho auprès des visiteurs du parc. Cette contestation rencontre l'adhésion des visiteurs du parc animalier qui se mobilisent au nom de leur promenade dominicale, de la fonction éducative de ce parc et de leur pratique de loisir.

38 Les deux mères de famille réussissent donc à émouvoir en jouant sur la dimension familiale et éducative.

39 On passe alors de deux mères de famille à un collectif qui doit acquérir une légitimité, que ce soit auprès des usagers, des politiques ou des gestionnaires. À l'origine, il y avait beaucoup d'incertitudes et le mouvement aurait pu ne pas « prendre ». Mais, au fur et à mesure, il acquiert une ampleur inattendue. La spatialisation du conflit est ici importante

puisque l'espace de la mobilisation est celui du parc animalier. Il devient le lieu de la contestation physique, mais aussi symbolique. D'ailleurs, on peut remarquer que le gestionnaire (l'ONF) leur laisse prendre possession du grillage du parc, comme le montre la figure 2, ce qui leur permet d'exister. Comme le mentionne François Ripoll : « les groupes contestataires ont besoin de lieux qui leur soient propre pour assurer la vie « quotidienne » du collectif et, de façon symbolique, exister dans l'espace social » (2005). Ainsi, « Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi, et que l'on est donc prêt à défendre » (Brunet et al., 1993). C'est ce lieu que ces femmes vont choisir de défendre.

40 Une des deux mères de famille qui va devenir présidente de l'association, témoigne de l'engagement d'individus qui mettent leur compétence au service de cette cause commune :

> « A un moment, je me suis engouffrée là-dedans, les gens se sont mis derrière moi. De deux mères de famille, on s'est retrouvées à une cinquantaine à être en permanence à s'occuper de ça. On a eu une photocopieuse *en deux coups de cuillères à pot*, une entreprise nous en a redéposée une, « pouf vas-y ». Les feuilles étaient gratos, on nous a offert un téléphone pour qu'on puisse avoir un numéro. Enfin on a été tellement portés que c'était naturel qu'on y aille. »[18]

41 L'investissement dans un mouvement peut se faire de différentes manières. Tout d'abord un investissement en termes de temps (celui pris pour faire signer la pétition ou pour assister à des réunions). Comme tout engagement des effets se font ressentir au bout de quelque temps, en particulier au niveau physique, comme le raconte la présidente de l'association, elle a « perdu 10 kilos dans cette histoire », à son mari de prendre en charge leur domicile durant ce conflit pour la sauvegarde du parc animalier. L'investissement s'exprime aussi en termes de matériels. En effet, dans ce mouvement chacun s'investit à sa manière, ainsi certains vont faire des dons permettant au mouvement de disposer rapidement d'équipements de fonctionnement : par exemple une photocopieuse pour les pétitions ainsi qu'une ligne téléphonique qui leur permet, avant de se mettre en association, d'avoir un numéro de téléphone.

42 Mobiliser c'est aussi rassembler autour de symboles. Ici c'est la sauvegarde des animaux du parc, l'observation de la faune sauvage, ainsi qu'un lieu où les parents enseignent la bicyclette à leurs enfants dans ce parc entouré de routes goudronnées où les voitures ne circulent pas. D'ailleurs, un certain nombre d'animaux ont parfois appartenu à des particuliers qui avaient dû s'en séparer, ceux-ci ont donc été en première ligne de la mobilisation. Ils avaient un attachement particulier au parc et à ces animaux. « Beaucoup de gens qui avaient mis des animaux dedans étaient là tous les week-ends pour surveiller. »[19]

43 Dans un deuxième temps, après avoir réussi à mobiliser des individus autour de projet de sauvegarde du parc animalier, il s'est agi de fédérer autour d'eux des associations, des fédérations qui étant organisées avec des statuts reconnus peuvent jouer le rôle de groupe de pression. Durant cette phase, il faut agréger des groupes différents aux motivations divergentes, privilégiant une diversification des revendications. Toutefois, les membres du collectif sont toujours restés avec un objectif commun : sauver le parc. La première association qui est venue appuyer le mouvement est le Centre d'hébergement et d'études sur la nature et l'environnement (CHENE). En effet, cette association avait confié des animaux au parc animalier, il est naturel qu'elle soit soucieuse de leur devenir. Puis l'association Centre de l'Agglomération rouennaise pour le Développement de l'Éducation

relative à l'environnement (CARDERE)[20] : pour elle le parc animalier est un lieu important pour l'éducation et pour montrer la faune sauvage qui est présente en Normandie. Un exemple de fédération dont on aurait pu penser qu'elle ne soutiendrait pas le mouvement est la fédération de chasse. Dans un premier temps, elle ne souhaite pas rencontrer les membres du collectif, c'est pourquoi une des deux mères de famille décide d'aller à leur rencontre lors d'une battue :

> « Un jour que j'effectuais une visite à domicile à côté d'un lieu de battue dans la forêt de Roumare, j'ai décidé d'aller leur parler [...] Le type qui était responsable de la chasse domaniale d'ici a été assez soufflé de mon culot malgré les fusils, au moins une cinquantaine de fusils, qui m'attendaient-là en me traitant de tous les noms et je n'ai pas démenti, je suis allée droit, je lui ai serré la paluche et j'ai dit « on va finir par s'entendre, ce n'est pas possible, on aime la forêt, on aime la forêt ». [...] du coup il m'a subventionnée. »[21]

44 Comme le montre cet extrait, dans un premier temps les chasseurs n'apportent pas leur soutien au collectif. Cela semble logique puisque le parc animalier, au vu de sa fréquentation est un frein à l'organisation des battues et que la chasse autour du parc animalier en devient très compliquée. Ici on peut penser que c'est la personnalité d'une des deux mères de famille qui a joué un rôle majeur. En effet, cela a permis de créer un dialogue lorsqu'elle a rencontré les chasseurs, par sa manière d'être et de s'exprimer en fonction de l'interlocuteur qu'elle avait face à elle. Elle a réussi à les convaincre en mettant en avant plusieurs éléments : premièrement que cela serait bon pour leur image. En effet, une enquête sur les forêts périurbaines dans les grandes agglomérations françaises montre que les citadins sont 81 % à être défavorable à la pratique de la chasse dans les forêts proche de leur ville (Lafitte, 1993). C'est donc un moyen d'améliorer leur image. Deuxièmement, en utilisant l'argument de la famille, de l'éducation et de l'environnement, en leur rappelant qu'eux aussi, peut-être, avaient un jour fréquenté, enfant, le parc animalier. Enfin, troisièmement, en leur montrant l'intérêt du parc animalier qui concentre les visiteurs de la forêt. Ces arguments réussissent à toucher la fédération de chasse qui finance par la suite l'achat de banderoles pour le collectif, pour remplacer celles faites artisanalement sur des draps.

45 Après les chasseurs, elle a également su, face à des hommes politiques, des techniciens forestiers et des journalistes, adapter sa manière d'être et de parler, réussissant à fédérer des individus différents.

46 Le mouvement a en effet besoin de fédérer autour de lui, car, si dans un premier temps les gestionnaires de l'ONF ont été faciles à convaincre puisqu'ils connaissent l'attractivité du parc, les élus locaux ne sont pas sensibles à sa sauvegarde. Il faut donc créer un rapport de force pour perturber l'agenda et donc l'ordre politique. Les membres du collectif essayent de sensibiliser les hommes politiques qui dans un premier temps ne sont pas réceptifs.

47 Si le collectif a réussi à occuper physiquement l'espace public pour exister symboliquement, c'est parce qu'il a choisi des lieux spécifiques. Tel que le parc animalier ou en faisant signer la pétition dans des lieux symboliques de la ville de Rouen : par exemple rue du gros Horloge (rue piétonne commerçante de l'hyper-centre rouennais) pour toucher ceux qui n'étaient pas informés de la menace qui pesait sur le parc. Un des éléments clés dans la recherche de légitimité dans l'espace public est lié à l'engouement de la part des médias, car ils sont l'espace public de discussion (Habermas, 1986) et qui se font l'écho de la menace de fermeture du parc (notamment la presse locale : *Paris Normandie*, *Courrier Cauchois*, *France 3*, etc.). Cela nous indique qu'un parc animalier situé

dans une forêt urbaine est un sujet porteur à plus d'un titre pour la presse. Les médias jouent leur rôle en dévoilant des problèmes publics, en donnant la parole à des leaders d'opinion et en participant de fait à construire « l'opinion publique ». Les médias sont des lieux de : « production de messages », « les journalistes devenant et se posant comme intermédiaires obligés et donc protagonistes des relations politiques, on peut considérer les médias comme de nouvelles arènes. » (Ripoll, 2008). C'est-à-dire que c'est à partir du moment où le problème est médiatisé, que cela participe à mettre le parc sur la scène politique et que se crée une nouvelle dynamique. De nombreux habitants de l'agglomération sensibilisés par la presse ou par la pétition, « revenaient au parc animalier beaucoup plus pour voir ce qui se passait »[22].

48 Au sein du collectif, une des deux mères de famille va devenir la figure du mouvement, c'est elle que les journalistes vont systématiquement interroger, c'est elle qui discute avec les chasseurs, etc. Elle a su adapter son langage et ses attitudes aux différents moments de la contestation. Elle a ainsi su adapter son jeu d'acteur en fonction des scènes dans lesquelles elle était en représentation (Goffman, 1973) lorsqu'elle faisait signer les pétitions, rencontrait un élu ou encore défendait un projet. Finalement elle trouve les mots que le groupe attendait.

49 Face à cette menace de fermeture, les usagers ont choisi la contestation publique, mais cela aurait pu être différent. Ils auraient pu choisir de ne pas se mobiliser ou bien apporter leur soutien moral sans s'investir. Si le parc animalier est vu comme un produit de consommation (Kalaora, 1993), au sens où les individus viennent y consommer de la nature, comment les usagers vont-ils réagir ? Selon Albert Hirschman (2011), l'individu dispose de trois manières d'agir face à une situation de mécontentement, situation que nous retrouvons avec le parc : *exit*, *voice* ou *loyalty*. Il peut choisir exit et ne pas prendre part à l'action. C'est, dans un premier temps, le choix fait par les hommes politiques. Il peut choisir le loyalisme au sens où certains usagers signent la pétition, mais sans réellement y croire ou s'impliquer dans la sauvegarde du parc. Enfin, le choix qui va être fait par ces « consommateurs » de nature est *voice* : la contestation. Cela est sûrement dû au rôle joué par une des deux mères de famille qui s'est retrouvée mise en avant. Elle a donc joué le rôle de leader au sein du groupe puis de l'association dont elle est devenue présidente. Elle a réussi à fédérer autour d'elle un groupe de personnes sociologiquement très différentes.

50 La contestation va être efficace puisque le collectif va réussir à mobiliser, fédérer et avec l'appui des médias à rendre visible le problème. En un mois, les deux mères de famille et le collectif qui se fédère autour d'elles recueillent 33 700 signatures, le mercredi après-midi et les week-ends, au parc animalier, mais aussi dans le centre de la ville de Rouen. Il parait important de rappeler qu'en 1999, les « médias sociaux »[23] n'existent pas et que l'intégralité des signatures a été récoltée sur papier. La pétition est arrêtée au bout d'un mois par un appel du préfet qui souhaite les recevoir. S'il avait refusé dans un premier temps de les rencontrer, la pression exercée par la fondation Brigitte Bardot[24] ne lui aurait pas laissé le choix.

51 Nous pouvons penser que la mobilisation autour de ce parc est liée au fait qu'il soit identifié comme un « lieu de mémoire » (Nora, 1984) au sens où il est devenu au fur et à mesure des années (Il existe depuis 33 ans lorsqu'il est menacé de fermeture) un élément symbolique du patrimoine des usagers qui le fréquentent.

52 La sauvegarde du parc est donc mise sur agenda politique.

53 Ce conflit est intéressant à étudier, car s'y jouent des rapports culturels, des rapports sociaux et des rapports spatiaux. Cette dernière dimension n'est que peu approfondie dans l'étude des conflits sociaux bien qu'elle soit fondamentale pour comprendre les enjeux, mais aussi les éléments du conflit. Il est ici question « d'une action collective non institutionnelle » (Ripoll, 2008). Le lieu où se centre la contestation n'est pas un local, « une place », mais un parc animalier situé au cœur d'une forêt domaniale. La place publique, l'espace public devient donc la forêt et le parc animalier en son sein.

Figure 3. Comment le collectif fait du problème, un problème politique mis sur agenda.

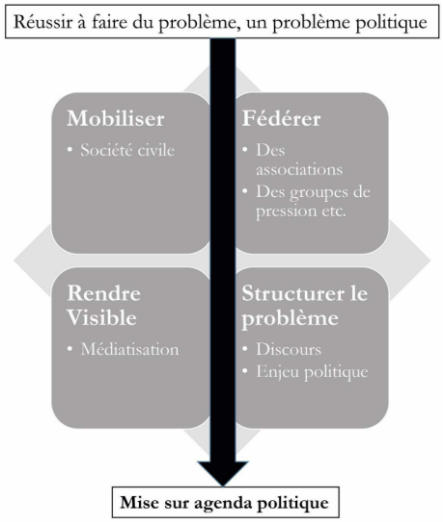

Source : R. Lepillé, 2015

54 Comme le montre la figure 3, quatre moments distincts ont permis au mouvement que la sauvegarde du parc soit mise sur agenda politique. Tout d'abord la mobilisation de la société civile, puis la fédération autour de ce collectif (d'association, de groupes de pression, etc.), ensuite, la visibilité du problème, grâce notamment à la médiatisation du conflit.

55 Pour ne pas rester uniquement dans la contestation, le problème a besoin d'être structuré. Le collectif devenu association présente un projet qui dépasse le cadre du parc animalier et propose un aménagement à l'échelle du massif forestier. La sauvegarde du parc animalier devient alors une priorité sur l'agenda politique.

Le parc inscrit sur l'agenda : des changements d'échelle

56 Nous assistons à différents changements d'échelles :

- le conflit passe de deux mères de famille à une association,

- un candidat aux élections municipales devient maire,
- le périmètre de l'agglomération s'agrandit et le parc animalier entre dans son périmètre. Ainsi le conflit prend de l'ampleur et devient un enjeu à l'échelle de l'agglomération.

57 Il est pertinent de voir qu'autre chose que l'échelle change quand change l'échelle (Lévy et Lussault, 2003).

Figure 4. Le logo de l'association de la forêt de Roumare.

Source : R. Lepillé, 2015

58 Le premier changement d'échelle intervient après la rencontre avec le préfet qui conseille de se structurer en association pour être entendu. En effet, cela permet de donner une identité au mouvement, en lui donnant un nom et un logo. L'association de la forêt de Roumare (AFR) est donc créée. Nous passons donc de deux mères de famille à une association de plus de 400 membres. Le logo (figure 4) montre au premier plan un cervidé et au deuxième plan des arbres. Cet emblème contribue à forger une identité commune. Le drapeau est un symbole « peu coûteux à dupliquer à l'infini, il permet de marquer l'espace » (Foret, 2008). Il donne aussi aux individus le sentiment d'appartenir à un groupe.

Figure 5. Projet d'aménagement à l'échelle du massif forestier de Roumare.

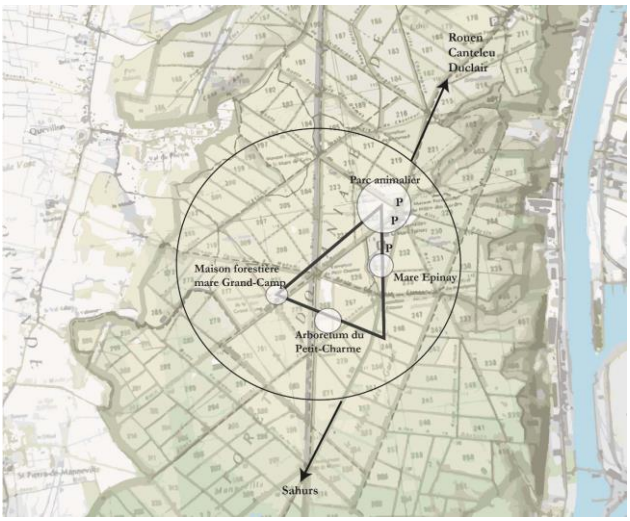

Source : Document AFR. 2000, retravaillé par R. Lepillé **

59 Deuxième changement d'échelle, la taille géographique de l'enjeu : on passe de l'aménagement d'un parc à celui d'un massif. Maintenant que le parc est quasiment à l'abandon aux yeux de tous, l'association travaille à monter un projet (figure 5) pour le présenter à d'éventuels investisseurs, qui soit plus global et plus ambitieux : c'est d'ailleurs un projet politique au sens où il entend produire du vivre-ensemble (voir ci-dessous). Dans cette démarche elle reçoit l'appui technique des forestiers de l'ONF. L'association pense tout d'abord à agrandir le parc pour que les animaux bénéficient de plus d'espace. Sa surface double et il passe de 13 à 26 hectares. Elle pense également dans son plan de réaménagement à le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite selon le label « tourisme et handicap »[25], mais aussi à mettre en lumière trois espaces situés à proximité : l'arboretum du petit charme, la mare Épinay et la maison forestière de grand-camp.

60 Troisième changement, un changement d'échelle politique. On peut remarquer que l'association n'est pas restée dans la contestation, mais est devenue force de proposition avec un projet pour lequel elle a essayé de trouver des financements notamment auprès des banques. Alors qu'au début du conflit les hommes politiques ne souhaitent pas s'investir, un candidat, qui souhaite présenter sa candidature dans la commune qui a la plus forte densité de population à proximité du parc animalier (Canteleu), décide très tôt de partir en campagne et fait de la sauvegarde du parc animalier un thème fort, sinon prioritaire. Si ce candidat décide de commencer sa campagne à ce moment-là, c'est probablement qu'il sent l'opportunité, avec la défense du parc et à travers l'association de la forêt de Roumare, d'obtenir l'adhésion de la population cantilienne. En effet, selon les enquêtes sur les usages et les perceptions des habitants de l'agglomération, ce sont les

habitants de Canteleu qui sont surreprésentés parmi les individus qui fréquentent le parc animalier. Cette stratégie s'avère payante, en mars 2001, le candidat devient maire. On peut voir que le conflit s'étend à une échelle politique, ce qui lui permet de trouver de nouveaux alliés (Subra, 2008).

61 Quatrième changement d'échelle, administratif celui-là : l'opportunité pour un nouvel acteur institutionnel, un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de disposer d'un objet à la fois visible, consensuel, compréhensible, valorisable et spécifique. Pour le président de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise : « C'est la rencontre d'une volonté et d'une opportunité. Le conseil général a lâché le parc et nous avons pensé qu'il était de notre devoir de l'aider à vivre »[26]. C'est à ce moment que l'agglomération va se saisir du parc animalier, puis des forêts, pour mettre en place une politique forestière à l'échelle de son territoire. On assiste ici au développement d'une intercommunalité qui se surajoute comme un échelon supplémentaire dans le système administratif et politique français. La loi dite Chevènement renforce et simplifie la coopération intercommunale, certains auteurs parlent de « révolution intercommunale » (Borraz, 2012), même si elle s'est produite dans une relative indifférence de la part des populations concernées. Cette loi entraîne, au 1er janvier 2000 le district de l'agglomération rouennaise à devenir la Communauté de l'agglomération rouennaise avec un périmètre élargi (45 communes), dont la commune de Val du la Haye sur laquelle le parc animalier est implanté. Le parc entre désormais dans son périmètre d'action (quatrième changement d'échelle) comme le montre la figure 6.

Figure 6. Une agglomération qui concentre de plus en plus de forêt (1999-2015).

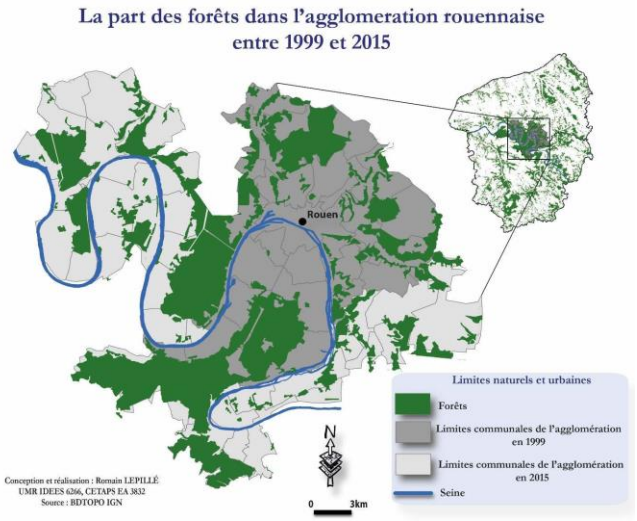

Source : R. Lepillé, 2015

62 Ce changement entraîne un transfert de compétences des communes à l'agglomération notamment la compétence environnement dont se saisit l'agglomération. Elle accorde

une subvention de 50 000 francs à l'ONF afin d'assurer la gestion quotidienne du parc pour l'année 2000. « Au regard des compétences qui leur reviennent, de l'étendue de leur périmètre d'intervention, elles [les agglomérations] sont même en passe de devenir des acteurs centraux d'un nombre croissant de politiques publiques » (Navarre et Rousseau, 2013).

63 À travers la forêt, c'est sur la politique environnementale qu'agit l'agglomération. Pour ces élus, qui prennent en charge des services essentiels, mais peu valorisés comme la gestion des déchets ou les transports en commun, c'est un moyen de faire une politique plus visible et consensuelle et c'est également l'occasion de marquer les esprits. C'est à partir de ce moment que le parc animalier et les forêts de l'agglomération vont être au cœur d'une Charte forestière de territoire.

Les chartes, un outil privilégié de concertation

64 Nous allons à présent dépasser le cadre du parc animalier pour étudier les chartes forestières de territoire. Sous quelle forme se développent-elles sur le territoire de l'agglomération ? En quoi furent-elles un outil efficace pour sortir du conflit, et pour aller plus loin ensuite ?

65 De ce travail de concertation naît une rencontre entre deux acteurs (l'ONF et la métropole) qui vont équiper les différents massifs pour en faire des « forêts d'exception » [27]. En effet, comme l'exprime Jean claude Ferriol, directeur adjoint du département aménagements et qualité de vie à l'agglomération de Rouen en 2003 : « Nous avons une carte à jouer, celle de la nature à proximité de la ville. Nous devons privilégier l'aspect social de nos massifs. »[28]. Cela va passer par une charte forestière de territoire. Il s'agit d'un document réglementaire de concertation qui vise à inciter les acteurs à travailler ensemble sur la base du volontariat. Une circulaire du 15 février 2001 du ministère de l'agriculture et de la Pêche, encourage ce type de démarche. C'est la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) qui est chargée d'accompagner la mise en place des chartes. « La charte de territoire forestier est appelée à devenir un outil d'aménagement et de développement durable des territoires ruraux, insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social et culturel. »[29]. Ce qui interpelle tout de suite le lecteur, c'est qu'il est fait mention d'agriculture, de pèche et de territoires ruraux. L'agglomération rouennaise, par sa taille, par sa densité urbaine, par sa démographie est très éloignée du type de territoire pour qui sont pensées ces chartes. Même si elles ne sont pas destinées à une agglomération de la taille de Rouen, elles sont un outil qui permet de développer des partenariats. À propos des premières assises nationales des chartes forestières de territoire qui se déroulent en 2003, le chef du service environnement de l'agglomération rouennaise raconte, qu'il y avait un décalage avec les autres chartes. La charte de l'agglomération rouennaise est orientée « accueil du public » avec une intercommunalité de 500 000 habitants et des projets financiers très importants. Les autres chartes étaient orientées « sylviculture et biodiversité » dans des intercommunalités de 20 mille habitants.

66 Parmi les actions de la charte on trouve, en plus de la restructuration du parc animalier, l'amélioration de la signalétique à l'intérieur des forêts, la mise en lumière de la mare Épinay et de l'arboretum du petit charme, la création d'un réseau de maison des forêts, la création d'une forêt urbaine de loisirs sur le site du Madrillet, etc. Ces actions ont pu être

réalisées grâce à un co-financement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). L'élaboration de la charte réunit plus de 50 acteurs locaux (clubs ou associations, ONF, des fédérations, des maires de commune, etc.). Le projet porté par l'Association de la Forêt de Roumare (AFR) de la restructuration du parc animalier, de la mare Épinay et de l'arboretum du petit charme est repris et labellisé « CREA-ONF ». Cette association a réussi à montrer que l'aménagement du territoire n'est pas réservé à une classe de spécialistes.

67 Comme le montre la figure 6, les massifs forestiers sont très importants au sein de l'agglomération rouennaise. La lutte autour du parc animalier a fait comprendre aux élus locaux l'importance de ce patrimoine et de sa valorisation. Depuis le début des années 90, il y a eu une volonté, notamment dans des conflits portant sur l'aménagement et l'environnement, de repenser les outils existants de la concertation existants (Revel, 2007). La charte va donc être utilisée comme un outil de concertation et en tant que mode de gouvernance (Lascoumes et Le Galès, 2012).

68 D'un conflit lié à la fermeture du parc animalier est née une rencontre entre deux acteurs, l'Office National des Forêts qui gère les forêts domaniales et la communauté d'agglomération rouennaise. La qualité de ce partenariat a permis à ces forêts d'obtenir le label « Forêt d'exception ».

69 Finalement avant le lancement de la charte le parc est déjà sauvé, et dans ce cas précis, la charte est un outil qui permet d'aller plus loin en pensant un aménagement à l'échelle de plusieurs massifs. En effet, dans d'autres cas d'aménagements conflictuels (décharge, prison, centrale nucléaire, aéroport, etc.), les enjeux sont circonscrits à une seule thématique.

70 Dix ans après l'inauguration du nouveau parc animalier, on pourrait croire que rien n'a changé. La surface est restée la même et les panneaux d'informations sont identiques. Ce qui pousse les gestionnaires à s'interroger sur la fréquentation, comme en témoigne le responsable du service environnement de la métropole : « Cela fait 10 ans que le parc animalier a été renouvelé, la fréquentation doit s'éroder, car rien n'a changé depuis 10 ans, on n'a même pas changé les panneaux. On se pose des questions, car ça coûte tout de même 80 000 euros à la collectivité par an pour nourrir une quarantaine d'animaux, entretenir les clôtures et payer le personnel. »[30].

71 Toutefois, au regard des observations de terrain et des différentes enquêtes, menées par la métropole (FPC Marketing direct et relationnel, 2014 ; Mika Research, 2010 ; TNS SOFRES, 2006) ou par nos soins, le parc est toujours un des spots les plus fréquentés de l'agglomération. La forêt de Roumare, dans son ensemble, est la deuxième forêt la plus fréquentée de la métropole et suscite des fréquentations spécifiques. Elle est à la fois la plus populaire des forêts de la ville, et attire davantage de visiteurs extérieurs à la métropole. Il faut donc rapporter ce coût au budget de la collectivité (1 pour 10 000), et à la fréquentation de ce massif, estimée à plus de 500 000 visiteurs par an.

72 Mais finalement, qu'est ce qui fait le succès de ce parc ? Quelques pistes peuvent être avancées grâce à l'observation de terrain, des entretiens semi-directifs et des discussions informelles avec les promeneurs. Tout d'abord, le parc possède plusieurs stationnements pouvant contenir environ 700 places. Le samedi ou le dimanche après-midi, les stationnements sont souvent remplis, preuve de sa fréquentation. Lorsque les individus sont garés, ils bénéficient de routes goudronnées qui entourent le parc animalier et qui sont fermées à la circulation des véhicules motorisés. Cela offre donc l'avantage de

pouvoir effectuer une promenade sur une route facilement empruntable aux vélos et aux poussettes sans avoir besoin d'être vigilants à la circulation de véhicules motorisés. Durant la visite, de nombreux panneaux indiquent les directions des observatoires pour regarder les animaux, mais aussi des autres curiosités de la forêt : la mare Épinay et l'arboretum du petit charme. Le parc est très prisé des familles qui souhaitent proposer une activité à leurs enfants. Si tous les animaux ne sont pas visibles du premier coup (les cervidés restent souvent au centre du parc), les promeneurs sont sûrs de pouvoir approcher les sangliers qui sont constamment collés à leur clôture en attendant que les promeneurs leur jettent du pain dur ou autres mets à leur goût.

73 A l'instar des questionnements sur une éventuelle baisse de fréquentation, il est possible de supposer que les visiteurs du parc n'attendent pas inéluctablement quelque chose de plus que ce qui est déjà mis en place. Un équipement de la ville aménagé pour leur permettre, l'espace d'un court moment, de « faire famille » (Féménias, 2015) lors de leurs temps libres.

Conclusion

74 En quoi et comment la gestion distincte des villes et des zones de nature qui les jouxtent est-elle aujourd'hui contestée, négociée ou infléchie par les loisirs ? Avec l'exemple de ce parc animalier, on voit que les tensions se cristallisent parfois, par des actes d'engagements (Torre et al., 2006) qui, mettant en œuvre des menaces crédibles (ici dans le cadre d'une échéance électorale), permettent de résoudre les conflits. Ces derniers se prêtent facilement à l'observation, dans la mesure où des « problèmes » et des rapports de force sont constitués comme tels dans l'espace public (Dewey, 1927). Ce type de médiation territoriale – conflictuelle et contestataire – montre comment les loisirs peuvent s'inscrire dans de telles formes de résistance. Espace de production de bois, territoire de chasse et de promenade, le massif de Roumare permet de comprendre à quel point les urbains s'attachent aux fragments de nature disponibles qu'ils convertissent en terrains de jeu (Féménias et al, 2012).

75 Les conflits, puis les concertations autour de l'aménagement du parc font évoluer les rapports entre leurs usagers, notamment entre naturalistes, chasseurs, vététistes et randonneurs. Si les rapports qu'ils entretiennent peuvent parfois être conflictuels, actuellement, à travers des projets comme la signalisation de zones de chasse en forêt au niveau de l'entrée du parc, ces acteurs travaillent ensemble pour mieux cohabiter. Ainsi, le parc joue-t-il le rôle de facilitateur, de médiateur entre les différents usagers. C'est une première forme originale de concertation puisqu'elle amène des usagers *a priori* inconciliables à travailler pour un bien commun.

76 Ces différentes associations d'usagers (chasseurs, vététistes, randonneurs, naturalistes, association de la forêt de Roumare) vont plus loin en créant l'association nature normande qui regroupe 18 associations et qui travaille ensemble à un projet : « Tous en forêt » qui se déroule le 2 juillet 2006. Durant cette journée, sont organisés : un parcours de course d'orientation, du tir à l'arc, une démonstration de débardage avec un cheval, etc. Le parc animalier est donc une médiation territoriale entre des usagers qui se concertent pour organiser et faire cohabiter leurs loisirs.

77 Nous est aussi donné à voir la place qu'a pris la forêt au sein de l'agglomération. En 15 ans le nombre d'individus qui, au sein de son service environnement, travaillent sur les forêts

de l'agglomération a été multiplié par sept. Ainsi, une nature qui était une simple composante de l'espace est devenue une nature intégrée dans un territoire mise en valeur par une métropole pour les loisirs des habitants qui la composent.

78 Il y a eu des changements politiques, techniques et culturels autour de la gestion de ces forêts et de leurs équipements (parc, arboretum, mare, etc.). Nous sommes passés à un projet récréatif pensé et projeté dans des schémas d'aménagement du territoire. Dans ces forêts nous sommes dans un travail de concertation. Il est intéressant de voir que c'est une association qui a porté le projet de réaménagement alors qu'elle ne finance pas le parc : il y a trois organismes qui financent le projet[31], mais c'est l'ONF en tant que propriétaire du sol qui est le maître d'œuvre pour les travaux.

79 De rurales par les usages originels (sylviculture, cynégétique), les forêts deviennent urbaines par les usages récréatifs et par les politiques qui y sont menées : arriver en voiture au parc animalier, c'est sortir de la forêt pour retourner dans la ville ; la zone est limitée à 50 km/h et des panneaux indiquent qu'il faut être vigilant aux enfants qui traversent, de grands stationnements sont aménagés avec des places pour les cars et des places handicapés... Est donné à voir ici une agglomération qui prend conscience de sa ceinture verte, de son potentiel forestier et qui commence à le valoriser comme un équipement de la ville.

80 La lutte pour la sauvegarde d'un parc animalier a déclenché des actions qui ont largement dépassé le cadre du parc. Les hommes font donc leur propre histoire même s'ils ne savent pas l'histoire qu'ils font. Cette lutte pour le parc a dépassé son but initial. Comme l'explique l'ancien maire de la ville de Canteleu : « ce mouvement est vraiment original, car il n'y a pas eu souvent à l'échelle d'une agglomération une démarche citoyenne, mais vraiment citoyenne pour le coup, c'est-à-dire que le point de départ c'est d'abord des usagers de la forêt »[32]. Finalement à l'échelle de l'agglomération, la forêt devient un équipement de la ville et un outil de communication. Le « vert » est consensuel ce qui permet son instrumentalisation par une agglomération.

Remerciements

81 Nous tenons à remercier l'Office National et des Forêts (ONF) et le service environnement de la Métropole Rouen Normandie (MRN) qui nous ont gracieusement fourni leurs enquêtes par questionnaire, ainsi que d'autres documents d'acteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Arnould, P. et É. Glon, 2006, Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord, Annales de Geographie, 115, pp. 227–238.

Arnould, P., Y.-F. Le Lay, C. Dodane et I. Méliani, 2011, La nature en ville : l'improbable biodiversité, Géographie, Économie, Société, 13(1), pp. 45–68.

Arnould, P. et V. Piveteau, , 1999, Un patrimoine soumis aux pressions des activités humaines, Dans Piveteau Vincent, Les Espaces boisés en France : bilan environnemental, Paris, Frison-Roche.

Beck, R., 2009, La promenade urbaine au XIXe siècle, Annales de Bretagne et Des Pays de l'Ouest, 2(2009).

Berque, A., 2000, Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains, Paris, Belin.

Bille, J.-C. et C. Iborra, 1997, Résultats de la phase d'enquête in situ de l'étude sur la fréquentation des forets de la région rouennaise, Rouen, Office national des forêts.

Bloch, A. 1991. Les forêts péri-urbaines de Strasbourg ou la reconstruction d'un décor naturel (1851-1988), In École normale supérieure de Fontenay Saint Cloud (Ed.), Biget, J.-L., Boissière, J., et Hervé, J.-C., Le Bois et la ville du moyen âge au XXe siècle (pp. 109–122), Fontenay-aux-Roses, École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud.

Borraz, O., 2012, « Chapitre 3 : Les normes. Instruments dépolitisés de l'action publique », dans Lascoumes P. et Le Galès P., Gouverner par les instruments, pp. 123–161, Paris, Presses de science po.

Boutefeu, B., 2007, La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie. Lyon, Thèse de doctorat en Géographie publiée.

Brunet, R., R. Ferras et H. Théry, , 1993, Les mots de la géographie : dictionnaire critique, Montpellier, Reclus.

Chalvet, M., 2011, Une histoire de la forêt, Paris, Seuil.

Chauveau, A., 1827, Code forestier, Paris, Pichon-Béchet.

Clanché, F. et O. Rascol, , 2011, Le découpage en unités urbaines de 2010, Insee Première, 1364.

Dehez, J., 2012, L'ouverture des forêts au public : un service récréatif, Versailles : Quae.

Dewey, J. 2002, Le public et ses problèmes (1927 première édition), Paris, Farrago.

Di Méo, G. 1996, Les territoires du quotidien, Paris, L'Harmattan.

Di Méo, G., 2001, Géographie sociale et territoires, Paris, Nathan université.

Dumazedier, J., 1962, Vers une civilisation du loisir ?, Paris, Seuil.

Dumazedier, J. 1988. Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988, Paris, Méridiens Klincksieck.

Engkvist, R., 2010, Le "réseau vert" de la région de Stockholm, ou les failles de la gouvernance supra-urbaine, *dans* : Dumont, M. (dir.) et E. Hellier, (Dir.), 2010, Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Esping-Andersen, G., 1999, Les trois mondes de l'État-providence essai sur le capitalisme moderne, Paris, Presses Universitaires de France.

Féménias, D., 2015, Médiations sportives, repères d'époques : des poétiques aux politiques, Rouen, habilitation à diriger des recherches, non publiée.

Féménias, D., B. Évrard et O. Sirost, , 2012, Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine : natures périurbaines et cadre de vie. Loisir et Société, Volume 34(1).

Forestier, J.-C.-N., 1906, Grandes villes et systèmes de parcs forestiers, Paris, Thèse de doctorat en urbanisme non publiée.

Foret, F., 2008, Le drapeau, corps manquant de la communauté politique ? Un objet-concept à penser dans sa matérialité. Dans Foret F., Légitimer l'Europe : pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance (pp. 1–42), Paris, Les Presses de Sciences Po.

FPC Marketing direct et relationnel, 2014, Enquête quantitative sur les forêts de l'agglomération rouennaise. Rouen, Métropole Rouen Normandie (MRN).

Frémont, A., 1999, La région : Espace vécu. Paris, Flammarion.

Gauthier, M. et A. Mévellec, , 2010, La ceinture de verdure de la capitale nationale du Canada : une frange périurbaine en transformation, dans Dumont, M. (dir.) et E. Hellier (Dir.), 2010, Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Glon, É., 2006, Wilderness et forêts au Canada. Quelques aspects d'une relation homme/nature très ambivalente, Annales de Géographie, 649, pp. 239–258.

Goffman, E., 1973, La mise en scène de la vie quotidienne, Paris, Minuit.

Granet, A.-M. et M. Dobré, , 2009, Les citadins et la forêt en France. Revue Forestière Française, 1999(5), pp. 521–534.

Guermond, Y. et F. J. Gay, , 2008, Rouen, la métropole oubliée ? Paris, l'Harmattan.

Guermond, Y. et Groupement d'intérêt public RECLUS, 1993, La Haute-Normandie sur deux horizons, Montpellier, RECLUS ; la Documentation française.

Habermas, J., 1986, L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot.

Hirschman, A. O., 2011, Exit, voice, loyalty : défection et prise de parole, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Institut français de l'environnement (IFEN), 1999, Les Espaces boisés en France : bilan environnemental, Paris, IFEN.

Inventaire forestier national (IFN), 2006, Un cinquième de la forêt française sous influence urbaine (Vol. 11), Paris, Inventaire Forestier National.

Jorgensen, E., 1974, Towards an urban forestry concept. In Proceedings of the 10th Commonwealth Forestry Conference, Ottawa, Forestry Service.

Kalaora, B., 1993, Le musée vert, radiographie du loisir en forêt, Paris, L'Harmattan.

Kaplan, S., 1995, The urban forest as a source of psychological well-being, Dans Bradley G., Urban Forest Landscapes : Integrating Multidisciplinary Perspectives, Seattle, University of Washington Press, pp. 101–108.

Lafitte, J.-J., 1999, Sondage d'opinion sur les forêts périurbaines, Revue Forestière Française, 45 (4), 483–492.

Lascoumes, P. et P. Le Galès, , 2012, Conclusion : De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'Etat, *dans* : Lascoumes P. et P. Le Galès, Gouverner par les instruments, pp. 357–369, Paris, Presses de Sciences Po.

Lazzarotti, O., 1995, Les loisirs à la conquête des espaces périurbains, Paris, Harmattan.

Lévy, J. et M. Lussault, 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin.

Mika Research, 2010, Enquête quantitative sur les forêts de l'agglomération rouennaise, Rouen, CREA.

Moigneux, T., 2005, Gérer les forêts périurbaines, Paris, Office national des forêts.

Morin, G.-A., 2010, La continuité de la gestion des forêts françaises de l'ancien régime à nos jours, ou comment l'État a-t-il pris en compte le long terme, Revue Française D'administration Publique, 134(2), 233.

Navarre, F. et M.-P. Rousseau, 2013, Typologie socio-économique et capacité fiscalo-financière d'intercommunalités urbaines. Vers une lecture d'enjeux territoriaux diversifiés, Géographie, Économie, Société, 15(3), pp. 239–266.

Nora, P., 1984, Les Lieux de la Mémoire, Paris, Gallimard.

Papillon, P., 2014, Les forêts périurbaines : des espaces récréatifs à la fonction prophylactique : le cas des aires urbaines d'Alençon, de Blois et du Mans, Le Mans, Thèse de doctorat en Géographie, non publiée.

Pican, A., 1996, Les migrations résidentielles : de l'exode rural au retour à la campagne. dans Brocard M,. et Leveque L. (dir.), Atlas de l'estuaire de la seine, pp. 52–53, Rouen, Publication des universités de Rouen et du Havre (PURH).

Rautiainen, A., I. Wernick, P. E. Waggoner, J. H. Ausubel et P. E. Kauppi, 2011, A national and international analysis of changing forest density, PLoS ONE, 6(5), 1–7.

Revel, M., 2007, Le débat public : une expérience française de démocratie participative, Paris, La Découverte.

Ripoll, F., 2005, S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ?, Norois, (195), pp. 29–42.

Ripoll, F., 2008, Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine, Espaces et Sociétés, 134(3), 83.

Rulleau, B., J. Dehez et P. Point, 2010, Une approche multi-attributs de la demande de loisirs sur les espaces naturels : l'exemple de la forêt publique, Revue Française D'économie, 25(1), pp. 175–211.

Subra, P., 2008, L'aménagement, une question géopolitique !, Hérodote, 130, 222.

Thomsin, L., 2001, Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé, Ruralia, 9(9), 14.

TNS SOFRES, 2006, Enquête quantitative sur les forêts de l'agglomération Rouennaise. Rouen, Communauté de l'Agglomération Rouennaise (CAR).

Torre, A., O. Aznar, M. Bonin, A. Caron, E. Chia, M. Galman, C. Lefranc, R. Melot, M. Guérin, P. Jeanneaux, J.C. Paoli, M.I. Salazar., P. Thinon et T. Kirat, 2006, Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. Revue d'Économie Régionale et Urbaine, août(3), pp. 415- 453

Viard, J., 2006, Éloge de la mobilité : essai sur le capital temps libre et la valeur travail, Paris, L'Aube.

Viard J., F. Poitier et J. Urbain, 2002, La France des temps libres et des vacances, Paris, L'Aube/ DATAR.

NOTES

1. Dans son acception commune dans le contexte français, la forêt est entendue comme une vaste étendue couverte d'arbres. Elle peut se situer en milieu rural, périurbain et même urbain.

2. Cette mare est située en forêt domaniale de Roumare : une des trois grandes forêts domaniales qui composent la ceinture verte de l'agglomération rouennaise.
3. De Haute-Normandie
4. De Haute-Normandie
5. Communauté Rouen - Elbeuf – Austreberthe (CREA), devenue Métropole Rouen Normandie en 2015.
6. À titre de comparaison, le canada est le troisième pays le plus boisés au monde la forêt représente 40% du territoire canadien, et 94% de la forêt est publique au Canada. Aux Etats-Unis d'Amérique un tiers de la forêt est sous le contrôle de l'État (wilderness), et les deux autres tiers sont des surfaces soumises à l'exploitation forestière, appelées timerland (Rautiainen et al., 2011).
7. loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001 d'orientation sur la forêt
8. *urban forestry*
9. *"A specialized branch of forestry and has as its objectives the cultivation and management of trees for their present and potential contribution to the physiological, sociological and economic well-being of urban society. These contributions include the over-all ameliorating effect of trees on their environment, as well as their recreational and general amenity value."*(Jorgensen, 1974).
10. Par le terme d'agglomération, de ville ou de métropole on désignera ce territoire communautaire qui s'est appelé successivement : le district de l'agglomération rouennaise (ou « l'Agglo », de 1995 à 2000), la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (la, CAR, de 2000 à 2010), la Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (la CREA, de 2010 à 2014) et enfin depuis le 1er janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie (MRN).
11. En 2007, en France, seul 130 labélisations sont recensées comme « ville ou pays d'art et d'histoire »
12. L'enquête 2002 est réalisée en forêt (n=878), l'enquête 2005 (n=168) se concentre sur le parc animalier de Roumare après qu'il ait été restructuré. Les enquêtes suivantes : 2006 (n=1573), 2010 (n=1503) et 2014 (1500), sont des enquêtes téléphoniques réalisées selon la méthode des quotas (âge, sexe, PCS et commune de résidence) et réalisées par des organismes de sondage.
13. Entretien avec la présidente de l'association de la Forêt de Roumare réalisé à son domicile le 16 septembre 2014.
14. Fabre J., Fany- la petite Biche, sera heureuse, *Paris Normandie*, 20 octobre 1966.
15. Inconnu, 1985, Les normands aiment de plus en plus la nature - 200.000 promeneurs chaque année en forêt de Roumare. *Paris Normandie*. 20 novembre 1985.
16. Inconnu, 1999, Il faut sauver le parc. *Liberté Dimanche*. 7 novembre 1999.
17. Entretien avec la présidente de l'association de la Forêt de Roumare réalisé à son domicile le 16 septembre 2014.
18. Entretien avec la présidente de l'association de la Forêt de Roumare réalisé à son domicile le 16 septembre 2014.
19. Entretien avec la présidente de l'association de la Forêt de Roumare réalisé à son domicile le 16 septembre 2014.
20. La mission de CARDERE est d'agir pour le développement de l'éducation à la biodiversité, à l'environnement et au développement durable, en valorisant les ressources du patrimoine naturel régional et de l'environnement urbain, afin de contribuer à la diffusion d'une culture éco-citoyenne. [En ligne] URL : http://www.cardere.org/cardere.php?c=56etz=1, consultée le 15 mai 2015.
21. Entretien avec la présidente de l'association de la Forêt de Roumare réalisé à son domicile le 16 septembre 2014.
22. Entretien avec la présidente de l'association de la Forêt de Roumare réalisé à son domicile le 16 septembre 2014.
23. *Facebook*, *tweeter*, etc.

24. La Fondation agit notamment à travers des aides aux refuges, des sauvetages d'animaux, etc.
25. Le but de ce label est de certifier l'accessibilité des sites et des équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps.
26. Canu, S., 2002, Après la pluie, le beau temps. *Liberté Dimanche*. 5 juin 2002
27. « Le label Forêt d'Exception distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées. ». [En ligne] URL : http://www.onf.fr/gestion_durable/++oid++168d/@@display_media.html, consultée le 15 mai 2015 Les forêts rouennaises ont obtenu ce label le 2 juin 2015.
28. Kotb Jane, Maisons du bois pour valoriser la forêt, *Paris Normandie*, 4 février 2003
29. Circulaire n ° 2001-3004 du 15 / 02 / 01 relative à la Charte de territoire forestier.
30. Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
31. Ce projet a couté 430 mille euros. Le FEDER finance à hauteur de 45 %, l'agglomération 35 % et l'ONF 20 %
32. Entretien avec Christophe Bouillon, député de la cinquième circonscription de Seine-Maritime, à Barentin, le 4 décembre 2014.

RÉSUMÉS

À travers l'étude d'un conflit autour de la fermeture d'un parc animalier puis des concertations qui ont suivi, cette contribution propose d'interroger les médiations territoriales originales qui se créent et transforment la forêt en équipement de la ville. Pour répondre à cette interrogation, nous mobilisons un corpus qui croise observations de terrain et participantes, des documents produits dans le cadre de chartes, des repères quantifiés et des enquêtes qualitatives et des articles de presse qui retracent l'histoire du conflit. Nous étudions d'abord le parc dans son contexte spatial à savoir sa situation dans un des estuaires les plus anthropisés d'Europe et dans une métropole qui souffre d'une image négative liée notamment au poids de son industrie. Nous décrivons ensuite l'histoire du parc animalier pour comprendre les fondements du conflit. Face à la menace de fermeture, un comité d'usagers se crée et réussit à mobiliser, fédérer, rendre visible au travers des médias et finalement à placer le parc sur l'agenda politique. Finalement, les élus locaux se saisissent de cette opportunité pour mener une politique forestière à l'échelle de la métropole. La forêt devient alors un équipement de la ville.

Throughout the investigation of a conflict emerging from definitive closure of a wildlife park, the present study focus on local territorial mediations and their capacity to transform forest into city equipment. This study is based on fields and participant observations, territorial forest charters, quantitative surveys, qualitative interviews as well as local press articles. The wildlife park has been analysed in its spatial context, including one of the most human-made environment estuary in Europe as well as a metropolis suffering from its industrial past. The history of the wildlife park will then be traced to emphasise this conflicting situation. To solve this situation, a committee made up of regular park's visitors has been created. The committee has succeeded in bringing people together, making this conflicting situation the focus of media attention and have finally helped the park to be considered as a political priority. The local elected officials have

taken on this opportunity to lead a forest policy, now making the forest a metropolis' equipment service.

INDEX

Mots-clés : médiations territoriales, gouvernance territoriale, nature, loisirs sportifs, métropolisation, parc animalier, équipement de la ville
Keywords : territorial mediation, territorial governance, nature, outdoor recreation, metropolization, Wildlife Park, city equipment

AUTEURS

ROMAIN LEPILLÉ

Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives (CETAPS - EA 3832), Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés (IDEES - UMR 6266), Université de Rouen, Normandie Université, Sciences appliquées à l'Environnement (SCALE - FED 4116), France, courriel : Romain.lepille1@univ-rouen.fr

BARBARA EVRARD

Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives (CETAPS - EA 3832), Université de Rouen, Normandie Université, Sciences appliquées à l'environnement (SCALE - FED 4116), France, courriel : barbara.evrard@univ-rouen.fr

MICHEL BUSSI

Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés (IDEES - UMR 6266), Université de Rouen, Normandie Université, Sciences appliquées à l'environnement (SCALE - FED 4116), France, courriel : michel.bussi@univ-rouen.fr

DAMIEN FEMENIAS

Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives (CETAPS - EA 3832), Université de Rouen, Normandie Université, Sciences appliquées à l'environnement (SCALE - FED 4116), France, courriel : damien.femenias@univ-rouen.fr

18.2 Article publié dans la revue Loisir et Société / Society and Leisure

Loisir et Société / Society and Leisure

ISSN: 0705-3436 (Print) 1705-0154 (Online) Journal homepage: http://www.tandfonline.com/loi/rles20

Formes de marche et immersions dans la nature : ressourcements et dépaysements dans les forêts urbaines

Romain Lepillé, Barbara Evrard, Michel Bussi & Damien Fémênias

To cite this article: Romain Lepillé, Barbara Evrard, Michel Bussi & Damien Fémênias (2017): Formes de marche et immersions dans la nature : ressourcements et dépaysements dans les forêts urbaines, Loisir et Société / Society and Leisure

To link to this article: http://dx.doi.org/10.1080/07053436.2017.1282029

Published online: 15 Feb 2017.

Submit your article to this journal

View related articles

View Crossmark data

Full Terms & Conditions of access and use can be found at
http://www.tandfonline.com/action/journalInformation?journalCode=rles20

Download by: [Rouen University] Date: 15 February 2017, At: 07:41

Loisir et Société / Society and Leisure, 2017
http://dx.doi.org/10.1080/07053436.2017.1282029

Formes de marche et immersions dans la nature : ressourcements et dépaysements dans les forêts urbaines

Romain Lepillé[a,b]*, Barbara Evrard[a], Michel Bussi[b] et Damien Féménias[a]

[a]*CETAPS (EA3832), Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan, France;* [b]*IDEES (UMR6266), Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan, France*

(*Received 18 October 2016; accepted 19 November 2016*)

Many recreational practices consist of symbolically and physically breaking away from the city and responding to a need for renewal and/or a change of scenery. This article discusses specific immersions arising from different kinds of walking practices in urban forests. It describes this type of environment before presenting the experimental site used for the research (a metropolis with 500,000 inhabitants and its green belt) and the corresponding methodology. The multiscale analysis describes how three different groups (urban residents, urban residents living at the edge of the forest, and recreational walkers) perceive and visit the forest. As common as they are, recreational walks show that certain territories such as forests involve deep immersion which is not available to everyone. A territorial description of outdoor recreational practices is essential to show the differences between kinds of walks and forms of well-being.

Keywords: walking; urban forests; leisure sports; territorial mediation; well-being

Nombre de pratiques récréatives consistent à couper symboliquement et physiquement avec la ville, et répondent à des demandes de ressourcement et/ou de dépaysement. Cette contribution décrit des immersions concrètes dans des milieux naturels précis : des pratiques de marche, dans des forêts urbaines. L'article caractérise ce type de milieu, avant de présenter le terrain étudié (une métropole de 500 000 habitants et sa ceinture verte) et le corpus sur lequel il s'appuie. L'analyse, multiscalaire, décrit comment les citadins en général, puis parmi eux les résidents de lisière, et enfin les marcheurs en particulier perçoivent et fréquentent la forêt. Pour ordinaires qu'elles soient, les pratiques de marche dévoilent que certains territoires, comme les forêts, impliquent des immersions véritables, qui ne sont pas accessibles à tous. La description territorialisée des usages s'avère dès lors indispensable pour distinguer des formes de marche et des formes de bien-être.

Mots clés : marche; forêts urbaines; loisirs sportifs; médiations territoriales; bien-être

Le magazine *National Geographic* a récemment consacré un de ses numéros aux bienfaits réparateurs que procurent les immersions en milieu naturel. Nombre de recherches montrent que « passer du temps dans la nature soulage le stress et la fatigue mentale provoqués par l''attention dirigée' qu'exigent le travail et la vie urbaine ».[1] Les travaux de Ulrich (Ulrich, 1984) montrent que la vue de la nature depuis une chambre d'hôpital influence la récupération après une opération. Par la suite, Kaplan (Kaplan, 1995a, 1995b, 2004) a développé le concept d'*attention restoration theory*[2], et explique que la fréquentation des espaces boisés réduit le stress et accroît les facultés d'attention dirigée.[3]

*Corresponding author. Email: lepille.romain@hotmail.fr

© 2017 Université du Québec à Trois-Rivières

Les espaces de nature en général semblent aujourd'hui être de véritables pourvoyeurs de bien-être. Cela est particulièrement visible aux « beaux jours » où ceux-ci, qu'ils soient urbains, périurbains ou plus lointains se trouvent pris d'assaut. Ces usages rendent manifestes des désirs croissants et diversifiés de « nature » (Corbin, 2009; Cronon, 1991; Granet et Dobré, 2009; Larrère, 2002; Rauch, 1995; Viard, 1990), au sein de populations dont le cadre de vie tend à s'artificialiser.

Nombre de pratiques récréatives consistent à couper symboliquement et physiquement avec la ville, et répondent à des demandes de ressourcement et/ou de dépaysement. Cette contribution propose de rendre compte de ces ressourcements et de ces dépaysements que produisent ces immersions dans la nature. L'article décrit des immersions concrètes, dans des milieux naturels précis : des pratiques de marche, dans des forêts urbaines.

On rendra compte ici d'immersions forestières. La forêt est un milieu naturel et une réalité symbolique qui, en France, reste profondément associée à l'idée de nature. Une enquête (Dufour, CREDOC, et IFEN, 1994) montre ainsi que lorsque l'on demande aux individus de citer « les mots » qui viennent spontanément à l'esprit quand ils pensent « à la nature », les réponses majoritaires sont d'abord la « forêt » puis « l'arbre ». Avec près de 80 % de la population française qui vit aujourd'hui en milieu urbain (Clanché et Rascol, 2011), et avec un cinquième de la forêt française qui est « sous influence citadine » (Inventaire Forestier National, 2006), les forêts présentent aujourd'hui des services écosystémiques de premier plan pour les habitants des villes, qui s'y immergent régulièrement et les fréquentent massivement (Granet et Dobré, 2009).

Les demandes et les pratiques d'immersion dans la nature évoluent, et les espaces urbains et périurbains (Féménias, Évrard, et Sirost, 2012; Lazzarotti, 1995) sont soumis à des pressions et à des redéfinitions encore largement méconnues. Ce sont ces loisirs sportifs que nous allons étudier à travers des formes de marches (« promenade, balade », « randonnée à pied » et « marche nordique »). Dans quelle mesure les forêts urbaines participent-elles au bien-être des citadins? En quoi s'agit-il de distinguer des formes pratiques d'immersion, afin de comprendre les ressourcements et les dépaysements qu'elles impliquent?

Cette contribution s'inscrit au confluent de la sociologie des loisirs (Dumazedier, 1962, 1988; Viard, Poitier, et Urbain, 2002) et de la géographie sociale des territoires du quotidien (Di Méo, 2001; Frémont, 1999; Lazzarotti, 1995). Elle propose de montrer que les façons de marcher renvoient à des formes d'immersion dans la forêt qu'on peut différencier à partir de variables relatives aux usages de l'espace[4] et aux usages du corps.[5]

Pour comprendre ces immersions, on commencera par identifier ce que sont les forêts urbaines, qui proposent des immersions « profondes » dans la nature et se situent au contact de la ville. La seconde partie présente le terrain étudié, une métropole de 500 000 habitants (Rouen, en Normandie) et de sa ceinture forestière, ainsi que le corpus sur lequel s'appuient les analyses, qui est composé de données quantitatives et qualitatives, produites à plusieurs échelles (la métropole, les quartiers, les forêts) et sur plusieurs années. L'analyse, multiscalaire, décrit ensuite comment les citadins, les résidents de lisière, et enfin les marcheurs perçoivent et fréquentent la forêt. Tous les citadins ne « s'engagent » pas dans la forêt (Corneloup, 1993).

Pour ceux qui y pénètrent, on peut différencier plusieurs formes de ressourcements subjectifs et de dépaysements objectifs, et développer une typologie des différentes formes de marche. L'analyse multiscalaire rend compte de ces différences, dans leurs dimensions culturelles et subjectives, comme dans leurs déterminations sociales et spatiales (objectives).

Pour ordinaires qu'elles soient, les pratiques de marche dévoilent que certains territoires, comme les forêts, impliquent des immersions véritables, qui ne sont pas accessibles à tous. La description territorialisée des usages s'avère dès lors indispensable pour distinguer des formes de pratique, en l'occurrence ici de marche, et identifier les formes

subjectives, en l'occurrence de bien-être, qu'elles produisent ou auxquelles elles répondent.

1. Définir spatialement les conditions d'immersion : les forêts urbaines, des natures « profondes » au contact des villes

L'immersion est « le fait de se retrouver dans un milieu étranger, sans contact direct avec son milieu d'origine » (Larousse.fr). Par extension et de manière métaphorique, certaines cultures corporelles emploient aujourd'hui ce mot pour désigner des techniques psychologiques et/ou de méditation, soucieuses de bien-être mental. Afin de rendre compte de ces deux réalités, cette contribution distingue des immersions spatialement objectivables, qu'on qualifie de « dépaysements », et des « ressourcements subjectifs », que l'on différencie à partir des objets sur lesquels les attentions se trouvent focalisées.

Parce que tous les espaces boisés ne proposent pas les mêmes conditions matérielles d'immersion, cette partie propose d'identifier ce que sont les forêts urbaines, qui rendent possibles des immersions « profondes » dans la nature et se situent au contact de la ville. Cela exige de les distinguer, à l'aide d'un gradient de naturalité urbaine, des autres formes d'espaces boisés qui existent en ville ou à la périphérie des villes.

La littérature différencie actuellement trois types d'espaces boisés connectés à la ville : les parcs et jardins, les espaces boisés semi-naturels et absorbés par la ville, et enfin les forêts périurbaines (Arnould, Le Lay, Dodane, et Méliani, 2011; Papillon, 2014; Papillon et Dodier, 2012). Ces trois types se distribuent sur un gradient de naturalité et d'intégration ou de distance à la ville. Le Schéma 1 reconstruit ce gradient et propose un type supplémentaire, la forêt urbaine, qui paraît nécessaire pour rendre compte de la diversité géomorphologique des cas et des expériences auxquelles ces territoires sont culturellement associés. L'enjeu de cette première partie est de définir ce que sont les forêts urbaines, de montrer ce que leur observation est susceptible de révéler.

Avec les parcs et les jardins, qui sont des espaces intérieurs ou recréés, un premier niveau de naturalité dans la ville se dégage. Au milieu du dix-neuvième siècle, les premiers parcs urbains et les premières promenades sont créés. Ils sont pensés, dans une époque imprégnée par les théories hygiénistes (Bourdelais, 2001), comme des remèdes aux maux de la ville et comme un bienfait nécessaire à l'équilibre de vie des habitants. Au début du vingtième siècle, Jean Nicolas Forestier développe le concept d'ossature verte (1906) en élaborant un système de parcs et de jardins. La nature est pleinement intégrée à la ville avec des trames d'arbres plantés, des petits squares, etc. Central Park à New York, création de Frederick Law Olmsted (1873), illustre de façon emblématique ce premier type de nature urbaine, créée par et pour la ville.

Avec les espaces forestiers semi-naturels, on identifie un deuxième niveau de naturalité dans la ville : celui des espaces boisés qui ont été absorbés par la ville. Naturels par leurs origines et leurs superficies, ces espaces forestiers ont été conservés pour des raisons hygiénistes, paysagères et récréatives, qui l'emportent sur celles de production de bois. L'extension de Paris a ainsi laissé peu de traces d'espaces forestiers : le bois de Boulogne à l'ouest et le bois de Vincennes à l'est, actuellement situés à l'extérieur du périphérique, sont à l'origine des réserves de chasse royale. L'ouverture de ces espaces à la promenade, par la monarchie au dix-huitième siècle, concorde avec les théories hygiénistes de l'époque, qui mettent en avant le mouvement, l'aération et l'exercice (Beck, 2009). Si le bois de Vincennes reste interdit aux domestiques jusqu'à la Révolution française, le Second Empire réaménage et de fait urbanise ces espaces avec des équipements tels des hippodromes ou des zoos.

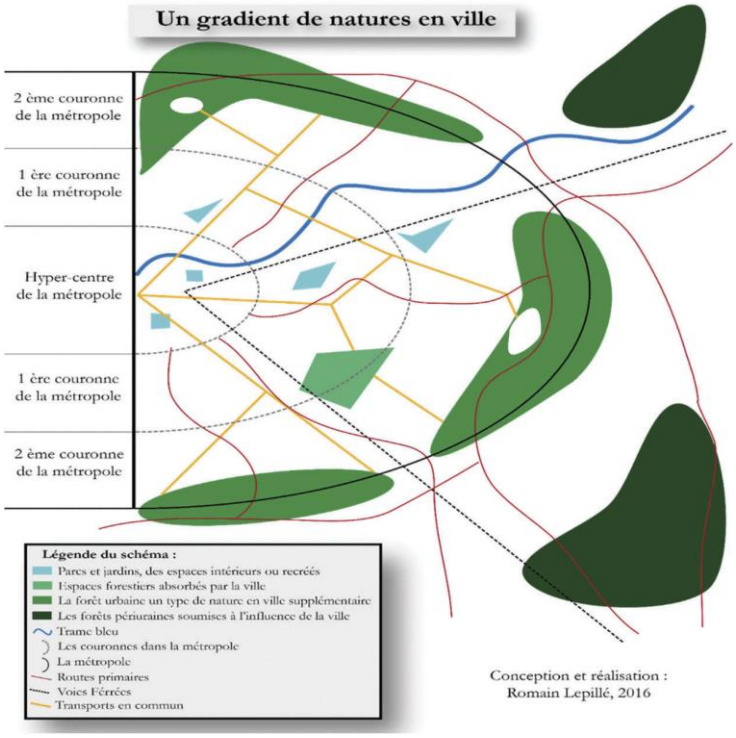

Schéma 1. Une schématisation en gradient de nature en ville selon la littérature actuelle avec l'ajout d'une nature supplémentaire : La forêt urbaine, R. Lepillé, 2016.

La littérature identifie un troisième type de forêt, en dehors de la ville, mais sous son influence. Ces forêts périurbaines contribuent à la qualité de la vie dans les zones urbanisées en participant à l'aménagement du territoire et à la structuration du paysage, qui devient plus lisible et harmonieux (Moigneux, 2005). Parce qu'il est difficile de déboiser, les forêts proposent des « coupures vertes » efficaces lorsqu'il s'agit de limiter l'étalement urbain[6] (*urban sprawl*). Les forêts périurbaines contribuent aussi à la qualité de la vie dans les zones urbanisées en accueillant le public (contact avec la nature, détente, coupure avec la vie urbaine physique et psychologique) (Moigneux, 2005). Les enquêtes révèlent d'ailleurs des chiffres de fréquentation très importants (Granet et Dobré, 2009; Kalaora, 1993; Maresca, 2000; Normandin, 1998), qui montrent l'influence de la ville. L'étendue et le poids de l'influence urbaine ont été mesurées, et selon ce rapport de l'Office national des forêts (ONF), les agglomérations de 50 000 habitants influencent les forêts situées dans un rayon de 30 kilomètres, là où celles de plus de 200 000 habitants exercent une influence jusqu'à 50 kilomètres à la ronde. Dans le cas de Paris, l'influence serait de plus de 100 kilomètres. À environ 70 kilomètres de Paris, Fontainebleau constitue un cas emblématique de ce type de massif : bien qu'à une heure de trajet en voiture, on y enregistre une fréquentation estimée à 17 millions de visites annuelles (Moigneux, 2005). On peut bien sûr questionner ce ratio, qui ne prend pas en compte le niveau d'équipement de la forêt (accrobranches, nombre de circuits, maisons des forêts. . .)

comme si ce dernier n'importait pas dans l'attractivité d'un massif. On sait néanmoins que la forêt de Fontainebleau n'est pas uniquement fréquentée pour elle-même, mais également pour ses blocs[7] d'escalade, qui se présentent comme des spots mondialement réputés (Mao et Bourdeau, 2008).

Les types précédemment énoncés sont mal ajustés à d'autres types de milieux, qu'on propose ici d'appeler « forêts urbaines ». Le terme de « foresterie urbaine »[8] est apparu au Canada en 1974 chez les « gens du métier ». Dans un article de la revue *The Forestry Chronicle*, Erik Jorgensen définit la foresterie urbaine comme « une branche spéciale de la foresterie qui a pour objectif de gérer la sylviculture dans le but de contribuer au bien-être physiologique, sociologique et économique des sociétés urbaines. Sont inclus dans cette contribution les bienfaits environnementaux, les activités récréatives et les aménités générales que procurent les arbres »[9] (Jorgensen, 1974). Dans cette définition l'accent est placé sur le travail du forestier qui doit concilier la fonction économique de production de bois, la préservation de la biodiversité et la fonction récréative. On retiendra surtout que ce terme de « forêt urbaine » fait sens pour ceux qui « font » et « travaillent » la forêt. Quatre caractéristiques permettent de définir la forêt urbaine et de la différencier des autres types d'espaces boisés : la localisation, l'accessibilité, les fonctions qu'elle remplit et les usages qui en sont faits.

Ces forêts sont d'abord attenantes à la ville ou enclavées dans le tissu urbain. Cette localisation au contact direct de la ville confère à ces forêts une accessibilité exceptionnelle. Très proches de zones urbaines de bâti dense, notamment résidentielles, les forêts urbaines sont accessibles à des populations conséquentes autrement qu'en voiture. Un tiers des habitants de la métropole rouennaise (Mika Research, 2010), déclare ainsi accéder à la forêt par des moyens non motorisés : à pied, à vélo et en transport en commun.[10] Dans cette ville (qui compte 500 000 habitants), chacun des grands massifs est desservi par les transports en commun (métro et lignes de bus en site propre).

À la différence des forêts périurbaines, qui impliquent des excursions à la demi-journée, les usages sont citadins, et correspondent à des « loisirs de voisinage » (Lazzarotti, 1995), puisque la distance parcourue est parfois très faible, et façonnent des territoires « du quotidien » (Di Méo, 1996) : faire son footing, promener le chien. C'est que la pression exercée par la présence du public et la diversité des usages est telle qu'elle investit le forestier d'une fonction de médiation sociale inédite. La métropole rouennaise reçoit par exemple, en moyenne chaque semaine, plus de quatre demandes d'autorisations de sorties en forêts, et cela sans compter les battues organisées par les adjudicateurs de chasse sur leurs lots : cette pression mobilise les forestiers sur la gamme complète de leurs missions et complexifie leur tâche. Assurer l'accueil des publics ne s'accorde pas nécessairement aux compétences et aux finalités historiques du métier davantage structurées à partir de préoccupations productives et environnementales. Cette pression complique la tâche des gestionnaires et des exploitants, au point de les placer parfois dans l'incapacité temporaire d'y exercer certaines tâches : faire respecter la loi car les urbains ne (re)connaissent pas cet uniforme, être invectivé parce qu'on y travaille avec des engins motorisés, parce qu'on y exerce des coupes, y pénétrer et y circuler parce que les voies d'accès sont encombrées (parking sauvage), etc. « Toucher à un arbre n'est pas loin de signifier actuellement porter atteinte à un bien irremplaçable, une nécessité vitale, à l'orée du sacré » (Bloch, 1991, p. 109).

Massivement fréquentées et investies par les usages de fonctions récréatives, ces forêts urbaines semblent, aux yeux de certains, détournées de leur fonction de ceinture verte (Engkvist, 2010; Gauthier et Mévellec, 2010). La diversité des usages et leurs conciliations distinguent la forêt urbaine, ainsi qu'une tendance à « l'asservissement fonctionnel »

des massifs aux « utilisateurs urbains » (Lazzarotti, 1995) : les usages des citadins tendent à prendre le pas sur les fonctions économiques et écosystémiques. C'est bien que, par leur superficie et leurs destinations multiples (sylviculture, services écosystémiques), les forêts urbaines constituent encore des milieux naturels exploités pour le bois et dont les populations de faune sauvage doivent être régulées (sangliers, cervidés etc.). « Poumons verts », elles purifient l'air des villes, filtrent l'eau, les protègent des inondations, refroidissent leur température et limitent les îlots de chaleur en ville.

Par leur superficie et par leurs caractéristiques écosystémiques, les forêts urbaines rendent possibles différentes formes et différents niveaux d'immersion dans la nature : rester en lisière ou pénétrer en forêt est une distinction qui fait sens, de même que rester sur les chemins balisés ou s'orienter par soi-même, à l'aide d'une carte ou d'un GPS. Le risque de se perdre est réel, comme en témoignent les formes qu'y prennent l'organisation des secours ou l'organisation des courses d'orientation, qui couvrent des espaces de plusieurs dizaines de kilomètres carrés.

L'organisation des secours, le 8 février 2016, a pris à Rouen une forme qui rend manifeste « le fait de se retrouver dans un milieu étranger, sans contact direct avec son milieu d'origine ». La recherche d'un marcheur disparu a mobilisé plus d'une centaine de secouristes pendant plus de 15 heures,[11] en vain. Une deuxième battue, renforcée par l'appui de chiens pisteurs et de deux hélicoptères équipés de caméras géothermiques, n'a pas eu plus de succès. Par son ampleur et les difficultés affrontées, cette mobilisation témoigne d'une forêt dont la superficie rend l'organisation des recherches difficiles, ainsi qu'un milieu étranger et potentiellement hostile en hiver. Les forêts urbaines proposent des immersions concrètes, qui n'ont rien de métaphorique.

2. Un terrain d'observation privilégié : Rouen et ses « forêts d'exception »

L'objectif de cette partie est de présenter le terrain d'observation sur lequel l'analyse prend appui. Rouen permet d'observer des phénomènes urbains caractéristiques des métropoles (échelle de 500 000 habitants) contemporaines, qui préfigurent souvent les tendances sociales qui se dessinent, et dispose par ailleurs d'une ceinture forestière remarquable, tant par sa superficie que par son accessibilité.

Situé à l'exutoire d'un bassin versant qui compte près de 17 millions d'habitants (Paris est à 150 kilomètres), Rouen se situe dans un réseau urbain et industriel dense, puisque l'estuaire de la Seine accueille dans ses méandres une population à 93 % urbaine. L'axe de la Seine normande se présente comme un vaste couloir urbain, comme une succession de grappes urbaines, d'ancienneté, de taille et de fonctions diverses, qui s'étend sur l'ensemble de la vallée de la Seine et de ses abords, de Vernon jusqu'au Havre, ainsi que sur la côte normande, de Honfleur à Caen. Ces unités urbaines, qui ne sont jamais distantes de plus de 10 kilomètres, forment un vaste couloir urbain de près de 250 kilomètres de longueur, qui prolonge jusqu'à la mer la banlieue parisienne. Cet ensemble, qui transcende les limites administratives des régions et des départements, rassemble près de la moitié de la population normande, soit approximativement 1,5 million d'habitants. Les deux métropoles de Rouen et du Havre, distantes entre elles de 150 kilomètres, se sont développées en s'étalant, Rouen vers l'aval, Le Havre vers l'amont, alors que des villes moyennes ont émergé entre ces deux pôles urbains, notamment sous l'effet d'industries nouvelles. Si bien que l'estuaire de la Seine est aujourd'hui l'un des plus aménagés et l'un des plus pollués d'Europe (Brocard et Lévêque, 1996).

Longtemps associée à la mauvaise qualité de son air (« pot de chambre de la Normandie ») du fait de sa pollution industrielle, la métropole de Rouen est moins connue

pour son couvert forestier exceptionnel, récemment reconnu « forêt d'exception ». On comprend que le cadre de vie joue dans cette vallée un rôle déterminant, qui génère un clivage au sein des agglomérations entre les secteurs industriels et ouvriers peu valorisés et les zones pavillonnaires ou tertiaires de plus en plus recherchées par les ménages en situation d'ascension résidentielle (Pican, 1996). La métropole rouennaise présente un tissu urbain particulièrement hétérogène, qui exige de distinguer la rive droite – plus résidentielle, plus bourgeoise, plus culturelle et labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » – et la rive gauche, plus populaire et plus industrielle, nettement moins pourvue en patrimoine bâti. D'une manière générale, Rouen présente « une des unités urbaines les plus ségrégées en France, puisque tous les indices ou presque sont supérieurs aux moyennes nationales » (Lajoie, 1998, p. 197), susceptible de révéler à l'étude les grandes déterminations sociales comme spatiales. La Carte 1, construite au regard de l'indicateur « revenus fiscaux des ménages » par l'Insee (2013), montre que cette analyse reste d'actualité.

Parmi les 14 métropoles françaises, Rouen présente la particularité d'avoir conservé, malgré les considérations énoncées précédemment, une véritable ceinture verte (Carte 2). Le couvert forestier rouennais est exceptionnel par sa superficie (9 000 hectares, un tiers de son territoire), par sa qualité (70 % de forêt publique, entretenue et accessible, la moyenne nationale est de 28,4 %), et fait de cette ville une métropole à « cœur » forestier. La ville historique s'offre dans un écrin de verdure (Guermond, 1993), puisqu'il y a plus de forêts à l'intérieur de l'unité urbaine qu'à l'extérieur (Inventaire Forestier National, 2006).[12] Ce cas est emblématique puisque ce sont les forêts de France qui sont « le plus au cœur de la ville ».[13]

Si la forêt représente plus du quart (28 %) du territoire français, elle y est aujourd'hui peu présente autour des grandes villes. Andrée Corvol montre que le recul du couvert

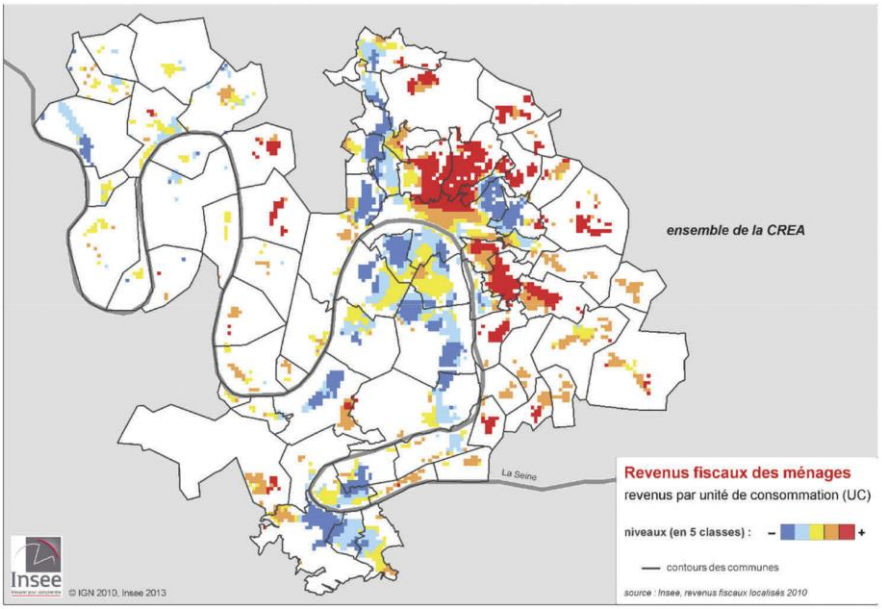

Carte 1. Les revenus fiscaux des ménages en cinq classes dans l'agglomération rouennaise en 2013. Source : Insee.

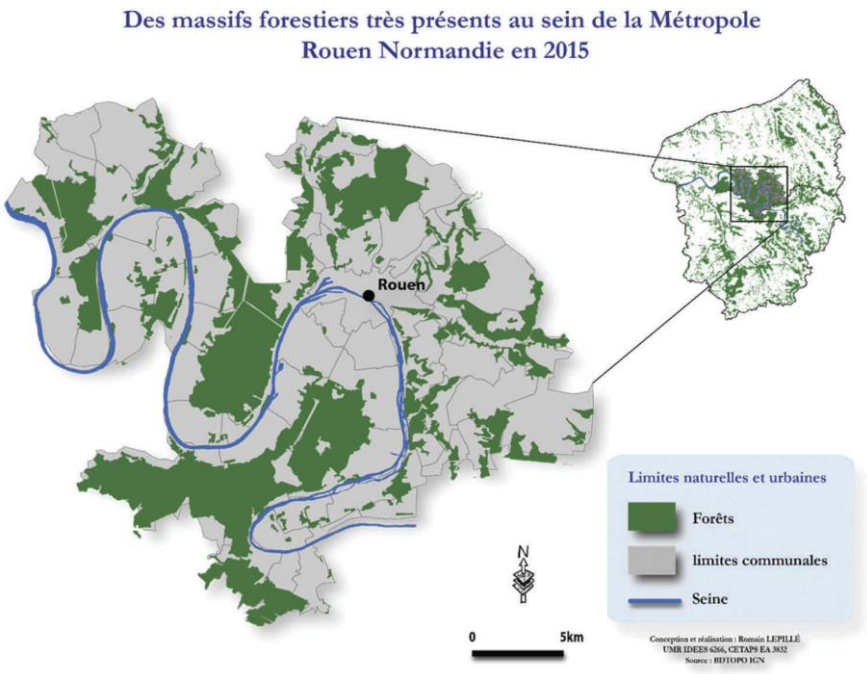

Carte 2. Un tiers du territoire de la Métropole Rouen Normandie est couvert de forêt.

forestier est souvent localisé en auréole autour des villes, des villages, des fleuves et des littoraux, c'est-à-dire à proximité immédiate des zones de consommation ou des voies de communication (Groupe d'histoire des Forêts Françaises et Corvol, 1994). À la différence de certaines villes qui ont vu disparaître leurs forêts, la métropole rouennaise a donc non seulement conservé une ceinture verte, mais dispose d'un couvert forestier remarquable, labélisé par l'ONF « forêt d'exception » et érigé en modèle national pour sa gestion intégrée et équilibrée des trois fonctions de production, de biodiversité et d'accueil du public.

Ce label distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées. L'obtention de ce label signale une prise de conscience, un niveau de réflexivité et une forme de gouvernance d'un patrimoine à mettre en lumière. Rouen est en effet une métropole originale, qui a participé à la mise en place des premières Chartes Forestières de Territoire. Visible, consensuel, compréhensible, valorisable et spécifique, le patrimoine forestier rouennais est entré progressivement en politique, au gré des enquêtes sur les usages et les représentations de la population, des projets et des concertations entre acteurs, au tournant des années 2000. La forêt propose un vecteur de communication particulièrement porteur, qui complète la gamme des services rendus, et qui permet à une collectivité territoriale émergente (la métropole) de s'affirmer sur ses domaines de compétence (l'environnement en l'occurrence) tout en ne s'y limitant pas, et en agissant sur la qualité de vie et sur l'offre de loisirs aux habitants. On voit que Rouen présente un terrain d'observation privilégié pour qui cherche à observer et à comprendre les demandes d'évasion – et les immersions – dans la nature des populations urbaines contemporaines.

Pour ce faire, le corpus mobilise une analyse multiscalaire de données issues de différentes enquêtes. L'analyse procèdera en deux temps, et raisonnera à deux échelles différentes. On commencera par appréhender les populations citadines à travers leurs attentes et leurs usages des forêts urbaines (partie 3), puis on étudiera une forme d'immersion par la pratique, en focalisant les observations et les analyses sur les pratiques de marche (partie 4).

Le premier temps de l'analyse, la première échelle d'appréhension met en évidence les attentes dominantes des populations vis-à-vis de la forêt, qui sont des demandes d'immersion dans la nature, c'est-à-dire qui sont motivées par le désir de couper ou de rompre avec la ville, à des fins hygiénistes de ressourcement, de dépaysement, de bien-être. À cette échelle, il nous semble utile de croiser les informations issues de deux jeux de données distincts. Un premier est issu des enquêtes par questionnaires commanditées par la Métropole Rouen Normandie (en particulier Mika Research, 2010, n = 1503), qui permettent d'identifier les usages et les perceptions des populations à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération. Un second jeu de données, issu d'une enquête réalisée par nos soins (enquête habitat, 2014), mêle questionnaires (n = 661), des entretiens semi-directifs et des entretiens informels lors de la passation des questionnaires et observations de terrains, a été mené auprès des populations qui résident en lisière de massif, et permet d'aller un peu plus loin.

L'analyse prend appui, en dernière partie, sur un ensemble de données relatives à une pratique spécifique, la marche. Nous avons enquêté directement auprès des marcheurs qui pénètrent en forêt, avons recueilli à leur contact, sur le terrain, 127 questionnaires et des entretiens semi-directifs (enquête marche, 2014). Cette partie met en évidence que les immersions dans la forêt ne peuvent être dissociées des pratiques et des territoires concrets dans lesquels elles s'inscrivent, et qui leur donnent forme et sens. En l'occurrence, on verra qu'il existe plusieurs façons de marcher, qui correspondent à des façons d'explorer l'espace et à des façons de se ressourcer subjectivement très différentes. Reste à présent à décrire et à interpréter les immersions, les dépaysements et les ressourcements auxquels les fréquentations des forêts urbaines renvoient.

3. Sortir de la ville, s'engager en forêt : pratiques et perceptions des citadins

L'objectif de cette partie est de montrer que tous les citadins ne s'engagent pas dans la forêt dont ils disposent à proximité de chez eux. L'étude des fréquentations permet de discriminer des populations d'une part, et d'identifier des désirs de rupture symbolique avec la ville d'autre part.

Afin de différencier ces usages et ces perceptions, le propos s'appuie sur trois enquêtes différentes, qui seront présentées plus en détail lorsque leurs résultats seront mis en avant. Le Tableau 1 les présente ici de manière synthétique.

3.1. Fréquentations à l'échelle de l'agglomération : l'élément suppose un engagement

La ville[14] a mené, dans le cadre de sa politique forestière, entre 2002 et 2014, cinq enquêtes sur les usages et les perceptions de la population. L'enquête téléphonique 2010, réalisée à l'aide de la méthode des quotas, permet d'identifier à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération les tendances majoritaires au sein des populations urbaines.

Lorsque l'on cherche à identifier quels sont les populations et les motifs de fréquentation ou de non-fréquentation des forêts, le recours à une Analyse Factorielle de Correspondance (AFC)[15] et à une classification de type Centres Mobiles (CM)[16]

Tableau 1. Détail des différentes enquêtées mobilisées dans le cadre de cette contribution.

Commanditaire	Date	Modalité de passation	Populations enquêtées	Échantillon	Méthode d'échantillonnage
La CREA* sur son territoire (71 communes)	2010	Par téléphone	Individus résidents dans la CREA	1502 pers.	Méthode des quotas
Université de Rouen	2013–2014	Dans des quartiers de lisière de forêt	Résident de lisière de forêt	661 pers.	À partir d'une typologie
Université de Rouen	2013–2014	En forêt et lors de rassemblement	Pratiquants de loisirs sportifs	334 pers.	À partir d'une typologie

*CREA : communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

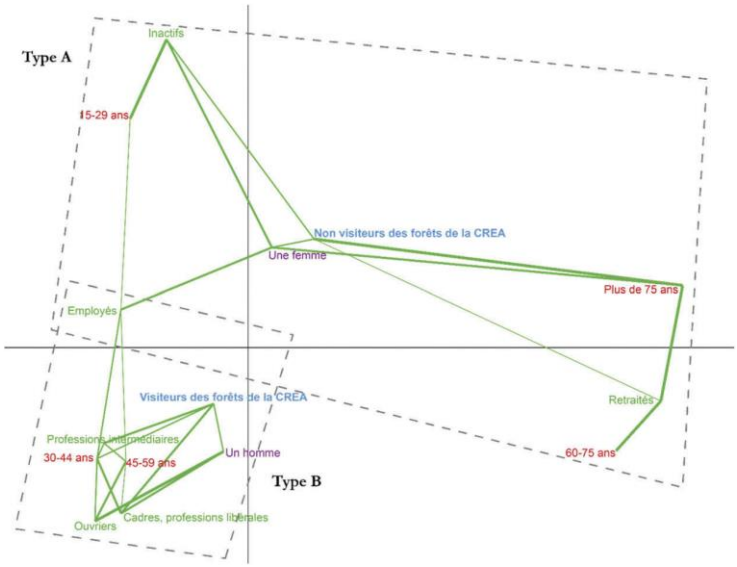

Figure 1. AFC qui croise les visiteurs et non visiteurs de la forêt en 2010 (en bleu), le genre (en violet) et les âges (en rouge) avec une classification de type Centres Mobiles (CM) en deux classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

(Figure 1) permet de distinguer les profils de deux groupes, repérables sur la Figure 1 en types A et B.

La majorité (66 %) des personnes interrogées déclare fréquenter la forêt. Parmi ce groupe (type B), les professions intermédiaires, les cadres et les hommes sont surreprésentés, ainsi que les « 30–44 ans ». On voit que ces populations sont plutôt

gradées (diplômées), bien installées dans l'existence et dans la force de l'âge (sans être jeunes, ils sont en bonne santé). Le niveau de fréquentation majoritaire de la forêt va de « 2 à 6 fois par an ». Les motifs de fréquentation énoncés, au-delà de la proximité (80 %) révèlent des demandes de bien-être (72 %), sur lesquelles on reviendra plus loin. Notons que cet horizon d'attente, prophylactique et récréatif, façonne les perceptions des citadins, qui voient la forêt comme un lieu de loisir (92 %), plus que comme un espace dévolu à la production de bois (72 %).

Un tiers (34 %) de la population de l'agglomération ne fréquente pas la forêt, et forme un second groupe (type A). Sont surreprésentés dans ce groupe les populations les plus âgées (les plus de 75 ans), les « autres inactifs » (étudiants et femmes au foyer), les retraités et les femmes. Lorsque l'on dépasse ces constats, que l'on croise ces résultats avec d'autres, on voit que de multiples obstacles culturels existent, liés aux socialisations (et aux centres d'intérêt) propres aux différents groupes d'âge. Les plus jeunes sont moins attirés par la forêt, ressentent moins le besoin de couper avec la ville, et fréquentent davantage le centre-ville dans le cadre de leurs loisirs, alors que la retraite, le chômage et le grand âge sont des facteurs de désocialisation déterminants et connus (Caradec, 2015; Lazarsfeld, Jahoda, et Zeisel, 1981), qui pèsent négativement sur les pratiques de loisir d'une manière générale.

On voit en fait que certaines populations, qui s'estiment plus vulnérables ou plus exposées que les autres, « s'aventurent » plutôt moins que les autres en forêt. On formulera ici l'hypothèse que les plus âgés se sentent insuffisamment aptes et autonomes pour s'engager sur ce type de territoire (vaste, éloigné) et dans ce type de milieu (accidenté, incertain). Pour ce qui est des femmes, la littérature révèle qu'elles sont plutôt plus craintives que les hommes à l'égard de ce milieu, qui mobilise des peurs anciennes, pour partie inconscientes, mais qui n'en demeurent pas moins socialement construites, et qui sont encore actives. On peut observer ici, comme l'a fait Nathalie Lewis, qu'en forêt le public féminin est partagé entre peur et sociabilité (Lewis, 2007). Elle montre que la peur de se perdre masque souvent d'autres facteurs plus subjectifs et des perceptions ambivalentes. Peu de femmes se promènent seules en forêt (Lewis, 2007) et quand elles le font, comme la montre notre enquête habitat (2014), elles restent majoritairement sur « les grands chemins balisés » alors que les hommes ont tendance à utiliser les « chemins étroits ». En effet, seulement 10 % des femmes présentes dans l'échantillon se rendent seules en forêt, contre 27,2 % des hommes. L'enquête « forêt et société » menée par l'ONF en décembre 2004, avait déjà observé que les femmes fréquentaient moins la forêt que les hommes. L'enquête montre que pour celles qui vont en forêt, c'est l'occasion de « partager un moment agréable » avec leurs familles, leurs enfants, ou leurs amis. Ainsi la peur disparaît en grande partie et la promenade devient un plaisir dès lors que ces enquêtées sont accompagnées. Pour expliquer cette peur elles ont recours à des explications subjectives : « Mais aller en forêt toute seule euh… J'aurais peur du loup! (rires) J'aurais peur du loup… [Extrait d'entretien] » (Lewis, 2007, p. 71). Si la peur du loup est évoquée avec humour, elle permet d'exorciser une crainte plus enfouie, celle de l'agression physique et sexuelle (« échangisme et proxénétisme »,[17] « histoire d'exhibitionnisme », « des histoires de viols »). Rarement explicitées, ces mauvaises rencontres montrent que ce n'est pas uniquement la forêt en tant que milieu naturel qui fait peur, mais ceux qui la fréquentent avec de mauvaises intentions et l'isolement ressenti en forêt qui renforcent ces craintes.

Par ces deux populations, on voit que pénétrer dans la forêt correspond à un engagement subjectif qui, sans être fort, n'est pas anodin : le milieu est perçu – à tort ou à raison – comme risqué. Sans qu'il y ait nécessairement de danger objectif, on voit que se rendre

en forêt dévoile des vulnérabilités subjectives et objectives. Tout se passe comme si ce milieu-territoire, comme si cet environnement impliquait de s'isoler ou de se couper des sécurités pratiques et symboliques qu'offre la ville. Ces ruptures symboliques signalent que la forêt fonctionne comme un terrain d'aventure (Jankélévitch, 1976; Simmel, 2002) : s'y rendre consiste à « couper les amarres », à « s'engager » et à s'immerger dans un « élément ».

3.2. Perception à l'échelle des résidents de lisière : les mots pour le dire, « ressourcements » et « dépaysements » subjectifs

Le milieu forestier est associé, de façon très partagée, au sentiment de bien-être (*well-being*) ou de mieux-être que sa fréquentation procure (Kaplan, 1995b). Nous avons mené en 2014 une enquête qui conjugue des questionnaires (n = 661) et des entretiens sur les populations qui résident dans la métropole en lisière de forêt.

Lorsque l'on s'intéresse aux verbatim utilisés par ceux qui, parmi eux, déclarent que la forêt contribue à leur bien-être, on distingue trois groupes de mots dont les occurrences sont les plus nombreuses, trois thématiques fréquemment associées. La forêt renvoie d'une part à la « nature » (139 occurrences, 7,17 % des réponses), d'autre part au « calme » (82 occurrences, 4,23 % des réponses), et enfin au fait de « respirer » (80 occurrences, 4,13 % des réponses).

« Besoin de la forêt pour mon équilibre », « besoin de nature, de s'aérer et de faire le vide », « un endroit où l'on peut prendre son temps ». Ces occurrences signalent des liens bien connus, culturellement anciens et socialement bien établis, entre pratiques hygiénistes (aérations, respirations…) et évasions dans la nature. Les loisirs en forêt sont également porteurs, comme tous les loisirs (Dumazedier, 1962), d'une dimension récréative (Blanc, 2004; Deuffic, Granet, et Lewis, 2004; Dubost, 2010; Dubost et Lizet, 2003), d'un désir de « développement personnel », d'accomplissement et de « re-création de soi ». « C'est bien pour aller courir et s'y ressourcer. » Ces demandes témoignent d'une attention à soi ou d'un retour sur soi, qui justifient qu'on propose d'en parler, comme dans cet extrait d'entretien, comme de « ressourcements » symboliques.

Ces images confirment par ailleurs l'idée d'une rupture symbolique, d'une coupure « psychologique » avec le quotidien de la ville. « Déconnexion avec la ville », « agréable, plus sympathique que la ville », « apport de sérénité, contrasté par le stress de la ville », « je travaille en centre-ville du coup j'ai besoin de me ressourcer ». La forêt se présente comme un ailleurs symbolique : « l'ailleurs en forêt », même si cet ailleurs se trouve à proximité puisqu'« En 5 minutes on est dans la nature. Cela nous permet de décompresser et d'oublier le quotidien ». On voit bien que ces citadins font de la forêt un « recours » face aux bruits, à la pollution, à l'agitation et finalement au stress de la ville. « C'est le seul endroit qui me permet de m'évader et de pratiquer du sport à tout moment ». Le sentiment de couper que procure la forêt repose sur des éléments tangibles, s'appuie sur des repères sensoriels qu'un milieu « élémentaire » réagence et bouscule. Le « couvert » forestier des hêtraies normandes masque le ciel et protège des intempéries (vent, pluie), tamise la lumière et filtre les rayons du soleil (il y fait plus sombre, la nuit tombe plus tôt), limite la portée du regard, atténue les sons, rafraîchit l'ambiance thermique (il y fait plus frais), propose un univers olfactif (humidité, humus en décomposition). Cet univers sensible se donne, en définitive, comme un monde « en soi », fait de dimensions sensibles et intelligibles : on « pénètre » en forêt, on « s'enfonce » dans la forêt profonde, on s'immerge dans un milieu original. Ces ruptures symboliques font de la forêt, pour les citadins, un territoire de dépaysement.

Reste donc, pour comprendre ces ressourcements et ces dépaysements, à examiner les pratiques physiques, concrètes et territorialisées, par lesquelles adviennent ces expériences. On le fera en prenant pour objet une pratique ordinaire et connue de tous, la marche, par laquelle se façonnent les territoires du quotidien.

4. Façons de marcher : ressourcements subjectifs, niveaux de pénétration objectifs

Commençons par poser quelques constats simples : les enquêtes nationales (Canneva, 2005) nous apprennent que la « marche » est la troisième activité la plus pratiquée après le « vélo » et la « natation, plongée » pour les personnes de plus de 15 ans.

Au regard des enquêtes commanditées par la métropole rouennaise, la marche apparaît comme la forme de fréquentation et d'appropriation dominante des forêts urbaines. Depuis près de 15 ans, plus de 70 % de ceux qui se rendent dans les forêts de l'agglomération déclarent y marcher. Dans l'enquête 2014 (n = 1 500), qui distingue deux formes de marche, ils sont 70 % à déclarer « se promener, se balader », et 10 % à dire « randonner » dans les forêts urbaines rouennaises. Ces chiffres sont relativement proches de ceux auxquels aboutit notre propre enquête (n = 661) sur les manières d'habiter en lisière de forêt.

Pour autant, lorsque l'on s'intéresse aux appropriations concrètes des pratiquants, des communautés de marcheurs assez différenciées se révèlent assez vite et font apparaître que « la » marche n'existe pas. La marche nordique, par exemple, présente une forme relativement nouvelle et à la mode, qui semble séduire de nouveaux adeptes, que n'attirait pas la randonnée. On sait aussi que des formes de marche moins sportives ou moins engagées existent, que le sens commun ne distingue pas toujours clairement, et que les enquêtes confondent sous un seul item « promenade / balade ». Ce sont là autant de façons de marcher qu'on propose de différencier, afin de rendre compte des ressourcements et des dépaysements que ces multiples formes d'immersion en forêts impliquent.

4.1. Randonnée et marche nordique : des différences significatives

On examinera dans cette partie des résultats d'une seconde enquête originale, menée par nos soins, auprès de pratiquants qui fréquentent les massifs rouennais dans le cadre de leurs loisirs (n = 334). Cette enquête complète utilement les enquêtes présentées précédemment en ce qu'elle permet d'affiner l'analyse et de différencier des formes « actives », « sportives » ou « engagées » de marche, ainsi que des populations identifiables de marcheurs.

Comment distinguer les différentes façons de marcher? Au moment d'enquêter, nous identifions trois formes de marche. D'une part la randonnée, d'autre part la marche nordique, et enfin les activités de promenade et de balade, qu'on envisage alors essentiellement par contraste avec les deux formes précédentes.

Nous appellerons randonnée pédestre une marche en plein air qui suppose une exploration de l'espace à l'aide d'un itinéraire préparé en amont. Sa durée peut varier, mais dans le cadre des enquêtes que nous avons menées, elle dure généralement entre deux et six heures. Elle suppose une exploration de l'espace à l'aide d'un itinéraire préparé en amont. L'histoire de la randonnée est plus ancienne que celle de la marche nordique. C'est en forêt que la randonnée acquiert ses premières lettres de noblesse. Au début du dix-neuvième siècle, la randonnée se développe sous l'impulsion de François Denecourt (De Baecque, 2016) et de son *Guide du voyageur dans la forêt de Fontainebleau* (Denecourt, 1839) bientôt rejoint par les écrivains de la génération

romantique (Sand, Musset et Stendhal, etc.) qui fréquentent eux aussi cette forêt. Au départ relativement élitiste, cette activité se démocratise et s'impose durant le premier tiers du vingtième siècle, surement par le caractère commun de l'activité qui n'a en soi rien d'exceptionnel et peut être pratiquée par le plus grand nombre (De Baecque, 2016). Même si des clubs existent, ce type de sortie s'effectue dans la plupart des cas hors de tout cadre institutionnel établi. La randonnée implique des efforts relativement longs, donc une gestion de l'effort en autonomie et dans la durée, ainsi qu'un minimum de préparation et d'équipement (matériel, nourriture et boisson), afin de faire face aux imprévus et à des conditions météorologiques qui peuvent changer. Ceux qui pratiquent dans un cadre institutionnel, très largement minoritaires, se retrouvent en France au sein de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (3 500 clubs et 225 000 licenciés en 2016, pour une population pratiquante estimée en France à plus de 20 millions de marcheurs). Cette fédération consacre une part très importante de ses activités à l'entretien des chemins et à l'inventaire et la promotion des parcours et itinéraires.

La marche nordique est apparue il y a une dizaine d'années en Finlande. Elle vient des pratiquants de ski de fond qui cherchaient, durant l'été, à travailler leur condition physique sans perdre les gestes techniques et utilisaient leurs bâtons dans le cadre du « ski-marche » (Jalkanen-Meyer, 2013). Cette pratique est devenue la marche nordique (*Sauvakävely* en finnois), et se pratique comme une marche d'entraînement, active, intense et de plus courte durée (deux heures maximum), à l'aide de bâtons. Cette activité s'est rapidement diffusée en France, et a conquis un nombre important de pratiquants. Des estimations précises et fiables manquent, même si on trouve ici et là des chiffres (8 millions de pratiquants dans le monde). La Fédération française d'athlétisme précise (FFA) que le nombre de pratiquants affiliés en France est de 20 000. L'usage des bâtons ne suffit pas à distinguer la marche nordique des autres formes de marche. Ce matériel s'est en effet vite révélé utile, empiriquement et scientifiquement, et a été suffisamment bien promu par les fabricants et les distributeurs pour être très rapidement adopté par l'ensemble des randonneurs et des marcheurs. On remarquera que les marcheurs nordiques pratiquent la plupart du temps dans un cadre institutionnel, et ont choisi de s'affilier à la FFA (20 000 pratiquants licenciés en 2016, selon la FFA). Cette orientation institutionnelle signale un intérêt pour les techniques de préparation physique ainsi qu'une certaine proximité avec l'univers de la compétition où ces techniques se déploient et s'affinent. Cette forme de marche est encadrée par des animateurs,[18] qui structurent des « séances », créent des parcours et des temps de parcours, préparent des échauffements et des étirements. On observe par ailleurs qu'à chaque épreuve de trail (forme de course « hors stade » également affiliée à la FFA) est désormais associée une épreuve de marche nordique. On voit que les pratiquants aiment se retrouver sur des épreuves, et se mettre au défi. Une pratiquante de marche nordique, ancienne athlète, interrogée en 2016 sur l'épreuve « Robert le Diable », déclare aimer « cette ambiance de compétition, le dossard, la foule, etc. J'en ai même presque un peu mal au ventre. Je retrouve mes sensations ». On voit bien que la marche nordique correspond à une forme « hors stade » de marche sportive.

Les Photographies 1 et 2 montrent deux types de marcheurs : un groupe de randonneurs (3) et un groupe de marcheurs nordiques (4). Au premier regard, ni les tenues, ni les âges ne semblent différencier ces pratiquants. Si l'on voit que l'utilisation des bâtons par les randonneurs est fréquente, elle n'a rien de systématique, alors que cet équipement est fondamental « dans la technique » et dans « l'entraînement » que propose la marche nordique.

Photographie 1. Un groupe de randonneurs au départ d'une sortie randonnée, rue Jean Jaurès, Houppeville. Crédit photographique R. Lepillé, 15 septembre 2013.

Photographie 2. Un groupe de marcheurs nordiques avant « une séance d'entrainement », parking de la forêt urbaine de loisir, avenue Newton, Saint-Étienne-du-Rouvray. Crédit photographique R. Lepillé, 19 novembre 2013.

Ces modulations pratiques renvoient à des inscriptions sociales qui différencient des populations pratiquantes, comme le montrent nos propres résultats d'enquête (2014, n = 127). Si nous croisons l'activité pratiquée, le genre et l'âge des pratiquants au

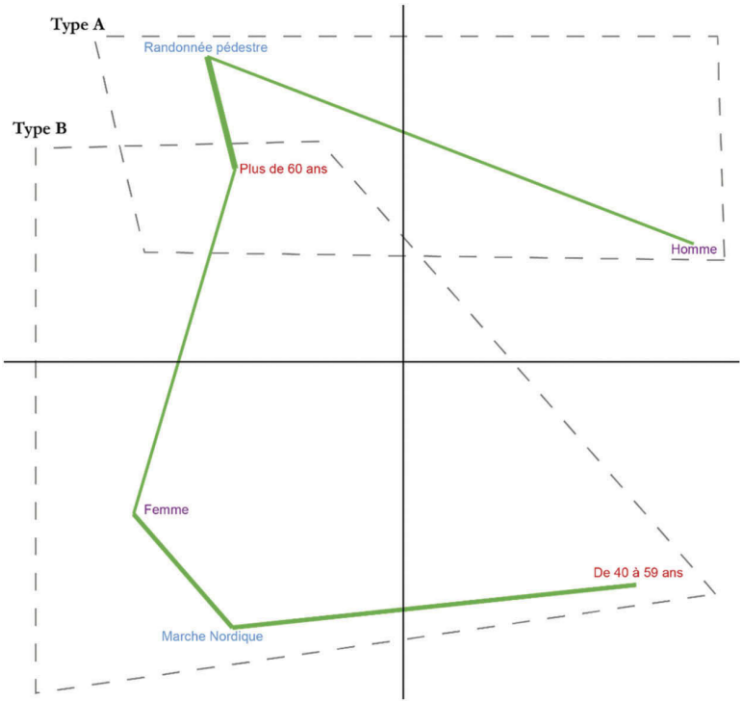

Figure 2. AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), les classes d'âges (en rouge) et le genre (en violet) avec une classification de type Centres Mobiles (CM) en deux classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

moyen d'une AFC[19] (Figure 2) et d'une classification de type CM,[20] il apparaît que les individus se répartissent en deux groupes bien distincts : l'axe horizontal sépare les sexes et les activités, et l'axe vertical les âges et les sexes.

Le premier regroupement (type A) comprend les individus qui pratiquent la randonnée pédestre. Ce sont plutôt des hommes et plutôt des « plus de 60 ans » (90 % de notre échantillon). Les pratiquants de marche nordique (type B) sont plutôt des femmes, plutôt des gens qui ont entre « 40 et 59 ans ».

La marche nordique est qualifiée par Arja Jalkanen-Meyer (2013), qui l'a introduite en France, de « nouveau jogging », en raison du succès « massif » que rencontre cette pratique. L'observation sociologique du terrain laisse penser qu'il s'agirait plutôt, *si l'on tient à comparer cette forme de marche à des pratiques de course*, de se référer au succès contemporain des pratiques hors stade comme le trail, avec lequel la marche nordique partage *de nombreux points communs* : même affiliation fédérale, même forme institutionnelle de pratique (l'entraînement, la forme, l'effort, le goût des rassemblements sur des épreuves). Comme nous l'explique une pratiquante, une certaine mode vestimentaire, « outdoor » et technologique, différencie ces marcheuses des randonneurs : « on prend des chaussures de trail avec des crampons en dessous, surtout en forêt on peut avoir de la boue, des montées ». Les vêtements portés sont plus proches des tenues actuellement en vigueur dans la course à pied et le trail (vêtements moulants et matières respirantes, voire

tenues de compression) que dans la randonnée. On remarquera que les *traileurs* utilisent également parfois des bâtons, et que ces pratiques organisent de façon conjointe des épreuves avec classements, podiums et remises de prix.

Si la pratique physique et sportive a longtemps été réservée à une jeunesse bourgeoise et masculine, elle s'est progressivement ouverte aux femmes et aux personnes âgées (Hénaff-Pineau, 2012). Alors que l'on aurait pu penser à une uniformisation des pratiques entre les deux sexes avec l'avancée de l'âge, ce n'est pas totalement le cas, en tout cas pour certains loisirs sportifs largement investis par les femmes du troisième âge. Avec la marche nordique, on voit un engouement des femmes de plus de 50 ans (Cleron, 2014) qui s'explique par le regain de temps libre qu'elles connaissent autour de cet âge (autonomie des enfants), et par la possibilité qui leur est offerte de pratiquer une activité exigeante et encadrée, dans un cadre naturel, potentiellement « sportive » (compétitive) puisque liée à des épreuves organisées. Nombre de pratiquantes sont des femmes qui ont un passé de sportives assidues, et trouvent dans la marche nordique un moyen de prolonger et d'adapter leur pratique au vieillissement. Cette activité reste accessible aux débutants, et convient aussi très bien à ceux qui veulent retrouver les sensations d'une pratique intensive; une animatrice explique ainsi « des personnes comme moi, qui était sportives, y trouvent leur compte parce que quand je monte des côtes je n'y vais pas tout doucement, je peux prendre un rythme de marche assez élevé ».

Randonnée et marche nordique montrent que les façons de marcher renvoient à des formes d'immersions dans la nature qu'il s'agit de différencier. Pour appréhender ces mobilités de loisir, on peut ainsi construire des variables relatives aux usages de l'espace, et d'autres relatives aux usages du corps. Pénètrent-ils en forêt ou restent-ils en lisière? Quels types de chemin (balisés ou non) empruntent-ils? Se soucient-ils de renouveler régulièrement leurs parcours? Quel matériel utilisent-ils pour se repérer en forêt (carte et boussole, GPS, le balisage uniquement)? Suivent-ils un programme d'entraînement? On peut ensuite examiner comment se distribuent ces variables dans l'échantillon, en les croisant à l'aide d'une AFC et d'une classification de type CM.

La projection obtenue en Figure 3 montre des formes d'immersions dans la nature qui se différencient. L'axe horizontal distingue ceux qui « s'entraînent » et sont dans un « souci de la forme » (en haut, être en forme), de ceux qui ne programment pas leur activité « comme un entraînement » (en bas, les randonneurs). L'axe vertical distingue quant à lui des activités d'exploration du milieu importantes (à gauche) ou limitées (à droite).

Le type A concerne une petite minorité de marcheurs nordiques (les « cadres », les plus aguerris), qui utilisent un GPS pour enregistrer des parcours et des temps parcours : cela leur permet de disposer de repères, de façonner des programmes d'entraînement et de diversifier les massifs et les trajectoires, en empruntant les chemins étroits et en pratiquant éventuellement « hors-pistes ». Ces pratiquants sont manifestement suffisamment experts dans l'activité pour la programmer « comme un entraînement » par eux-mêmes, et suffisamment connaisseurs des massifs pour pénétrer en forêts profondes et s'aventurer hors de tout balisage, voire hors de tout sentier aménagé ou dégagé.

Le type C dévoile les pratiques majoritaires en marche nordique, qui sont le fait des « entraîné-e-s ». On voit des immersions dans la forêt très différentes, qui se déploient toujours sur les mêmes parcours, restent sur les grands chemins balisés, plutôt en lisière de forêt. Les séances évoluent au fil de la saison, avec le niveau des marcheurs, comme nous l'explique cette encadrante : « au début de l'année, on fait 6 à 8 km, surtout quand il y a des gens qui ne marchent pas ». Réutiliser le même parcours permet de mesurer les progrès réalisés. La distance augmente progressivement, pour atteindre en fin d'année des parcours qui se situent entre 10 et 15 kilomètres, et atteignent une durée de deux heures.

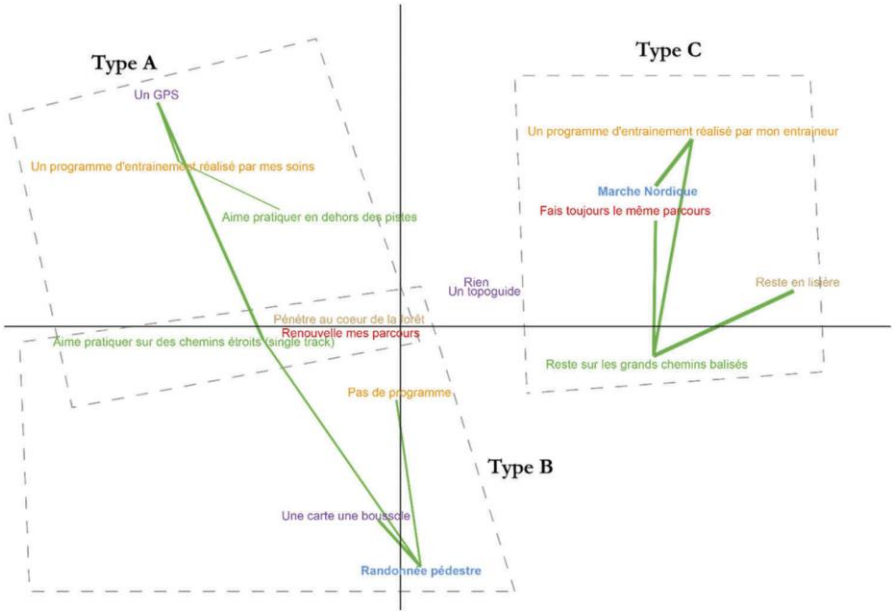

Figure 3. AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), le fait de renouveler ou de faire toujours le même parcours (en rouge) le matériel pour se repérer en forêt (en violet). Les chemins empruntés en forêt (en vert), l'utilisation d'un programme d'entraînement (en jaune) et le fait de pénétrer dans la forêt ou de rester en lisière (en marron) avec une classification de type Centres Mobiles (CM) en trois classes nommées A, B et C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B et C) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

Si les terrains d'entraînement privilégiés sont les grands sentiers balisés, on peut penser que cela tient aussi au souci de ne pas égarer une partie du groupe. La prédilection pour la lisière tient quant à elle, sans doute, à la durée des sorties, qui limitent nécessairement les niveaux de pénétration en forêt.

Le type B correspond quant à lui à la pratique de la randonnée. Trois informations les distinguent clairement des types précédents. Tout d'abord cette pratique ne renvoie pas au souci de l'entraînement programmé. Elle se distingue aussi par un goût pour l'exploration du milieu, qui implique de renouveler les parcours, qui s'appuie sur un recours à la carte et à la boussole, qui emprunte les chemins étroits et pénètre au cœur de la forêt.

4.2. Façons de marcher : dépaysements, ressourcements, formes de bien-être

Des formes de marche moins sportives ou moins engagées existent, que le sens commun ne distingue pas toujours clairement, et que les enquêtes, y compris les nôtres, confondent sous un seul item « promenade / balade ». Alors que ces formes « ordinaires » de marche sont majoritaires, on s'aperçoit que l'on ne sait que peu de choses sur elles, trop rapidement considérées comme connues. Nos propres enquêtes n'échappent pas à cette critique, et les différents questionnaires que nous avons élaborés n'intégraient pas dès l'origine les différenciations auxquelles on aboutit aujourd'hui. Faute d'un jeu de données quantitatives complet, l'analyse reposera désormais sur une reconstruction plus

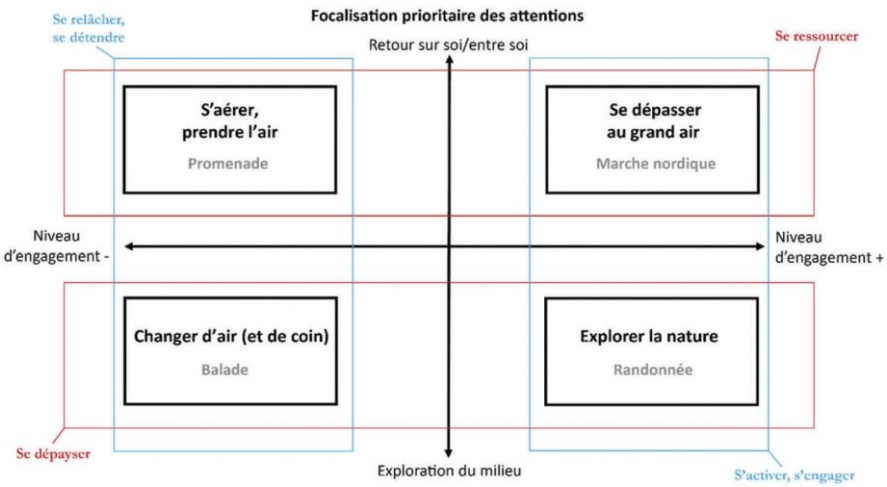

Figure 4. Typologie des formes de marche, qui sont autant d'évasions dans la nature.

spéculative, typologique, qui prolonge les apports de l'AFC obtenue antérieurement (Figure 4).

L'étude des formes les plus « actives » de la marche instruit en retour celle des usages les plus ordinaires et les plus partagés. Toutes les pratiques ne focalisent pas les attentions sur les mêmes objets, comme nous l'avons vu avec la randonnée (focalisée sur l'exploration du milieu) et la marche nordique (davantage tournée vers un souci de s'entraîner et une attention au corps). On peut supposer que cette différence (souci de soi / attention au milieu) se rejoue au niveau des pratiques ordinaires, et ne s'y distribue pas de façon homogène non plus. On peut par ailleurs distinguer les pratiques à partir des niveaux d'engagement qu'elles supposent, tant physiquement (niveau d'intensité ou de durée) que dans le niveau d'engagement dans le milieu (pénétration plus ou moins profonde en forêt).

On obtient alors une typologie qui permet de différencier quatre façons de marcher, et qui rend compte de quatre formes de bien-être que ces quatre types d'immersion en forêts impliquent.

Un premier type de marche se dégage, motivé par le désir de s'aérer, de prendre l'air, sans qu'il y ait nécessairement recherche d'engagement physique (transpiration, essoufflement ou endurance dans l'effort). L'objet de la marche est ici d'autoriser une forme de retour sur soi, qui vaut tant pour l'individu que pour le groupe qui marche. Cette forme, que nous proposons d'appeler (arbitrairement) « promenade »,[21] trouve avec la promenade dite « digestive » une illustration qui témoigne bien d'un désir de l'individu qui prend d'abord son propre état somatique pour objet. Avec la promenade familiale, souvent dominicale, on a une autre illustration, qui montre une autre partie de son sens, puisque cette dernière sert avant tout à se détendre et à s'aérer en famille, pour justement, par le partage de sensations agréables, « faire famille » et resserrer les liens (Féménias, 2015). Par cet engagement physique et territorial accessible à tous, les échanges et les liens, intergénérationnels (enfant-parents-grands-parents) ou homme-animal se trouvent enrichis. Les parcs aménagés en forêt (le parc animalier de Roumare à Rouen), par la polyvalence des usages qu'ils autorisent, fonctionnent ici comme de véritables « territoires du quotidien » (Di Méo, 1996), dont les succès de fréquentations se distinguent : des

boucles aménagées proposent d'y marcher quel que soit son âge et son état de forme, et permettent de faire rouler les véhicules des plus dépendants (landaus, poussettes, tricycles, vélos à roulettes, fauteuils roulants etc.). Avec la marche nordique, la promenade trouve un prolongement « sportif », et forme un ensemble de pratiques de marche que structurent des désirs de ressourcement.

Une deuxième manière « ordinaire » de marcher peut être distinguée de la précédente, par des motivations qui ne se contentent plus des plaisirs physiques de l'aération, et qui veulent y ajouter ceux de la découverte ou de l'exploration d'un paysage. Nous proposons (arbitrairement là aussi) d'appeler ces pratiques de faible intensité et de durée limitée (2h) des balades : marcher consiste ici à changer d'air, à explorer de nouveaux coins. La cueillette des champignons (dans un coin que l'on connaît), ou la balade touristique (à l'aide d'un topoguide par exemple) illustrent bien ces pratiques, individuelles ou collectives : dans les deux cas, c'est l'attention au milieu qui prime, même si l'activité physique est bien sûr indissociable de cette exploration. Avec la randonnée, la balade trouve un prolongement plus engagé physiquement, et forme un ensemble de pratiques de marche que structurent des désirs de dépaysement.

Une troisième manière de s'immerger dans la nature est de « se dépasser » dans le cadre d'un loisir résolument plutôt « sportif », axé sur l'effort. Avec la marche nordique, la contemplation et l'exploration de la nature ne sont pas de mise, comme l'explique cette encadrante : « Au début de l'année [2015] il y a des dames qui sont venues et qui se sont mises à ramasser des champignons. Ce n'est pas le but et ça ralentit le groupe, on a été obligé de les attendre. Les autres pratiquants n'ont pas trop compris ».

Enfin, une quatrième manière de s'immerger dans la nature consiste en l'exploration et la contemplation du milieu. C'est à travers les activités de randonnées que nous trouvons cette manière de s'immerger. Un encadrant de randonnée nous explique la manière dont il organise une sortie: « J'essaie d'établir des circuits avec des curiosités pour qu'ils puissent découvrir la nature : des chênes un peu bizarres, des arbres séculaires. On essaie toujours de mettre un côté historique pour que les gens puissent profiter, lever un peu la tête du chemin et connaître un peu la région ». Nous sommes en présence d'une immersion active dans la nature dont le but est bien de se dépayser, voire d'augmenter sa connaissance du territoire et du milieu tout en s'activant.

5. Conclusion

Les forêts urbaines constituent un terrain privilégié pour observer des formes pratiques concrètes et précisément territorialisées d'immersion dans la nature. Parmi les loisirs ordinaires des citadins, la marche occupe une place de choix et donne accès, par la multiplicité des formes qu'elle prend et des territoires qu'elle investit, à des demandes diversifiées d'immersion dans la nature.

Rouen se présente de ce point de vue comme un laboratoire à ciel ouvert, qui donne à voir les tendances contemporaines, tant du point de vue des usages que des perceptions des forêts urbaines. On constate que toutes les catégories de population ne fréquentent pas les massifs, et que pénétrer dans la forêt correspond à un engagement subjectif qui, sans être fort, n'est pas anodin : le milieu implique de s'isoler ou de se couper des sécurités pratiques et symboliques qu'offre la ville.

Les sentiments subjectifs de bien-être que procure la forêt reposent sur des éléments tangibles, s'appuient sur des repères sensoriels qu'un milieu « élémentaire » réagence et bouscule. Le « couvert » forestier des hêtraies normandes masque le ciel et protège des intempéries (vent, pluie), tamise la lumière et filtre les rayons du soleil (il y fait plus

sombre, la nuit tombe plus tôt), limite la portée du regard, atténue les sons, rafraîchit l'ambiance thermique (il y fait plus frais), propose un univers olfactif (humidité, humus en décomposition). Cet univers sensible se donne, en définitive, comme un monde « en soi », fait de dimensions sensibles et intelligibles : on « pénètre » en forêt, on « s'enfonce » dans la forêt profonde, on s'immerge dans un milieu original. Ces ruptures symboliques font de la forêt, pour les citadins, un territoire de dépaysement.

Les immersions en forêt répondent à des demandes de bien-être qui conjuguent des désirs de ressourcement (de soi) et des désirs de dépaysement. Ces deux types de demandes se trouvent agencées de différentes manières, donnent forme et correspondent à différentes façons de marcher et de se territorialiser.

Quatre types de pratiques apparaissent, qui se différencient par les objets d'attention qu'elles valorisent (retour sur soi ou lecture du milieu) et les niveaux d'engagement qu'elles supposent ou exigent (contemplation ou activation et engagement). Ces quatre façons de marcher correspondent à des demandes de ressourcements et de dépaysements précises et territorialisées.

Il y a ici un paradoxe intéressant. Face au paysage urbain, le citadin s'oriente vers une forêt qui est symboliquement le contraire de la ville (une anti-ville). Toutefois, trop habitué aux avenues tracées au cordeau, il se trouve désemparé face à la nature. Sitôt sorti de la ville, il lui faut « en créer une nouvelle » proche d'une aire aménagée, dégagée, balisée et facilement accessible en voiture (Fievet, 1980). L'attente est donc ambivalente. In fine, étudier la forêt ce n'est pas étudier les arbres, mais c'est étudier les hommes et leurs contradictions (Westoby, 1989). D'une part, un imaginaire de « nature brute », de « nature naturelle »; et d'autre part, en pratique, c'est vers une reconstruction domestiquée et balisée, comparable au système de repérage que propose la ville, que les individus se dirigent et comme nous venons de le voir, s'immergent.

Remerciement

Nous tenons à remercier l'Office national des forêts et le service environnement de la Métropole Rouen Normandie qui nous ont gracieusement fourni leurs enquêtes par questionnaire.

Disclosure statement

No potential conflict of interest was reported by the authors.

Notes

1. National Geographic, Comment la nature nous fait du bien, *National Geographic*, *196*, décembre 2015.
2. L'attention involontaire, en répondant aux stimuli présents dans un milieu naturel, permet au cerveau de décompresser et de retrouver sa faculté d'attention dirigée.
3. L'attention dirigée est la capacité à focaliser volontairement son attention sans se laisser distraire, elle est essentielle pour résoudre les problèmes et accomplir une tâche.
4. Niveaux de pénétration, type de chemins empruntés, souci de renouveler ses parcours, matériel topographique utilisé.
5. Souci de « s'entraîner » ou pas.
6. « l'accroissement des zones urbanisées en périphérie des villes, qui s'accompagne généralement d'un desserrement des populations et des activités urbaines » (Pumain, Paquot, et Kleinschmager, 2006, p. 112).
7. Le bloc est un type d'escalade qui se pratique aussi bien en extérieur sur des structures rocheuses naturelles, qu'en intérieur sur des structures artificielles.
8. *Urban forestry.*

9. ‘A specialized branch of forestry and has as its objectives the cultivation and management of trees for their present and potential contribution to the physiological, sociological and economic well-being of urban society. These contributions include the overall ameliorating effect of trees on their environment, as well as their recreational and general amenity value.’ (Jorgensen, 1974).
10. Ce qui signifie aussi que 67,9 % des Rouennais (n = 990) déclarent s’y rendre en voiture (Mika Research, 2010).
11. Inconnu, Le quinquagénaire disparu dans un bois est retrouvé à Déville-lès-Rouen après une battue géante, infonormandie.com, 8 février 2016.
12. En France seules 10 villes sont dans ce cas dont deux qui participent d’une même métropole : Rouen et Elbeuf.
13. Paul Arnould, s’exprimant dans le journal télévisé « France 3, Rouen » le 13 septembre 2016.
14. Plus exactement la communauté d’agglomération rouennaise, devenue depuis Métropole Rouen Normandie.
15. Méthode qui admet en entrée un tableau de contingence et produit en sortie une image de répartition des valeurs et des variables.
16. Méthode de classification automatique utilisée pour répartir des individus dans un certain nombre de classes.
17. Les passages entre parenthèses et entre guillemets sont des extraits soit des réponses aux questions ouvertes du questionnaire, soit des extraits d’entretiens.
18. Il existe trois niveaux : initiateurs, puis animateurs et enfin instructeurs. Le dernier niveau étant réservé au brevet d’État.
19. Méthode qui admet en entrée un tableau de contingence et produit en sortie une image de répartition des valeurs et des variables.
20. Méthode de classification automatique utilisée pour répartir des individus dans un certain nombre de classes.
21. Entendue comme « libre délassement et récréation de l’esprit » (Gros, 2011, p. 217).

Références

Arnould, P., Le Lay, Y.-F., Dodane, C., et Méliani, I. (2011). La nature en ville : l’improbable biodiversité. *Géographie, Économie, Société*, *13*(1), 45–68. doi :10.3166/ges.13.45-68

Beck, R. (2009). La promenade urbaine au XIXe siècle. *Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest*, *2*, 165–190.

Blanc, N. (2004). De l’écologique dans la ville. *Ethnologie française*, *34*, 601–607. doi :10.3917/ethn.044.0601

Bloch, A. (1991). Les forêts péri-urbaines de Strasbourg ou la reconstruction d’un décor naturel (1851–1988). Dans D. J.-L. Biget, J. Boissière, et J.-C. Hervé (dirs.), *Le Bois et la ville du moyen âge au XXe siècle* (pp. 109–122). Fontenay-aux-Roses : École normale supérieure de Fontenay Saint Cloud.

Bourdelais, P. (2001). *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques*. Paris : Belin.

Brocard, M., et Lévêque, L. (1996). *Atlas de l’estuaire de la Seine*. Rouen : Presses universitaires de Rouen et du Havre.

Canneva, H. (dir.). (2005). *La pratique des activités physiques et sportives en France. Enquête 2003*. Paris : MJSVA/INSEP.

Caradec, V. (2015). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris : Armand Colin.

Clanché, F., et Rascol, O. (2011). Le découpage en unités urbaines de 2010. *Insee Première*, *1364*.

Cleron, E. (2014). Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2012. *Stat-Info*, *14* (1), 2–5.

Corbin, A. (2009). *L’avènement des loisirs : 1850–1960*. Paris : Flammarion.

Corneloup, J. (1993). *Escalades et société. Contribution à l’analyse du système, du communicationnel et du social* (Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, non publiée). Paris XI, Orsay.

Groupe d’histoire des Forêts Françaises, et Corvol, A. (1994). *La forêt malade : débats anciens et phénomènes nouveaux, XVIIe-XXe siècles*. Paris : L’Harmattan.

Cronon, W. (1991). *Nature’s metropolis: Chicago and the Great West, Parts 2–3*. New York, NY: W. W. Norton.

De Baecque, A. (2016). *Une histoire de la marche*. Paris : Perrin.

Denecourt, C.-F. (1839). *Guide du voyageur dans la forêt de Fontainebleau*. Fontainebleau: Author.
Deuffic, P., Granet, A.-M., et Lewis, N. (2004). 1960–2003 : évolution de la demande sociale face à la forêt. *Rendez-Vous Techniques*, *5*, 10–14.
Di Méo, G. (1996). *Les territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan.
Di Méo, G. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan université.
Dubost, F. (2010). Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine. *Ethnologie française*, *40* (4), 629. doi :10.3917/ethn.104.0629
Dubost, F., et Lizet, B. (2003). La nature dans la cité. *Communications*, *74*(1), 5–18. doi :10.3406/comm.2003.2125
Dufour, A., CREDOC, et IFEN. (1994). *Les Français, la nature et l'environnement*. Paris : Institut français de l'environnement.
Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir?* Paris : Seuil.
Dumazedier, J. (1988). *Révolution culturelle du temps libre : 1968–1988*. Paris : Méridiens Klincksieck.
Engkvist, R. (2010). Le 'réseau vert' de la région de Stockholm, ou les failles de la gouvernance supra-urbaine. Dans D. M. Dumont et E. Hellier (dirs.), *Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
Féménias, D. (2015). *Médiations sportives, repères d'époques : des poétiques aux politiques*. Habilitation à diriger des recherches, non publiée. Rouen.
Féménias, D., Evrard, B., et Sirost, O. (2012). Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine : natures périurbaines et cadre de vie. *Loisir et Société*, *34*(1), 67–98.
Fievet, I. (1980). *Les forêts de Montmorency, l'Isle-Adam et Carnelle ou les tribulations de l'environnement forestier : paysages, usages, stratégies* (Thèse de doctorat en géographie non publiée). Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris.
Forestier, J.-C.-N. (1906). *Grandes villes et systèmes de parcs forestiers* (Thèse de doctorat en urbanisme non publiée). Paris : Hachette.
Frémont, A. (1999). *La région : espace vécu*. Paris : Flammarion.
Gauthier, M., et Mévellec, A. (2010). La ceinture de verdure de la capitale nationale du Canada : une frange périurbaine en transformation. Dans D. M. Dumont et E. Hellier (dirs.), *Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
Granet, A.-M., et Dobré, M. (2009). Les citadins et la forêt en France. *Revue forestière française*, *1999*(5), 521–534.
Gros, F. (2011). *Marcher, une philosophie*. Paris : Flammarion.
Guermond, Y., et Groupement d'intérêt public RECLUS. (1993). *La Haute-Normandie sur deux horizons*. Montpellier : RECLUS; la Documentation française.
Hénaff-Pineau, P. C. (2012). Genre et parcours sportifs des seniors : du semblable au dissemblable. *SociologieS*, *34*, 1–14.
Inventaire Forestier National. (2006). *Un cinquième de la forêt française sous influence urbaine* (Vol. 11). Paris : Auteur.
Jalkanen-Meyer, A. (2013). *Marche nordique : tout le Nordic Walking du débutant au confirmé*. Saint Quentin de Baron : Nuümik.
Jankélévitch, V. (1976). *L'aventure, l'ennui, le sérieux*. Paris : Aubier Montaigne.
Jorgensen, E. (1974). Towards an urban forestry concept. In Environment Canada (Ed.), *Proceedings of the 10th Commonwealth Forestry Conference*. Ottawa: Forestry Service.
Kalaora, B. (1993). *Le musée vert, radiographie du loisir en forêt*. Paris : L'Harmattan.
Kaplan, S. (1995a). The restorative benefits of nature: Toward an integrative framework. *Journal of Environmental Psychology*, *15*(3), 169–182. doi:10.1016/0272-4944(95)90001-2
Kaplan, S. (1995b). The urban forest as a source of psychological well-being. In G. Bradley (Ed.), *Urban forest landscapes: Integrating multidisciplinary perspectives* (pp. 101–108). Seattle, WA: University of Washington Press.
Kaplan, S. (2004). Some hidden benefits of the urban forest. In C. C. Konijnendijk, J. Schipperijn & K. H. Hoyer (Eds.) *Forestry serving urbanised societies* (pp. 221–232). (Selected papers from conference jointly organized by IUFRO, EFI and the Danish Centre for Forest, Landscape and Planning in Copenhagen, 27–30 August 2002).Vienna: IUFRO (IUFRO World Series Vol. 14).
Lajoie, G. (1998). La ségrégation des populations urbaines de 1982 à 1990. Dans D. D. Pumain et M.-F. Mattei (dirs.), *Données urbaines* (pp. 199–206). Paris : Anthropos.

Larrère, R. (2002). Les fonctions sociales de la forêt. *Revue EAT Thématique*, 63–69.
Lazarsfeld, P. F., Jahoda, M., et Zeisel, H. (1981). *Les chômeurs de Marienthal*. Paris : Les Éditions de Minuit.
Lazzarotti, O. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. Paris : Harmattan.
Lewis, N. (2007). Les femmes et la forêt, un regard partagé entre peur et sociabilité. *RDV Techniques*, *17, 68–72*.
Mao, P., et Bourdeau, P. (2008). Les lieux de pratique des sports de nature en France : une géographie différenciée. *Mappemonde*, *89*, 1–13.
Maresca, B. (2000). La fréquentation des forêts publiques en ile de France. Dans *Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des Conditions de Vie* (40p). CREDOC.
Mika Research. (2010). *Enquête quantitative sur les forets de l'agglomération rouennaise*. Rouen : CREA.
Moigneux, T. (2005). *Gérer les forêts périurbaines*. Paris : Office national des forêts.
Normandin, D. (1998). Une évaluation de la demande sociale de services environnementaux de la forêt. *INRA Sciences Sociales*, *2*(2), 1–4.
Papillon, P. (2014). *Les forêts périurbaines : des espaces récréatifs à la fonction prophylactique : le cas des aires urbaines d'Alençon, de Blois et du Mans* (Thèse de doctorat en géographie, non publiée). Université du Maine, Le Mans.
Papillon, P., et Dodier, R. (2012). Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique. *Revue de Géographie Alpine*, 99–3.
Pican, A. (1996). Les migrations résidentielles : de l'exode rural au retour à la campagne. Dans D. M. Brocard et L. Leveque (dirs.), *Atlas de l'estuaire de la seine* (pp. 52–53). Rouen : Publication des universités de Rouen et du Havre.
Pumain, D., Paquot, T., et Kleinschmager, R. (2006). *Dictionnaire la ville et l'urbain*. Paris : Economica-Anthropos.
Rauch, A. (1995). Les vacances et la nature revisitée (1830–1939). Dans D. Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs 1850–1960* (pp. 83–117). Paris : Aubier.
Simmel, G. (2002). *La philosophie de l'aventure : essais*. Paris : L'Arche.
Ulrich, R. (1984). View through a window may influence recovery from surgery. *Science*, *224* (4647), 420–421. doi:10.1126/science.6143402
Viard, J. (1990). *Le tiers espace : essai sur la nature*. Paris : Klincksieck méridiens.
Viard, J., Poitier, F., et Urbain, J. (2002). *La France des temps libres et des vacances*. Paris : L'Aube/DATAR.
Westoby, J. (1989). *Introduction to world forestry.* Oxford: Wiley-Blackwell.

Leisure/Loisir

ISSN: 1492-7713 (Print) 2151-2221 (Online) Journal homepage: http://www.tandfonline.com/loi/rloi20

Residing in the city, living on the fringe of the forest: differentiated forest leisure activities, significant urban adjustments

Romain Lepillé, Barbara Evrard, Michel Bussi & Damien Féménias

To cite this article: Romain Lepillé, Barbara Evrard, Michel Bussi & Damien Féménias (2017): Residing in the city, living on the fringe of the forest: differentiated forest leisure activities, significant urban adjustments, Leisure/Loisir, DOI: 10.1080/14927713.2017.1339363

To link to this article: http://dx.doi.org/10.1080/14927713.2017.1339363

Published online: 27 Jun 2017.

Submit your article to this journal

View related articles

View Crossmark data

Full Terms & Conditions of access and use can be found at
http://www.tandfonline.com/action/journalInformation?journalCode=rloi20

Download by: [82.233.230.16] Date: 27 June 2017, At: 08:37

LEISURE/LOISIR, 2017
https://doi.org/10.1080/14927713.2017.1339363

Routledge
Taylor & Francis Group

Check for updates

Residing in the city, living on the fringe of the forest: differentiated forest leisure activities, significant urban adjustments

Romain Lepillé[a,b], Barbara Evrard[a], Michel Bussi[b] and Damien Féménias[a]

[a]Normandie Univ., Université de Rouen Normandie, CETAPS (EA 3832), UFR STAPS, département de STAPS, ROUEN (76000), France; [b]Normandie Univ., Université de Rouen Normandie, IDEES (UMR CNRS 6266), UFR Lettres et Sciences Humaines, département de géographie, aménagement, environnement, France

ABSTRACT

This contribution deals with the spatial and social distribution of forest-fringe residents of the Rouen metropolis (France) and demonstrates how their forest-based leisure activities indicate and play a role in establishing their environment. A multi-scale approach contextualizes the study, explains the survey strategy used and shows how and to what degree these residents live between the city and forest. The sample is based on four very different residential forms reflecting different means of living in the city and reveal different ways of using nature, thus leading us to contemporary redefinitions of city–nature relations, which lie at the heart of the issues and mutations facing our urban condition.

RÉSUMÉ

Cette contribution porte sur la distribution spatiale et sociale de résidents de lisière de forêt à l'échelle de la métropole rouennaise (France), et montre comment leurs activités de loisir en forêt témoignent et participent de l'institution de leur cadre de vie. Une approche multiscalaire contextualise l'étude, explique la stratégie d'enquête mise en place et montre en quoi et comment ces résidents habitent entre ville et forêt. L'échantillon prend appui sur quatre formes résidentielles très différenciées, qui renvoient à des manières de s'inscrire dans la ville, et qui donnent à voir des usages de la nature différenciés. On accède ainsi aux redéfinitions contemporaines des relations ville-nature, qui sont au cœur des enjeux et des mutations de notre condition urbaine.

ARTICLE HISTORY
Received 11 December 2015
Accepted 13 December 2016

KEYWORDS
Live; urban forests; spatial segregation; type of dwelling; metropolization; leisure sports

MOTS-CLÉS
habiter; forêts urbaines; ségrégations spatiales; types d'habitats; loisirs sportifs

Introduction

An ever-increasing number of our contemporaries live in cities. With 77.5% of its population concentrated in urban areas (Clanché & Rascol, 2011), France is no exception to this worldwide trend that mainly affects developed countries,

CONTACT Romain Lepillé Lepille.romain@hotmail.fr

© 2017 Canadian Association for Leisure Studies / Association canadienne d'études en loisir

given that the overall world figure is 50% (Offner & Pourchez, 2007). However, this observation tells us nothing about the concrete, material and subjective conditions in which people live. For this information, we need to examine people's residential 'choices', choices in terms of cities and space inside cities, and based on this, to analyze the many different ways of living in cities that people deploy.

Much more than any images, discourse or representation in general, practices are an original and primary means of identifying and comprehending different ways of living in the world and 'using' it. The vibrancy of today's metropolises owes much to the different logics that structure and fashion free time, particularly leisure sports. Whoever seeks to localize these activities immediately realizes how many 'green' spaces (e.g. stadiums, parks, gardens, forests, ponds, streams), whether urban, periurban or more remote, are taken by storm, particularly in fine weather. These uses express increasing and varied desires for 'nature' (Corbin, 2009; Cronon, 1991; Granet & Dobré, 2009; Larrère, 2002; Rauch, 1995; Viard, 1990) in populations whose environment tends to be increasingly artificial.

The proximity of green space is a decisive criterion in the choice of location of a place to live (UNEP, 2008), and metropolises use their landscape resources as vectors for territorial marketing and communication, presenting them as recreational nature zones. However, few studies have focused on configurations that articulate everyday recreational zones and practices at the principal residence (location, characteristics of the dwelling). To what degree do these uses depend on the residential 'choices' and location of different population categories in cities? To what degree do city dwellers' everyday uses of 'natural' zones reflect contemporary forms of the urban condition and ways of living in cities? The hypothesis behind this work sees the cultural revolution of free time (Dumazedier, 1988) as the vector for a reinvention and an extension of the city. We shall thus analyze how, through their leisure mobility, forest-fringe residents shift the borders of the city (Viard, Poitier, & Urbain, 2002) and cause different sites, places and zones to emerge (Lazzarotti, 1995).

This contribution comes within the scope of this general question and proposes answers based on a study of a medium-sized European metropolis (population of 500,000) and a not-much-studied nearby urban nature zone – the urban forest. We find this type of forest on different scales in relation to differently sized urban areas. Just as Brussels has the Forest of Soignes and Montreal derives its identity from the Forest of Mont Royal, Rouen (Normandy, France) has a remarkable green belt. Studies of recreational adjustments of forest spaces are relatively few in France (Boutefeu, 2007; Dehez, 2012; Kalaora, 1993; Papillon, 2014); although it is estimated that one-fifth of French forests are currently come under an urban influence (Inventaire Forestier National, 2006), the social function of forests is regularly asserted by Law (Law no 2001–602 of 9 July 2001 on forest reform), and forests are

increasingly accessible to the public. The question of forest fringes, though little studied in the literature, is worth examining (Beaucire, 1995). Although we know they are no longer 'the emblem of the nature/artifice bipolarity', as they may have been before the emergence of cities (Berque, 2010), we do not know exactly what we do with them or what they represent today.

The article is based on quantitative and qualitative data produced on several different scales (the metropolis, the neighbourhood, forests) and over several years. We shall begin by identifying the uses of forests by populations on the scale of the metropolis, going on to focus our attention on populations living on the fringe of the forest. Initially the article presents and contextualizes the terrain under study in order to demonstrate the interest of multiplying the scales of observation and analysis. The second part presents the survey strategy we adopted, which aims to sound out very diverse populations (socially, spatially and in terms of residential conditions). The article distinguishes between four residential types and describes the social characteristics of the sample before commenting in the last part on whether and how these types correspond to different manners of living on the fringe, between city and forest. The results reveal distinguishable residential choices and territorial affinities for city districts. The third part of the article, devoted to presenting and analyzing the recreational uses of forests by residents on the fringe, sets out not only to distinguish these uses from those of the rest of the population but also to differentiate between them, both socially and territorially. To what degree do they contribute original social and territorial dynamics (inter-forest mobility, degree of penetration into the forest)? The territorial element of these uses distinguishes forests and forms of mobility, referring us to degrees of penetration and 'evasion' through nature. We shall therefore strive at the end of the article to establish empirically the links between precise residential conditions, uses, and mobilities, in order to thus distinguish different ways of living.

A recreational green belt: contextualizing the survey

This article is part of a greater research project,[1] conducted at the confluence of the sociology of leisure and (Dumazedier, 1962, 1988; Viard et al., 2002) and the social geography of everyday territories (Di Méo, 2001; Lazzarotti, 1995).

Urban forests are interesting and little known recreation zones. The term 'urban forestry' was first used in Canada in 1974 by 'trade professionals'[2] and is still little used in the world of research. An urban forest can be identified by its location (enclosed by or adjacent to an urban area), a flow density and a diversity of networks linking the forest to the city, by its accessibility, particularly by soft mobility (public transport, bike, walking). Finally, an urban forest is distinguished by its 'functional subordination to urban users' (Lazzarotti, 1995), for whom its recreational function tends to outweigh its economic functions and its role in maintaining balance.

From a scientific point of view, recent years have seen a renewal of fairly intense interest in forests, particularly when they are located in contact with cities (Arnould & Piveteau, 1999; Institut français de l'environnement, 1999). Research into forest leisure activities nevertheless remains scant, generally dealing with a particular forest, the Forest of Fontainebleau. We only have to think of *Le musée vert* a thesis by Bernard Kalaora (1978) published in book form (1993), or Jean Corneloup's thesis (1993) on rock climbing in the same forest. More recently, Boutefeu (2007) studied the evolution of the social role of the forest manager (the National Forestry Office [ONF]), in charge of catering to the public, and Papillon (2014) investigated the prophylactic expectations of city dwellers who frequent forests. We thus know little enough about the original territorial mediation (Di Méo, 2001) produced by leisure amenities and recreational uses of forests.

Our position consists in studying the mutations that redefine the meaning and the place of *aroundoor* nature (Mao, Corneloup, & Bourdeau, 2013) in the light of the original 'territorial mediations' (Di Méo, 2001) produced by forestry spaces in order to observe how those relating to the development of leisure activities that transform these 'natural' spaces into recreational territories are currently organized around forest exploitation and biodiversity (green grids etc.). Starting from space means believing that 'existence is structured not only by time, it is equally so by space. It is not only charged with history, but also by a milieu' (Watsuji, 2011).

Urban forests, French metropolises

Forests currently represent more than a quarter (28%) of the surface area of France. Forests are the most frequented natural spaces in periurban zones and the most frequented leisure spaces around Paris (Lazzarotti, 1995). Surveys reveal very high forest frequentation figures (e.g. Granet & Dobré, 2009; Kalaora, 1993; Maresca, 2000; Normandin, 1998), with an estimated annual frequentation figure of 500 million visits to French forests in 2008 (National Forestry Office (ONF), 2008). Although proximity appears to be the main decisive factor in forest frequentation (Granet & Dobré, 2009), fringe zones are still little studied and relatively ignored (Beaucire, 1995), and we know nothing about their residents or how they live in this interface.

Although some cities, like Montreal and Brussels, have exceptional forestry space, we shall concentrate on a regional metropolis. France has 12 regional metropolises (see Figure 1), which acquired new political and administrative powers in January 2015. The development strategies of these metropolises go hand in hand with their territorial marketing logic and the communication plans by means of which they seek to highlight the attractive and distinctive features of their environment, particularly the natural sites available to them.

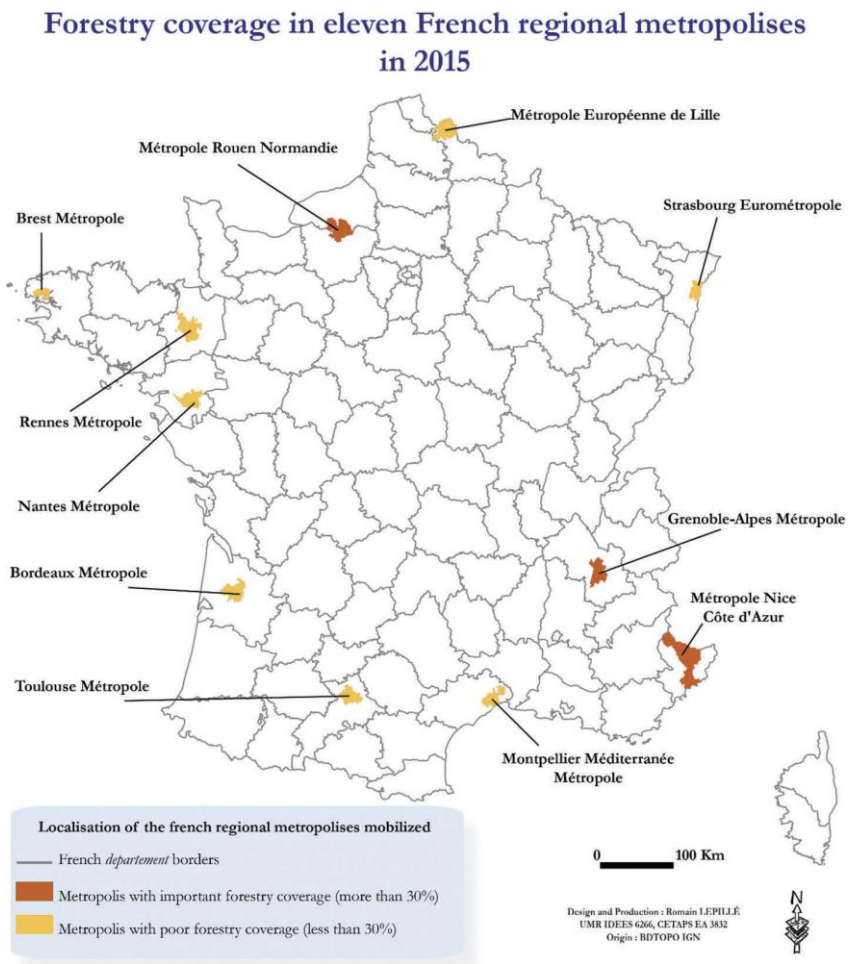

Figure 1. The 11 French regional metropolises in 2015.
The classification distinguishes those with significant forestry coverage (more than 30% of surface area) from the others.

If we consider the three French metropolises (see Figure 2) with significant forestry coverage (more than 30% of surface area and more than 9000 ha), we notice that Rouen stands out for the accessibility and promotion of its forest. The forests at Nice and Grenoble cover land that makes them difficult to reach, if not impracticable, for most people and are presented as 'décor forests', whereas Rouen provides 'usage forests'. Of course, the accessibility of the Rouen forest is enhanced not only by geomorphological conditions, spatial proximity but also by amenities (continuous flows from the city to the forest, density of networks leading to the forest).

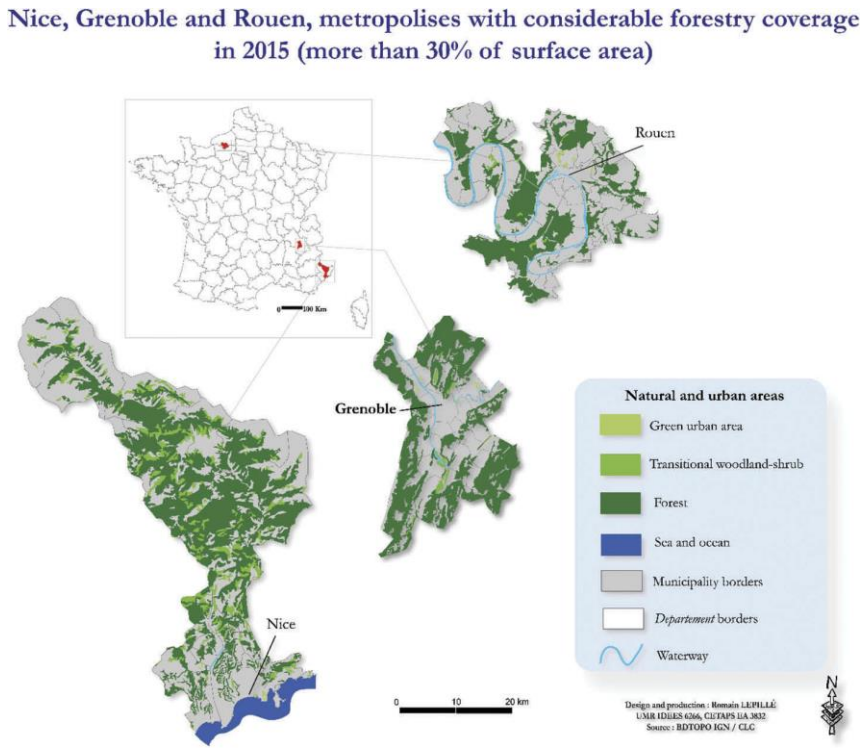

COLOUR ONLINE BLACK & WHITE IN PRINT

Figure 2. French metropolises with considerable forestry coverage (more than 30% surface area).

These constraints explain the different communications of the three metropolises. Nice, which has many other natural and recreational attractions (the sea, nearby mountain resorts, hinterland), communicates only a little on the subject of its forests, in order to prevent fires. Grenoble showcases the fact that it has received the Exceptional Forest® certification for the Grande Chartreuse national forest. However, the forest is situated at a distance from the city.

The metropolitan scale and the entrance of Rouen forests into politics

Rouen (Figure 3) has forestry coverage that is exceptional by virtue of its size (9000 ha, one-third of its area) and quality (70% public forest, maintained and accessible) and presents itself as a conurbation with a forest 'heart': the historic city is showcased in a green setting (Guermond, 1993), with more forest inside the urban area than outside it (Inventaire Forestier National, 2006). Rouen also stands out for its management, the level of amenities, its ambitions in terms of events and communications organized by the public authorities around this 'landscape resource'. For 15 years, the metropolis has engaged in an innovative forestry policy in conjunction with the ONF, financing an animal park, an

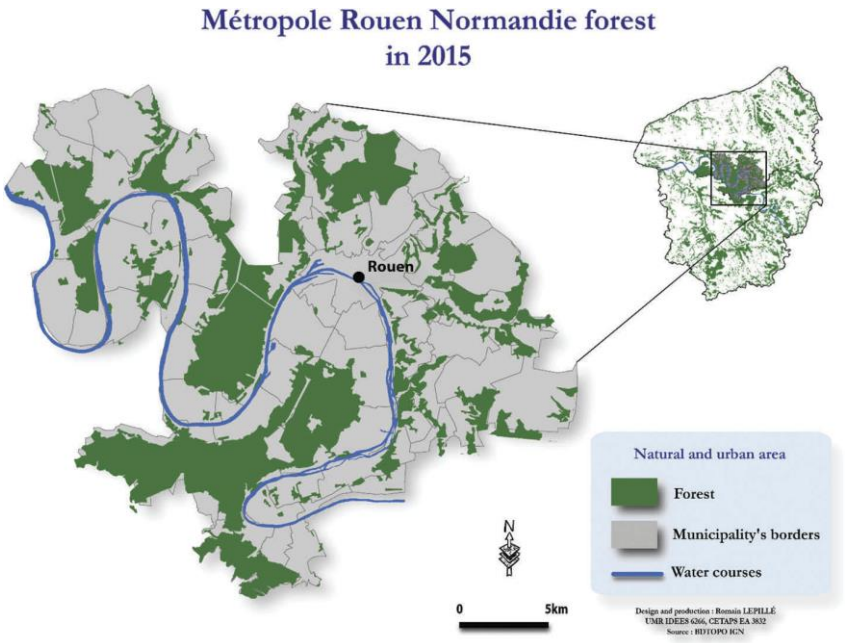

Figure 3. Métropole Rouen Normandie forest: Exceptional by virtue of its size and quality in 2015.

arboretum and lighting up ponds. This policy earned it the Exceptional Forest® certification. The metropolis and the ONF were among the first to mobilize and to provide governance with a charter (Lascoumes & Le Galès, 2004) and are currently implementing its third forestry charter.[4] The metropolis equipped the forests with a network of forest information centres to receive many informal (families, friends) or structured (schools, paramedics, sociocultural groups, sports practitioners etc.) publics to enable them to discover and enjoy these natural resources by using them and through a variety of organized events (17 different activities in August 2015).

Before we present the main results of the surveys commissioned by the metropolis, it seems essential to demonstrate that these surveys, by their very existence, testify to the entrance of the Rouen forests into the political realm.

One of the decisive factors for the entrance of the Rouen forests into the political realm derives partly from the history of a conflict around an animal refuge, which became a park by accident, and which the public financial backers no longer wished to support. The users rebelled, mobilized public opinion, organized themselves, marked out the space and constituted a zone (Foret, 2008). Their message was heard because they built up a project on another more global, more ambitious and specifically political level. A favourable electoral calendar, combined with the emergence of a new institutional stakeholder (the metropolis, then called the 'urban community'), and a public

inter-municipal establishment, did the rest: the political personnel found themselves possessed of an object that was visible, consensual, comprehensible, valuable and specific. The metropolis used the animal park and the forests to establish a forestry policy for its land zone. Here, we find an added level being developed in the French political and administrative system. Its power grew through the transfer of authority from municipalities to the conurbation. Given the powers accruing to them, including power over the environment, and the scale of their range of intervention, the conurbations progressively became essential stakeholders in a growing number of public policies (Navarre & Rousseau, 2013).

For the elected inter-municipal representatives who took charge of services such as waste and water management and public transport, this was a means of having a more visible, more consensual policy, and an opportunity to leave a lasting impression on people's minds. From this point onward, the new community began to equip the different forest areas in order to make them 'exceptional forests'. Rouen's forestry charter is doubly original: by its focus on 'accommodating the public' and by its reference population, with an inter-municipal population of 500,000 people and very large financial projects. Other charters at the time, in the early 2000s, focussed on 'sylviculture and biodiversity', with inter-municipal populations of 20,000 people. Among the actions in the charter, we find the restructuring of the animal park, improvements to signage in forests, lighting up a pond, an arboretum, the creation of an urban forest for leisure etc. The young community raised funds, united local stakeholders (clubs and associations, ONF, federations, town halls etc.) and focussed attention on previously underestimated landscape resources. The charter thus came to be used as a tool for cooperation and as a mode of governance (Lascoumes & Le Galès, 2004; Revel, 2007).

Here, we can see that something else changes when the scale changes (Lévy & Lussault, 2003, p. 285): the conflicts, then cooperation around developing an animal park caused relations between users to evolve, particularly between naturalists, hunters, mountain bikers and hikers. Although relations between them can sometimes be conflictual, projects (signage, awareness building etc.) enable the different stakeholders to work together and to live the forest together in a better way.

By tracing this development, we can see how the forest, while progressively becoming a city amenity and a communication tool for a political institution that is itself emerging, simultaneously became a knowledge issue. For a community wishing to develop the power of attraction of its region (its external image) and to ensure its own visibility (its legitimacy with citizens), the environment and its recreational dimensions are key issues. In such a context, it is essential to be familiar with the populations' uses and perceptions. This justifies having recourse to a series of surveys which we shall present quickly here.

We shall use different inputs to briefly present some of the results of the surveys conducted by the greater Rouen area in the framework of its three forestry charters. Six quantitative surveys were conducted to plot the uses and perceptions of the conurbation's inhabitants, some on site and others using the quota method (three different operators). This diversity in terms of data collection, operators and the questions asked makes it difficult to compare the surveys. We shall concentrate on the 2010 survey, which used the quota method (age, gender, Standard Occupational Classification (SOC)) on 1503 individuals.

First, one-third of the sample consisted of individuals who do not frequent the forest. Among these non-visitors, there was an over-representation of women, people living alone, retired or inactive people, and those over the age of 75. It is also worth noting that those living in the centre of the conurbation (i.e. in Rouen) represent a quarter of the non-visitors, one-fifth residing in the historic hyper-centre on the right bank of the Seine. The reasons given for not frequenting the forest are linked to lack of time for half the sample, and the distance of the forest from the home for one-third of the individuals.

Two-thirds of the sample (990 respondents) frequented the forest at least once during the year 2010, two-thirds of them 'with a partner and/or family'. In 68.3% of the cases, the principal activity was 'walking, strolling and hiking'. Among the other leisure activities, we find cycling and mountain biking for 14.4% and jogging for 9.3%.

They reached the forest mainly by car (67.9% of respondents). However, 19.1% went to the forest on foot and 10% by bike. This means that one-third of the sample reached the forest by a non-motorized means of transport. One-third of the sample also declared that they lived less than 10 min from the forest and the remaining two-thirds less than 15 min away. This demonstrates the link that exists in the Rouen area between the forest and the city.

The primary reason for visiting the forest is essentially 'because it is situated near their residence' (80.5%). This result leads us to focus on residents on the fringe. Leisure studies are often disconnected from dwellings. However, this study suggests that the dwelling is a key to explaining forest frequentation.

Of the 1503 individuals surveyed, 65.9% (990 persons) visited the forests in the metropolitan area at least once. The majority frequency was 'two to five times a year' for one-third of the sample, then 'one or more times a week' for one-fifth of the sample.

This relatively high frequency raises the question of the profile of the individuals who frequent the forest one or more times a week. They are mainly men, the majority living less than 10 min from the forest and using non-motorized transport to reach the forest, on foot or by bike.

These first results provide an overview on the level of the greater urban area but tend to present an image of a homogeneous city in which social and residential conditions are of no consequence and do not influence uses and perceptions.

Very marked internal differences: the necessity of changing scale

Located at the outflow from a watershed that has a population of nearly 17 million people (Paris is 150 km away), Rouen is also situated in a dense urban and industrial network: the meanders of the Seine estuary are home to a population of some 800,000 people, 93% of them city dwellers. Separated by 150 km, the two metropolises of Rouen and Le Havre have developed while continuing to spread, Rouen in a downstream direction, Le Havre spreading upstream, with medium-sized cities emerging between these two urban centres, particularly with the growth of new industries, with the result that the estuary of the Seine is currently one of the most built-up and most polluted in Europe (Brocard & Lévêque, 1996).

We can see how environment plays a decisive role and generates a cleavage in conurbations between little-valued industrial sectors and residential or third-sector zones which are increasingly popular with residentially upwardly mobile households (Pican, 1996). The Rouen metropolis presents a heterogeneous urban fabric that necessitates a distinction between the right bank – more residential, more bourgeois, more cultural and recognized as a 'city of Art and History' – and the left bank, more working class and more industrial, with a distinctly smaller built-up heritage.

Rouen thus appears to be very sharply defined socially, 'one of the most segregated urban units in France, as all or nearly all indices are above national averages' (Lajoie, 1998). Based on the INSEE indicators published in 2013, these inequalities still exist. The unequal distribution of populations is due to the geomorphological constraints imposed by the loops of the Seine and the Rouen arena, as well as the industrial and port history of the city. This partly explains not only the limited influence of Rouen (municipality-centre)[5] compared to neighbouring densely populated municipalities (Guermond & Gay, 2008, p. 110) but also the fact that two neighbouring cities, like Darnetal and Saint-Martin-du-Vivier, can have populations with very different social profiles, and household revenues varying from 1 to 3 (Guermond & Gay, 2008, p. 111). The city also has a large proportion of multi-unit dwellings (56.6% in 2006) and, above all, social housing (29.5% in 2005; mainland France average in 2005: 14.5%).

Here again, it seems that this large number of social housing units (54,000 units in 2005) (Guermond & Gay, 2008, p. 115) is not distributed homogeneously over the full extent of the city's surface area, since we find 63.60% of social housing in Canteleu (see Figure 4) (Communauté de l'Agglomération Rouennaise, 2006). Canteleu is a working-class suburb in terms of its population (social housing), dense in terms of dwellings (multi-unit) and situated in the city's green belt. Its

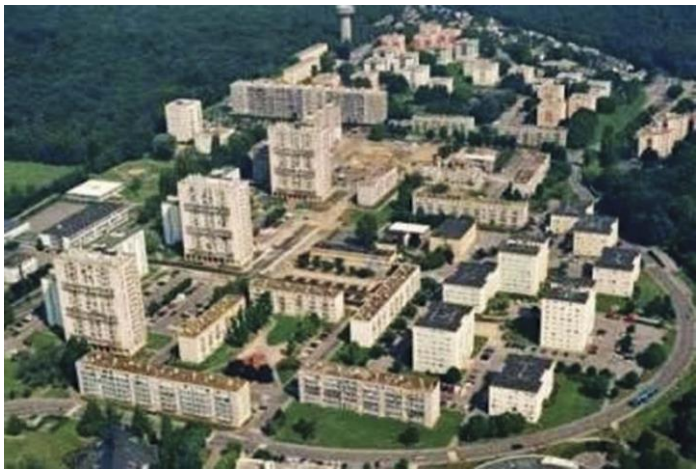

Figure 4. Social housing in Canteleu. © Banlieue Rouennaise. Reproduced with permission.

municipal area is 75% forest and it is part of a regional natural park (Boucles de la Seine Normande Regional Natural Park, PNRBSN). This spatial segregation is also a political segregation (Bussi, Fourquet, & Colange, 2012; Colange, Fourquet, & Bussi, 2012) that becomes particularly visible in election periods, as illustrated by the map (see Figure 5).

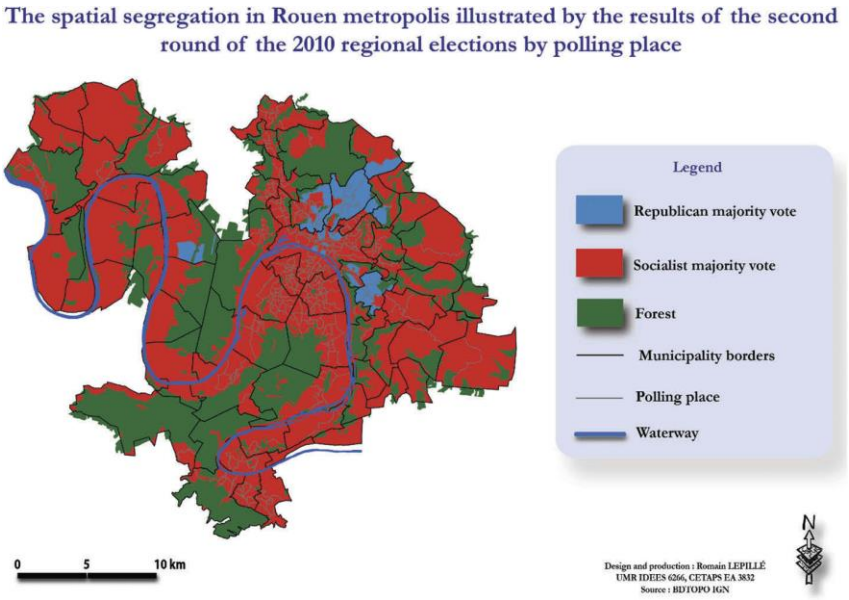

Figure 5. Results of the second round of the 2010 regional elections by polling place in the Rouen metropolis.

Residential, social, urban conditions

To conduct our survey, we listed and characterized the different fringes of the conurbation, taking into account urban forms (type of dwelling) and the amenity levels in forest areas. To take account of spatial determinants and residential conditions in the survey of recreational uses of urban forests, we constructed a sampling strategy that distinguishes multi-unit from individual dwellings and, inside each of these groups, working-class dwellings from other dwellings. This distinction enables us to differentiate 'large complexes' (social housing) from 'upmarket apartments' and 'small houses' (less than 100 m^2 gardens) from 'townhouses'. The aim was to identify the behaviour and perceptions of the different social groups living in contact with the forest, and not to limit ourselves to *in situ* surveys, given that the literature indicates that more working-class categories (blue-collar and white-collar) are very distinctly under-represented in forests (Boutefeu, 2007; Kalaora, 1993; Piveteau, 1999; Tillier, 2011). The challenge was also to reach populations in 'exile districts', in order to determine the leisure uses of these population categories and to see if and how their distance from the city (Dubet & Lapeyronnie, 1992; Mauger, 1991) and its uses influences their behaviour in forests. In addition, we found very varied levels of forest amenities, making it essential to distinguish between well-equipped forests (parking, signage and routes, tarred cycle paths, benches, explanatory panels, forest information centres, animal parks etc. leading us to identify 12 fringe areas) and distinctly less well-equipped forests (paths and benches, 24 fringe areas identified). The level of amenities corresponds to a choice in terms of investment and features, enhancement and vulgarization by the developers (the different stakeholders in the public authorities). Arguments justifying the recreational equipping of forest zones (public domain) are based on the accessibility and enhancement of nature as a 'public service' (timber economy, ecology, human environment) in a virtuous logic based on the idea that the offer will generate increased frequentation (knock-on effect on the demand). However, an examination of survey results (FPC Marketing direct et relationnel, 2014) suggests a more nuanced interpretation, given that the most frequented forest (Forêt Verte) is not the best equipped forest of the three major forested areas in the conurbation. We therefore needed to identify other factors. We chose to cross the type of forest equipment with type of dwelling.

The sampling strategy (see Table 1) selected passage zones (places of residence) in function of their proximity to the forest. Of the 36 sites listed, 14 were retained for the survey. The distinctly smaller number of residential fringe zones on the left bank of the river explains the structure of our sample (2 of the 14 sites are situated on the left bank; 22.1% of those surveyed), because for a large share of residential zones on the left bank, the forest is 'on the other side of the motorway'. The sample proves to be very faithful to housing conditions in the conurbation, considering the single-family house/apartment ratio (54.1% of apartments in our sample), but

Table 1. Sampling strategy.

Sampling strategy (*N* = 661)		Type of dwelling: Individual dwelling (house)	Type of dwelling: Collective dwelling (apartment)
Type of forest equipment	**Well-equipped forests**	**6** fringes listed **4** fringes investigated **192** collected surveys (**29.05%**)	**6** fringes listed **3** fringes investigated **225** collected surveys (**34.04%**)
	Less well-equipped forests	**20** fringes listed **4** fringes investigated **143** collected surveys (**21.63%**)	**4** fringes listed **3** fringes investigated **101** collected surveys (**15.28%**)

deliberately over-represents, for the aforesaid reasons, the population residing in social housing (43.4%, against 29.5% in the metropolis in 2005). Although we hoped to reach the populations residing less than 10 min on foot from the nearest forest, the survey revealed that 19% of respondents declared that they go to the forest by car. In fact, the forest, though close, is not necessarily easy for all to access, generally because of large differences in the land level that necessitate make a detour. With regard to the quotas method,[6] our sample is relatively faithful to the social structure of the population of the Rouen metropolis when we consider the distribution of gender variables. The Chi-square test shows an adjustment between the residents of the Rouen conurbation and those on the fringes. On the other hand, differences are visible when we examine the other classic sociological variables: our sample under-represents the 'under 30s', the less well educated,[7] blue-collar workers (by 6 points) and the unemployed (by 12 points). Fringe residents are significantly better educated and of a higher SOC than the overall population of the Rouen conurbation. While these social differences are present in the sample, their spatial distribution needs to be analyzed.

Social characteristics and residential conditions

Does the sampling strategy provide access to significant socio-spatial differences? We shall now provide an empirical description of the characteristics of four fringe types in order to show the differences between them. For the purposes of this presentation, we propose to call them 'Forest Faubourg', 'Private Eden', 'Leafy Complex' and 'Green Ghetto' (see Figure 6).

Photographs 1–4 illustrate different types of dwelling, ranging from an architect-designed house (Photograph 2) to public housing blocks (Photograph 4).

The Forest Faubourg

The word *faubourg* designates a district that was originally a suburb outside the city, but which came to be included in it as the city expanded. These *faubourgs* are often considered as the first peripheral ring around the city.

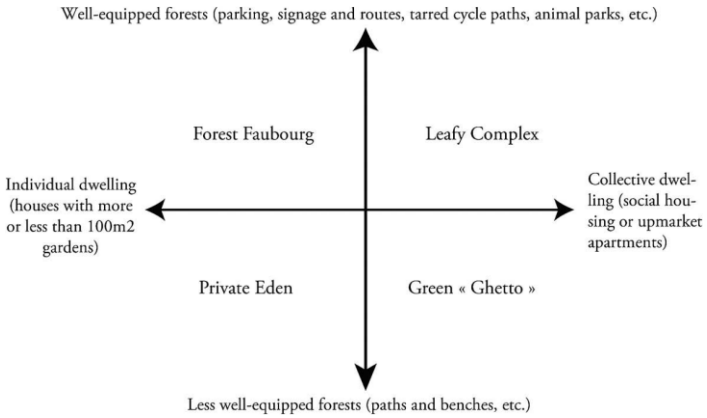

Figure 6. Significant socio-spatial differences.

Photograph 1. The Forest Faubourg, identical houses, built in estates, attached to each other, close to Rouvray forest, Cateliers district, Saint-Étienne-du-Rouvray.
Photo credit: M. Mercado, 30 January 2016. © M. Mercado. Reproduced with permission.

Here, the forest is integrated into urban planning and provides leisure amenities. The private house is the typical dwelling in these suburbs. These houses are often very similar if not identical, built in estates, and sometimes attached to each other, as in Photograph 1 (Cateliers district, left bank). More than half of these houses have 'less than 100 m^2 of land'. Distinctions appear in function of age, level of education and SOC. Those aged 'between 30 and 45' and people with a 'Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) or Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) training certificate' are over-represented, as are the 'white-collar' and 'blue-collar' socio-occupational categories.

Photograph 2. The private Eden, an 'architect-designed house' in Mont-Saint-Aignan, close to Verte forest, Bel Évent street, Mont-Saint-Aignan.
Photo credit: M. Mercado, 25 January 2016. © M. Mercado. Reproduced with permission.

Photograph 3. The Leafy Complex, view of Touques park from Archeveque wood, Mont-Saint-Aignan.
Photo credit: M. Mercado, 20 January 2016. © M. Mercado. Reproduced with permission.

Built next to the Madrillet and Rouvray forests, this district enjoys the benefits of a forest with a high level of amenities, the 'urban leisure forest', with many signposted paths, public transport services, parking lots, many educational establishments at all levels (primary to higher level), sports facilities, a leisure centre, a forest information centre.

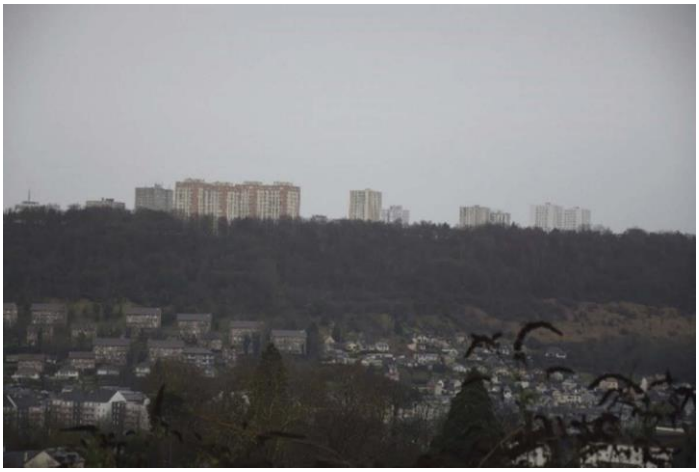

Photograph 4. The green 'Ghetto'. Grand'Mare neighbourhood, Darnétal.
Photo credit: M. Mercado, 30 January 2016. © M. Mercado. Reproduced with permission.

The Private Eden

We have chosen to call this type of 'residential district' (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1989) a Private Eden. Eden refers to the garden of paradise and the forest is present here as an extension of the garden, with only a barrier between them. The term 'private' refers to a means of 'manufacturing the private' in contact with a public forest: these residents enjoy 'privately' the benefits of a forest that is maintained by public authorities yet simultaneously ensures them that passers-by will be kept at a comfortable distance, and there will be no construction in the neighbourhood. Photograph 2 illustrates this type, with an 'architect-designed house', designed with and for the owner. It is a standalone house and has a sizeable garden (91.1% have 'more than 100 m^2 of land'), surrounding and separating it from neighbouring houses. We can also see a little paved pathway providing direct access to the forest. Here, the forest not only is a little more removed from public transport, equipped with small parking lots, but also has many signposted paths, providing space and relief from the obsession with congestion described by Boltanski as,

> a fundamental dimension of the bourgeois experience of the social world: this historically located and dated form of obsession with numbers is no doubt one of the clichés that bring together and unite different sections of the dominant class and contribute to the awareness of their difference. (Boltanski, 1976)

With 72.2% of people over the age of 45, the sociological profile of Private Eden residents is also very characteristic, with better educated people (more than 50% have a higher diploma or the equivalent of a Bachelor degree), 'executives and intellectual professions', those over the age of 60 and the

'retired' being over-represented. There are no blue-collar workers or unemployed in this population.

The Leafy Complex

The expression 'Leafy Complex' is used here to describe fringe districts that combine multi-unit dwellings and considerable forest amenities. These districts have a high population density with 75% of social housing and private blocks developed from the 1960s onwards, as 'dense' extensions of the city in municipalities that were originally part of the first peripheral ring of municipalities around the city. Originally populated with different sections of the middle classes, they slowly became working class districts.

While students and under 30s 'remain' over-represented here, this is because our sample includes university residences (n = 50), therefore a very homogeneous population, that influences the totality of 'Leafy Complex' sites. If we remove this specific population, the results reveal a population (n = 125) in which '30–45-year olds' (31.2%) and white-collar workers (33.6%) represent one individual in three and are over-represented. We can thus say that, overall, the Leafy Complex population consists mainly of students and young households in working class categories.

Moreover, urban planning here includes a wood that can be considered as a wooded park (Photograph 3) from the point of view of the forest amenities present (facilities for leisure, sports, schools, signposted paths etc.) and frequentation. According to an ecologist specializing in forest environments, the frequentation is such that in his opinion it is more of 'an arborescent park, a park with trees, than a forest'.

The Green Ghetto

The districts we call Green Ghettoes are the subject of specific territorial policies within the framework of the city's policy: they are classified as Sensitive Urban Zones (ZUS)[8] (Cité Rose at Canteleu; Château Blanc at Saint Etienne du Rouvray) or Urban Free Zones (ZFU)[9] (La Grand'Mare, Rouen, Photograph 4). These classifications derive from the law of 14 November 1996 on the implementation of the pact for the renewal of the city policy. The follow-up and actions of public authorities are based on multiple indicators relating to security, economic integration (unemployment levels, poverty levels[10]), educational integration of populations etc. Thus, to take one example, the level of poverty in the Cité Rose at Canteleu was 23.8% in 2012, whereas the average for the metropolitan area at the time was 15.4% and 5.9% in more well-to-do municipalities (Bois-Guillaume).

We chose the term Green Ghetto to describe this type of fringe, with multi-unit dwellings consisting almost entirely (91.4%) of social housing, and a forest with few amenities. In the middle ages, the term 'ghetto' referred to a district reserved for or imposed on Jews and was used in the twentieth century

by the Third Reich to designate areas used to concentrate a Jewish population. Our use of this term might thus seem abusive, except that it also has other meanings, as when geographers use it to designate a 'district with a high concentration of a socio-economic or socio-ethnic category' (Lévy & Lussault, 2003), or when sociologists use it to indicate

> the concentration, in certain urban zones, of underprivileged populations, victims of powerful segregation and racial discrimination, populations that end up developing a specific lifestyle and organisation. [...] The ghetto supposes forced and unchosen segregation that is imposed and non-elective. The residents are forced to live there, unable to go elsewhere, yet hoping to leave. (Lapeyronnie & Courtois, 2008)

Women are over-represented in our sample, as are the elderly, for reasons relating to the conditions imposed by the survey (presence at markets, in shopping districts, frequent refusal of men to respond etc.). In spite of this bias, certain sociological characteristics that clearly distinguish the residents of the Green Ghettoes from other populations are still perceptible: they are distinctly less well educated than the others (one quarter having no diplomas and one half having a 'CAP, BEP or equivalent professional certification'), occupy clerical positions (white-collar workers are over-represented) and are distinctly more affected by unemployment. In the Rouen metropolis, these districts are situated in contact with forest areas, even surrounded by forests with few amenities (La Grand'Mare, La Cité Rose).

We must now examine the uses and perceptions of residents in these different types of fringe situation with relation to the city centre and forest areas in an attempt to determine ways of living on the fringe, and to see if they are linked to residential conditions.

'Choice' of location, perceptions and uses of the city

Having identified these objective and concrete social and spatial conditions, in order to form a clearer image of the populations residing on the fringe, we question their relations with the city, based on their residential 'choices', their subjective feeling of being part of the city, and their characteristic frequentation of the city centre.

The forest, a landscape amenity: The social distribution of 'choice' of location

First, we examine the way in which respondents claim to have chosen to live in a district on the edge of the city, on the fringe of the forest. When purchasing or renting, the criteria of choice are based mainly on the available zones, the price per square metre, the type of housing desired and the services to which these zones provide access (environment, schooling, health care, leisure, shops), and the proximity of the workplace (Aissaoui, Bouzouina, & Bonnel, 2015). Analysis

of 'hedonic prices', studying the links between real-estate strategies and the landscape amenities provided by natural spaces (by the environment), show varying cost-related compromises, depending on the natural space in question. Thus, it seems that a 'view of the sea' or a short distance from the sea has a significant influence on the price of real estate (Travers, Nassiri, Appéré, & Bonnieux, 2008). On the other hand, we find no such influence in the case of the forest, which does not seem to be a sufficiently universal (shared by all) amenity, and its influence seems to depend greatly on the economic and cultural capital of the individual (Gadrey & Lalucq, 2016). It would seem that the forest does not constitute a criterion, as such, but rather presents an adjustment variable, a bonus once the criteria of choice for the housing have been evaluated.

When we examine the way in which the fringe residents questioned perceive the living in contact with the forest, we find that 56.4% of them declare that the proximity of the forest did not particularly influence their 'choice' of location. However, 41.8% of them saw this landscape amenity as a favourable motive for moving there, and a very low percentage of this sample experienced this proximity as negative (1.4%).

These perceptions are distinguished in function of the standard residential conditions proposed in advance. If we cross the typology, perception of the location in contact with the forest and type of housing using correspondence analysis (CA)[11] (see Figure 7) and a mobile centre (MC) classification method,[12] we find that the individuals break down into three groups.

In all cases, a first lesson comes to the fore: the proximity of the forest seems to have only a very marginal negative influence, and this appreciation does not seem to characterize any type of resident rather than any other.

Within these three groups (types A, B and C), two major distinct categories appear, separated by the CA vertical axis (see Figure 7), differentiating those who chose their housing (who make a free choice) from the others, who have access only to the social housing that the public authorities offer them (who are 'lodged').

A first group (type A) groups together people from the Leafy Complex and the Green Ghetto. These two types are distinguished by a form of multi-unit residence that is dense and vertical and a very large proportion of social housing (public housing) in each of these two types (only the Leafy Complex includes a significant proportion of multi-unit housing with private owners). In this type A case – multi-unit housing where the forest seems to play no role in the choice of location, which in fact depends (for a massive proportion of respondents) on the offer of social housing bodies – we see that the notion of 'choice' of residence is still very relative, insofar as nearly half the respondents do not seem to have had any choice. In the case of the Leafy Complex, with a significant proportion of respondents living in private rented housing, the proximity of the forest is explicitly of 'no particular importance'.

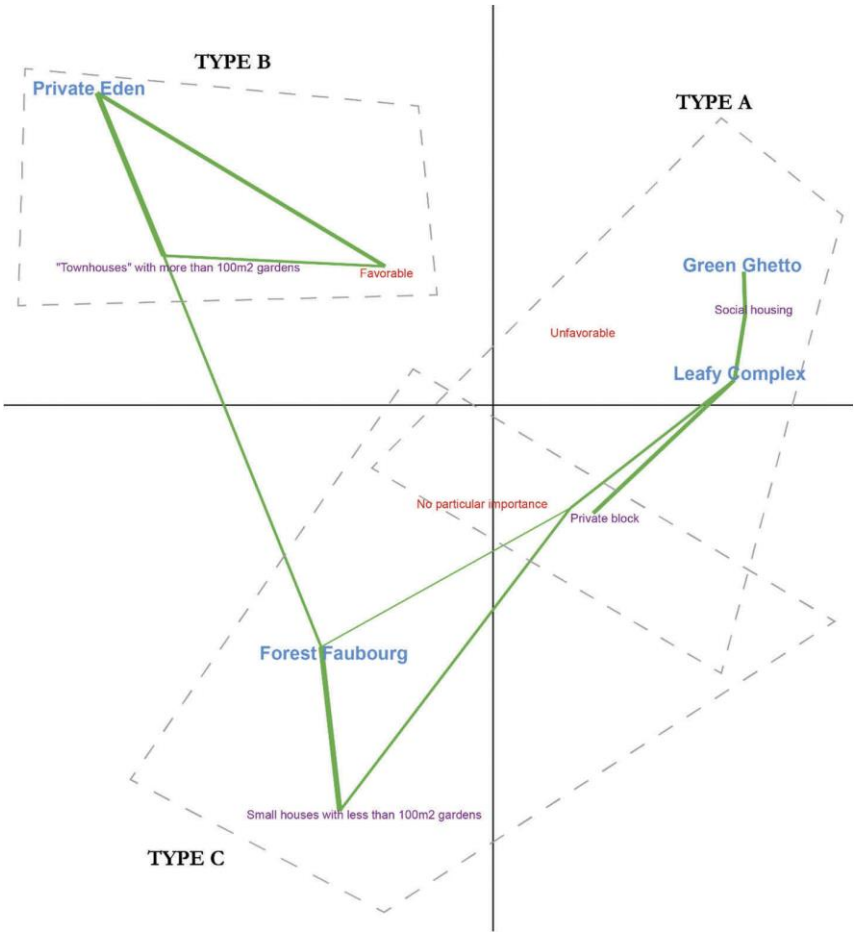

Figure 7. Correspondence analysis crossing the typology, perception of the location in contact with the forest, type of housing using a mobile centre (MC) classification method in three groups (types A, B and C).

A second large category is distinguished from type A. It groups together types B (Private Eden) and C (Forest Faubourg): non-dependent on social housing, these two types of residents no doubt had a greater impression of 'choosing' their housing and its location in the city. They distinguish between themselves not only by the size of the property at their disposal (smaller in the Forest Faubourgs) but also by the way their residents relate to the forest amenity.

The residents of the Forest Faubourgs (type C) share with some residents in the Leafy Complex, with a significant proportion of private rentals, the idea that the proximity of the forest was explicitly of 'no particular importance' in their choice of location. These shared characteristics confirm that the forest

amenity is not decisive in the eyes of working-class categories, which make their choices based on other priorities.

Private Eden (type B) residents make up the third group, which is distinguished from all the others, since they explicitly express the favourable role played by the proximity of the forest in their choice of location. Over and above the size of their gardens, since their houses have 'more than 100 m^2 of land', their 'wealth' is indicated by their ability to choose and to integrate into their choices more parameters, criteria and variables than the others, a forest amenity in this case. This wealth and capacity to integrate multiple variables makes them a privileged group. For a resident at the Bois des Dames, 'what we liked about this house was the forest next to the garden. We also liked the house, but the wood was the decisive factor'.[13]

Territorial identification of residents with the city: subjective distance from the city centre, city-centre visiting habits, urban mobilities

For the purposes of our presentation, we shall describe the ways in which fringe residents live 'the city', to bring their ways of living on the fringe of urban forests into better perspective. These ways of identifying in the urban landscape, of imagining and using the city, are so many ways of 'living' the city that we can apprehend by crossing subjective indicators (measured by opinion questions) and objective usage indicators (measured by fact questions) with regard to the 'centre' of the city, which concentrates (in Rouen as in Europe) most of the services (cultural, commercial, administrative etc.) available in cities.

To comprehend how individuals subjectively live these spaces, we asked them about their perception of the location of their district in relation to 'the city'. It appears that 29.8% of the residents consider themselves to be 'in the city' and the rest of those questioned feel 'on the edge of the city' (45.8%), or even 'outside the city, in the forest' (24.4%). We thus find that the majority (70.2%) of residents on forest fringes share a feeling of 'distance' from the city.

In addition, we questioned these populations about their 'leisure' excursions to the city centre (freely chosen outings for no particular purpose) and their use of public transport. Although quite distinct, these two questions produced almost equivalent answers. The use of public transport is a marker of urbanity and a very powerful differentiating element: this variable is distributed in an almost binary manner, between 'always' and 'never', as if combinations were really too complicated. The non-user majority (42.5%) 'never' use public transport and use their cars instead. For users, public transport is thus (logically) systematically associated with access to the city, which must be seen in terms of distance, duration, in an age that overemphasises speed and systematically abolishes distances (Ascher, 2005; Studeny, 1995).

We can then use CA (see Figure 8) to cross the different variables, and MC classification, to examine how these sentiments and usages are distributed in function of the residential conditions of the respondents.

We again find that the individuals break down into three groups. Within these three groups (types A, B and C), two major distinct categories appear, separated by the CA vertical axis (see Figure 8), differentiating those who live in apartments (on the right: multi-unit dwellings) from those who live in houses (on the left: individual dwellings). Living in an apartment seems to over-determine both a greater frequentation of the leisure-city, the (almost systematic) use of public transport and, making an interesting paradox, the fact of feeling 'on the edge' of the city: here, we find a demand [if not a 'right' (Lefebvre, 1967)] and frustration, relative to the (incompressible) time required to reach the city centre. This result relativizes the 'enclavement' of the districts identified above as Green Ghettoes, given that city policies in Rouen have worked to provide these districts with better public transport, thus to disenclave them and bring them closer to the city centre. The feeling of living 'on the edge' thus derives no doubt from a 'relative frustration' (Merton, 1997), which is made stronger by the demand for 'urban' leisure activities.

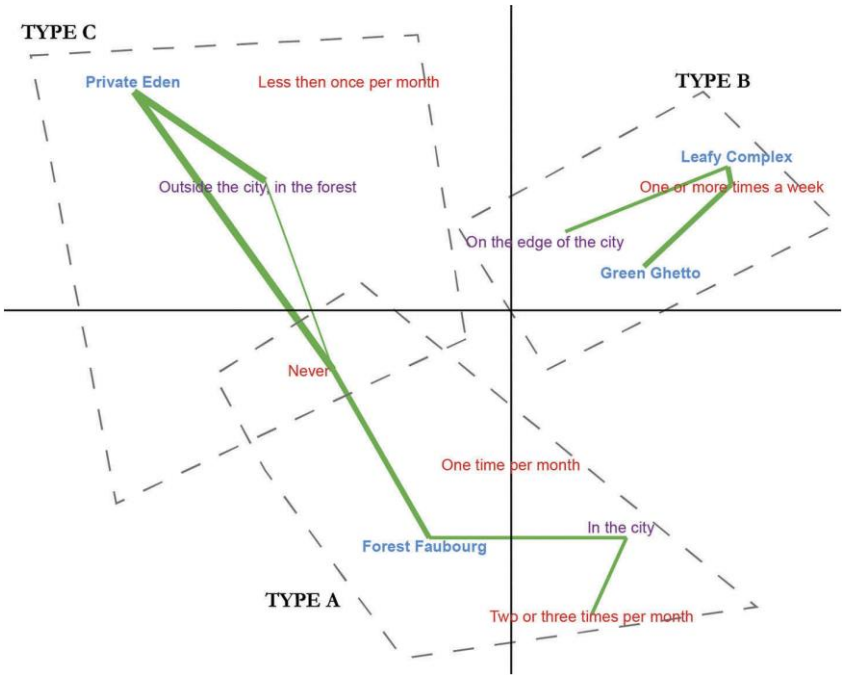

Figure 8. Correspondence analysis crossing the typology, the perception of the location of their district in relation to 'the city' and the use of public transport using a mobile centre (MC) classification method in three groups (types A, B and C).

Although Private Eden residents and Forest Faubourg residents share the fact of little frequenting the city centre 'for leisure' and use public transport much less than apartment dwellers, we also find that they are distinguished from each other by the way they relate subjectively to the city. Because they see themselves as 'outside the city, in the forest', Private Eden residents seem to be appropriately named and are differentiated from Forest Faubourg living which, with continuous pavements and greater proximity of sometimes-attached dwellings, gives a full impression of living 'in' the city.

Recreational uses of forests, ways of living on the fringe

What recreational uses of forests distinguish fringe residents? How are they different from those of others, and what differences exist among them? What original territorial dynamics (mobility between forest areas, degree of penetration of the forest) do they transmit?

Leisure mobility: activities and socialization

Although 66% of residents in the Rouen conurbation claim to frequent the forests of the metropolis (Mika Research, 2010), our surveys show that 85% of fringe residents frequent the forest near where they live. The 'proximity of the forest' factor is thus confirmed in its decisive influence on frequentation (Granet & Dobré, 2009).

While proportionately more fringe residents avail themselves of the forests, they also do so more frequently, with 39% of respondents claiming they go there at least once a week. These 'regulars' who 'feel the need to get back to nature' at least once a week saw the proximity of the forest as a favourable criterion of location and their frequentation of the forest increased almost systematically after they moved. A very large majority go to the forest on foot, claim to see wild animals and consider it 'pleasant to share with them and see them'. Overall, they are better educated than the others and the population of the conurbation as a whole. Here, we have individuals with a resolute focus on the forest who express a need for if not sometimes a 'right to' nature, which they see as a 'code of value' (Dehez, 2012). Because their usages also function as shibboleths and signs of recognition that reproduce social differences (Kalaora, 1993), we find one of the explanations for the concentration of executives and very educated populations in the Private Eden, in close proximity to one of the city's most beautiful forests.

Walking (including strolling and hiking) is the majority activity (70%) of fringe residents, in the forest as elsewhere (Mao & Bourdeau, 2008). This concurs with national (Granet & Dobré, 2009; Lafitte, 1993; Maresca, 2001; Muller, 2005; Papillon & Dodier, 2012), and local surveys (CREA, 2010: 68.8% of metropolitan dwellers walk in 'their' forests). The leading 'sporting' leisure

of French people has generated developments on the national scale with nearly 40,000 km of Grande Randonnée hiking paths and 80,000 km of walking paths (Kouchner & Dufrien, 1993). Far behind this majority practice, we find running (16%) and mountain biking (5.7%).

Practices are not distributed homogeneously among the different populations living on fringes and can be used to distinguish them. Walkers are over-represented among Green Ghetto and Private Eden residents. Mountain bikers and hikers are over-represented among Forest Faubourg residents. Runners are over-represented among Leafy Complex residents. Here again, it is evident that these distributions could be 'read' from the social properties that these practices communicate, the attitudes they reflect and the social positions they most often correspond to (Bourdieu, 1979; Pociello, 1981).

Because ways of living depend also on forms of life that vary with the age and make-up of the household, here we choose to present practices based on the type of family socialization they fashion and reflect. Thirty-seven per cent of trips to the forest are by family groups, one-quarter by couples, followed by solitary practices (17.5%) and outings with friends (10%).

The majority of family trips to the forest are by people who live in houses. Young parents, aged between 30 and 45 go walking, remain on the fringe of the forest and rarely leave the main signposted paths: one in four of these families is 'white-collar'[14] and lives in the Forest Faubourg or the Green Ghetto. They go to the forest by car, even if it is located nearby, and frequent the Roumare animal park. By combining these elements, we get a picture of an outing that allows each family member, as demonstrated by on-the-ground observations, to fend for themselves as they see fit: the circuit being closed, protected and tarred, allows parents to use push chairs, to teach small children the joys of cycling, to use scooters or roller skates, while still enjoying the visual pleasure of seeing deer, stags and boars.

Couples who frequent the forest are over-represented among Private Eden residents. One can imagine that these residents, who are often over 60 years old and chose to live in contact with the forest more than 20 years ago, see the forest as a means of sharing their pace and breathing together.

Lastly, solitary practitioners are over-represented among Leafy Complex residents. They are usually male runners (75% of cases), with a significant proportion of young men (15–29 years old) with bachelor-level education who live in social housing.

Forms of frequentation and diversity of forests frequented

We can question the recreational mobility of fringe residents in term of how many forests they frequent and obtain a typology that affords a view of the territorial dynamics of recreational activities.

Four territorial dynamics appear (see Table 2). They enable us to distinguish 'ramblers' (a majority of 55.2%) who frequent several forests and manifest a greater interest in the forest than in their immediate environment, and 'rooted' people (29.8%) whose forest practices focus exclusively on the forest they live near. We must also note the few (5.9%) fringe residents whose forest frequentation is limited to the Roumare animal park in the forest, a special development mentioned above, and of course a proportion (9.1%) of residents who do not even frequent the nearest forest.

The 'ramblers' use the different forests in the Rouen area for leisure activities, explore them and thus deploy their activities over a large part of the metropolis. This inter-forest mobility, which leads them to go from one forest to another, testifies to a knowledge of the region or an ability to mobilize such knowledge (e.g. topographical guides, maps, GPS). This group consists essentially of people over 30 years of age, a majority having higher diplomas and over-represented, as well as executives and intermediary professions. Conversely, the unemployed, students and those under the age of 30, are in a distinct minority and under-represented in this group. Ramblers are no doubt less distinguished by jogging than by hiking, cycling or mountain biking (over-represented) and use the different forests as veritable playgrounds, criss-crossing them in different ways, exploring them with regular excursions, sometimes with maps, GPS or programmed routes. These poly-practitioners travel the length and breadth of forests in several ways, and 38.8% of them do so more than twice a week. More often than not, ramblers explore the forest with their families or partners. Here, we have a population of well-trained and assiduous practitioners whose practice has increased since they moved to the fringe and who combine a range of diverse activities with socializing that can be family-based (forests occupy families), emotional (forests bond couples) or friend-based, and solitary efforts. Although they appreciate the forest, the presence of and visual contact with wild animals, ramblers live in an environment whose equilibrium they are familiar with, and see hunting as a necessity in order to regulate animal populations.

The 'rooted' present very different sociological profiles from ramblers, with under 30s in the majority and those over 75 being over-represented along with them. Rather less well educated (lower level or baccalaureate-level diplomas), the majority of the rooted are white-collar workers or students,

Table 2. Territorial dynamics typology.

Territorial dynamics typology	Frequent the forest in their immediate environment	Do *not* frequent the forest in their immediate environment	Total (%)
Frequent other forest than the forest in their immediate environment	Ramblers (55.2%)	Animal park enthusiasts (5.9%)	61.1
Do *not* frequent other forest than the forest in their immediate environment	Rooted (29.8%)	Absentees (9.1%)	38.9
Total	85%	15%	100.00

unemployed or blue-collar workers. Executives are under-represented in this form of forest frequentation. Hiking, cycling and mountain biking are under-represented and lose their 'exploratory' dimension and thus some of their meaning in this category. Solitary practices, jogging (the primary practice after walking) or 'walking the dog' (over-represented), and more routine activities, repetitive and habitual in terms of the routes they take, are over-represented. Nearly 50% of rooted people practise only one activity in the forest and the number of declared outings per year is distinctly lower than the figures for ramblers: 36.5% of rooted people go to the forest less than once a week. They claim to be happy with their immediate forest environment (*I have one nearby*) or mention distance as an obstacle to all other forest projects. They go to the forest almost exclusively on foot.

'Animal park enthusiasts' are very much a minority, going with their families or partners, following the main signposted paths: 75.7% of them feel no need to get back to nature at least once a week. When asked about not frequenting the forest in their immediate environment, they produce four reasons: (1) insecurity ('hunting', 'litter and dirt', 'partner-swapping and pimping', 'rape' 'thugs'), (2) the presence of wild animals ('fear of boars'), (3) their forest is 'not well developed for children', and lastly (4) their recent arrival in their home ('I have just moved in').

Finally, the 'absentees', a minority (23.7%) of whom feel no need to get back to nature (ever): the majority are individuals who either feel no 'need for nature' in relation to the forest or are deprived of forests. Three main reasons are generally given. First of all, the forest is often perceived as a source of multiple dangers: 'it's dangerous for the kids', 'it's not well developed for kids', 'I'm wary', 'I'm afraid', 'too many unwanted encounters, attacks', 'problems with wild animals'. People also mention health problems ('I find it hard to walk') and, lastly and more rarely, their own ignorance of the forest ('I don't know how to go there').

Forms of interaction and levels of penetration

Another way of taking account of original territorial dynamics with productive recreational uses consists in differentiating the levels of forest penetration by populations with a demand for immersion and evasion through nature. On the one hand, we observe that although three quarters of fringe residents 'go to the heart of the forest', a quarter 'remain on the fringe' and do not venture into the forest.

Moreover, we find three different forms of interaction, consisting either of 'staying on the signposted paths' (the majority practice, 58.6%) or following the 'narrow paths' (30.5%) that criss-cross the plots, produced by passing animals, leisure users and/or running water. A third, very minority form of interaction consists in abandoning all paths (10.9%). These choices are also

physical and psychological commitments that testify to degrees of immersion in the forest.

We find that the levels of penetration in the forest and the forms of interaction used are not independent of each other. By crossing the different variables using CA (see Figure 9) and a MC classification method, we can examine how these practices are distributed in relation to each other.

We find the population breaks down into two clearly distinct groups, separated by the CA vertical axis (see Figure 9), differentiating those who remain on the fringe and those who go to the heart of the forest. Two highly differentiated practices appear with, on the one hand, those who 'remain on the fringe of the forest', and who are over-represented among those who use only 'major signposted paths' and, on the other hand, those who 'go to the heart of the forest', over-represented among those who use 'narrow paths' or go 'off paths'.

Occasional ('two to six times a year') 'walking/strolling' corresponds to individuals with a low level of education who frequent the forest 'with the family'. This population consists mainly of women (57.71%), with a quarter of retired people.

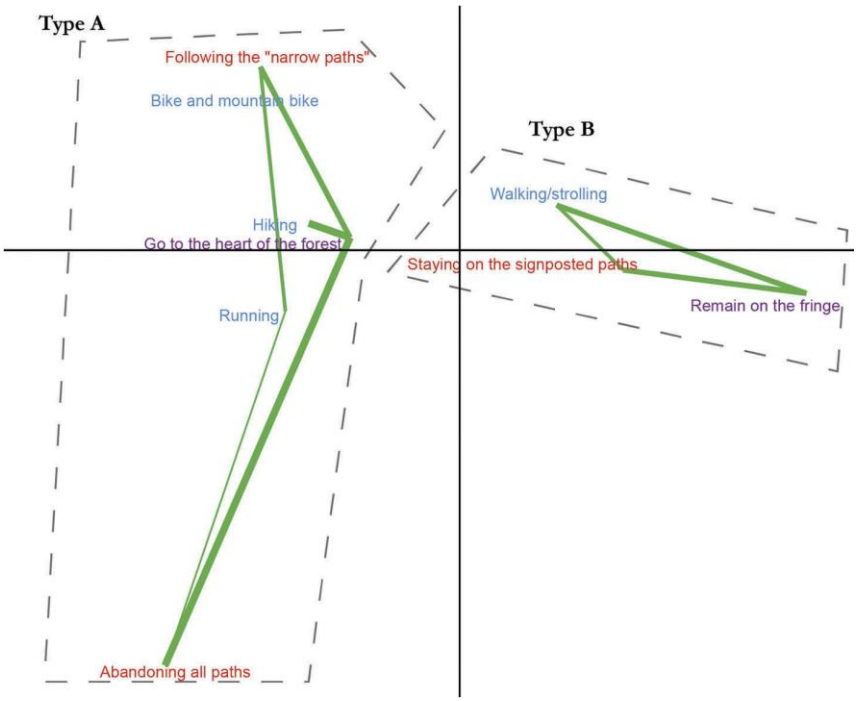

Figure 9. Correspondence analysis crossing forest leisure activities, the degree of penetration into the forest, the paths taken using a mobile centre (MC) classification method in two groups (types A and B).

Those who use 'narrow paths' in the forest have a knowledge of the terrain and the milieu that enables them to make their way without signposted paths. The majority of these are men, with a higher than average level of education and a higher SOC. They declare that their frequentation rate increased after moving in next to the forest. These narrow path enthusiasts practise frequently ('three or more times a week') and one in four is well trained.

The majority (61.5%) of individuals who abandon paths are men who have frequented the forest regularly ('one or more times a week') for a long time but who do not train intensely, unlike those who follow the narrow paths.

Finally, we can cross these different variables using CA and a MC classification method to examine how these forms of frequentation (ramblers, the rooted and park enthusiasts) and forms of interaction (signposted paths or narrow paths) are distributed in function of the residential conditions of respondents.

The projection obtained in Figure 10 enables us to link forms of frequentation (diversity of forests frequented), levels of penetration in the forests, and social and spatial types that by convention we call 'residential conditions'.

We find that the individuals break down into three distinct groups, divided by the modality 'present in the forest or not' (vertical axis), which places the 'absent' very much away from the others (type A).

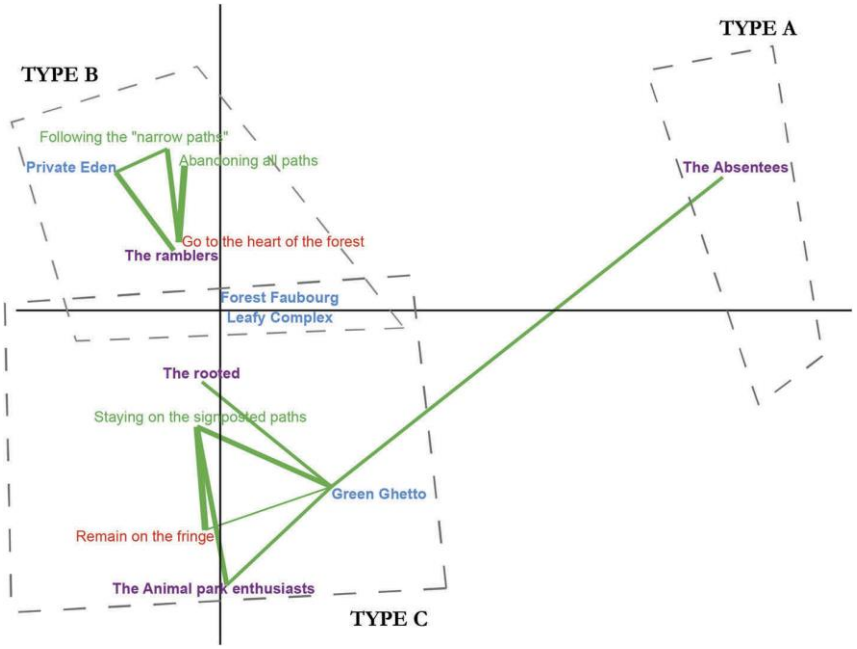

Figure 10. Correspondence analysis crossing the significant socio-spatial typology differences, the territorial dynamics typology, the degree of penetration into the forest, the paths taken using a mobile centre (MC) classification method in three groups (types A, B and C).

The horizontal axis differentiates the two most extreme types of residential conditions: the ramblers (type B), who go to the heart of the forest and leave the beaten tracks, who seem to be very much linked to Private Eden residential conditions, the rooted and animal park enthusiasts (type C), who remain on the fringe of the forest, on the main signposted paths and seem to be very much linked to Green Ghetto residents.

Between type C and type B, we can see that 'Forest Faubourg' and 'Leafy Complex' residents do not correlate to any particular practice and are divided into ramblers and rooted. It is worth repeating that these two types correspond to mixed populations, unlike Green Ghetto and Private Eden residents (the most underprivileged and the most privileged), who are the most 'marked' spatially and socially.

With regard to Figure 10, it appears that the fact of 'going to the heart' of the forest using 'narrow paths' or going 'off paths' is associated with Private Eden and the fact of being a rambler. Conversely, using 'major signposted paths' and the fact of 'remaining on the fringe' are associated with Green Ghetto residents who co-vary strongly with 'the rooted' and with 'animal park enthusiasts'. Animal park enthusiasts, with the majority remaining on the main signposted paths, confirm on-the-ground observations that show practices consisting of 'doing the round' of the park on tarred routes. Finally, it would seem that amenities and equipment (e.g. Animal Park, information boards, observation posts, parking, with quality presentations, benches) are a necessary condition for attracting the most underprivileged populations (Green Ghetto) to the forests.

Conclusion

This article demonstrates how leisure activities indicate and play a role in establishing the environment of populations and enable us by means of empirical study to access their multiple manners of living. The study, which combines observations of residential conditions and observations of usages and opinions, reveals original forms of territorial mediation (Di Méo, 2001) that are multiple (linked to usages and conditions) and sometimes converge, thus tending to produce over-determinations of behaviour.

These territorial mediations, in this case urban and forest, cannot be dissociated from the social behaviours and the socialization where they develop and to which they give form, nor from the practices they promote, dynamize and vectorize. People always use practices to inhabit space. Practices and territories are part and parcel of the sharing and separations that are built up with others and should not cause us to forget that they do not exist outside of these concrete, temporalized and territorialized manners of being 'a family', or 'a couple' or breaking away from time to time to have time for oneself (Féménias, 2015).

Finally, we can see that although demands for nature exist, they are not satisfied equally in all population categories. The absence of some or the apparent simplicity

of other people's usages directs us toward a hypothesis that explains the absence of taste for certain natural milieux or environments by the lack of educational and recreational equipment inviting people to frequent them and finally leading them to learn, progressively, to understand and appreciate them. Issues corresponding to this hypothesis are currently finding a meaningful horizon in the regulatory idea of sustainable development. It remains to be seen whether this horizon bears with it an original and effective form of governance capable of allowing political ambitions to adjust, if not to produce favourable socio-historic configurations. We are thinking of Thierry Paquot's (2004) observations, for example, highlighting the lack of parks, green spaces and natural amenities in districts in suburban municipalities with a massive majority of social housing.

In conclusion, we see that the recreational uses of urban dwellers must not be considered solely from the point of view of the demands for evasion into nature they correspond to but also from the point of view of the territorial mediations in which they play a part. In other words, leisure activities construct the natural environments they occupy and must be distinguished according to whether they contribute to equipping nature (sports by destination and therefore protected), subverting it, redefining it (dispute) or poaching.

We can see that leisure practices *de facto* reconstruct not only ways of sharing nature but also their definition horizon. What different publics do in nature raises the question, by means of a feedback effect, of how public policies, which currently find a sense horizon and form of governance in the regulatory idea of sustainable development, take possession of these territorial mediations. These territories derive on the one hand from levels of consensus, and levels of intervention by public authorities on the other, causing them to be seen in a different light (Féménias, Évrard, & Sirost, 2011).

Notes

1. A thesis and several research programmes are ongoing on the subject of the territorial mediations proposed by nature.
2. In an article in the review *The Forestry Chronicle*, Erik Jorgensen defines urban forestry as 'a specialized branch of forestry that has as its objective the cultivation and management of trees for their present and potential contributions to the physiological, sociological and economic well-being of urban society. These contributions include the over-all ameliorating effect of trees on their environment, as well as their general amenity value' (Jorgensen, 1974).
3. Three forest areas were selected, representing practically one-third of the metropolis.
4. The first charter dates from 2004 to 2008, the second from 2010 to 2014, a third territorial charter is currently being applied for 2015–2020.
5. By city centre, we mean the centre of central city in the conurbation; in this case, the city centre of greater Rouen.
6. The body of the thesis integrates data and results from other surveys, some of which were commissioned by the metropolis (2002, 2005, 2006, 2010, 2014) and

conducted by specialized institutes (TNS Sofres, IPSOS), using the quota method; in the interest of comparison, the standards of representation we use here refer to those specified in the report of the 2014 survey of usages and perceptions of forests by residents in the greater region of Rouen.

7. Thus, although those without diplomas represent 1 person out of 3 in the metropolis, there are only 1 out of 10 in the sample; conversely, those with 'higher education diplomas' (Bachelor level and higher) represent 1 in 5 on the forest fringe as opposed to 1 in 10 in the greater urban area.
8. The INSEE defines ZUS as 'infra-urban zones defined by the public authorities as priority targets for the city policy, in function of local considerations linked to the difficulties experienced by residents in these zones'. They are characterized by 'the presence of high-rise estates or run-down residential districts and an exaggerated imbalance between the dwelling and the use'.
9. ZFUs are districts of more than 10,000 residents located in zones said to be sensitive or underprivileged. They were defined using special criteria (unemployment levels, proportion of population leaving the educational system without diplomas, proportion of young people and fiscal potential per resident).
10. The level of poverty corresponds to the proportion of individuals (or households) whose standard of living is inferior for a given year to the threshold known as the poverty threshold (expressed in Euro). In Europe, we use a threshold of 60% of the median standard of living.
11. A method that admits a contingency table as input and produces as output an image of the distribution of values and variables.
12. A method of automatic classification used to distribute individuals into a certain number of classes.
13. Interview with a 66-year-old man, retired, living on the fringe of a badly equipped forest in a house with more than 100 m^2 of ground at Notre-Dame-de-Bondeville, 10 July 2014.
14. As defined by INSEE SOCs.

Acknowledgements

The investigators would like to thank the *Office National Des Forêts* and the environment service of *Métropole Rouen Normandie* that have kindly provided their statistical surveys.

Disclosure statement

No potential conflict of interest was reported by the authors.

References

Aissaoui, H., Bouzouina, L., & Bonnel, P. (2015). Choix de localisation résidentielle, entre contraintes du marché et préférences individuelles : Application à l'aire urbaine de Lyon (1999). *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, *Octobr*(4), 629–656. doi:10.3917/reru.154.0629

Arnould, P., & Piveteau, V. (1999). Un patrimoine soumis aux pressions des activités humaines. In Frison-Roche (Ed.), *Piveteau Vincent, Les Espaces boisés en France: Bilan environnemental*. Paris: Frison-Roche.

Ascher, F. (2005). Les sens du mouvement : Modernités et mobilités. In S. Allemand, F. Ascher, & J. Lévy (Eds.), *Les sens du mouvement : Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*. Paris: Belin.

Beaucire, F. (1995). Vivre en ville dans la forêt : Le rapport ville-forêt dans un espace de transition sur le rapport ville-forêt. In A. Corvol (éd.), *La nature hors de la ville* (pp. 21–23). Paris: Cahiers d'études Forêt, Environnement et Société XVI-XXe siècle, n° 6, IHMC.

Berque, A. (2010). Le sauvage construit. *Ethnologie Française*, *40*, 589–596. doi:10.3917/ethn.104.0589

Boltanski, L. (1976). L'encombrement et la maîtrise des "biens sans maître". *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, *2*(1), 102–109. doi:10.3406/arss.1976.3385

Bourdieu, P. (1979). *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris: Minuit.

Boutefeu, B. (2007). *La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie*. Lyon: Thèse de doctorat en Géographie publiée.

Brocard, M., & Lévêque, L. (1996). *Atlas de l'estuaire de la Seine*. Rouen: PURH.

Bussi, M., Fourquet, J., & Colange, C. (2012). Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012. *Revue Française de Science Politique*, *62*(5), 941. doi:10.3917/rfsp.625.941

Clanché, F., & Rascol, O. (2011). Le découpage en unités urbaines de 2010. *Insee Première*, *1364*.

Colange, C., Fourquet, J., & Bussi, M. (2012). Les élections présidentielles de 2012 : Du quinquennat à la fabrication d'une France pentapolaire. *Cybergeo: European Journal of Geography*, 1–23.

Communauté de l'Agglomération Rouennaise. (2006). *Contrat urbain de cohesion sociale de l'agglomération rouennaise*. Rouen: CAR.

Corbin, A. (2009). *L'avènement des loisirs: 1850-1960*. Paris: Flammarion.

Corneloup, J. (1993). *Escalades et société. Contribution à l'analyse du système, du communicationnel et du social*. Paris 11, Orsay: Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, non publiée.

Cronon, W. (1991). *Nature's metropolis: Chicago and the Great West, parts 2-3*. New York, NY: W.W. Norton.

Dehez, J. (2012). *L'ouverture des forêts au public: un service récréatif*. Versailles: Quae.

Di Méo, G. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Paris: Nathan université.

Dubet, F., & Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris: Seuil.

Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir?* Paris: Seuil.

Dumazedier, J. (1988). *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*. Paris: Méridiens Klincksieck.

Féménias, D. (2015). *Médiations sportives, repères d'époques : des poétiques aux politiques*. Rouen: habilitation à diriger des recherches, non publiée.

Féménias, D., Évrard, B., & Sirost, O. (2011). Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine: natures périurbaines et cadre de vie. *Loisir et Société/Society and Leisure*, *34*(1), 67–98. doi:10.1080/07053436.2011.10707817

Foret, F. (2008). Le drapeau, corps manquant de la communauté politique? Un objet-concept à penser dans sa matérialité. In F. Foret (Ed.), *Légitimer l'Europe : Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance* (pp. 1–42). Paris: Les Presses de Sciences Po.

FPC Marketing direct et relationnel. (2014). *Enquête quantitative sur les forêts de l'agglomération rouennaise*. Rouen: Communauté de l'Agglomêration Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA)

Gadrey, J., & Lalucq, A. (2016). Que valent les méthodes d'évaluation monétaire de la nature? *L'économie Politique*, *69*, 76–87. doi:10.3917/leco.069.0076

Granet, A.-M., & Dobré, M. (2009). Les citadins et la forêt en France. *Revue Forestière Française*, *1999*(5), 521–534.

Groupement d'intérêt public RECLUS; Guermond, Y. (1993). *La Haute-Normandie sur deux horizons*. Montpellier: RECLUS; la Documentatin française.
Guermond, Y., & Gay, F. J. (2008). *Rouen, la métropole oubliée ?* Paris: l'Harmattan.
Institut français de l'environnement. (1999). *Les Espaces boisés en France: Bilan environnemental*. Paris: IFEN.
Inventaire Forestier National. (2006). *Un cinquième de la forêt française sous influence urbaine* (Vol. 11). Paris: Inventaire Forestier National.
Jorgensen, E., (1974). Towards an urban forestry concept. In *Proceedings of the 10th Commonwealth Forestry Conference*. Ottawa: Environment Canada.
Kalaora, B. (1993). *Le musée vert, radiographie du loisir en forêt*. Paris: L'Harmattan.
Kouchner, F., & Dufrien, J.-B. (1993). *La randonnée pédestre en France*. Paris: Thétys.
Lafitte, -J.-J. (1993). Sondage d'opinion sur les forêts périurbaines. *Revue Forestière Française*, *45*(4), 483–492. doi:10.4267/2042/26446
Lajoie, G. (1998). La ségrégation des populations urbaines de 1982 à 1990. In D. Pumain & M.-F. Mattei (Eds.), *Données urbaines* (pp. 199–206). Paris: Anthropos.
Lapeyronnie, D., & Courtois, L. (2008). *Ghetto urbain: Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris: Robert Laffont.
Larrère, R. (2002). Les fonctions sociales de la forêt. *Revue EAT Thématique*, 63–69.
Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris: Les Presses de Sciences Po.
Lazzarotti, O. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces periurbains*. Paris: Harmattan.
Lefebvre, H. (1967). Le droit à la ville. *L Homme et La Société*, *6*(1), 29–35. doi:10.3406/homso.1967.1063
Lévy, J., & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin.
Mao, P., & Bourdeau, P. (2008). Les lieux de pratique des sports de nature en France: une géographie différenciée. *Mappemonde*, *89*, 1–13.
Mao, P., Corneloup, J., & Bourdeau, P. (2013). L'indoor, l'underdoor et l'aroundoor, les sports de nature envahissent la ville. In S. Lefebvre, R. Roult, & J.-P. Augustin (Eds.), *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville* (pp. 81–98). Québec: Presses de l'Université du Québec.
Maresca, B. (2000). *La fréquentation des forêts publiques en Ile de France* (pp. 40). Paris: Centre de Recherche Pour L'étude et L'observation Des Conditions de Vie (CREDOC).
Maresca, B. (2001). La forêt utilisée pour des loisirs de plus en plus actifs (149 p.). Paris: Centre de Recherche Pour L'étude et L'observation Des Conditions de Vie.
Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, *6*(1), 125–143. doi:10.3406/genes.1991.1096
Merton, R. K. (1997). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris: Armand Colin.
Mika Research. (2010). *Enquête quantitative sur les foret de l'agglomération rouennaise*. Rouen: CREA.
Muller, L. (2005). *Participation culturelle et sportive Tableaux issus de l'enquête PCV de mai 2003*. Paris: Institut National de la statistique et des études économiques.
Navarre, F., & Rousseau, M.-P. (2013). Typologie socio-économique et capacité fiscalo-financière d'intercommunalités urbaines. Vers une lecture d'enjeux territoriaux diversifiés. *Géographie, Économie, Société*, *15*(3), 239–266. doi:10.3166/ges.15.239-266
Normandin, D. (1998). Une évaluation de la demande sociale de services environnementaux de la forêt. *INRA Sciences Sociales*, (2), 1–4.
Office national des forêts (ONF). (2008). Accueillir le public : Une composante essentielle de la gestion des forêts. *Site Internet de l'ONF*. Retrieved septembre 30, 2015, from

http://www.fr/gestion_durable/sommaire/action_onf/accueillir/composante/20080215-152728-654907/@@index.html

Offner, J.-M., & Pourchez, C. (2007). La ville durable perspectives françaises et européennes. *Problèmes Politiques et Sociaux*, *933*, 119.

Papillon, P. (2014). *Les forêts périurbaines: Des espaces récréatifs à la fonction prophylactique: Le cas des aires urbaines d'Alençon, de Blois et du Mans*. Le Mans: Thèse de doctorat en Géographie, non publiée.

Papillon, P., & Dodier, R. (2012). Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique. *Revue de Géographie Alpine*, 99–103.

Paquot, T. (2004). Ville et nature, un rendez-vous manqué? *Diogène*, *207*(3), 83. doi:10.3917/dio.207.0083

Pican, A. (1996). Les migrations résidentielles : de l'exode rural au retour à la campagne. In M. Brocard & L. Leveque (dir.), *Atlas de l'estuaire de la seine* (pp. 52–53). Rouen: Publication des universités de Rouen et du Havre.

Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (1989). *Dans les beaux quartiers*. Paris: Seuil.

Piveteau, V. (1999). Une foret pour la ville, une foret dans la ville. In V. Piveteau (Ed.), *Les Espaces boisés en France: Bilan environnemental* (pp. 77–88). Paris: Frison-Roche.

Pociello, C. (1981). *Sports et société: Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris: Vigot.

Rauch, A. (1995). Les vacances et la nature revisitée (1830-1939). In Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs 1850-1960* (pp. 83–117). Paris: Aubier.

Revel, M. (2007). *Le débat public: une expérience française de démocratie participative*. Paris: La Découverte.

Studeny, C. (1995). *L'invention de la vitesse. France, XVIIIe-XXe siècle*. Paris: Gallimard.

Tillier, S. (2011). Gérer durablement la forêt méditerranéenne: Exemple du parc naturel régional des Alpilles. *HAL Archives-Ouverte.Fr*.

Travers, M., Nassiri, A., Appéré, G., & Bonnieux, F. (2008). Evaluation des bénéfices environnementaux par la méthode des prix hédonistes : une application au cas du littoral. *Economie & Prévision*, *185*(4), 2008.

UNEP. (2008). *Les Français veulent plus de vert dans leur cadre de vie*. Paris: IPSOS /L'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage.

Viard, J. (1990). *Le tiers espace: essai sur la nature*. Paris: Klincksieck méridiens.

Viard, J., Poitier, F., & Urbain, J. (2002). *La France des temps libres et des vacances*. Paris: L'Aube/DATAR.

Watsuji, T. (2011). *Fûdo: le milieu humain*. Paris: CNRS éditions, traduit par A. Berque.